Supp. 59739/B

LEROY, A.V. L.A.

pp 113-159 of item 4 (pt 1)
have been transposed with
pp. 113-128 of item 5

OBSERVATIONS

ET

RÉFLEXIONS

Sur l'Opération de la Symphyſe & les Accouchemens laborieux.

OBSERVATIONS

ET

RÉFLEXIONS

Sur l'Opération de la Symphyse & les Accouchemens laborieux.

Par M. Alphonse Leroy,

Docteur-Régent,

Professeur de Médecine, & de Chirurgie des Écoles de la Faculté de Paris.

A Paris,

Chez Leclerc, Libraire, quai des Augustins.

M. DCC. LXXX.

318332

WELLCOME LIBRARY INSTITUTE

PRÉFACE.

SI je donne de nouvelles Obſervations ſur la ſection de la Symphyſe, avant le Traité d'Accouchemens pour lequel je me ſuis engagé envers le Public, c'eſt que cette découverte étant auſſi peu connue dans ſa théorie que par la pratique, j'ai cru qu'il convenait de préſenter à part le détail des nouveaux moyens propres à l'accréditer. Il ne s'agit plus maintenant de réfuter ceux qui s'obſtinent à ne pas vouloir en reconnaître les avantages. Dès qu'elle a eu des ſuccès & pluſieurs ſuccès, la prévention n'a plus de droit de prétendre réduire ſon utilité en problême : auſſi ma ſurpriſe fut-elle extrême quand je vis le célebre Hunter (1), celui qui par ſes connaiſſances dans l'art des Accouchemens, devait croire plus que tout autre aux avantages de

(1) Médecin Accoucheur de Londres.

cette opération, s'élever ſérieuſement contre elle, ſous ce prétexte, que dans le cas de mauvaiſe conformation, on devait ſacrifier la vie de l'enfant à la conſervation de la mere : aſſertion hazardée, qu'il n'appartiendrait qu'aux loix ou aux mœurs de donner en principe, & dont la moralité ſerait d'autant moins applicable ici, que la ſection de la Symphyſe ne propoſe point, comme l'opération céſarienne, une ſi cruelle alternative. Elle a pour objet de ſauver & la mere & l'enfant, & elle a prouvé de plus en plus ce que j'ai avancé, qu'aucune femme ne doit périr dans l'accouchement. Si dans l'état de ſociabilité la nature a moins d'énergie chez les femmes, ou une énergie moins reglée que chez les femelles des animaux, les progrès de l'art, fruits de cette même ſociabilité, doivent leur offrir des ſecours contre les dangers auxquels les expoſe une conſtitution altérée.

Au reſte, ſi ce principe, *qu'aucune femme ne doit périr dans l'accouchement*, a éprouvé bien des contradictions, il en eſt un autre qui n'en éprouvera pas moins, c'eſt que *le forceps doit être banni de l'art des Accouchemens*. Je n'ignore pas qu'un homme (1) de

(1) M. Levret.

réputation & de mérite, que la mort vient de nous enlever, & après lui, plusieurs Accoucheurs distingués ont été d'une opinion contraire ; mais il ne s'agit point ici d'une opinion de Métaphisique, où chacun puisse donner son opinion particulière pour une autorité, il faut des faits : or, dès que ma pratique est constamment d'accord avec ma théorie, on ne peut me faire un crime de penser différemment que les partisans du forceps. Alors la question peut tout au plus se réduire à savoir, si, dans les accouchemens laborieux, il vaut mieux se passer du forceps que d'en faire usage, & certainement ceux qui le proposent, ne disconviendront point que cela ne puisse faire la matiere d'un problême. Deventer & ses Disciples ne s'en servirent jamais ; Smelie, le restaurateur de cet Art, l'a employé très-rarement, & dans ces mêmes, cas il eût pu recourir à des moyens plus naturels.

A la suite des Observations sur la section de la Symphyse, j'en joins quelques autres (1) sur des Accouchemens laborieux. Je n'en ai pas un grand nombre à produire, quoique

(1) Ces Observations ont été lues aux assemblées de la Faculté.

j'aye déjà fait beaucoup d'accouchemens de toute eſpece, & on en doit ſentir la raiſon: Occupé de rendre l'art à ſa premiere ſimplicité, toute mon étude a dû être de prévenir, par des moyens médecinaux doux & naturels, les criſes qui font ſpectacle & dans leſquelles l'art ne peut plus ſe manifeſter que par la violence ou par la deſtruction.

OBSERVATIONS

OBSERVATIONS

ET

RÉFLEXIONS.

Sur l'opération de la Symphyse, les Accouchemens laborieux, & le Traitement à la suite des couches.

LA section de la symphyse du pubis, a répandu un jour nouveau sur l'art des accouchemens ; elle a remplacé sans danger l'effrayante opération césarienne, néanmoins elle a eu le sort de toutes les découvertes humaines. Un Médecin zèlé, loin de se plaindre des critiques qu'elle a fait naître, y découvre un moyen d'avancer les progrès d'un art que les contradictions amenent chaque jour à des élémens absolument nouveaux. On s'occupe aujourd'hui des dimensions respectives du bassin & de l'enfant que les Anciens ne connaissaient pas, quoiqu'ils fussent très-avancés dans la science des accouchemens. Si l'opération de la symphyse n'a pas d'abord enlevé les suffrages, c'est que sa premiere exécution ne fut pas assez brillante : mais aujourd'hui, que deux meres & deux enfans, viennent d'être conservés à la vie sans aucun accident ; l'incertitude est détruite par l'expérience.

Premiere Observation.

Une femme nommée Julie Collet, rachitique dans son enfance, devint enceinte au mois d'Octobre 1778, dans la vingt-huitieme année de son âge. Au mois de Mai 1779, elle vit Madame Paris, maîtresse Sage-Femme & lui demanda si sa mauvaise conformation & sa taille, qui n'est que de trois pieds trois pouces & demi, ne feraient pas obstacle à son enfantement: cette Sage-Femme fort instruite, rechercha les dimensions de son bassin, & n'ayant estimé l'étendue interne qu'il y avait du pubis au sacrum qu'à deux pouces quelques lignes, elle refusa de l'accoucher; mais elle lui assura qu'elle trouverait chez moi des secours contre sa difformité : elle vint, & je lui donnai l'espoir de conserver sa vie & celle de son enfant au moyen de la section de la symphyse.

Depuis ce tems je n'avais point entendu parler de cette femme; lorsqu'elle arriva le 18 Juillet 1779, à huit heures du matin, fatiguée de dix-huit heures de souffrances : depuis douze la membrane des eaux était percée; le méconium de l'enfant commençait à s'écouler; la tête ne se moulait point à l'ouverture trop étroite du bassin & la vie de l'enfant était en un pressant danger.

Tout ce qui était nécessaire fut transporté en un instant dans une chambre que j'avais retenue pour elle chez Madame Mercier (1), rue Mouffetard,

---

(1) Cette femme est accouchée trente-trois fois; elle n'a eu que deux jumeaux & deux fausses couches; trente-trois de ses enfans bien portans ont été baptisés & mis en nourrice; il n'en est revenu que six, & trois seulement vivent aujourd'ui. Quelles affligeantes réflexions fait naître une pareille observation! sur-tout quand on est bien persuadé qu'avec des soins simples & bien entendus, la Médecine, d'accord avec une administration qui s'occuperait un peu plus de cette partie du peuple, que dans presque tous les gouvernemens on voit condamnée au travail & à la misere, pourrait conserver plus des trois quarts des enfans.

Fauxbourg Saint-Marcel, à côté de la Brasserie du bon Pasteur.

Les reproches de clandestinité qu'on avait fait dans la premiere opération, m'avaient fait engager M. Riel, habile Démonstrateur d'Anatomie, à m'accompagner : je me rendis chez lui & ne le trouvai point : le cas était pressant : cependant il y eut cinq témoins : trois femmes, M. le Cointre, Docteur en Médecine, & un homme de haute considération, instruit en Anatomie, qui m'avait prié de l'appeller à cette opération.

Tout fut préparé vers onze heures du matin : cette femme fut saignée largement du bras, & peu de tems après elle prit un léger cordial.

Je la fis placer au rebord de son lit, sur un coussin rempli de paille, en sorte que le bassin était élevé, tandis que la poitrine était abaissée : les jambes furent relevées & soutenues de chaque côté.

Le pubis débarrassé, j'introduisis dans le canal de l'uretre un algali flexible, que M. le Cointre rangea à droite d'une main, tandis que de l'autre il relevait les tégumens inférieurs du bas-ventre. Placé entre les jambes de la femme, j'inciſai la peau bien tendue depuis la partie supérieure du pubis, jusqu'à deux lignes de la commissure supérieure des grandes levres. Les tégumens avaient près de six lignes d'épaisseur, parce que cette femme était grasse : l'artere honteuse externe donna très-peu de sang. La douleur ne dura qu'un instant & ne fut pas même très-vive. Je m'arrêtai pour laisser à la nature un repos utile. Après avoir divisé les ligamens qui unissent les symphyses, je fis porter à droite la sonde, & je séparai à plusieurs reprises le cartilage des pubis, qui est insensible. La séparation faite des os pubis, ils s'écartent naturellement, à raison de la position des jambes, de plus de deux pouces.

L'enfant présentait l'occiput du côté droit de sa mere ; position toujours laborieuse & souvent même

fâcheuſe ſur les baſſins bien conformés, à moins qu'ils ne ſoient très-grands. Je fus chercher les pieds & je n'amenai que le gauche ; j'engrenai les feſſes obliquement, c'eſt-à-dire, l'une avant l'autre : j'attendais pour agir, les contractions utérines, & lorſqu'elles étaient trop lentes à venir, je les provoquais. Cette attention de diviſer les douleurs me paraît néceſſaire pour rendre l'accouchement plus facile : auſſi la femme ne fit aucun cri, aucune plainte, & la vie de l'enfant fut conſervée.

Quand ce vint à la vraie difficulté de ces ſortes d'accouchemens, au paſſage de la tête de l'enfant à travers l'ouverture ſupérieure du baſſin, je fis écarter graduellement les cuiſſes, alors les pubis ſe ſéparerent ſous la peau de près de trois pouces ; la tête placée convenablement dans cette ouverture, j'appliquai la main gauche ſur la face & ſur le menton, que je tentai d'abaiſſer, en même tems que de la main droite je relevais le corps : par ces moyens combinés, je fis franchir à la tête l'ouverture ſupérieure ; enſuite je la fis traverſer l'inférieure, en relevant le dos de l'enfant ſur le ventre de la mere, & dégageant, à ce moyen, le menton, la face & le reſte de la tête à la commiſſure inférieure.

L'enfant ne reſpirait pas : les battemens du cordon étaient inſenſibles ; ce que j'attribuai moins à ce genre d'accouchemens, qu'à la gêne où il avait été depuis vingt-deux heures, & ſur-tout depuis plus de ſeize que les eaux & ſon méconium s'écoulaient. Je l'ondoyai & le frottai avec un peu de vin chaud, lui ſouflai dans la bouche ; ce fut en vain : les aſſiſtans le crurent mort : je leur aſſurai qu'il allait bientôt vivre : je fis mêler quelques gouttes d'alkali volatil à une cuillerée d'eau ; je lui en frottai les tempes, la fontanelle ſupérieure, & le deſſous du nez : dans le même inſtant il cria, & reſpira : les pulſations qui étaient ceſſées ſe rétablirent dans le cordon que je réchauffai entre mes mains, & dont je ne fis la ſection qu'après un demi-quart-d'heure.

Je délivrai la mere, qui ne se plaignit que de douleurs vagues dans la cuisse droite & vers les reins. Je lavai la playe avec de l'eau tiéde & appliquai sur les tégumens incisés de l'étoupe trempée dans du blanc d'œuf battu avec un peu d'eau-de-vie. Une serviette passée sous le sacrum & cousue en devant, servit de bandage : j'eus soin qu'elle ne fut pas trop serrée.

Il n'y eut dans le pouls de cette femme aucune altération, & tous les assistans convinrent qu'elle avait moins souffert que d'un accouchement naturel laborieux ; à plus forte raison que de celui où l'on applique le forceps. L'accouchée elle-même ne nous entretenait que du peu de douleur qu'elle avait éprouvée en comparaison de celle dont elle s'était formée l'idée.

La tête de l'enfant était très-volumineuse : le diametre transverse, c'est-à-dire, celui qui va d'une bosse pariétale à l'autre, était de quatre pouces moins une ligne ; ensorte qu'au moyen de cette opération j'ai fait passer quatre pouces moins une ligne, sur un bassin qui n'avait que deux pouces cinq lignes avant l'opération.

Il était midi lorsque nous nous séparâmes, je retournai chez elle sur les quatre heures du soir, avec M. le Tual, Médecin militaire, à l'Hôpital de Bayeux : l'accouchée nous demanda à manger : elle avait uriné sans douleur & dormi deux heures : le pouls était naturel & la peau moite. On la transporta dans un autre lit, ce qui lui fit éprouver des douleurs vagues aux reins, aux cuisses & au genou droit sur-tout. Je prescrivis une tisanne mucilagineuse, dans laquelle j'ajoutai quelques grains de nitre, de sel sédatil & d'ipécacuana.

La tête de l'enfant mesurée de nouveau & à plusieurs fois, donna une ligne de moins que le matin.

Je fus le soir chez M. Desessarts, alors Doyen de la Faculté, pour l'inviter à venir voir cette femme : il s'y rendit le lendemain avec MM. Majault, Dumagin,

& plusieurs jeunes Médecins : je le priai de s'assurer de la section, dont on pouvait douter à la seule inspection de la plaie, qui déjà n'avait plus l'air que d'une légere coupure ; car les parties supérieures & inférieures étaient réunies & le reste était couvert d'une matiere glaireuse qui annonçait une prochaine agglutination. Les symphyses ne parurent pas à M. Desessarts éloignées de plus d'une ligne & demie. Les vuidanges étaient de l'odeur la plus douce : il n'y avait point de fievre & la femme sollicitait des alimens solides.

La tête de l'enfant auquel la mere avait présentée inutilement le sein, ne donnait plus que trois pouces huit lignes & demie.

Je retournai chez cette femme le soir avec M. Riel & quatre de mes Eleves : son visage était rouge, le pouls fébrile & le ventre météorisé : comme il n'y avait encore eu aucunes évacuations, je lui fis donner sur le champ un lavement qui en procura une copieuse & dissipa une partie du météorisme & de la fievre : en moins de deux heures elle fit encore quatre autres énormes selles, produites par la fonte qu'avait opérée la tisanne. Elle se plaignit de douleurs pesantes dans les jambes, dans les genoux, aux os innominés, aux tubérosités de l'ischion ; c'est pourquoi on la débarrassa de la serviette qui faisait bandage & à laquelle elle attribuait ses douleurs.

Le mardi matin 20 Juillet, elle n'avait point de fievre : déjà on sentait, en appuyant sur le tégumens, ou en portant le doigt dans le vagin, le gonflement des symphyses : il y eut dans la journée quelques selles, peu de lochies, & la fievre reparut le soir : cependant elle se tournait aisément dans son lit & se dressait sur ses mains & ses talons.

Le mercredi 21, la fievre était très-légere : le lait n'avait point encore monté aux seins malgré la succion de l'enfant. La plaie était presqu'entierement cicatrisée. J'y retournai le soir avec M. Majault & cinq

de mes Eleves : en entrant dans ſa chambre je ſentis une odeur de vuidanges altérées : il y avait fievre, douleur de tête, mal de gorge & on appercevait quelques grains de millet ſur les bras, ſur la poitrine. J'ordonnai une ſimple tiſanne pectorale.

Le jeudi matin 22, la même odeur, mais plus forte encore, me frappa : je fis changer cette femme en ma préſence : les lochies étaient brunes & fœtides : j'ouvris les grandes levres pour en procurer l'iſſue ; il en ſortit une aſſez grande quantité & en un inſtant, choſe qui paraîtra peut-être étonnante, la fievre & le mal de tête ſe calmerent. Je ſuis perſuadé que beaucoup d'accidens à la ſuite des couches n'ont pas une autre origine & qu'on y remédierait dans le principe par le moyen très-ſimple que je mis en uſage.

Elle demandait toujours avec empreſſement des nourritures ſolides : je lui en fis donner & elle s'en trouva ſi bien, que je ſuis perſuadé qu'elle n'eut pas eu le moindre accident ſi je lui en euſſe accordé plutôt. Des-lors le lait monta aux ſeins ; mais ce lait avait été troublé dans ſa marche & d'ailleurs la fievre l'avait altéré. Il réſulta de ces déſordtes une dartre laiteuſe ſur le viſage, qui s'eſt diſſipée par des purgations.

Si l'enfant n'eut pris d'autre nourriture qu'au ſein de ſa mere, la mauvaiſe qualité du lait l'eut conduit au même maraſme que j'avais obſervé chez celui de la femme Souchot : c'eſt pourquoi je lui fis ajouter du lait & de la bouillie. Malgré les purgations, le lait de la mere ne parut point acquérir une qualité convenable ; car quoique j'euſſe également purgé l'enfant, ſes déjections étaient verdâtres. Les circonſtances ne permirent pas de le ſéparer d'abord de ſa mere ; mais au bout d'un mois je l'ai confié à une autre Nourrice & il jouit aujourd'hui de la meilleure ſanté.

Cette femme fut purgée au neuvieme jour. Depuis cette époque elle ſe trouva ſi bien, que chaque jour elle ſe leva pendant cinq à ſix heures : le douzieme après on opération elle fit quelque pas dans ſa chambre.

Il ny avait que vingt-huit jours qu'elle était opérée lorſqu'elle fut préſentée à la Faculté, marchant ſeule, ſans appui, n'ayant aucunes infirmités; & peu de tems après elle reprit le cours ordinaire de ſes occupations.

Deuxieme Obſervation.

Sept jours après l'obſervation dont je viens de donner le détail, ſamedi 24 du même mois, je fus appellé au Gros-Caillou, chez la femme du Belloy, Blanchiſſeuſe, rue de la Vierge. Je trouvai chez elle quelques voiſines; la Sage-femme du lieu & M. Azeron, Chirurgien, qui me dit que cette femme avait eu ſix accouchemens, tous malheureux & qu'appellé pour les trois derniers, il avait été obligé d'employer les moyens extrêmes, comme on les avait employés dans les trois premiers; qu'il était impoſſible qu'elle accouchât naturellement, parce que le baſſin de devant en arriere n'avait que dix-huit à dix-neuf lignes au plus d'ouverture. En effet une tête d'enfant ayant dans ſon plus petit diametre au moins trois pouces quatres lignes, ne peut franchir une ouverture d'un pouce neuf lignes, ſi elle ne ſe moule comme à travers une filiere, cas très-rare & ſur lequel dans l'ordre commun on ne doit pas compter. la circonſtance était embarraſſante; les eaux n'étaient point écoulées; l'enfant était bien vivant. Devait-on attendre ſa mort, & après avoir laiſſé la mere en proie à une ſuite de douleurs inutiles & dangereuſes, diminuer par des inſtrumens le volume de ſa tête? ou bien falait-il faire l'opération céſarienne?

Cette brave femme affligée de la perte de tous ſes enfans, craignait plus pour la vie de celui qu'elle portait que pour la ſienne propre. Je lui propoſai l'opération de la ſymphyſe; l'eſpoir de voir vivre ſon enfant la détermina.

J'envoyai à l'Hôpital des Gardes inviter M. Chambon, Chirurgien très-éclairé à augmenter le nombre des témoins & à vouloir bien me prêter une ſonde flexi-

ble : on ne le trouva pas. La Sage-femme avait un algalie propre à sonder la vessie de l'homme ; je le redressai pour m'en servir.

La femme ayant été saignée largement, je la fis placer comme la précédente : j'introduisis dans la vessie la sonde que M. Azeron tint assujettie du côté droit, tandis que du côté gauche, M. le Cointre relevait les tégumens, j'inciſai la peau comme dans l'opération précédente : la petite artère externe fournit près de trois palettes de sang. La symphyse était fort longue, fort épaisse & difficile à couper : j'en fis la section à plusiers fois.

Je perçai les eaux & amenai les pieds qui se présentaient les premiers ; ce bassin, plus étroit que le précédent, rendit l'accouchement plus difficile. Je pris les plus grandes précautions pour que les attractions ne portassent leurs efforts que sur les parties latérales de l'enfant. J'engrainai la partie postérieure de la tête dans l'ouverture de la symphyse, qui, par l'attention que j'eus de faire écarter les cuisses le plus qu'il me fut possible, fut portée à 3 pouces : à ce moyen je parvins à faire passer la tête : nous en mesurâmes le diamêtre transverse ; il était de 3 pouces 8 lignes. Le pansement se fit comme sur la femme Julie Collet.

Les douleurs qu'éprouvait cette femme étaient si vives qu'elles m'inquiétaient & d'autant plus que je n'en connaissais pas bien la cause : les femmes Souchot & Collet n'en avaient point eu de semblables. Il est vrai que chez elles je n'avais pas obtenu autant d'écartement & avec autant d'effort.

Quoique cette femme fut très-éloignée de chez moi, je retournai chez elle le soir à 10 heures & demie : je la trouvai presqu'entiérement calmée ; elle me dit qu'elle avait dormi dans l'après-midi, & mangé de grand appétit ; mais elle n'avait point encore uriné. J'y retournai le lendemain dimanche ; elle avait dans la nuit uriné beaucoup ; elle se portait très-bien ; se retournait dans son lit & n'avait plus que des douleurs

vagues très-légeres. La plaie était fort petite. J'eus ſoin de mettre un tampon entre les cuiſſes au-devant de la vulve, pour éviter que le rapprochement des nimphes, en faiſant ſéjourner les lochies, ne produiſit les accidens que j'avais déja obſervés.

Elle me demanda des alimens : je lui en permis à diſcrétion pourvu qu'elle fit uſage de ce que je lui allais preſcrire. Je fis diviſer deux gros de nitre avec 8 grains d'ipécacuana en 32 paquets : je lui en preſcrivis ſept à huit par jour, ce qui lui procurait deux à trois ſelles : à ce moyen elle a pris chaque jour, trois œufs frais, trois à quatre ſoupes. Le quatrieme jour elle a de plus mangé un pigeon. Au cinquieme la plaie était réunie. MM. Paulet & Goubelly mes Confrères, ainſi que MM. Hoffman & Chaptal Médecins, l'ont vue avec une ſorte d'admiration. Je n'ai été chez elle, que rarement, parce que ma préſence était inutile.

Comme il n'y a eu nul accident à combattre, je ne donnerai pas de plus longs détails ſur cette obſervation ; je préfére joindre à ces faits, quelques réflexions que je crois importantes.

Chaque jour depuis ſon opération, elle fut tranſportée d'un lit à un autre ; au dixieme, elle marcha, & lorſqu'au dix-ſeptieme, M. le Cointre la fut voir, il la trouva ſe promenant dans ſa cour. Le vingtieme, elle a été à pied à l'égliſe, qui eſt diſtante de ſa maiſon, comme du Pont-Royal aux quatre Nations : là elle fut relevée, au milieu d'un peuple nombreux, par ſon reſpectable Curé qui prit part à la joie commune, en la félicitant publiquement de cet heureux événement.

Le 21 elle a été préſentée à la Faculté & interrogée publiquement en préſence des Docteurs aſſemblés, conjointement avec la femme Julie Collet. Huit jours après, elle a repris ſes plus fortes occupations ; ſurtout celle de rendre ſon linge dans la ville, & elle jouit aujourd'hui d'une ſanté très-robuſte ainſi que ſon enfant.

RÉFLEXIONS.

J'AI cru pour ne point interrompre le fil de ces deux narrations, devoir rejetter ici des réflexions qui intéressent la pratique de cette opération & le progrès de l'art des accouchemens.

Le toucher eſt la bouſſole d'un Accoucheur. Par lui on peut & on doit s'aſſurer du diametre de devant en arrière de l'ouverture ſupérieure du baſſin, au point de ne pas ſe tromper de plus d'une ligne : (1) cette connaiſſance eſt d'autant plus néceſſaire, que ſouvent l'apparence en impoſe. La femme Dubelloy eſt de taille ordinaire; elle a quatre pieds neuf pouces; néanmoins ſon baſſin ne peut laiſſer paſſer vivant un enfant à terme. Quand un Accoucheur ignore ces dimenſions, celles d'un enfant, & le vrai méchaniſme qu'emploie la nature pour lui donner le jour, ſi l'accouchement eſt long, là où régnent les plus juſtes proportions, il ne voit que volume exceſſif de la tête, enclavement, diſproportion, mauvaiſe conformation : l'ignorance des premiers principes lui fait négliger l'engorgement, le ſpaſme ou l'inertie de la matrice, qui produiſent alors les déſordres, états bien connus des anciens & négligés par les modernes.

L'ignorance eſt inſtrumentant : c'eſt elle qui dans l'art des accouchemens a créé les inſtrumens & leurs

(1) Monſieur Goubelli, très-verſé dans l'Anatomie, la Chirurgie & l'Art des accouchemens, toucha l'année derniere le cadavre de la femme Vêpre, en préſence de plus de cinquante perſonnes raſſemblées pour aſſiſter à l'ouverture; il ne ſe trompa pas d'une ligne & expoſa très-ſavamment & ſa méthode & ſa certitude; il a touché les femmes Collet & Dubelloy, & a eſtimé le baſſin de la premiere, à deux pouces trois à quatre lignes, & celui de la deuxieme, à un pouce trois quarts.

abus. Des Maîtres ſont admirés lorſqu'ils ſe vantent à leurs Eléves d'avoir employé en une année un grand nombre de fois le forceps ; car le genre humain admire ſes deſtructeurs & ne remarque pas ſes conſervateurs, quand leurs moyens ſont ſimples : mais on ne dit pas combien on a fait périr de meres & d'enfans. Eh quand ce fer ne ſerait pas auſſi ſouvent homicide!(1) les charmes qu'il enleve à une femme, la difformité qu'il laiſſe, l'inconſtance qu'il fait naître chez les maris ſeraient encore des raiſons ſuffiſantes pour ne l'employer que dans les cas néceſſaires & ces cas ſont rares. Smelie pendant 30 années, ne l'a pas employé dix fois. Deventer n'en fit jamais uſage. Moi-même enfin ſi je puis me citer après ces Hommes célébres, depuis 12 ans que j'excerce cet Art, je ne l'ai employé que deux fois, & j'avoue à préſent que plus inſtruit, je n'en euſſe pas fait uſage. Cet inſtrument, en arrachant le fruit, a fait négliger les déſordres qui empêchaient la nature de le donner.

Je m'arrêtai un inſtant ſur la cauſe de la difformité du baſſin. J'ai remarqué que celui des femmes rachitiques qui ont été élevées dans l'aiſance, eſt bien moins vicié que celui des malheureuſes, qui dès l'âge le plus tendre ont porté des fardeaux ; enſorte que la mauvaiſe conformation du baſſin eſt bien plus commune parmi le peuple que parmi les grands ; en voici je crois, une des raiſons principales. Les fardeaux portés ſur le dos dans une hotte ou en devant ſur ce que le peuple appelle ici inventaire jettent la baze du ſacrum en avant & la pointe en arrière ; cet os, par ſa baſe, rétrécit alors l'ouverture ſupérieure du baſſin & d'autant plus, que le rachitis qui ramollit toutes les parties, a porté plus loin ſon influence & a relâché davantage les ligamens ſacro-ſciatiques, qui s'oppoſent

(1) *Voyez* ſur les dangers de cet inſtrument la Gazette de Santé, année 1779, n°. 50.

à cette baſcule. La femme Dubelloy eſt devenue rachitique à ſa dentition, à dans ſon enfance elle a porté de lourds fardeaux.

Examinons ſur quelle ſorte de baſſin on peut pratiquer cette opération. Je ne croyais pas dabord que celui qui n'aurait qu'un pouce huit à neuf lignes, put donner paſſage à un enfant vivant (1), mais l'obſervation de la femme Vêpres dont le baſſin avait un pouce dix lignes m'en a convaincu ; l'enfant eſt venu mort il eſt vrai, mais l'art n'était pas ici en défaut. L'état naturel des ſymphyſes poſtérieures, m'a prouvé que cette opération pouvait s'étendre juſqu'à cette dimenſion. Le baſſin de la Dubelloy n'a qu'un pouce neuf lignes ; ſon enfant avait de diametre tranſverſe trois pouces huit lignes, & tous deux ont été conſervés. Enfin chacune des opérations de la ſymphyſe, ſans en excepter même les plus malheureuſes, m'a paru donner plus d'authorité à cette nouvelle méthode.

On m'objecte que les enfans ſeraient venus vivans ſans cette opération, & l'on s'étaye du fait ſuivant. Une femme nommée Bélin qui avait toujours accouché d'enfans morts conſentit l'année derniere à être opérée de la ſymphyſe : ce fut ſans ſuccès pour l'enfant, quoique le baſſin ait de devant en arrière trois pouces d'ouverture. Elle vient d'accoucher naturellement cette année par les ſoins de Madame Belami ſage-femme, d'un enfant qui jouit de la vie. Que conclure de ce fait ? Qu'on eut dû l'année dernière amener ſon enfant vivant ? J'en conviens. Que l'opération n'était pas indiquée ? C'eſt ce qu'on ne peut aſſurer. (2) car les autres enfans étaient venus morts. D'ail-

(1) *Voyez* mes recherches ſur la ſymphyſe.

(2) Pour juſtifier l'accouchement de cette femme, on a propagé une erreur. (*Voyez* Journal de Paris, du 11 Novembre). On compare le contour de la tête de l'année derniere, au contour de celle de l'enfant qui vit. Hippocrate diſait que l'enfant dans la matrice, reſſemblait à une olive renfermée en un flacon à col étroit, quelle ne pouvait ſortir que par l'une où l'autre extrémité : appliquons cette

leurs j'ai vu des baſſins de cette même dimenſion donner dans un tems paſſage à des enfans vivans & dans d'autres néceſſiter à des opérations deſtructives. Je poſſéde un baſſin de trois pouces, ſur lequel M. Peau a fait l'opération céſarienne après un long travail. Il eſt donc des cas en effet où avec un baſſin de pareille dimenſion une femme périrait plutôt que d'accoucher.

Mais a-t-on vu des enfans à terme, venir naturellement vivans à travers des baſſins de deux pouces un quart & d'un pouce trois quarts, tels que ceux ſur leſquels j'ai opéré? non ſans doute. Je vais citer un fait qui prouvera cependant que je ne me ſuis rien diſſimulé. J'ai ſouvent touché & fait toucher à mes Elèves le baſſin d'une petite femme que M. Milot a accouchée avec ſuccès par l'opération céſarienne : depuis cette époque cette femme eſt devenue groſſe pluſieurs fois, & ſes enfans aux termes de ſept mois ont paſſé vivans à travers ſon baſſin qui n'a que deux pouces & demi ; elle vient il y a quelques mois d'accoucher encore d'un enfant preſque à terme, lequel n'eſt mort comme les autres que quelques inſtans après avoir vu le jour. De ces faits on va conclure qu'on avait fait à tort l'opération céſarienne ; il eſt facile de prouver la fauſſeté de cette

---

vérité à la tête qui doit franchir le baſſin : ſa forme eſt ovoide ou elliptique : elle a deux diametres principaux ; le grand, qui s'étend du menton à l'occiput ; le petit, qui va d'une boſſe pariétale à l'autre ; quand le grand diametre d'une ellipſe s'allonge, le petit diminue dans la même proportion : la tête s'avançant dans le baſſin par une des extrémités du grand diametre, quand le petit trouve obſtacle ſur l'ouverture de devant en arriere, le grand s'allonge quelquefois, & par ce moyen rétrécit l'autre. D'après cela on voit quelle erreur il y a à s'occuper du contour de la tête, car elle doit en avoir d'autant plus qu'elle s'eſt moulée d'avantage. J'ai vu des têtes de plus de ſeize pouces de contour & qui n'en avaient pas trois de diamettre tranſverſe : auſſi c'eſt de la dimenſion de devant en arriere de l'ouverture ſupérieure du baſſin & du diametre qui va d'une boſſe pariétale à l'autre dont on doit rendre compte, pour qu'une obſervation ſur les accouchemens ſoit intéreſſante. Voilà les baſes bien ſimples, mais fondamentales, d'un art embrouillé, obſcurci dans la plupart des livres.

assertion ; mais il faut à cet effet établir comment ces enfans vivans se moulent à travers le bassin.

Toute la dextérité de l'accoucheur n'a pu garantir cette femme de plusieurs hernies, suites inévitables de l'opération : les intestins passent à travers le péritoine & vont se loger dans la peau du ventre qui forme une besace, dans laquelle la matrice entre pendant la grossesse & descend jusques sur les cuisses ; le fétus à la gêne en un organe aussi gêné lui-même ne prend point l'accroissement & la maturité ordinaire, sa tête est peu volumineuse ainsi que le reste de son corps ; il est mal ossifié ; c'est ce qui lui permet de se mouler à travers le bassin.

Ainsi l'orsqu'on a vu des bassins de trois pouces laisser passer des enfans vivans en un tems & ne pas le permettre en un autre, cela tenait & au volume de l'enfant & au progrès de son ossification, lequel varie dans les mêmes femmes, selon l'état différent de leur économie, dans les différentes grossesses. J'ai observé que les femmes grosses qui ont pris peu d'alimens, & qui ont eu beaucoup d'aigreurs mettent au monde un enfant moins bien ossifié & plus propre à se mouler à travers le bassin ; les sutures de sa tête sont plus larges.

La terminaison des accouchemens, sur des bassins de la dimention dont je parle, tient souvent à la nature du travail, car quelquefois les contractions répétées de la matrice étouffent l'enfant, qui quelques tems après sa mort passe à travers un bassin qu'il n'aurait pas franchi vivant. Peu après la mort d'un enfant dans la matrice, il s'établit dans toutes ses chairs un affaissement, un ramollissement qui permet aux os de chevaucher. Mais pendant la vie il y a dans toutes les parties une élasticité qui s'oppose au ramollissement ; & cette élasticité doit servir à faire juger si l'enfant qui est venu au monde est vivant quoiqu'il ne respire pas. Voilà l'explication simple de ces sortes d'accouchemens qui ont étonné beaucoup les gens même de l'art. On a vu en effet la nature livrée à elle-même expulser seule des

enfans ou des têtes pour l'extraction desquelles on avait employé les plus grands ressorts. Un observateur en déduira un principe capital, c'est que dans bien des cas & sur-tout ceux où l'enfant est mort depuis peu, on ne doit point se presser.

Enfin les forces de la matrice ont d'autres fois trop d'énergie : l'enfant n'avançant pas en proportion, vu son volume, il en résulte une irritation, un spasme qui se reporte sur la mere, l'épuise & la détruit ; c'est dans ces cas que Smélie & Deventer ont souvent employé l'opium avec avantage : par ce secours Smélie assure que le travail se calme, se mûrit, & qu'une tête volumineuse se moule & se file à travers le bassin.

Ainsi, ou un enfant a la tête petite & peu ossifiée, ou il meurt & s'affaisse : dans ces cas il franchit certains bassins : ou enfin la mere est elle-même en danger de périr par l'énergie d'un travail qui reflue en son économie pour la troubler & la détruire, ou enfin les constractions sont trop foibles. C'est à un Accoucheur habile à bien juger ces différens cas & à sentir ce que peut la nature, ce qu'elle refuse, à la soutenir, à l'aider & même à la diriger.

On peut d'après ces distinctions répondre à toutes les objections & à tous les faits qu'on a opposés pour anéantir notre opération. On peut expliquer ces observations merveilleuses devant lesquelles la raison s'interdisait tout exercice pour admirer en silence. Du mêlange de ces prodiges apparens & des événemens malheureux, est né le discrédit ou plutôt la méfiance à l'égard de cette nouveauté ; ses succès d'un autre côté, ont offensé des opinions adoptées. Qu'opposer à toute cette confusion ? Des faits & des principes.

Venons enfin à la manière de diriger & l'opération & le traitement. Le travail de l'enfantement, s'il est long & douloureux, exalte le sang & dispose à une inflammation qui souvent est funeste après l'accouchement. Si pendant ou avant les douleurs on a évacué du sang, le reste coule plus librement dans les vaisseaux,

ſeaux, il ſe fait moins de ſtagnations, la couche eſt plus franche, la réſolution plus facile : enfin il s'établit une moiteur qui eſt la criſe la plus favorable des couches quand elle eſt naturelle. J'ai obſervé que toutes les femmes irritables & ſanguines ont alors beſoin d'être ſaignées, non-ſeulement du bras, mais même du pied, comme le conſeillait Hypocrate. (1) Il me ſemble que la ſaignée du pied faite largement quelques jours avant cette opération, pourrait produire vers les ſymphyſes un ramolliſſement avantageux, je m'appuye pour ce conſeil de l'obſervation ſuivante. Une jeune femme, depuis deux ans, éprouvait à la ſuite d'une fauſſe couche de vives douleurs dans la matrice, ſur-tout à l'approche de ſes règles ; elle eut dans cet intervalle, un enfant ſans que ces douleurs fuſſent calmées. Elle redevint groſſe & ſes douleurs continuèrent encore. Vers la fin du dernier mois, je lui preſcrivis une ample ſaignée du pied. La bande ſe relâcha pendant la nuit ; elle perdit beaucoup de ſang avant de ſe réveiller. A cette époque ſes douleurs furent calmées, mais il s'établit vers les ſymphyſes une mobilité telle qu'elle ne pouvait marcher ſans appui. La couche fut heureuſe : les ſymphyſes après quelque tems, ſe ſont conſolidées, & elle jouit aujourd'hui d'une ſanté que depuis ſa fauſſe couche elle avait perdue.

L'inſtrument dont j'ai fait choix, eſt un ſcalpel anglais, nommé mordache, dont le ventre tranchant eſt convexe, tandis que la pointe ſe recourbe en dehors : forme abſolument oppoſée à celle du biſtouri français dont le manche eſt mobile ; il faut, pour qu'il coupe, relever le manche, & alors on coupe de la pointe, ce qu'il faut éviter ici ; autrement on riſque de percer la veſſie, d'où peuvent réſulter de grands accidens (2).

(1) *Voyez* la Gazette de ſanté an. 1778, n.° 48, où j'avois indiqué l'uſage de la ſaignée du pied pendant le travail de l'enfantement ; peu de tems après on en a reconnu la néceſſité dans l'événement, qui, ſans ce ſecours, eut déſolé la France.

(2) *Voyez* mes Recherches ſur la ſymphyſe.

Avec le mordache je coupe la ſymphyſe de manière à ne porter aucune atteinte à la veſſie, quand même le ſcalpel porterait deſſus ; car avec le ventre de l'inſtrument, je coupe le cartilage en appuyant ſeulement deſſus; ainſi quand même il porterait ſur la veſſie, il ne la couperait pas; car on ſait qu'on ne coupe pas la paume de la main en frappant deſſus avec le tranchant du raſoir.

En introduiſant un algalie dans la veſſie, comme je l'avais indiqué dans mes Recherches, & rangeant le canal de l'urethre, du côté droit vers lequel il ſe porte naturellement, on ne riſque point d'intéreſſer cet organe, ſur-tout ſi on opére de la main gauche, & qu'on dirige à gauche ſon inciſion. J'ai trouvé beaucoup d'avantage à ne donner que peu d'étendue à mon inciſion & à ne la commencer qu'après avoir relevé la peau : j'ai même inciſé de telle ſorte, qu'il m'a fallu aller couper la partie ſupérieure de-même que la partie inférieure du cartilage ſous les tégumens. Pendant toute la groſſeſſe ils ont été très-diſtendus ; en les diſtendant encore, il en réſulte que l'inciſion qui a deux pouces ou deux pouces & demi avant l'accouchement, n'en a tout au plus qu'un à la ſuite ; & que la ſymphyſe par ce moyen ſe trouve recouverte après l'opération, ce qui met les pubis à l'abri du contact de l'air & retient le ſuintement propre à la réunion des cartilages.

Les groſſeſſes établiſſent un état plus ſanguin vers les parties génitales : c'eſt pourquoi l'artere honteuſe qui ſe diſtribue dans la peau inciſée a donné très-peu de ſang chez la femme Julie qui accouchait pour la premiere fois : davantage chez la femme Souchot, & plus encore chez la femme Dubelloy qui avait été ſept fois groſſe.

La nature ne travaille que par alternative à ſes grandes opérations. Si tous les efforts qui lui ſervent à faire l'accouchement étaient réunis en un ſeul, elle ſe détruirait par ſon énergie : c'eſt pourquoi j'ai

toujours cru qu'il fallait pratiquer à plusieurs tems les grandes opérations. Ce précepte est sur-tout nécessaire dans l'art des accouchemens : en effet, lorsqu'un Accoucheur sait diviser la somme des douleurs d'un accouchement, le sujet ranime ses forces & la nature fournit davantage. Les femmes que j'ai opérées d'après ce principe ont trouvé leurs douleurs bien plus supportables qu'elles ne se l'étaient imaginé, & après l'accouchement, elles n'ont pas eu dans le pouls la plus légere altération.

Mais laissons un instant les meres, & portons nos regards sur les enfans. Combien en a-t-on conservées par les nombreuses opérations qui ont suivi la premiere ? A Dusseldorf, dans quelques contrées de l'Allemagne, en Hollande, en Espagne, en plusieurs Villes de France, à Saint-Paul de Léon, à Arras, à Paris même sur la nommée Vêpres, sur une autre dont je ne sais pas le nom, & enfin sur la nommée Belin, dont le bassin a depuis donné issue à un enfant vivant, quels fruits a produit cette opération ? Les louanges outrées de quelques Journeaux tomberont devant le récit des faits. A quoi a-t-on dû attribuer ces malheurs ? à de mauvaises manœuvres ; car enfin le bassin de la femme Dubelloy n'a qu'un pouce trois quarts : la tête de son enfant avait trois pouces neuf lignes, & il a été conservé à la vie dont il jouit encore, ainsi que les deux autres dont j'ai accouché (1) les meres.

Lorsque l'enfant est venu au monde, on ne doit point, avant qu'il ait respiré, lier ni couper le cordon ; & si les pulsations ombilicales sont interrompues,

(1) La découverte d'un écartement considérable, que M. Chandon consigna pour moi dans une thèse qu'il soutint affirmativement à Montpellier, en juillet 1776, portant ce titre : *An in omni partu prægnantis vitam servare possit obstetricans expertus*, me fit concevoir la manœuvre que j'ai mis en usage, dans la premiere opération, en octobre 1777, sur la femme Souchot, pour amener au monde, son enfant vivant ; ainsi que sur les deux autres qui font le sujet de ces deux Observations.

on les réveillera en réchauffant le cordon, ſoit dans le vagin, ſoit dans les mains, ſi elles ſont bien chaudes. Si le nouveau né ne reſpire pas, on emploie les inſufflations dans la bouche, les aſperſions d'eau froide, de vin, d'eau-de-vie, les frictions ſéches & humides; mais ce ſont quelquefois des moyens inſuffiſans pour le ranimer : l'alkali volatil m'a paru alors le ſtimulant le plus efficace ; mais il doit être employé avec prudence & purement à l'extérieur, & ſur-tout affaibli avec l'eau ; car il y a des exemples qu'en le faiſant reſpirer pur aux nouveaux nés, on les a précipités de l'état de faibleſſe en celui d'apoplexie.

Occupons-nous à rechercher la cauſe des accidens qui accompagnent cette opération, lorſque la ſection eſt faite. Quand la femme eſt accouchée, elle reſſent des douleurs qui ont plus ou moins d'intenſité, ſelon que l'on a obtenu plus ou moins d'écartement : ces douleurs vont aux reins, aux aînes, à la hanche, à la cavité cotiloïde, à la partie antérieure ou poſtérieure des cuiſſes, aux molets, aux genoux, aux talons. Ces douleurs ſe font ſentir alternativement de l'un à l'autre côté, & du même côté, d'un endroit à l'autre. D'abord on les a attribuées au tiraillement des ligamens, mais leur tranſport ſubit d'un lieu à un autre, ne peut s'expliquer dans cette hypothèſe : il eſt vrai que les ligamens éprouvent une fatigue qui produit dans les ſymphyſes poſtérieures une douleur ſourde, conſtante, & qui ſe réſout avec le tems; mais cette douleur n'a rien de commun avec celles dont il eſt ici queſtion : leur tranſport ſubit d'un lieu à un autre me les a fait regarder comme nerveuſes ; c'eſt pourquoi j'ai recherché quelles parties & quels nerfs ſont léſés dans cette opération : pour cet effet, je l'ai réitérée ſur le cadavre. Après avoir obtenu un écartement aſſez grand, j'ai ſéparé & relevé la peau qui couvre les pubis : j'ai vu que les fibres de la lame extérieure du vagin étaient déchirées. En recherchant quels nerfs s'y diſtribuent, j'y ai trouvé un plexus

qu'on peut nommer hypogaſtrique inférieur : il eſt formé par la réunion des deux branches antérieures des deux ſympathiques, & par le plexus méſentérique inférieur. Lors de l'écartement, ce plexus eſt déchiré, & d'autant plus déchiré, qu'on a écarté d'avantage. Sous la peau qui recouvre la ſymphiſe, ſont ſitués des branches des plexus cruraux, appellés nerfs honteux cutanés, & ſous la ſymphyſe même ſont les nerfs honteux communs, qui viennent des plexus iſchiatiques, & vont aux cuiſſes du clitoris. Les nerfs ſacrés donnent les obturateurs qui vont aux parties latérales du vagin. Quant aux nerfs poſtérieurs, les deux plexus rénaux naiſſent des deux ſympathiques, ces deux ſympathiques fourniſſent aux nerfs ſacrés, leſquels par leur réunion forment le ſciatique qui donne aux feſſiers, à la cavité cotiloïde, au muſcle poplité, au talon, &c.

D'après cette courte deſcription, il me ſemble que les accidens ſont l'effet du déchirement des fibres du vagin, & du plexus qui s'y rend : le déſordre ſe communique aux nerfs les plus prochains, aux cruraux, aux ſciatiques, & aux rénaux : ces douleurs, comme la plupart de celles qui ſont l'effet du déſordre des nerfs, divaguent, & ſi par un mauvais traitement on leur donne plus d'intenſité, le mal s'accroît, gagne de proche en proche : d'abord le ventre ſe météoriſe, la poitrine enſuite participe à ce déſordre, & la tête eſt bientôt affectée; le délire, les convulſions ſurviennent & la mort les termine. Telle eſt la marche des accidens dont j'ai malheureuſement été le témoin : c'eſt à tort qu'on reprocherait à l'art ces cas déſaſtreux.

Il importe encore de remarquer que ſous la lame externe du vagin, il ſe diſtribue un grand nombre de vaiſſeaux lymphatiques qui ſont également coupés ou déchirés dans cette opération. On remédiera à ces déſordres en mettant ſur la plaie un ſimple agglutiſ-

natif qui s'oppoſe au contact de l'air. On doit ſurtout éviter les onguens & les corps gras.

Mais qu'avait-on fait ſur la femme chez laquelle j'ai vu les accidens dont je viens de parler? On avait porté dans la plaie des tampons de charpie imbibés de je ne ſais quelle liqueur. Qu'avait produit cette méthode? une irritation, des douleurs & un ſpaſme qui, propagés vers la matrice, avaient cauſé une ſuppreſſion de vuidanges. Les douleurs, qui arrivent naturellement après cette opération aux jambes, aux cuiſſes, aux aines & aux reins, ſe manifeſterent. Le météoriſme du ventre ſurvint au ſecond jour; la difficulté de reſpirer, au troiſieme; l'abolition des fonctions du cerveau, au quatrieme; & cette ſcène affligeante de douleurs ſe termina au cinquieme jour par la mort.

Si l'on eut ſaigné cette femme avant l'opération; ſi au moyen d'un ſimple agglutinatif on eut laiſſé la nature porter en paix le baume de ſes propres ſucs à ces parties contuſes; ſi l'on eut remédié à l'engorgement de ces parties irritées, en faiſant fluer les humeurs vers le canal inteſtinal; on peut aſſurer que cette femme eut été conſervée. C'eſt donc le traitement & non l'opération qui a produit ici le danger; car chez les femmes bien dirigées, les douleurs ſe calment au deuxieme jour, au cinquieme la plaie eſt réunie ſans ſupuration, ainſi qu'il arrive ſouvent dans l'opération de la taille. Enfin, ſous la peau du pubis recouverte & bientôt réunie, la végétation, l'agglutination des ſymphyſes s'accomplit mieux & plus promptement. Ainſi ſaignez, ne tamponez pas, défendez du contact de l'air par de ſimples agglutinatifs; évitez les corps gras, employez ſagement les évacuans: voilà les principes propres à aſſurer le ſuccès de cette opération.

Je crois utile de m'arrêter un inſtant à prouver le danger des corps gras: j'ai obſervé qu'ils nuiſent ſur

toutes les plaies où il y a rupture de vaiſſeaux lymphatiques, telles que ſur celles des articulations, des glandes, ſur celles des écrouelles & des dépôts laiteux, &c. Pour mieux m'en convaincre, j'ai mis quelquefois pendant ſept à huit heures ſeulement de l'onguent de la mère, du baſilicum, &c. ſur les plaies des femmes Souchot & Collet : la plaie devenait noirâtre en peu de tems. C'eſt ſans doute quelque faute de ce genre qui a donné lieu aux eſcarres gangreneux dont pluſieurs de ceux qui ont pratiqué cette opération, ont fait mention. En général les plaies des articulations veulent être défendues du contact de l'air. M. le Cointre, que j'ai déjà cité, a vu cette année à Château-du-Loir, une femme qui avait fait une chûte ſur le genou : la peau était enlevée, les ligamens qui recouvrent l'articulation étaient à découvert; on panſait avec des onguens; on ne défendait point du contact de l'air; auſſi la plaie était livide, ſanieuſe; la jambe & les aînes étaient gonflées, le ventre commençait à ſe météoriſer avec de vives douleurs; la fievre s'annonçait & on craignait pour la vie de la malade. M. le Cointre lui fit laver la plaie avec un mêlange d'eau diſtillée & d'eau-de-vie aromatique; il appliqua deſſus un blanc d'œuf battu avec l'eau-de-vie; il fit tenir ces parties très-chaudement; panſa rarement la plaie qui par ce moyen ſe réunit en peu de jours ſans donner une ſupuration bien marquée. La femme recouvra promptement la ſanté & l'uſage de ſa jambe; & on termina par quelques purgatifs qui ſont d'autant plus néceſſaires, que j'ai ſouvent vu après un ſemblable traitement des boutons à la peau, ſur-tout vers les différentes articulations. Je ne m'étendrai pas d'avantage ſur cet objet. Ce que j'expoſe ici fait aſſez ſentir comment il convient de bien traiter la plaie faite à la ſymphyſe.

L'emploi des évacuans à la ſuite des couches, ayant paru hazardé, j'ai expoſé dans mes Recherches

ſur la ſymphyſe, les raiſons qui m'avaient déterminé à cette pratique; je vais revenir encore ſur cette importante méthode.

Les lochies ſe ſuppriment, tantôt parce qu'il s'établit vers la matrice une irritation ſpaſmodique qui s'oppoſe à leur ſécrétion; alors l'équilibre des humeurs & du mouvement vital eſt rompu: quelques parties ſont réſerrées, d'autres ſont relâchées: de-la des engorgemens, des ſtagnations humorales, des décompoſitions, &c. De ſimples délayans ou ſeuls ou unis à des narcotiques calment l'orgaſme & rétabliſſent dans l'économie, le mouvement progreſſif qui rallie & récombine les humeurs.

Tantôt le relâchement des ſolides fait naître un engorgement dont le ſpaſme n'eſt que la conſequence: alors l'abondance des humeurs s'oppoſant à leur libre circulation, à leur mouvement progreſſif, elles ſont livrées à un mouvement inteſtin qui les décompoſe: ce cas eſt le plus fréquent. L'uſage qu'on a fait alors des emménagogues qui ſont des remèdes âcres, a produit momentanement une ſimple tranſudation de lochies: ces trompenſes apparences ont porté à développer les forces de l'ennemi au lieu de les combatre: auſſi combien de femmes ont péri victimes de cette méthode! Mais ſi l'on fait fluer les humeurs vers le canal inteſtinal, la nature ſe débarraſſe d'une ſurcharge qui l'opprime.

La ſuppreſſion des lochies ne m'a jamais paru avec ce ſecours, un mal auſſi redoutable qu'on l'imagine; j'ai toujours vu les évacuations du canal inteſtinal leur ſuppléer & même les rétablir. Les évacuans ſont de vrais emménagogues, (1) non pas directs, il eſt vrai; eh! en eſt-il? mais ils le ſont par les conſéquences qui réſultent de la fluxion qu'ils opérent vers le canal inteſtinal. J'ai employé le nitre joint à l'ipécacuana

(1) Emménagogues veut dire médicamens propres à la matrice.

comme évacuant antiputride ; le nitre (1), comme antiputride & antiphlogiſtique.

Evacuer & nourrir ſont deux moyens d'opérer, dans l'économie animale, de grands changemens. C'eſt la reſſource bannale du charlataniſme empyrique qui produit bien des maux en dirigeant mal deux grands moyens qu ne peuvent être bien adminiſtrés, que d'après beaucoup de ſagacité & des lumières profondes ſur notre économie.

En uniſſant les évacuans aux nutritifs, on chaſſe les mauvais ſucs, on en fournit de nouveaux,

---

(1) Je crois que la plupart des médicamens agiſſent dans notre économie, en produiſant des décompoſitions & des recompoſitions nouvelles qu'un Médecin Chimiſte pourrait ſouvent déterminer. Cette propoſition a eu bien des contradicteurs qui ont même ſoutenu que la Chimie égarait toujours les Médecins. Cependant, d'après les vues que m'a fourni cette ſcience, je fais un Cours de matiere médicale, dans lequel j'applique, au profit de l'économie, les principes & les découvertes de la Chimie. L'action du nitre peut ici ſervir d'exemple. L'acide nitreux, en s'uniſſant à l'alkali, perd de ſon phlogiſtique conſtituant qu'il reprend, toutes les fois qu'on met cet acide en contact avec lui : auſſi mettez le nitre ſur le feu, ou uniſſez-le à des charbons, à des matieres phlogiſtiquées, l'acide ſe réunit au plogiſtique, & fait corps avec lui ; cet acide, uni dans la diſtillation à ces mêmes matieres, fait l'acide nitreux fumant. Dans l'économie où il y a toujours trente-deux dégrès de chaleur, il ſe paſſe une décompoſition ſemblable. L'acide nitreux s'empare du phlogiſtique ſurabondant des matieres âcres, & plus facilement encore de celui qui eſt en évolution par la chaleur animale. Auſſi Alexandre, à Londres, a-t-il obſervé au thermometre un refroidiſſement ſenſible de l'économie, lorſqu'il adminiſtrait du nitre. Ce nitre, par ſa décompoſition dans l'eſtomac, réduit à ſon état d'acide, s'empare du phogiſtique, & redevient acide nitreux fumant : auſſi donne-t-il des rapports d'acide nitreux fumant. Délayé dans nos humeurs, il paſſe à raiſon de ſa volatilité par la tranſpiration, & cauſe des ſueurs. Par ce moyen l'économie animale eſt déphlogiſtiquée, & les matieres âcres, telles que les dartres, qui contiennent beaucoup de ce principe, ſont dulcifiées. Le grand Beccher, Sthaal ſon diſciple, ont ſouvent fait uſage du nitre. C'eſt un puiſſant remede, & qui bien manié peut opérer de grands changemens dans l'économie animale : c'eſt le médicament dont l'action chimique dans l'économie me paraît la plus facile à ſaiſir & à démontrer,

on s'oppoſe au mouvement inteſtin qui décompoſe; on ſollicite le mouvement progreſſif, qui recombine les principes : enfin ce travail redonne à la nature toute ſa force végétante & animaliſante.

Si les évacuations ſont indiquées après l'accouchement à raiſon des engorgemens & des ſtaſes, les nutritifs ne le ſont pas moins à raiſon de l'état de débilité. Il y a donc indication d'évacuer & de nourrir. Si vous nourriſſez ſans évacuer, vous aurez engorgement, putridité, fiévre : la femme Souchot en a fourni l'exemple. Si vous évacuez ſans nourrir, vous aurez fievre par foibleſſe, par débilité, par irritabilité; la femme Collet l'a prouvé. Mais ſi vous nourriſſez & évacuez, tout ſera bientôt rétabli dans l'ordre naturel : c'eſt ce qu'a prouvé la très-prompte convaleſcence de la femme Dubelloy.

La nourriture fluide n'a pas ſuffi à la femme Julie. Il faut des nourritures ſolides : elles donnent à l'économie animale un leſt, un principe élaſtique, & conſéquemment plus fortifiant.

Par cette, méthode dont j'ai ſouvent fait uſage, je n'ai point redouté la montée du lait, quelquefois dangereuſe : les lochies ont coulé facilement & ſans interruption. On peut alléguer en faveur des évacuans à la ſuite des couches, l'autorité d'Hippocrate, d'Hoffman, de Rodéric à Caſtro; mais je ne ſache pas qu'aucun d'eux les ait combinés avec les nutritifs. La troiſieme obſervation prouvera encore tout l'avantage de ces deux méthodes bien dirigées; je crois qu'elles ſeraient employées avec bien du ſuccès dans les fractures, ſur-tout chez le peuple & lorſqu'il n'y a que très-peu de fiévre : mais pour faire convenablement cet heureux mêlange, il faut bien connaître l'état & les beſoins de l'économie.

C'eſt ſur-tout pour le peuple qu'on doit employer cette méthode : car d'après l'influence bien démontrée par M. de Buffon, des différentes nourritures ſur la même eſpèce, la nourriture des gens aiſés & celle du

peuple établit entre les uns & les autres une énorme différence, à laquelle un Médecin dans la pratique doit donner une grande attention.

On vante la force des gens du peuple & des payſans: ils reſſemblent à ces athlétes qu'avec beaucoup d'art, on nourriſſait chez les anciens d'alimens groſſiers, pour leur donner plus de poids & de force, mais non pas proprement de la vigueur; auſſi étaient-ils ſujets à bien des maladies. Le peuple eſt fort, mais il n'eſt pas vigoureux; ſa force eſt ſur-tout dans ſes muſcles: car ſaignez dix payſans, ou dix gens du peuple: huit au moins tomberont en défaillance; ſaignez à la ville le même nombre de perſonnes nourries d'alimens ſucculens, huit ſupporteront ſans altération ſubite cette évacuation. Cette différence vient de la manière dont les uns & les autres ſont nourris. Auſſi le peuple en ſes maladies redoute-t-il la ſaignée, qui devient dans nos villes d'autant plus néceſſaire que nous ſommes plus loin de la nature.

D'après les inſtitutions de preſque tous les Gouvernemens de l'Europe, où tout tend à une monſtrueuſe inégalité de fortune, le peuple, à raiſon de l'opulence des grands, eſt pour ainſi dire, obligé de combattre pour une nourriture inſuffiſante & mal-ſaine; s'il en prend une bonne, c'eſt pour un inſtant, c'eſt avec excès, & alors elle lui devient plus nuiſible qu'utile; deſorte que lorſqu'il eſt malade, il ſemble n'aſpirer qu'après la nourriture; auſſi lui en faut-il, tandis qu'on doit preſcrire aux riches une diete ſévere (1).

---

(1) S'il y a des épidémies parmi les riches, le peuple les partage; mais il y en a ſouvent d'affectées au peuple, qui dépendent de la mauvaiſe nature de ſes alimens; auſſi obſerve-ton que dans les années de diſette, la mortalité eſt plus grande du triple.

Un événement remarquable arrivé dans nos provinces, vient à l'appui de ce que je dis. En 1777, il ſurvint en la Généralité d'Auch, une diſette extraordinaire; cet événement, ſuivant le cours ordinaire, devait occaſionner une grande mortalité. L'Intendant de la Province, (M. de la Boulaye), s'étant chargé de pourvoir lui-même à la ſubſiſtance des malheureux habitans de cette Généralité, fit venir une grande quantité de riz & de bled, qu'il diſtribua à un prix modique,

Terminons enfin en examinant si toute femme doit donner le sein à son enfant : conséquemment si celle qui a été opérée, doit nourrir le sien.

C'est une opinion vulgaire que le lait d'une mere est toujours bon à son enfant. Un écrivain célebre a donné à ce principe une trop grande étendue. Emporté par des idées générales tirées de l'état de pure nature, il n'a pas assez voulu voir l'influence que la sociabilité a porté nécessairement sur notre économie, & la nécessité prouvée par l'expérience de renvoyer les enfans à des nourrices qui, par la simplicité de leur vie, soient plus près de l'état de nature. D'après l'observation si vraie de M. de Buffon que la dégénéresence des espèces commence par les femelles, il faut conclure que la constitution des femmes dans les grandes villes s'est encore plus détériorée par la sociabilité que celle des hommes.

On m'oppose qu'il périt un grand nombre des enfans qu'on envoye à la campagne ; j'en conviens : mais

---

sans presque qu'il en coûtât au Gouvernement. Cette nourriture saine, substituée au mauvais bled, au milloc, au lait des vaches qu'on fait labourer dans ce pays, ce qui doit détériorer cet aliment dont la plupart des gens de ces campagnes se nourrissent, prévint la mortalité qu'on devait attendre, & qui devait s'accroître par le défaut de ces mêmes nourritures ; &, comme années communes il meurt dans cette Généralité environ vingt mille habitans, on pouvait prévoir qu'il en mourrait soixante mille ; cependant il n'en mourut que quinze mille ; il est vrai qu'il naquit quatre mille enfans de moins qu'à l'ordinaire, parce qu'il ne se fit presque point de mariages. Mais si on observe que mille personnes toutes élevées valent autant pour le moins que quatre mille enfans sur lesquels un quart parvient à peine à un âge fait, on en conclura que cette disette, dont les effets devaient être si terribles, devint par une exception bien particuliere & bien remarquable un événement heureux pour l'Etat & pour les habitans de ces Provinces. Osera-t-on soutenir encore, que pour que le peuple travaille & rende à l'Etat, il faut qu'il soit mal à son aise ?

En 1770, une disette affreuse, suite du monopole, se fit sentir en Auvergne ; M. de Monthyon, Intendant de la Province, vint au secours des Habitans avec le même zèle & avec les mêmes mouvemens, & prévint également la mortalité, qui ravagea toutes les Contrées où le bled étoit devenu cher. Il mourut à Paris en 1771, environ quarante mille personnes, c'est-à-dire, une fois plus qu'à l'ordinaire, quoique le pain y eut été moins cher que dans beaucoup de Provinces.

c'eſt par une cauſe à laquelle on pourroit plus facilement remédier, qu'à celle qui les fait périr dans les villes. Que les femmes de campagne ſoient bien nourries, qu'elles donnent aux enfans une partie des ſoins qu'on en prend à la ville; dès lors elles en éléveront un plus grand nombre qu'à la ville; auſſi forme-je des vœux pour que le Gouvernement porte ſur cet objet ſes vues.

La femme de campagne eſt mal nourrie : elle travaille trop ; elle a conſéquemment peu de lait. Souvent même échauffée elle préſente le ſein à ſon nourriſſon : il faudrait que des loix, des réglemens, des inſtructions lui preſcriviſſent les ſoins & le régime néceſſaires. Au contraire elle ſe livre à un empyriſme que rien ne dirige, en ſorte que la mortalité exiſte ſur les enfans à la campagne comme à la ville : à la ville, par des virus qui coulent dans le ſang, par l'influence d'une foule de cauſes phyſiques & morales, on peut auſſi dire, par un excès même de ſoins : à la campagne, par excès de travail, par défaut de nourriture & de ſoins.

Quoique la nature ait pris bien des moyens pour mettre le ſang & le lait à l'abri des altérations & des virus, néanmoins elle n'a pu abſolument en garantir ces liqueurs. Lorſque les femmes ſont malades, languiſſantes & qu'elles ont eu dans leurs couches précédentes des maladies laiteuſes, qui ont cauſé quelques décompoſitions acrimonieuſes, on leur conſeille de devenir groſſes & de nourrir. On ignore tous les maux qu'on leur prépare, & ſur-tout à leurs enfans : ceux-ci faibles périſſent ordinairement à la dentition, ou s'il franchiſſent ce paſſage, ils prennent une conſtitution délicate & maladive, & les meres deviennent plus languiſſantes encore & même plus difficiles à guérir.

Une femme ne doit devenir groſſe & nourrir, qu'autant qu'elle ſe porte très-bien, ou que ſes infirmités ſont légéres, ou enfin qu'autant qu'un principe mor-

bifique eſt fixé aſſez fortement & aſſez avant dans l'économie pour réſiſter à l'action des remedes.

La groſſeſſe décompoſe les liqueurs. Elle leur donne une combinaiſon nouvelle, & une mobilité très-grande; c'eſt pourquoi au lieu d'exclure alors, ſuivant l'opinion vulgaire, les remedes, c'eſt au contraire le ſeul moment où ils puiſſent influer ſur les principes opiniâtres des maladies. C'eſt à l'habilité du Médecin à prévenir les effets deſtructeurs des médicamens. Par ce moyen le lait de la mere eſt épuré. Elle peut le donner à l'enfant à ſa naiſſance; ſur-tout ſi une main habile pendant la lactation dirige le traitement & de l'un & de l'autre. C'eſt alors que la groſſeſſe & la lactation deviennent un remede à des maux preſqu'incurables.

Mais quand un principe très-âcre, très-virulent eſt exalté, il faut le combattre avant que la femme devienne groſſe; ou ſi elle le devient, il faut la purger, & après l'accouchement, la ſéparer de ſon enfant pour la médicamenter encore. Cet article pourrait être le ſujet d'un traité fort utile.

La femme opérée, lorſqu'elle eſt ſaine, doit-elle nourrir? Quelque louable que ſoit à cet égard le deſir des mères, je crois qu'on doit s'y oppoſer.

L'acide phoſphorique animal pendant la groſſeſſe & à la ſuite de l'accouchement eſt plus à nud, plus développé, plus déphlogiſtiqué que dans toute autre circonſtance. Le but de la nature eſt de former le lait. Elle emploie cet acide animal, en l'état que je viens d'indiquer, pour donner alors plus de fluidité à toutes les liqueurs. Par cet acide, chez les femmes groſſes, les chairs s'attendriſſent; auſſi le cal ne ſe forme preſque jamais & difficilement chez les Nourrices. Chez la femme Souchot, non ſeulement les accidens qu'elle a éprouvés, mais même la lactation ſe ſont oppoſés à la conſolidation. La femme Collet, quoiqu'auſſi robuſte que la femme Dubelloy, a marché plus tard, & elle a eu ſous la ſymphyſe un pe-

tit ſuintement de matiere mucilagineuſe, qui ne s'eſt arrêté que trois jours après qu'elle a ceſſé de nourrir.

Je conſeillais dans mon premier ouvrage ſur la ſymphyſe de laiſſer l'enfant quelques jours au ſein de ſa mere, & de l'en retirer enſuite : mais l'expérience m'a prouvé qu'il vaut mieux ne pas l'en approcher.

La nature occupée de la formation du cal, vaque moins bien à la ſécrétion du lait (1) : auſſi la ſuction de l'enfant ne le provoque qu'avec peine vers les ſeins. Ce lait qui n'a pas monté en ſon tems eſt détérioré, ſur-tout lorſqu'il y a eu un peu de fiévre, & cette altération porte une mauvaiſe influence ſur la mere & ſur l'enfant. Il cauſe à la mere des fluxions, des douleurs vagues, des feux volages, des dartres dont la guériſon eſt difficile, ſi on ne s'en occupe dans le principe. A l'enfant il cauſe des coliques, des déjections vertes qu'on ne peut tempérer que par les évacuans & par la bouillie avec le lait & la farine ; car celle faite avec la mie de pain donne ſouvent encore plus d'intenſité à ce mal.

Lorſque j'allais chez la femme Collet, j'eus occaſion de voir dans la même maiſon une preuve bien frappante de l'influence du lait des nourrices ſurleurs nourriſſons. Une femme alaitait deux enfans ; elle avait de quoi leur ſuffire. Ses affaires l'appellaient ſouvent à la porte ſaint-Martin. Elle avait obſervé que de tems en tems ſes deux enfans, dont elle avait le plus grand ſoin, avaient des coliques & des déjections vertes. Cependant au retour de ſa courſe elle ſe repoſait avant de leur donner le ſein. Un jour qu'elle le leur préſenta plutôt que de coutume & encore toute échauffée, ils eurent bientôt des convulſions & une fievre très-ardente ; je les fis baigner & leur fis donner du nitre & un peu d'i-

(1) Pour que le cal ſe forme, il faut que l'acide animal ſe phoſphoriſe, ſe phlogiſtique. Mais pour que le lait ſe forme, il faut au contraire que cet acide ſoit plus à nud.

pécacuana ; ils vomirent une grande quantité de matiere verte ; je leur fis prendre enſuite un peu de bouillie & tous les accidens ſe calmerent. J'avertis la mere de ne plus entreprendre cette courſe à pied, ou bien à ſon retour, de ſe tirer le premier lait. Ses enfans depuis ce conſeil n'ont éprouvé aucun accident, mais combien périt-il dans les campagnes, de petites victimes d'une ſemblable imprudence ?

Je penſe que tout ce que j'ai dit dans mon premier ouvrage ſur la ſymphyſe, tout ce que l'obſervation m'a fait ajouter en celui-ci, établiront l'avantage de cette opération, dont les bons ſuccès ont excité mille objections déraiſonnables, tandis qu'on n'a rien dit contre les mauvais.

Il ſerait injuſte de mettre l'opération céſarienne en parallele avec la nôtre. L'opération céſarienne pratiquée avec le plus grand ſuccès, ce qui eſt infiniment rare, laiſſe après elle des infirmités affligeantes : mais la nôtre n'en laiſſe aucune. Un Profeſſeur en accouchemens, dont je veux bien ici ſupprimer le nom, a eu la mal-honnêteté de dire devant ſes Elêves que la femme du Beloy était venue le conſulter ſur une foule d'infirmités ſuite de cette opération. Le certificat ci-joint eſt la réplique à ce groſſier menſonge (1).

Par un eſprit de rivalité bien louable, s'il n'a eu que le progrès de l'art pour objet, dans le même tems où j'ai fait deux fois l'opération de la ſymphyſe, on a pratiqué l'opération céſarienne à l'Hôtel-Dieu,

---

(1) Le 16 Août 1779, la Faculté étant aſſemblée en la maniere accoutumée, M. Alphonſe le Roy, Docteur-Régent de la Faculté, a préſenté deux femmes, l'une nommée Julie, demeurant au fauxbourg Saint-Marceau ; & l'autre... du Belloy, demeurant au Gros Caillou, auxquelles il avait fait la ſection de la ſymphyſe des os pubis, à la premiere le 18 Juillet, & à la ſeconde le 24 du même mois. Ces deux femmes ont marché avec ſûreté & ſans douleur, ont déclaré ſe bien porter ; elles avaient avec elles leurs enfans qui jouiſſent d'une bonne ſanté. *Signé*, DESESSARTZ, *Doyen*.

&

& la mere & l'enfant ont péri : auſſi une Religieuſe de cette Maiſon diſait que depuis dix ans qu'elle y était, elle avait vu pratiquer ſept fois l'opération céſarienne, & toujours ſans ſuccès. Quand la nôtre aurait quelques dangers, ne ſerait-elle pas de beaucoup à préférer ? Mais en y portant les lumieres de la Médecine, on parera à tout & elle ſera également ſalutaire & à la mere & à l'enfant.

J'ai établi que jamais aucune femme ne devait périr en accouchant, parce qu'il n'eſt aucun accident auquel l'Art ne puiſſe remédier.

Cette propoſition a eu le ſort de ces conſolations trop flateuſes qu'on rejette parce qu'elles paſſent l'eſpérance : au moins depuis que je pratique cet art, aucun de mes travaux, je puis l'aſſurer, n'a démenti cette propoſition. Un anonyme cependant (1), m'a imputé la mort d'une femme ; mais j'ai déjà prouvé dans un de mes écrits, que loin d'avoir concouru à ſon malheur, elle eut été ſauvée, ſi l'on avait ſuivi mes conſeils. Enfin, l'art bien dirigé remédiera toujours à l'inſtant de l'accouchement, & le plus ſouvent à la ſuite, aux cas les plus fâcheux ; c'eſt ce que va prouver l'obſervation ſuivante.

Troiſieme Obſervation.

Quand on obſerve tous les travaux de la nature dans la réproduction de l'eſpece humaine, on voit qu'alors, plus qu'en tout autre tems, elle s'occupe de la conſervation des femmes. Si dans cette circonſtance elle a détruit quelquefois ſon ouvrage, ça été en quelque maniere par l'excès des précautions qu'elle ſe preſcrit à elle-même pour le conſerver. C'eſt ici ſur-tout que l'art peut ſecourir la nature.

---

(1) *Voyez* Lettre d'un Etudiant, chez *Clouſier*, & ma réponſe à un Critique, chez *le Clerc*, Libraire, quai des Auguſtins.

Je fus appellé le Vendredi 9 Octobre 1778, chez une femme de vingt-six ans, au septieme mois de sa premiere grossesse : son ventre était très-volumineux, ses jambes & ses cuisses étaient infiltrées, & les grandes levres, qui semblaient contenir plus de quatre à cinq livres de sérosité, étaient d'un volume & d'une sensibilité qui s'opposaient à ce qu'on pût reconnaître par le toucher, l'état de l'orifice de la matrice : sa raison était en partie égarée, & sa vue éteinte, quoique ses yeux ne semblassent aucunement altérés. Il était midi quand je la vis ; M. Dantic, célebre par ses connaissances en Chymie, m'avait fait appeller ; il lui avait prescrit le matin deux onces de manne, qui n'avaient produit que des évacuations séreuses.

Je fis appliquer sur les grandes levres un cataplasme composé avec le cresson & le sel ammoniac ; la circonstance me parut semblable à celle où M. Majault, très-habile Médecin de la Faculté, avait ordonné le premier ce remede avec beaucoup de succès ; je fis encore appliquer à l'une & à l'autre jambe un vésicatoire, pour évacuer les eaux infiltrées, pour débarrasser la tête & rendre la vue ; j'opposai à l'effet irritant des cantharides, quinze grains de nitre, cinq grains de camphre incorporés dans un gros de thériaque divisé en cinq prises.

Sur les huit heures du soir je revis la malade, elle s'agitait en tout sens, n'avait aucune connaissance, répondait machinalement à tout : les paupieres étaient fermées, le pouls était vif : le cataplasme avait produit un peu d'évacuation de sérosités, & les vésicatoires en promettaient d'avantage. Je ne pus encore la toucher vu sa sensibilité & le volume des parties externes auxquelles je fis des scarifications. Je conseillai de froter le ventre avec de l'huile chaude, & d'appliquer sur les parties œdémateuses des linges chauds, ainsi que sur tout le corps, afin de prévenir un refroidissement qui pouvait devenir mortel. La respiration n'était que faiblement gênée ; deux personnes

furent occupées pendant la nuit à entretenir la chaleur de la malade, ce qui fut pénible, vu qu'elle s'agitait continuellement.

Sur les cinq heures du matin elle eut deux convulsions : sur les sept heures elle en eut une troisième plus longue & plus alarmante : à huit heures je la vis, & fus presque effrayé du changement qui depuis le soir s'était passé sur sa phisionomie : c'était une image vivante de la douleur & de la mort. Elle eut alors en ma présence une convulsion si terrible que je crus qu'elle expirait : cette convulsion dura près d'une minute & se termina par une évacuation de glaires écumeuses & sanguinolentes qui sortaient de la trachée artere ; je crus que c'en était fait d'elle.

Je m'arrachai à ce spectacle effrayant, & je priai une voisine de se rendre auprès de cette infortunée, & de me faire avertir dès qu'elle serait morte, afin que je tentasse de sauver l'enfant par l'opération césarienne.

Rendu chez moi, je réfléchis qu'il existait une chaleur égale dans toutes les parties ; que la respiration après la convulsion était stertoreuse, mais néanmoins presque naturelle. Je retournai précipitamment avec M. Elias mon Eleve, je trouvai en chemin M. Dantic ; nous précipitâmes notre marche, & à notre arrivée il prit à cette femme une convulsion qui fut plus longue encore que les précédentes, & qui se termina par la même évacuation. Tous les assistans s'enfuirent, & seul je contemplai les efforts terribles de la nature.

Quand cette convulsion fut terminée, je prescrivis la saignée, en annonçant qu'il pouvait, pendant cette évacuation, survenir une faiblesse, une convulsion & la mort : qu'il n'y avait en cet état extrême que cette seule, mais douteuse ressource. Je tins le bras dont les muscles étaient sans cesse en convulsion ; M. Elias ouvrit la veine, le sang jaillit, & pendant qu'il couloit, j'observais le visage pour juger de

la vie qui dans cet inſtant tenait à peu de choſe : après l'écoulement d'une petite poëlette de ſang, j'apperçus quelques altérations qui me parurent annoncer une prochaine convulſion ; je fis promptement fermer la veine, je mis ſous le nez un peu d'alkali volatil, & la convulſion ne parut pas. Dès-lors la malade fut plus tranquille : on appliqua des ſerviettes chaudes ſur la poitrine, le bas-ventre & les cuiſſes, & l'on fit prendre d'eſpaces à autres de petites cuillerées d'une potion compoſée avec l'eau diſtillée, le vinaigre camphré, & quelques grains de fleurs de benjoin.

Il était dix heures quand je la quittai, je la revis à onze heures, elle venait d'accoucher de deux enfans vivans : l'un était mort depuis quelque tems, car ſon épiderme s'enlevait (1), l'autre était plein de vie. Je portai ma main ſur le bas-ventre de la mere, je ſentis que la matrice ſe contractait légerement, je la laiſſai opérer elle-même la délivrance.

La reſpiration & la chaleur étaient naturelles ; la phiſionomie était l'image de l'épuiſement. Un ſommeil profond & ſingulier inſpirait tour-à-tour la compaſſion, l'eſpérance & la crainte : je prévis qu'il ſerait long : c'était le baume le plus propre à réparer la nature. Elle a dormi quarante-huit heures de ce ſommeil extraordinaire. Je lui fis mettre ſous le nez un peu d'alkali volatil, qui lui fit faire quelques mouvemens ſans la réveiller ; j'en frottai le trajet des vaiſſeaux de la cuiſſe & des tempes. Elle eut dans les vingt-quatre heures quelques faibleſſes qui ſe manifeſtaient par l'altération de la phiſionomie, par des ſueurs, par de légers mouvemens convulſifs ; on y remédia avec quelques cuillerées d'une potion compoſée d'eau diſtillée, de thériaque & de ſafran qu'elle avalait ſans ſe réveiller.

---

(1) La diſſection qui en a été faite a montré beaucoup de ſang épanché dans la cavité du bas-ventre. Je tenterai ailleurs d'expliquer ce phénomene, qui a toujours étonné le célebre Morgagni.

Je la vis le soir sommeillante, & le lendemain matin sommeillante encore. Sa phisionomie était devenue plus naturelle.

J'avais prié M. Dantic, de suivre avec moi un phénomene aussi intéressant. Il n'y avait à craindre que l'affaissement : la nature avait éprouvé les plus terribles secousses, pendant lesquelles elle avait troublé la composition des humeurs, & les avait portées en des lieux étrangers. Il fallait éviter les stagnations à la poitrine, au cerveau ; il fallait dans chaque partie du système rétablir le mouvement progressif propre à récombiner les fluides ; il fallait évacuer les humeurs étrangeres : à cet effet je résolus d'employer les restaurans & l'émétique en lavage combiné avec le quinquina & quelque plante résolutive ; M. Dantic préféra l'ipécacuana ; elle en prit un scrupule depuis le Dimanche matin jusqu'au lendemain ; on le lui filait dans une tisanne de bourrache & de réglisse, & de tems-en-tems on lui donnait du bouillon.

Elle prenait tout machinalement ; elle se retournait dans son lit ; quand on lui parlait, elle répondait à-peu-près comme les somnambules, sans se réveiller. Il y eut pendant la nuit trois évacuations abondantes ; elle avertit à chacune ; néanmoins elle dormait toujours de ce sommeil singulier, & semblait ne rien entendre si ce qu'on lui disait n'avait pas rapport à son état.

Le Lundi à dix heures du matin ses yeux fermés depuis deux jours, s'ouvrirent. Elle fit un cri affreux en appercevant sa Garde, un autre cri plus affreux en appercevant ses parens ; *je reconnais bien*, leur dit-elle, *vos voix ; mais vos figures, vos tailles me semblent noires, contournées, monstrueuses, & vous me causez une frayeur involontaire.* Ce sont les propres paroles de cette femme. Néanmoins elle se familiarisa avec ces spectres apparens ; mais chaque fois qu'elle les voyait, elle avait une petite convulsion involontaire produite par une terreur que le jugement

ne rectifiait qu'avec peine. On lui présenta un miroir : même phénomene ; elle se voyait noire & monstrueuse : ses doigts comme tous les objets lui paraissaient très-gros & contournés. Elle s'occupa de son état, fut fort étonnée d'être accouchée ; elle ne se ressouvenait de rien, pas même de ce qu'elle avait dit ou entendu le Vendredi où elle avait paru à ses parens pleine de bon sens. Cette malade avait un esprit cultivé ; on en va juger par ses propres expressions. Lorsqu'on lui demanda ce qu'elle sentait ; *j'éprouve*, dit-elle, *le bien-être qu'on goûte après un long sommeil.* Après lui avoir parlé des dangers qu'elle avait couru ; *je sens*, dit-elle, *délicieusement l'existence, comme Ève, lorsqu'elle naquit au monde, grande & raisonnable.* On lui peignit mes soins ; elle desira me voir ; j'arrivai à l'instant, & quoique je lui parusse comme tous les autres monstrueux & noir, elle éprouva moins que de coutume sa frayeur involontaire. Elle avait peine à réunir une suite d'idées ; elles étaient entrecoupées d'un délire passager, & d'un rire qui avait quelque chose d'imbécille. Elle me témoigna de la sensibilité ; je cherchai par de la gaieté à la distraire d'un sentiment qui, en l'affectant trop, pouvait lui nuire : je lui demandai en riant des nouvelles de l'autre monde. Je supprime sa réponse pleine d'esprit, parce qu'elle pourrait donner à ce récit un air de roman : mais elle m'offrit un phénomene peut-être plus extraordinaire encore que la maladie même ; car comment une femme qui assemblait avec peine & sans ordre les idées les plus naturelles, pouvait-elle employer dans ces mêmes circonstances des idées acquises ?

Cette malade était une assemblage de phénomenes : celui de sa vue était très-singulier : j'en observai alternativement les effets pour remonter à la cause : j'examinai ses yeux, & je vis que la prunelle & la pupille étaient évidemment retrécies : je lui présentai un petit tableau à l'huile ; elle n'y distingua rien, même

en l'approchant tout près de ſes yeux : je lui offris enſuite un portrait en paſtel très-éclairé par le jour, elle le diſtingua & il lui parut moins difforme & moins noir que les figures vivantes, qui ſans doute réfléchiſſaient moins de rayons lumineux. Le linge même prenait pour elle la couleur noire, & avec d'autant plus d'intenſité qu'on éclairait moins l'objet ; l'ouie paraiſſait avoir plus de fineſſe que de coutume ; l'odorat était naturel, mais le goût était abſolument éteint ; elle éprouva le beſoin de manger ; la nature voulait des reſtaurans : on fit une bouillie de pain cuit dans le bouillon : on y écraſa des racines cuites, & on lui en donna quelques cuillerées.

La langue était ſi volumineuſe qu'à peine pouvait-elle contenir dans la bouche ; elle était couverte d'une peau épaiſſe, les bords étaient rongés par des aphtes très-étendues. Le goſier dont nous eûmes grande peine à faire l'inſpection, était phlogoſé & preſque mortifié : il ſemblait qu'un point de plus c'eut été la gangrene ; la nature avait été juſqu'à ſon dernier effort ; tout paraiſſait avoir ſouffert la mort, excepté la matrice où le principe de la vie s'était concentré. L'haleine était fétide ; cette malade touſſait, crachait abondamment, évacuait des lochies, des urines & des ſelles abondantes, & les véſicatoires ſuppuraient beaucoup. Nous reconnûmes la néceſſité de ne pas attendre des criſes ; la nature en opérait, il fallait la ſeconder ; on voyait que la malade ſe débarraſſait des crachats, par la voie des ſelles, car de tems à autre elle avait des oppreſſions qui diſparaiſſaient après chaque évacuation.

Le Mardi, toutes les ſécrétions continuerent ſans que la fievre de lait parut. Ce qui ſemblera bien étonnant encore, c'eſt qu'on leva la malade à dix heures du matin, & qu'elle ne ſe recoucha qu'à ſix heures du ſoir : il importe d'obſerver qu'on lui adminiſtrait tour-à-tour des nutritifs & des évacuans. Enfin, ſur le ſoir, la criſe des glandes s'opéra ; il s'établit une ſalivation qui a duré pluſieurs jours.

Le Mercredi, toutes les sécrétions continuerent avec la même abondance ; la malade se sentait plus forte ; les congestions se resolvaient, les humeurs se recombinaient & les hétérogenes étaient évacuées. Elle se promena aidée de deux personnes ; la prunelle & la pupille étaient moins serrées ; aussi voyait-elle les objets moins gros, moins difformes, moins noirs & enfin presqu'en leur état naturel.

Le Jeudi, j'offris à la Faculté cette observation & les corollaires qui vont la suivre. La langue se nettoyait, l'arriere-bouche s'exfoliait, elle voyait mieux les objets.

Enfin, le Vendredi, le lait monta aux seins & y coula en abondance ; cette crise a été la derniere. Le Samedi & le Dimanche la bouche & le gosier s'exfolierent ; elle rendit par les selles des membranes qui me parurent être l'exfoliation du canal intestinal. Le goût commença à se rétablir.

Le Lundi suivant elle fut purgée, ce que l'on réitéra tous les trois jours pendant trois semaines ; elle prit une eau minérale factice, composée avec quinze gouttes d'esprit de vitriol, douze gouttes d'huile de tartre par défaillance sur chaque pinte.

Trois semaines après cette terrible secousse, elle vint m'assurer de sa vive reconnaissance, & je goûtai un plaisir bien doux en la voyant parfaitement rétablie.

Corollaires.

On peut déduire de cette Observation, des principes intéressans pour la partie médicinale des accouchemens.

1.° J'ai établi dans mes Recherches sur la symphyse, & j'ai développé dans mes Cours, qu'il se fait pendant tout le tems de la grossesse une solution de toute l'économie animale de la mere au profit de l'enfant ; par cette dissolution la nature forme un individu sans

préjudicier à l'autre ; il eſt vrai que cette diſſolution peut établir une plétore humorale, un relâchement dont réſulte des infiltrations & des hydropiſies ; alors c'eſt au Médecin à modérer la nature.

2.° Ces hydropiſies ne ſont ſouvent en ce cas qu'un ſymptome qui indique la ſaignée plutôt qu'il ne la contre-indique. L'avantage qu'elle a produit ici ne peut être problêmatique.

3.° On doit dans un cas ſemblable préférer la ſaignée du bras, de peur que celle du pied n'établiſſe une ſurcharge vers la matrice, & ne s'oppoſe aux contractions de ce viſcere au lieu de les ſeconder.

4.° Dans un cas ſemblable on doit tirer peu de ſang : les effets de la ſaignée ne ſe meſurent pas toujours à la quantité du ſang évacué ; il faut ſentir la juſte meſure, car un peu plus un peu moins dans ce cas, s'en ſerait fait de la malade.

5.° Dans un moment ſi extrême où les liens qui attachent l'ame au corps ſemblent ſe diſſoudre, la reſpiration n'eſt pas la bouſſole unique pour juger de la vie ; il faut s'occuper de la chaleur, car s'il ſurvient un refroidiſſement, les concrétions lymphatiques qu'il produit, ne peuvent être réſolues par la nature trop faible alors pour cet ouvrage ; c'eſt ce qui m'a fait prendre tant de précautions pour que la malade ne fut pas refroidie. La chaleur & la reſpiration ſont donc deux ſignes capitaux, qui tant qu'ils concourent enſemble, ne doivent jamais laiſſer déſeſpérer d'une femme, quelqu'effrayans que ſoient les accidens qui ſe manifeſtent. Un Médecin bien certain de ces deux principes, qui au milieu de cette ſcene allarmante eût promis la vie, eut paſſé ou pour un homme divin, ou pour un fou. Cependant le concours de la chaleur & de la reſpiration pouvaient engager à porter un pronoſtic favorable.

6.° Les véſicatoires, les ſinapiſmes paraiſſent dans de ſemblables cas, très-propres à évacuer les féro-

sités qui engorgent, surchargent la matrice & l'empêchent de se contracter efficacement.

7.° Les frictions huileuses appliquées sur le bas-ventre concourent alors, ainsi que l'avait observé Hyppocrate, à abattre l'orgasme de la matrice, & il n'y a eu que l'ignorance qui ait osé railler & rejetter un remede adopté par toute l'antiquité, d'après la plus heureuse expérience.

8.° Lorsque pendant le travail de l'enfantement il y a des convulsions, alors les compositions & décompositions des humeurs ne se font plus dans l'économie en l'ordre accoutumé : dans quelques parties il se fait des concrétions, dans d'autres des extravasations; ces humeurs portées en des lieux étrangers se décomposent, il s'en dégage un principe funeste à l'économie animale.

Il faut évacuer sans attendre la coction. La putridité rend alors les humeurs solubles. Ainsi dans le colera morbus, tous les sucs du canal intestinal sont tout-à-coup dénaturés. Ces sucs décomposés en un instant, peuvent en un instant causer de grands désordres, tels que des aphtes, des ulceres rongeans à la gorge, la phlogose, la gangrene même au gosier, & dans le canal intestinal; c'est ce qu'on voit souvent subvenir à la suite de cette maladie, si une évacuation abondante n'a promptement expulsé ces sucs dénaturés, desquels il s'éleve un principe subitement funeste à l'économie, principe dont on peut aujourd'hui assigner la nature chimique.

9.° Les évacuans à la suite des couches remédient promptement aux effets de la décomposition des humeurs ou de leur stagnation. Il paraîtra bien étonnant sans doute qu'après une secousse aussi terrible, la femme qui fait le sujet de cette observation, se soit levée le quatrieme jour; mais si on calcule bien comment les évacuans & les nutritifs doivent rétablir promptement le mouvement progressif & la récon-

position des humeurs, & enfin l'ordre accoutumé, on en sera moins étonné. Les évacuans joints aux nutritifs sont plus ou moins indiqués, selon que ces décompositions ont été portées plus ou moins loin. Il est même des circonstances où alors on doit donner les hydragogues (1). J'aurais pour moi l'expérience & l'autorité d'Hyppocrate & d'Hoffman.

10.° Toutes les glandes ont fait une crise, mais elle a été la derniere de toutes. Il semble que dans toutes les maladies la crise des glandes soit toujours la derniere à s'accomplir. La langue qui nous assure du canal intestinal, ne se nettoye que quand la convalescence arrive. Les parotides à la fin des fievres mali-

---

(1) Depuis que j'ai publié cette observation, la Faculté de Médecine a couronné dans sa premiere assemblée publique, en Décembre 1778, un Ouvrage qui répondait au Programme suivant qu'elle avait proposé. *En quoi la fievre miliaire des femmes en couche diffère-t-elle des autres fievres miliaires, & quel en est le traitement?* L'Auteur couronné dit avoir prévenu ou remédié à ces fievres par l'usage des évacuans, & même des drastiques.

Il regne de tems à autres à l'Hôtel-Dieu de Paris, une maladie contagieuse qui fait périr un très-grand nombre de femmes à la suite des couches. M. Majault, Médecin de cet Hôpital, & très-habile praticien, la soupçonne une fievre miliaire avortée : beaucoup de remedes, de méthodes, les drastiques mêmes, ont été envain employées. Il faudrait commencer par désinfecter cette salle. On la blanchit de tems à autre, mais ce moyen est plus propre à perpétuer la contagion, qu'à s'y opposer. J'oserais proposer de laisser cette salle quelque tems inhabitée, d'en ôter les fenêtres, & d'y laisser circuler l'air jusques dans les plus petits recoins; d'employer même à cet effet des ventilations & autres moyens méchaniques, parce que l'air dissout le principe des contagions, qui ne se communiquent jamais que par le contact. Il faudrait de plus grater & laver les murs, car l'eau dissout également le principe des contagions. Moïse, dans le Lévitique, dit que la lepre s'attachait aux murs : on les désinfectait en les grattant & en les lavant. Lorsqu'une femme périt dans un lit de cette maladie, on y en place une autre qui périt de même. Si on observait bien qu'au milieu des pestiférés on se préserve de la contagion en évitant le contact, on prendrait des précautions. Aussi, éviter le contact & désinfecter, voilà les deux principaux remedes dans les contagions.

gnes, ſont la derniere criſe; celles qui arrivent avant la convaleſcence ſont toujours alarmantes.

11.° Les convulſions du canal inteſtinal & de la matrice ont ici porté leur action ſur la vue; elles ont rétréci la prunelle & la pupille. L'œil, dans ce cas, ne recevait pas des objets qu'il conſidérait aſſez de rayons lumineux; ces objets paraiſſaient comme dans la nuit ſombres & noirs; auſſi ceux qui étaient le mieux éclairés, & qui par leur nature renvoyait plus de rayons lumineux, étaient-ils vus de la malade d'une maniere plus naturelle.

Quant à la monſtruoſité & tortuoſité des objets, elle m'a paru dépendre de ce que dans ce tremblement univerſel de l'économie toute entiere, les diverſes couches internes du criſtallin ont été dérangées. J'ai eu occaſion d'obſerver une autre affection de la vue dans le moment & à la ſuite de l'accouchement.

En 1776 j'accouchais en préſence de mes Eleves, une femme de vingt-huit ans forte & robuſte; c'était ſon premier enfant, il ſe préſentait par les feſſes: quand elles vinrent à franchir au dehors, les forces de la nature s'exalterent au point que ſa vue devint louche. Fatiguée de cet effort, elle tomba après l'accouchement dans l'atonie; il y eut une hémorragie que j'arrêtai. Sa vue était redevenue preſque naturelle, mais toutes les fois que la matrice ſe contractait pour expulſer les lochies, cette femme redevenait louche, & toujours quelques ſecondes avant la contraction. L'haleine devint fétide, la langue ſe chargea, tout annonçait putridité. Ces ſymptomes ſe diſſiperent au moyen de l'émétique filé à petites doſes & combiné avec le quinquina. Sa vue était parfaitement rétablie douze jours après ſon accouchement; néanmoins pendant cinq mois, à l'approche de ſes regles, comme pendant ſon accouchement, elle redevenait un peu louche.

12.° Je conclurai de toutes ces obſervations que la Nature, conſéquente à elle-même, malgré ſes horribles ſecouſſes, veut conſerver la femme qui donne

être à ſon enfant ; elle fait pour elle alors ce qu'elle e fait ni pour les hommes, ni pour les femmes en ucune autre circonſtance ; ſi la femme eſt foible, alors a foibleſſe lui eſt ſalutaire. C'eſt un roſeau qui réſiſte à l'orage ; ce n'eſt donc pas ſans raiſon que j'ai tabli que la Médecine pouvait à l'inſtant de l'accouchement, remédier aux accidens regardés juſques ci comme irremédiables. Cette propoſition je l'eſpere le paraîtra plus un paradoxe quand la ſcience & l'art es accouchemens ſeront bien développés.

Quatrieme Obſervation.

Je fus appellé le 6 Janvier de la préſente année 1780, chez un Maître Charron, rue du Regard, pour une Dame qui depuis quatre jours éprouvait des douleurs pour accoucher : au deuxieme jour on l'avait ſaignée ſans qu'elle eut été ſoulagée : quand je la vis elle était preſque épuiſée par des douleurs qui cauſaient une ſenſibilité extrême ſans pouſſer l'enfant dont la tête était encore au-deſſus du détroit ſupérieur, l'occiput tourné à gauche ; le pouls était petit, concentré ; la phiſionomie annonçait le plus grand danger : j'ordonnai une ſaignée & je la fis coucher fort à ſon aiſe : à chaque douleur, quand je ſentais qu'elle n'était pas expulſive, je l'en avertiſſais pour qu'elle ne ſe fatiguât pas à s'en aider.

Déterminé par mes principes & par ma pratique conſtante à ne point employer le forceps que j'ai toujours cru inutile ou dangereux, je fis chauffer des ſerviettes & les fis rouler en même-tems pour raſſembler plus de chaleur ; je les fis appliquer le long de la partie inférieure de la colonne épiniere, ſous les reins, ſur le ſacrum & ſur le bas-ventre ; je les renouvellai fréquemment, & j'occupai deux perſonnes à ce ſoin. La ſenſibilité ſe calma, les eaux ſe formerent ; ce n'était plus de la douleur, c'était un vrai travail ; la tête était expulſée à chaque contrac-

tion ; la femme reprit des forces, de la gaieté ; les parties se ramollirent, s'humectèrent, & en une heure & demie elle accoucha d'un garçon bien portant.

Cinquieme Observation.

Le 14 du même mois je fus appellé à onze heures du soir chez Madame, Pierard fauxbourg Saint-Honoré : depuis un mois elle souffrait beaucoup d'un rhume opiniâtre ; les douleurs faibles & fausses exaltaient la sensibilité : je lui conseillai de se coucher : le lendemain matin elle éprouvait des douleurs également inutiles : il s'écoula de fausses eaux, j'employai les serviettes chaudes ; le travail devint franc, & en moins de deux heures elle accoucha d'une fille bien portante.

Sixieme Observation.

Le 15 au soir je fus appellé rue Saint-Honoré chez Madame Vendresi, qui était au terme de huit mois & demi ; depuis un mois elle souffrait tant qu'elle ne quittait pas la chaise longue ; elle était incommodée d'une toux, d'un vomissement & d'une fievre cathartale qui redoublait le soir, comme toutes celles de ce genre. Il y avait depuis une heure un écoulement de fausse eaux ; les douleurs étaient fausses & légeres ; cet accouchement, qui dans l'ordre accoutumé devait être très-long, fut terminé en deux heures & demie, au moyen de l'application des linges chauds

RÉFLEXIONS.

Je ne crois pas m'être trompé en attribuant à la chaleur la prompte terminaison de ces trois accouchemens, car j'ai observé que j'étais maître de provoquer ou de retarder les contractions expulsives de la matrice, selon que je répétais ou négligeais l'usage des linges chauds : par ce moyen j'ai senti l'état des parties changer en peu de tems ; de rigides qu'elles étaient elles se sont ramollies : d'abord arrosées par des eaux âcres, la chaleur les a lubréfiées par des mucosités & des glaires.

J'ai été conduit à cette pratique, en observant que dans les tems où la constitution catharrale prédomine, c'est sur-tout dans les tems humides & d'hyver & d'automne, cette constitution porte influence vers la matrice, qui, dans la grossesse, est l'organe le plus aisément affecté, au point qu'elle pourrait être regardée comme le centre des sensations. Quand la constitution catharrale affecte la matrice lors de l'accouchement, cet organe a beaucoup de peine à se débarrasser du fœtus; les douleurs ne sont point expulsives ; elles exaltent une sensibilité qui affaiblit, & on a vu dans ce cas un enfant peu volumineux rester quatre & cinq jours au passage, quelquefois même il y est mort, il s'y est putréfié, & la mere a péri dans cet accouchement ou dans les suites.

Au lieu de recourir aux instrumens comme on l'a fait jusqu'à présent (1), j'ai cru qu'il était possible de

(1) Dans une assemblée de la Faculté de Médecine, en Novembre 1778, M.... dit que l'inertie de la matrice était épidémique, & qu'il avait été obligé dans ce mois d'employer quatorze fois le forceps.

donner des forces à cet organe & de diſſiper l'état catharral qui les lui enlevait.

Attachons-nous un inſtant à conſidérer la ſtructure de la matrice & ſon méchaniſme dans l'accouchement. La matrice, comme la plupart des ſphincters, eſt compoſée de deux plans principaux de fibres muſculaires : le plan externe eſt longitudinal ; l'interne eſt orbiculaire ; entre ces deux plans eſt un tiſſu ſpongieux : pendant le travail de l'enfantement, le tiſſu ſpongieux eſt gorgé de ſang ; ce ſang à raiſon de ſa quantité éprouve une difficulté à circuler, il perd une partie de ſon mouvement progreſſif. Souvent une ſérosité catharrale affecte par ſon acrimonie le plan orbiculaire qui ſe contracte, & l'effet de cette contraction eſt de reſſerrer l'enfant plutôt que de l'expulſer ; auſſi lorſque cet état a lieu, & que pendant une contraction de ce plan interne on touche l'orifice, on ſent qu'il ſe reſſerre & que c'eſt la matrice qui plonge toute entiere dans le baſſin & non le fœtus : ces douleurs ſont très-ſenſibles, parce que les houpes nerveuſes s'épanouiſſent dans ce plan interne : dans ce cas le plan externe eſt moins actif, il éprouve une eſpèce d'inertie, tandis que pour terminer l'accouchement il doit avoir une activité qui prédomine le plan interne. Il arrive donc, dans les fauſſes douleurs, le contraire de ce qu'il faut pour que l'accouchement ſe termine avec facilité. J'ai cru que la chaleur fortifierait le plan externe, qu'elle provoquerait la circulation dans le tiſſu ſpongieux lorſqu'il ne ſerait pas trop engorgé, & que lorſqu'il le ſerait, la ſaignée diminuerait la ſomme du ſang qui s'y cantonne : j'ai cru que cette même chaleur reſoudrait l'état catharral, dulcifierait les ſucs âcres, & calmerait la ſenſibilité excitée par l'irritation & les contractions du plan interne orbiculaire.

L'état catharral eſt aſſez rare dans les climats chauds, la chaleur le prévient ou y remédie. Les Anciens en cette maladie ordonnaient qu'on s'expoſât au ſoleil,

car

car la chaleur du soleil, ou autre, donne au mouvement musculaire toute son énergie : les serpens, qui ne sont presque composés que de muscles, semblent ne vivre qu'en été, & ils ont au soleil une activité qu'ils n'ont pas à l'ombre. Les femmes accouchent plus facilement dans les climats chauds que dans les nôtres, & ici dans l'été sec & chaud, plus facilement que dans l'automne ou l'hiver.

On a tenté quelquefois de provoquer l'accouchement par des liqueurs spiritueuses : on a même conseillé de les appliquer sur le ventre, dans le moment de l'accouchement.

Il importe ici d'observer, que la chaleur réveille l'irritabilité des muscles d'un animal nouvellement tué, tandis que les spiritueux la détruisent. Je crois devoir ici examiner comment agissent les spiritueux, pour remédier à l'abus trop fréquent qu'on en a fait.

Les spiritueux donnés à l'intérieur, ou se décomposent, ou ne se décomposent pas. Ils se décomposent, lorsque les vaisseaux sont assez libres pour permettre l'évolution des élémens qui les constituent ; & dans ce cas, ils donnent au sang un principe de mouvement, une chaleur, une rarescence, un phlogistique très-pur, qui, en passant dans les muscles, les contracte & les irrite. Ces spiritueux ne se décomposent que lorsqu'il y a liberté de circulation, sans pléthore, dans le système vasculaire.

Quand les spiritueux ne se décomposent pas dans l'économie animale, la chaleur, qui dans l'état naturel est portée à trente-deux degrés, & dans l'état morbifique bien au-dessus, volatilise seulement ces spiritueux : volatilisés, ils ne sont qu'un phlogistique grossier, un gas inflammable, qui, en diminuant l'irritabilité, arrête le mouvement progressif: & c'est dans le cas sur-tout de plethore que les spiritueux se volatilisent sans se décomposer, tandis que dans l'autre circonstance, ils se volatilisent & ils se décomposent. Un peu de réflexion fera sentir la vérité de cette dé-

compoſition : ſi les végétaux décompoſent la lumiere ; pourquoi nos corps ne décompoſeraient-ils pas des liqueurs ſpiritueuſes ? Qu'un homme faible en prenne, il eſt échauffé, fortifié, parce qu'ils ſe décompoſent : mais qu'un homme très-pléthorique en prenne & à grande doſe, ils ne ſe décompoſent point, ils ſe volatiliſent en gas inflammable qui diminne l'irritabilité au point d'éteindre le principe de la vie : ainſi les ſpiritueux, ſelon les circonſtances, augmentent ou diminuent le mouvement dans l'économie animale ; mais la chaleur douce conſtamment le provoque : ainſi, dans le moment de l'accouchement, les ſpiritueux appliqués ſur le bas-ventre, ſont plutôt capables de détruire les contractions de la matrice, que de les provoquer, à moins qu'en paſſant à travers les pores de la peau, ils ne ſoient dans le cas de ſe décompoſer.

On ne doit même les donner à l'intérieur qu'autant qu'il y a plutôt inanition que pléthôre dansles vaiſſeaux ; & dans ce cas encore ce ne ſont pas les ſpiritueux qui conviennent, ils ſont trop chargés de phlogiſtique, ils donnent trop de ce principe ; il faut des reſtaurans, des corroborans, qui donnent un gas bien différent, un gas qui rapidement ſe développe dans l'économie animale, un gas moins phlogiſtiqué & qui fourniſſe un principe d'élaſticité. C'eſt aux gens faibles, mal nourris, qu'on doit donner de ces remedes, & ils n'en ont que plus d'efficacité, ſi avant de les preſcrire on a employé les ſaignées. Je conſeille dans ce cas, quatre onces de ſucre bouilli quelque tems dans un verre d'eau, auquel on ajoute en le retirant du feu, une cuillerée d'eau de canelle orgée, & deux cuillerées de bon vin : il réſulte de ce cordial, pris chaud ſur-tout, un accroiſſement de forces que ne donnent pas le vin ſeul & les ſpiritueux, qui même nuiſent quelquefois, pour les raiſons ci-deſſus énoncées.

Ainſi la ſaignée, les reſtaurans & la chaleur ſont les vrais remedes propres à provoquer l'accouche-

ment dans le cas d'engorgement, de catharre & d'inertie de la matrice : l'efficacité de ces moyens a étonné les Gardes elles-mêmes.

Le peu d'étendue que j'ai voulu donner à cet ouvrage, me force de réſerver, pour un autre, l'explication détaillée de la nature de la chaleur & du méchaniſme de ſon action.

La Nature, dans notre économie, n'emploie que des moyens ſimples: quand on cherche à la ſeconder ou à l'imiter, il faut être ſimple comme elle.

OBSERVATION sur un Accouchement laborieux extraordinaire, par M. MONTP. ..... Docteur en Médecine.

LA femme du nommé Lebeau, à Saint Léger en Ivelines, Election de Montfort l'Amaury, accoutumée à aller tous les jours à cheval, devint groſſe à l'âge de trente-huit ans. Elle n'avait pas eu d'enfans depuis douze ans. Elle parvint à ſon terme & fut priſe des douleurs pour accoucher, le 12 Décembre 1778, à ſix heures du ſoir. Dès l'inſtant les eaux s'écoulerent, & les douleurs devinrent plus rares juſqu'au 13. Elles augmenterent beaucoup vers le ſoir de ce même jour. Le ſieur Cham.... Maître en Chirurgie, établi à S. Léger depuis vingt-cinq ans, fut appellé. Après avoir examiné la ſituation de cette femme, il ſentit au premier attouchement que la tête de l'enfant était ſituée obliquement dans le baſſin du côté gauche. Il mit la tête en direction & la malade fut preſque ſans douleurs juſqu'au mardi 15 dudit mois. Malgré les ſecours donnés en pareille occaſion, le ſieur Cham.... tenta inutilement l'accouchement par les pieds. Sur les ſept heures du matin, les douleurs augmenterent. Le ventre de la femme s'éleva en forme d'arcade Le ſieur Cham.... appella le ſieur T.... ſon confrere, Maître en Chirurgie à Rambouillet. Celui-ci, après s'être aſſuré de l'état des choſes, décida à onze heures du matin avec le ſieur Cham.... d'employer le *forceps*. Il fut impoſſible d'introduire la ſeconde branche. Les douleurs augmenterent. On eſpéroit que la nature acheverait l'accouchement; mais ſur les ſix heures du ſoir, la femme fut priſe d'un tremblement qui dura deux heures. Elle ſe plaignait d'engourdiſſement dans les extrémités inférieures. Le ventre devint plus gros & ſe météoriſa. On s'aperçut que les ſutures de la tête de l'enfant ſe ſéparaient, les os chevaucherent les uns ſur les autres, & les parties ſexuelles de la femme ſe rétrecirent.

La femme mourut le 16 à quatre heures du matin. On fit l'opération céſarienne du côté gauche; après la ſection des tégumens il ſortit quantité de vents, & de ſéroſités fétides avec exploſion. Cette premiere ouverture étant aggrandie, on a remarqué l'uterus percé dans ſa partie ſupérieure; la jambe gauche de l'enfant ſortait par l'ouverture & avait à la malléole une tumeur emphiſemateuſe de la groſſeur d'un œuf. Après l'ouverture de l'uterus pour tirer l'enfant, on a remar-

qué qu'il était situé obliquement du côté gauche, & qu'il avait à toutes les articulations des tumeurs emphisemateuses, ainsi qu'aux omoplates & à la nuque. Le *placenta* était fort volumineux & situé sous le ventre de l'enfant. Les os du bassin de la mere en situation naturelle. La symphyse du pubis ne s'était point dilatée.

Cette Observation nous a été communiquée par les sieurs Cham.... & T.... Chirurgiens très-estimés dans leur canton. Elle présente aux gens de l'art bien des réflexions à faire.

Elle offre naturellement deux principales questions à résoudre. Pouvait-on prévoir & prévenir un pareil accident? Quels étaient les moyens à employer? Nous laissons ces questions à discuter & à résoudre aux Accoucheurs.

RÉPONSE à l'Observation de M. DE MONTP...., Docteur en Médecine, sur un Accouchement laborieux, consigné dans le N.° 13 de la gazette de santé de 1779.

L'ignorant croit obéir à la nature, en l'abandonnant à elle-même dans le péril, comme le téméraire croit la seconder, en la détournant de sa marche réguliere : on n'entend jamais plus prononcer son nom que par ceux qui ne la connaissent pas, comme si la conservation & la destruction n'entraient pas également dans son plan ; le mot bannal, abandonner la nature à elle-même, jette dans une inaction bien dangereuse; le feu s'éteint-il sans secours, lorsqu'il est attaché à des matieres combustibles? Venons à notre objet.

Il s'agit de l'accouchement d'une femme de trente-huit ans, qui déja avait mis heureusement au monde plusieurs enfans ; elle fit beaucoup d'exercice à pied, à cheval, pendant sa grossesse. Arrivée à son terme, & les eaux écoulées, on appelle après vingt-quatre heures un Chirurgien à raison de ce que le travail ne faisait aucun progrès, il reconnaît une mauvaise position de la tête, cherche à la mettre en direction, laisse la femme en cet état trois jours, veut après ce tems aller chercher les pieds, ne pouvant y parvenir tente le forceps & ne réussit pas mieux; le ventre se météorise on voit périr cette femme, on fait après sa mort l'opération césarienne, la matrice se trouve percée dans sa partie supérieure.

On demande si l'on pouvait prévenir cet accident ; nous répondons qu'oui : mais quels étaient, poursuit-on, les moyens? Nous allons les indiquer ; revenons aux détails.

M. Cham.... Maitre en Chirurgie, établi depuis vingt-cinq ans, qui y fut requis, dit que la tête était située oblique-

ment du côté gauche ; cette expreſſion décele l'Auteur dont M. Cham.... a fait choix. Mauriceau exprimait de cette maniere les poſitions dans leſquelles la tête s'avançait par la fontanelle antérieure, poſition toujours fâcheuſe. Ici l'occiput était tourné & relevé du côté droit, & la fontanelle antérieure abaiſſée du côté gauche du baſſin. Jamais dans pareil cas la tête ne peut franchir le détroit inférieur, & c'était en vain que M. Cham.... attendait une iſſue contraire aux premieres loix de la phyſique ; car pour me ſervir de l'expreſſion d'Hipocrate, un corps olivaire ne peut franchir une ouverture étroite, à moins qu'il ne s'avance par une de ſes extrémités.

Il ne s'agiſſait dans ce cas que de relever la face du côté gauche, & à ce moyen abaiſſer l'occiput du côté droit, la tête alors bien placée eut franchi le baſſin comme dans les accouchemens précédens. Mais en laiſſant, comme on a fait, le front & la face arqueboutés ſur l'échancrure iſchiatique gauche, la tête n'a pu avancer ; l'inflammation s'eſt, après quelque tems, établie dans ce viſcere ; auſſi n'a-t-on pu aller chercher les pieds. On voulait appliquer le forceps ; mais pour manœuvrer, comment ? La ſituation de la tête a rendu ſon application impoſſible ; enfin la matrice, continuant d'employer toute ſon activité contre un corps qui lui réſiſtait, s'eſt amincie & déchirée par ſon fonds, comme le ferait une étoffe tricotée qui preſſerait fortement & long-tems un corps qu'elle ne pourrait vaincre. On trouve dans le Traité d'Accouchemens laborieux de M. Levret, l'exemple d'une ſemblable déchirure à la matrice, produite par une pareille cauſe : événement que cet Accoucheur a rapporté à l'article de l'attache latéral du placenta, parce qu'il l'attribuait à cette cauſe, n'ayant pas ſcrupuleuſement obſervé, ſans doute, que toujours le placenta eſt attaché latéralement.

Que cette obſervation affligeante conduiſe au moins à de meilleurs principes dans de ſemblables cas. Le doigt, tout au plus un levier, pouvaient réparer le déſordre, & deux êtres précieux euſſent été conſervés à la vie.

Je renvoye pour la preuve ultérieure de tout ce que j'avance à la premiere partie des Accouchemens de M. A. le Roy, article Mauriceau, ainſi qu'à ſa réponſe à une critique, (Paris, chez Leclerc, Libraire, quai des Auguſtins), dans laquelle ce Médecin, dont je ſuis l'Eleve, examine les Manœuvres dangereuſes & mortelles, qu'une fauſſe théorie a établi dans des cas ſemblables à ceux dont eſt queſtion. *Signé*, ELIAS, Eleve en Chirurgie.

FIN.

Modele de l'Inſtrument avec lequel l'Auteur a fait l'opération de la Symphyſe.

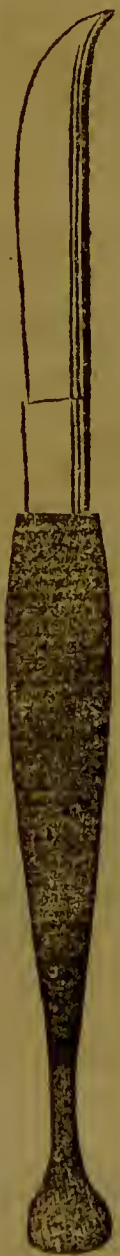

DE LA NATURE
ET
DE L'HOMME,
PLAN RAISONNÉ
DE MATIERE MÉDICALE,

Dans lequel on rapporte à la Médecine, les connoissances anciennes & modernes de la Physique & de la Chymie.

PAR M. ALPHONSE LE ROY,
Docteur, Régent de la Faculté de Médecine de Paris.

A PARIS
Chez L. F. PRAULT, Imprimeur du Roi, Quai des Augustins, à l'Immortalité.

M. DCC. LXXXV.

AUX ÉTUDIANS EN MÉDECINE.

MESSIEURS,

Plusieurs parmi vous m'ont souvent demandé la marche que je suivois dans mes cours, afin de conformer, sur ce plan, celui de leurs études. Je vous offre ici l'ordre dans lequel je traite des objets qui composent mon cours de Matiere Médicale. Recevez un faisceau de principes dont mon enseignement fournit le développement. Les gens du monde & les jeunes Médecins ont la plus fausse opinion de l'art de guérir: les uns les autres croyent que la Médecine s'occupe principalement à chercher des remedes: mais ce qui reussit dans un individu, ne reussit pas dans un autre, dans la même circonstance. Les remedes sont infideles, une méthode ne l'est pas. La Médecine est une science: eh! comment ne le seroit-elle pas, puisqu'elle les embrasse toutes? Chaque science a une méthode fondée sur des principes surs & certains: celle que j'enseigne sera peut-être suivie d'un petit nombre, parce qu'il faut étudier pour l'entendre & pour en faire l'application. J'ai

toujours desiré qu'on établit un Collége ou Séminaire de Médecine, dans lequel l'ordre & les exercices établiroient une necessité pressante d'étudier. L'autorité a, sur la Médecine, beaucoup de maux à réprimer, beaucoup de biens à faire. Jamais on n'aima la vie avec plus de passion, jamais on ne s'est moins occupé de la science qui calme les douleurs & repousse la mort. Le charlatanisme aura toujours une certaine vogue, parce qu'on sera toujours porté, malgré l'expérience fatale, vers un remede simple, facile, applicable à tous les cas, & dont chacun se rend l'arbitre. Tout le monde sent l'utilité d'un remede, bien peu sentent la nécessité d'une méthode; & c'est cette nécessité, Messieurs, que j'espere vous faire connoître. On vomit, depuis long-tems, contre la Médecine, une foule d'injures & de clabauderies : cette science, qui ne s'acquiert que par la méditation, ne se produit, néanmoins, que par la bienfaisance. Le vrai Medecin se console facilement des mépris qu'il partage avec la Nature. Mon amour pour la Médecine m'a porté à vous communiquer les fruits de mes longs travaux : je desire qu'ils soient utiles au Public & à vous.

Messieurs,

J'ai l'honneur d'être votre serviteur

Alphonse Leroy.

DE

DE LA NATURE
ET DE L'HOMME.

Plan raisonné d'Etude & d'Enseignement d'une partie de la Médecine, appellée Matiere Médicale.

L'HOMME a la puissance la plus étendue sur lui-même; il peut, en exerçant son intelligence à la culture de son espèce, l'améliorer au physique & au moral, à un point qu'il ne connoît pas encore & dont la Médecine ne lui donnera l'idée que lorsqu'elle aura pour base l'étude des grandes masses & des grands phénomènes de la Nature.

Pénétré de cette importante vérité, nous osons tracer rapidement un ordre pour étudier, pratiquer & enseigner une partie de la Médecine appellée *Matiere Médicale*, partie dans laquelle l'étude de la physique est très recommandable.

La *Matiere Médicale* embrasse les moyens que les élémens, les mixtes & les trois regnes de la Nature fournissent à l'homme pour entretenir

ſon économie dans l'état naturel, pour la modifier, la perfectionner, & ſur-tout pour la ramener de la maladie à la ſanté.

Cette ſcience ſi néceſſaire eſt encore au berceau, & rien ne prouve mieux ſon imperfection que le vague & la miſere des théories ordinaires; ce ſont des claſſes incomplettes, des dénominations qui ont varié, ſelon qu'on a conſidéré nos organes, nos humeurs, ou leurs détériorations, ou les principes conſtituans des ſubſtances miſes en uſage. Tels ſont les effets d'une théorie incertaine; elle ſubſtitue des mots à la ſcience. Un ſyſtême complet de Matiere Médicale eſt encore à naître.

L'obſervation, néanmoins, a donné quelque régles, mais l'empiriſme ne peut embraſſer la ſcience entiere; il ne peut la réduire en principes, en faits généraux, d'où découlent les autres faits comme ſubſéquens; & lorſque l'eſprit ne ſaiſit que des chaînons diſſociés, il ne peut en embraſſer qu'un certain nombre, tandis que s'ils ſont liés les uns aux autres il tient par les premiers tous ceux qui y ſont annéxés.

Dans la ſcience de la Matiere Médicale, il faut un bel ordre, un grand enſemble qui lie toute la Nature à l'Homme, & l'Homme à la Nature entiere.

Lorſque la phyſique, la chimie, & toutes les ſciences naturelles levent chaque jour une partie du voile myſtérieux qui nous dérobe la marche de la Nature, lorſque les arts & les ſciences ſe perfectionnent par une foule de découvertes, la Médecine qui devroit la premiere participer à ces grands avantages, ne fera-t-elle pas des progrès ultérieurs : ne deviendra-t-elle pas plus heureuſe dans la recherche des cauſes premieres, dans l'explication des effets, & dans la découverte des moyens d'arriver à ſes fins, & de perfectionner les individus humains & leur eſpece ?

Si la Médecine fut tant cultivée, tant honorée chez les Anciens, c'eſt que ſon utilité fut véritablement ſentie. Quels hommages ne mériteroit-elle pas à préſent, & quel avantage ne procureroit-elle pas, ſi, mettant à contribution toutes les connoiſſances anciennes & modernes, elle formoit un grand & bel enſemble, dont les connoiſſances les plus certaines d'une haute & ſublime phyſique & d'autres ſciences naturelles, calculées par une profonde philoſophie, ſeroient la baſe ? C'eſt ce dont le grand Oracle de la Médecine prévoyoit tout l'avantage & ſentoit l'abſolue néceſſité, lorſqu'il diſoit : *Le Médecin commence où finit le Philoſophe.*

Nous oſons, dans ces vues, offrir aujourd'hui un eſſai de la maniere, & de bannir un empiriſme mal réglé, & d'établir une chaîne de faits qui formeront une théorie propre à expliquer une foule de phénomenes inexpliqués juſqu'à préſent dans l'Homme. Comme notre économie eſt formée ſur le plan de celle de toute la Nature dont elle eſt une des plus belles parties, nous avons cru, pour mieux en parcourir les dédales, devoir lier l'étude de l'une à celle de l'autre, c'eſt pourquoi nous diviſons ce plan de la maniere ſuivante.

Premiere Partie. Des élémens, des principes & des mixtes qui compoſent l'économie de la Nature, de leurs rapports à l'économie individuelle de l'Homme.

Deuxieme Partie. De l'Homme conſideré dans ſon enſemble & dans toutes ſes parties, de ſes rapports, & de ſes liaiſons avec la Nature entiere.

Troiſieme Partie. Des ſubſtances des trois regnes de la Nature, de leurs combinaiſons, de leurs rapports à l'économie entiere de l'homme.

PREMIERE PARTIE.

Des Elémens, des Principes & des Mixtes qui composent l'économie de la nature, de leurs rapports à l'économie individuelle de l'Homme.

L'ÉTUDE des élémens n'appartient pas moins à l'étude de la Médecine qu'à celle de la philosophie : les principes élémentaires modifient l'Homme de la maniere la plus étonnante, parce qu'ils obéissent dans l'Homme à des loix qui leur sont imprimées dans le reste de l'univers.

La plus haute antiquité n'admit que deux élémens. Ils ont été appellés par Moïse, le premier *Ciel*, le second *Terre*. Le premier élément a été appellé par d'autres *feu*, *principe de mouvement*, &c. &c.

Nous traiterons de l'union du premier élément avec le second, à des proportions différentes, ce qui a produit une quantité prodigieuse de principes, qui, en s'unissant entre eux, à des proportions différentes, ont formé différens mixtes, & les proportions différentes de ces mixtes différens composés. Ces principes,

ces mixtes ſe tranſmuent perpétuellement les uns dans les autres, c'eſt ce qu'on peut appeller leur vie & leur mort.

Le premier élément imprime dans la Nature le mouvement à tous les corps. Il obéit à des loix que l'immortel Newton a développées ſous les noms d'attraction, de gravitation, de répulſion, de force centrifuge & centripete: ces loix ne ſont qu'une force primitive, unique & ſimple, car la répulſion n'eſt qu'un mode de l'attraction. Le premier principe a une élaſticité au moyen de laquelle le Créateur a imprimé peut-être le mouvement à l'univers. Ce premier principe, par rapport à nous, émane du ſoleil, centre de notre ſyſtême planétaire. Il a une affinité avec tous les corps de notre globe, & cette affinité varie dans chacun d'eux ſelon certaines loix. Lorſqu'il ſort d'un corps il va s'unir à d'autres ou ſe refluer vers ſa maſſe ou ſon origine.

De la Lumiere. On a imaginé divers ſyſtêmes pour rendre raiſon de la maniere dont elle eſt envoyée du ſoleil à la terre; elle eſt un être compoſé. Elle ſe diviſe en parties qui ont des proportions différentes d'élémens. Elle eſt en affinité avec tous les corps, mais

diverſement avec chacun d'eux. Elle ſe combine & ſe fixe dans toutes les ſubſtances. En ſe condenſant elle produit la chaleur, dont on peut aujourd'hui détailler la nature & les effets. Il exiſte à ce ſujet une belle expérience de M. de Sauſſure, qui a été perfectionnée par M. Ducarla, & expliquée dans ſa théorie ſavante ſur le feu & la lumiere. La décompoſition de la Lumiere forme les couleurs. Sa combinaiſon différente ſur les différentes parties de la ſurface du globe, produit des effets qui operent juſque dans ſon intérieur. La Lumiere eſt néceſſaire à la ſolidification des végétaux, & à la perfection des animaux. Elle a les plus grandes influences ſur toute l'économie animale, & ſur-tout ſur le fluide qui circule dans les nerfs: l'étude de la Lumiere peut perfectionner les hautes Sciences, la Médecine & les Arts.

De l'Electricité. Le ſoleil eſt le principe des écoulemens & des émanations électriques. L'Electricité eſt un fluide répandu dans tout l'univers (1); l'étude de la lumiere, du feu, de la

(1) Elle exiſte dans tous les corps de la Nature mais dans les uns d'une maniere continue, dans les autres d'une maniere contiguë, ce qui explique les phénomenes des Iſolateurs & Conducteurs. Elle abonde dans les métaux. Elle eſt en quantité différentes dans différens corps, &c. &c.

chaleur & du froid en développeront les principes, comme à ſon tour l'Electricité perfectionnera nos connoiſſances ſur ces élémens. Cette belle partie de la phyſique qui, probablement, ne fut pas inconnue à une très haute antiquité, eſt chez les modernes dans ſa premiere enfance: elle ſera le principe d'une foule de découvertes ſur le mécaniſme, que la Nature emploie dans ſes opérations. Elle prouve les loix d'affinité, d'attraction, de répulſion précédemment établies. Elle eſt en différens états dans les différentes parties de la ſurface ou de l'intérieur de notre globe. Elle influe ſur la végétation & l'animaliſation. Son influence, dans l'atmoſphere de la terre, peut expliquer les plus grands phénomenes. Quels ſont ſes rapports avec le magnétiſme? On peut déterminer les bornes de l'action de cet élément ſur l'économie de l'Homme.

Des Atmoſpheres des corps. Cette matiere eſt neuve & très intéreſſante: l'électricité peut ſur elle nous donner des vues toutes nouvelles. Elle nous montre quel eſt la direction du fluide qui conſtitue l'Atmoſphere d'un corps. Il exiſte dans les différens Atmoſpheres différentes directions du fluide qui les conſ-

titue. L'Atmoſphere d'un corps paſſe à travers certaines ſubſtances qui ſont imperméables à ce même corps. Les diverſes Atmoſpheres des divers corps ont toutes un principe commun & particulier. En étudiant leurs effets dans la criſtalliſation, on découvre que leur conſidération peut nous éclairer ſur la forme même des corps. L'étude des Atmoſpheres eſt de la plus grande utilité pour celle de l'économie animale : ſur cet objet inviſible comme ſur tous les autres qui doivent nous occuper, nous ramenerons à des principes de phyſique expérimentale, ce qu'on a rapporté précédemment à des qualités occultes, & nous procéderons dans l'examen de ces ſubſtances, de maniere à faire appercevoir à l'eſprit les cauſes inviſibles, par des effets que toucheront & calculeront les ſens.

Des Vapeurs appellées Gas. Les Gas de même eſpéce ont ſouvent différens principes, ſelon les baſes différentes qui les ont produits ; la conſidération de ces ſubſtances preſque élémentaires, a deja expliqué les plus grands phénomenes ; elle nous a conduit à conſidérer, dans la Nature, les forces vives, les forces centrifuges : elle a ouvert à l'Homme le

vaſte empire de l'air : elle promet à la Médecine des merveilles auſſi grandes. En examinant la Nature des différens Gas, leur influence rapide, ſoit funeſte, ſoit ſalutaire dans l'économie humaine, il faut conſidérer la nature chymique des vapeurs & des airs qui ſe développent dans cette même économie, ſoit en état de ſanté, ſoit en état de maladie.

De l'Air. Il eſt compoſé de différens principes ; il contient, dans divers lieux, différentes proportions, & d'eau, & de gas déphlogiſtiqué, appellé air pur. Il renferme beaucoup d'autres ſubſtances encore, qui le diférencient dans divers climats. Dans la plaine & ſur les montagnes il modifie diverſement l'économie, ſelon ſes différentes proportions d'eau principe, ou d'air pur. Le développement d'un grand nombre de connoiſſances phyſiques & chymiques, acquiſes ſur la nature & la forme de cet élément, peuvent éclairer l'art de guérir, & peut-être celui de prolonger la vie, & rendre enfin raiſon de beaucoup de phénomenes ; ent'rautres pourquoi l'Air eſt, ainſi que le diſoit Hippocrate, la pâture de la vie.

De l'Eau. Par différentes décompoſitions, combinaiſons analiſes, on y trouve les pre-

miers matériaux de la Nature, le feu, la lumiere, les gas de toute eſpèce, les terres appellées *élémentaires*, &c. Auſſi quelques anciens Phyloſophes la regarderent comme le principe de tout ce qui exiſtoit. Tout s'éleve, tout circule en elle; elle concourt, diſoit Sthaal, d'après ſon grand maître, matériellement, formellement à la compoſition, nutrition & décompoſition des végétaux, animaux & minéraux. Le mode fluido-vaporeux, eſt le mode premier & capital de la Nature; l'Eau eſt l'élément, la matrice & la forme des trois regnes. Tout ce qu'elle produit contient l'élément du feu, qu'elle renferme. Ces deux élémens, dans la Nature, ſont preſque toujours l'un à côté de l'autre; l'élément du feu arrive à l'élément aqueux; l'Eau ſe transforme en ſubſtance ſolide qui ſe débarraſſe de l'aquoſité. C'eſt un aliment, c'eſt un médicament. Avec elle on peut modifier les trois regnes, & ſur-tout l'économie humaine; elle ſe combine à l'air, la meilleure en contient le plus. L'art peut opérer cette combinaiſon, & améliorer l'Eau au point de rendre ſalubre, en un inſtant, la plus mauvaiſe.

De la Congellation & du froid. Tous les corps

dans la Nature ont une proportion ſpéciale de principe du feu qui les conſtitue corps de tel genre & de telle eſpèce. Le feu excédant dans un corps, ſon état naturel y produit une atmoſphere divergente; c'eſt une atmoſphere convergente, au contraire, ſi ce corps a moins que ſa proportion naturelle de feu. Tout corps refroidi ou qui a perdu de ſa proportion naturelle de feu, ſe comporte relativement à un corps de même eſpece, qui a acquis du feu, comme l'atmoſphere d'un corps électriſé au plus ſe comporte relativement à l'atmoſphere d'un corps électriſé en moins. Le froid n'eſt donc pas ſeulement l'abſence d'une partie du feu, mais encore la modification de ce même feu. Le célébre M. de Buffon a preſſenti cette grande vérité, lorſqu'il a dit que la Congellation pouvoit préſenter d'une maniere inverſe les mêmes phénomenes que l'inflamation. L'étude de l'électricité, & ſurtout de ſes atmoſpheres, peuvent aider ſingulierement à développer la nature du froid. Le froid modere le principe de la vie, il modifie l'économie animale. Il eſt produit par l'évaporation, dont l'étude, ſur divers points de la ſurface du globe, fournit des principes applicables à l'économie animale.

De la Terre. Elle peut être considérée, & comme élément, & comme corps sensible. Nous ne pouvons trouver nulle part la Terre élémentaire. Tout ce que nous trouvons de terreux ne sont que des mixtes, des substances transformées; nous ne trouvons nulle part une terre simple, par-tout elle est unie, ou au feu, ou à l'air, ou à l'eau. Les Terres se transmuent les unes dans les autres. Ces différentes Terres peuvent être administrées à l'Homme, comme médicamens.

Des Acides. L'Acide primitif & universel, est celui de la lumiere & du feu. Il se combine dans les végétaux & les animaux, dont la décomposition produit les Acides minéraux. Les Acides minéraux ont entr'eux un principe commun, mais des bases différentes. Chacun d'eux forme des combinaisons multipliées.

Chacun d'eux agit différemment dans le corps humain. Observation très-importante pour la pratique de l'art de guérir.

Du principe Salin. L'étude de la cristallisation est très-utile à la Médecine, à la physique, à la chimie & aux arts. Les substances qui

criſtalliſent, prennent dans l'air, un principe dont on peut déterminer la Nature; celles qui ſe diſſolvent laiſſent échapper un gas. Les ſubſtances en criſtalliſation ont des atmoſpheres, & les modifications apportées aux atmoſpheres en apportent à la forme des ſels. On peut trouver le méchaniſme de la formation des ſels neutres dans les végétaux; celle de la formation & de la tranſmutation du principe ſalin dans les animaux. —Les différens ſels acides, alkalis fixes & volatils, les ſels terreux & minéraux, tous ont des actions différentes ſur les différentes parties de l'économie.

Des Eaux minerales. Elles contiennent un principe ſalin ou ſulphureux, en état fixe ou gazeux, des vapeurs permanentes peu connues. Il faut diſtinguer les effets du climat & des eaux. Il faut, ſur cette partie, des connoiſſances ſub-terreſtres. Il faut établir des principes ſur l'adminiſtration des diverſes eaux minérales. D'après les progrès de la chimie, l'art peut imiter leur formation naturelle, & donner à la Médecine des remedes d'une efficacité auſſi grande que ceux que lui offre la Nature.

Du principe huileux. Il a le plus grand rap-

port avec le principe ſalin, car les ſels peuvent paſſer à l'état huileux, & les huiles à l'état ſalin. La chymie, ſur cet objet intéreſſant, offre un nombre infini d'expériences nouvelles qui dévoilent le méchaniſme de la formation ou décompoſition de l'un ou de l'autre principe dans les trois regnes. Le regne végétal offre des huiles graſſes, muqueuſes, des baumes, des réſines, des huiles volatiles, fluides, concretes, & enfin un atmoſphere odorant que l'on appelle eſprit recteur. Dans les animaux on trouve ce même principe appellé beurre, graiſſe. Le méchaniſme de la formation & détérioration du principe huileux & gras dans l'économie végétale & animale eſt digne de toutes les recherches du Médecin, & doit le payer par des grandes découvertes, de tous ſes travaux. Il eſt également intéreſſant de rechercher la formation de ce même principe dans l'intérieur du globe, comment il forme les bitumes & les charbons, & quels rapports ont ceux-ci avec le feu continuellement allumé dans certaines parties des entrailles de la terre. Toutes ces connoiſſances ſervent à déterminer l'action de ces différentes ſubſtances dans l'économie de l'Homme,

Du ſoufre. Les animaux & les végétaux ; par un certain mode de putréfaction, paſſent à l'état ſulphureux, & de-là, enfin, à l'état métallique. Le ſoufre eſt l'intermede entre les regnes animal, végétal & le minéral ; il a des rapports avec l'économieanimale, où il eſt ſoluble dans preſque toutes les liqueurs qu'elle renferme.

Les charbons minéraux, animaux & végétaux méritent auſſi conſidération. Les expériences modernes nous ont mis ſur la voie de nouvelles recherches ſur leurs principes conſtituans ; ils remédient à différentes altérations dans notre économie, & cet objet abandonné à un pur empiriſme, peut être rapporté à une théorie chimique.

Nous traiterons du corps muqueux dans la troiſieme partie. Nous terminerons ici par une récapitulation ſur le paſſage des mixtes dans les trois regnes de la Nature. Nous verrons comment & pourquoi le feu & l'eau ſe convertiſſant mutuellement l'un dans l'autre, ſe partagent l'empire de notre planète, celui de la lune & probablement des autres ſpheres, comme ils partagent celui de notre économie. Le feu eſt toujours vivant dans les entrailles de notre globe, & les déluges

luges & les volcans ne ſont que des criſes qui rétabliſſent ſon équilibre. L'aſtre qui nous éclaire donne, à ſes différentes parties, une vitalité différente, & tout ſon enſemble a une vie, une chaleur, une organiſation intérieure qui, rapprochée des vies différentes qu'on trouve à ſa ſurface, prouvent le plan ſimple & ſublime de l'Auteur de la Nature.

La météréologie eſt une branche capitale de la phyſique & de la Médecine. L'anatomie eſt le bras droit de la Médecine, diſoit Galien, & la météréologie ſon bras gauche; celle-ci nous trace, à grands traits, la marche de la Nature, & nous inſtruit à préſager la mortalité. Un vrai Médecin doit calculer les effets du climat qu'il habite, il doit obſerver la conſtitution de l'atmoſphere, ſes variations, ſes influences, ainſi que celle du ſol, des vents & des eaux ſur l'économie végétale & animale.

Ces connoiſſances, trop négligées ſans doute, ſont ſouvent néceſſaires pour corriger la Nature par la Nature.

DEUXIEME PARTIE.

De l'Homme considéré dans son ensemble & dans toutes ses parties : des rapports & de la liaison de son économie avec celle de la Nature.

TOUS les êtres dans la nature prennent, par des nuances imperceptibles d'un individu à l'autre, des rapports avec des objets prochains, éloignés & distans. On appelle sens les organes, au moyen desquelles les animaux reçoivent des impressions, & sens internes, leur faculté d'agir sur des objets distans. La Nature a favorisé, de cette derniere propriété, l'Homme seul, à un dégré tellement éminent, qu'il établit ses rapports avec tout l'univers.

De la premiere origine de l'Homme. Sa vie primitive dans l'ovaire de la femme qui n'a pas conçu, est celle d'une graine qui n'est pas fécondée. Par la conception, l'homme arrive à la végétation, il passe ensuite à l'état des animaux amphibies : cette vie imparfaite, dans le sein de sa mere, est beaucoup plus commandée par la vie de sa mere que ne l'est

ſon organiſation. Il meurt, pour ainſi dire, à cette vitalité incomplette, pour arriver dans ce monde à la perfection de l'animalité, de laquelle, après un eſpace limité par les loix immuables de la Nature, ſon ame ſe détache pour retourner à l'immortalité.

DES SOLIDES VIVANTS.

Nous conſidérerons dans l'Homme différens ſolides & fluides vivans, & nous appellerons la totalité d'un ordre de fluides ou de ſolides, un ſyſtême. Ces divers ſyſtêmes ſont entr'eux en une harmonie réciproque : nous les conſidérerons ſous un rapport fixe, moyen & atmoſphérique, & rélativement à leurs principes, ſous un état ſalin ou ſulphureux, &c. Cette diviſion, qui peut être également portée ſur les médicamens, pour en expliquer l'action, eſt très naturelle & très importante ; elle peut ſervir de baſe à une méthode pour étudier l'Homme, la Nature & leurs rapports mutuels.

Un mouvement, une vie particuliere eſt attachée à chacun de ces ſyſtêmes. Chaque ſyſtême a ſon atmoſphere & ſa vie ; & ces différens ſyſtêmes & leurs vies ſont en rapport les uns avec les autres, comme les cordes

bien tendues d'un inſtrument mélodieux. Un trouble porté ſur l'un d'eux, dans un de ſes principes fixes, moyens ou atmoſphériques, produit bientôt des déſordres dans tout le reſte du même ſyſtême, & déſordre dans d'autres, par la raiſonnance plus ou moins forte d'un ſyſtême à un autre. — C'eſt ici que ſouvent l'on confond les effets & les cauſes. Cette diviſion nouvelle aidera mieux à les ſaiſir & à mieux claſſer les genres & les eſpeces de déſordres; par elle on remonteroit plus facilement aux cauſes, dont la connoiſſance rendroit plus facile l'art de rétablir l'harmonie.

Les divers ſyſtêmes ſolides de l'économie ſont les nerfs, les vaiſſeaux artériels, veineux & limphatiques, les tiſſus ſpongieux & cellulaires, les membranes, les muſcles, les articulations & les os.

Chaque viſcere eſt compoſé d'une proportion différente de ces ſolides & de ces fluides. Des conſidérations anatomiques, phyſiques & chimiques, ſur chaque ſyſtême, peuvent éclairer, ſimplifier & donner un nouveau degré de certitude à la Médecine.

Outre les divers mouvemens, attachés à chaque ordre de fluides & de ſolides, mouvemens qui ſe pénétrent & qui s'entre-croiſent dans

l'Homme, comme les mouvemens des ſpheres céleſtes ſe pénétrent & ſe croiſent dans l'univers, il exiſte encore deux mouvemens généraux dans notre économie comme dans toute la nature : le mouvement progreſſif & le mouvement inteſtin. Le premier produit combinaiſon, le ſecond décompoſition : ils ſe balancent tellement l'un par l'autre que pour peu que l'équilibre ſoit rompu, l'économie eſt modifiée dans un inſtant, dans un ou pluſieurs de ſes ſyſtêmes.

On remarque dans l'Homme trois grandes cavités. La tête, la poitrine & le bas-ventre. Chacune de ces cavités a une vie propre, chacune entretient la vie générale par une nutrition plus ou moins parfaite. La lumiere, le feu principe, vivifie le cerveau & tout le ſyſtême des nerfs. L'air reçu dans le poumon va porter une vapeur élaſtique & pure, qui de-là ſe répandant dans tout le ſyſtême vaſculaire, entretient le mouvement oſcillatoire & la vie. Le bas-ventre, enfin, choiſit dans les alimens des mixtes preſque élémentaires, qui reſtaurent & récombinent, ſans ceſſe, la portion élémentaire de feu que les ſucs muqueux diſſéminés, dans tout le ſyſtême cellulaire, ont perdu.

La vie ſe manifeſte dans les trois cavités ſous trois rapports appellés *ſentiment*, *mouvement*, *irritabilité*. Ce ſont trois modes, trois dégrés, plus ou moins parfaits, de la vie générale. l'Homme peut modifier ces trois fonctions, mais l'irritabilité, qui eſt la moins parfaite, eſt le plus en ſa puiſſance. l'Homme peut, par une culture bien entendue, perfectionner ces trois cavités & leurs fonctions : il doit ſur-tout exiſter un art étonnant & ſublime de donner au cerveau, dans la premiere enfance, un développement propre à accroître & à perfectionner l'intelligence humaine.

Il eſt important d'examiner les cauſes de la génération & de la production de la chaleur & du froid dans les animaux. Pourquoi dans l'état de ſanté nous avons conſtamment un état de chaleur de trente-deux dégrés afin d'apporter des modifications locales ou univerſelles à cette chaleur accrue ou diminuée. Il importe encore de conſidérer l'influence du ſoleil ſur notre économie : ſes effets ſur l'Homme dans différentes ſaiſons & dans différens climats : l'influence oppoſée du ſatellite de la terre, ſur-tout dans certains climats.

En considérant la différence des vapeurs qui s'élevent de nos humeurs pendant la nuit ou pendant le jour, pendant la veille ou pendant le sommeil; on parviendra à expliquer les phénomenes, jusqu'ici très obscurs, de cette restaurante fonction.

La mort enfin aura nos considérations philosophiques. Nous verrons comment elle est tantôt longue, tantôt rapide. On peut expliquer la foule des phénomenes qu'elle produit, selon que sa faulx s'appésantit sur l'une ou l'autre des trois cavités, sur l'un ou l'autre des systêmes fluides ou solides de notre économie; & d'après ces considérations, parvenir à ce qu'on desire tant connoitre, les signes certains d'avec les signes incertains de la mort.

DES FLUIDES ANIMAUX.

La connoissance de la chymie est de la plus grande utilité pour qui veut étudier les principes constitutifs de nos fluides, & se rendre raison des moyens que doit employer l'art pour les modifier. Néanmoins, ces connoissances nécessaires, sont insuffisantes & même dangéreuses; si l'on n'y joint les considérations sur l'effet que produisent sur ces mêmes flui-

des, le mouvement, le feu principe, la chaleur & la vie. Nous ſommes bien peu avancés encore dans cette ſcience eſſentielle de la Médecine, parce qu'on n'a pas obſervé, d'une maniere exacte, la différence phyſique, qui exiſte entre les fluides animaux, vivants & morts; on a bien moins encore conſidéré les divers dégrés de vie, de mortalité, de ces mêmes fluides dans l'économie animale vivante.

Du ſang. C'eſt le plus parfait des fluides animaux, il en eſt le principe & la fin; divers mixtes le conſtituent; la partie ſéreuſe, pituiteuſe, qui renferme un principe ſalin, une partie muqueuſe, une glutineuſe, & enfin une partie rouge. Toutes doivent être conſidérées avec le flambeau de la chymie; ces différentes parties conſtituantes du ſang, circulent dans les différentes parties de notre économie; ſa ſéroſité circule en vapeur dans le tiſſu cellulaire, ſa partie lymphatique dans des vaiſſeaux d'un ordre particulier, & dans des glandes; ſon enſemble qui forme un fluide rouge dans des arteres, dans du tiſſu ſpongieux & dans des veines: ces différens ſyſtêmes ſe tiennent entr'eux par des rapports de circulation, peu déterminés encore.

Ce fluide, qui roule dans des vaiſſeaux, comme l'eau dans le lit des fleuves, ſe filtre en une éponge, comme l'eau dans le ſable; & les cauſes générales de ces divers mouvemens appellés *circulation*, dépendent ou d'une vapeur élaſtique, ou d'une force d'abſorption; ces circulations varient pendant le jour, pendant la nuit, dans les différentes ſaiſons de l'année, dans les divers périodes de la vie. L'étude de ces diverſes circulations & de leur période eſt de la plus grande importance.

Différentes vapeurs ſe ſéparent ou ſe combinent au ſang en état de ſanté ou de maladie, & l'air a ſur ce fluide, à ſa ſortie du corps vivant, différens effets, ſelon ſes états différens de ſanté ou de maladie, ce qu'il eſt important de conſidérer pour juger des altérations de la vie, par l'inſpection de ce fluide.

Il faut porter encore des conſidérations ſur le plus ou le moins de vitalité des ſecrétions de l'économie vivante.

De la ſaignée. Elle a des effets différens, ſuivant qu'on la pratique, ſur les parties ſupérieures ou inférieures, ſur le tiſſu ſpongieux ou ſur les vaiſſeaux.

Du Lait. On peut parvenir à connaître le méchaniſme de ſa formation & de ſa ſecrétion dans l'économie de la femme. C'eſt un fluide peu combiné : ſes principes ſont mal enchaînés, auſſi la vie de ce fluide s'altére facilement dans l'économie ; cette altération produit différens effets ſelon qu'elle porte ſur l'un ou l'autre de ſes principes conſtituans.

Du Chyle. Pourquoi paroît-il toujours le même, quelques ſoient les ſubſtances dont on ait été nourri ? Il eſt une des cauſes capitales qui influent ſur la circulation. Les différens ſucs digeſtifs de la bouche, de l'œſophage, de l'eſtomac & du pancréas ont différens dégrés d'énergie & de vitalité, ce qui leur donne des modifications qui les rendent propres, tantôt à décompoſer à divers dégrés les alimens, & tantôt à en être décompoſés, d'où doit réſulter, pour l'Homme en état de ſociété, une variété dans la diette.

La Bile eſt une décompoſition des principe du ſang. C'eſt le ſuc le plus décompoſé, mais auſſi le plus décompoſant de l'économie, & cette maniere de conſidérer la bile, montre le deſſein de la Nature dans cette ſecré-

tion ; elle a, comme les autres fluides, une vie propre, & dès qu'elle eſt altérée, ſa décompoſition préſente des phénomenes qui n'ont point été expliqués.

La digeſtion dans l'eſtomac eſt une fermentation d'un genre particulier, & M. Spalanzani vient de prouver qu'avec la condition de la chaleur & le ſuc de l'eſtomac on peut l'opérer dans des vaiſſeaux paſſifs.

Il coule tout le long du canal inteſtinal des liqueurs de différente énergie ; avec trente-deux dégrés de chaleur, elles produiſent divers dégrés de décompoſition de la maſſe alimentaire dans les diverſes parties de ce canal ; conditions que l'Homme ne peut remplir encore, mais qu'il peut parfaitement connoître.

Les reſtes du bol alimentaire dans les derniers inteſtins ſont les débris organiques des animaux & végétaux qui nous ont nourri. Divers dégrés de vitalité adherent encore à ces mêmes matieres, ſelon les divers états de ſanté ou de maladie du corps humain.

Les deux extrémités du canal inteſtinal ſont ſouvent dans des états oppoſés, ce qui contrarie dans une extrémité les remedes adminiſtrés à l'autre. Des conſidérations ſur l'en-

ſemble du canal inteſtinal, doivent être importantes pour la pratique de la Médecine.

Le développement de cette ſeconde partie peut démontrer le défaut de la méthode par laquelle on cultive ordinairement l'anatomie; elle n'eſt preſque qu'une nomenclature, tandis qu'elle devroit développer un grand nombre de connoiſſances eſſentielles à la pratique de la Médecine.

Nous reviendrons encore à des conſidérations ſur la vie. La Nature a prodigué à l'Homme, toute ſa richeſſe, en lui donnant la ſenſibilité, la mobilité & l'irritabilité; ſeul, il reçut de l'être ſuprême, la ſenſibilité à un dégré éminent. Les végétaux n'ont qu'une irritabilité légere, la Nature en a été prodigue envers les inſectes, elle conſtitue, avec la mobilité, toute leur vie; & c'eſt par cette irritabilité, dont les principes ſont fixes & enchaînés dans leur économie, qu'ils éludent quelques cauſes de deſtruction pour des animaux plus parfaits; & nous prouvons toute notre ignorance, lorſque nous envions à ces êtres, qui ſemblent n'être que les premiers eſſais de la Nature pour la formation de l'Homme, des prérogatives qui découlent de leur imperfection.

TROISIÉME PARTIE.

Des ſubſtances des trois regnes de la Nature, de leurs combinaiſons & de leurs rapports à l'économie entiere de l'homme.

POUR devenir un vrai Médecin, il faut obſerver, calculer long-temps les grands phénomenes de la Nature, il faut deſcendre avec le fil de la méditation dans les dédales tortueux de l'économie humaine, il faut parcourir l'immenſe multiplicité des ſubſtances des trois regnes, en rechercher les principes, en obſerver les effets ſur les êtres vivans & inanimés, former enfin un complément & un enſemble de toutes ces merveilles. Ce n'eſt qu'après ces travaux immenſes qu'on peut devenir le Miniſtre de la Nature, & dérober à ce Protée l'art étonnant de le diriger, de l'enchaîner par ſes propres liens; on peut alors, en s'aſſociant à ſon pouvoir divin, reſſerrer les liens de la vie qu'il diſſolvoit, conſerver les individus qu'il négligeoit, & perfectionner les eſpeces. Tel eſt l'objet de la partie pratique de la Médecine appellée *Matiere Médicale.*

Nous renfermerons, en deux claſſes principales, les ſubſtances des trois regnes.

Premiere Classe. Substances nutritives.
Deuxieme Classe. Substances non-nutritives.

SUBSTANCES NUTRITIVES.

La Nature mêle toujours quelque chose de non-nutritif aux substances qui nourrissent le plus; en cela elle a des desseins qu'un observateur attentif peut reconnoître & manifester.

Cette division générale de substances nutritives & non-nutritives, conduit à traiter d'abord de la nutrition, de la maniere la plus étendue. Cette cause de destruction qui est essentiellement une cause de conservation & de réproduction, modifie, par ses influences variées, diversement, les différens êtres vivans & leurs divers organes. Le méchanisme de ces effets n'est pas moins curieux qu'utile à connoître.

Les principes nutritifs sont en petit nombre, mais les substances nutritives sont très multipliées; elles sont combinées à une foule d'autres principes qui ne nourrissent pas. Toutes ces substances pourroient seules constituer une Matiere Médicale. On a peut-être trop négligé, dans la Médecine moderne, cette partie essentielle de l'art de guérir; son importance fut tellement sentie par les Anciens, que

quelques-uns d'eux, artachés à modifier l'économie uniquement par l'art de la diette, prirent le nom de *Diététiques*. En effet on ſait bien médicamenter, quand on ſait bien nourrir.

Le principe nutritif, comme nous le verrons, eſt dans ſon origine une ſéroſité ſaline, qui ſe convertit en corps muqueux, gomeux, ſucré, farineux, glutineux, amidonneux & huileux; ce principe nutritif, en s'élaborant, ſe dégage de plus en plus du lien d'aquoſité. Rien de plus ſatisfaiſant que les études de ces élaborations.

Ces principes doivent être conſidérés à des proportions différentes, dans les différentes ſubſtances nutritives ſpécialement détaillées, telles que les herbes, les graines, les fruits muqueux, ſucrés, huileux, les animaux terreſtres, aériens & aqueux.

Les mots *Diette animale* ou *végétale* veulent être ulterieurement ſpécifiés, parce que dans la diette végétale on peut trouver les principes les plus putrides de la diette animale, & dans celle-ci les principes ſimples de la diette végétale: c'eſt ainſi qu'en donnant à deux animaux deux principes différens, pris dans un végétal dont nous ſommes nourris

tous les jours, l'un périt d'hydropiſie, & l'autre de gangrene; maladies qui ſont aux deux extrémités de la chaîne des infirmités humaines.

Il eſt curieux & intéreſſant de rechercher comment le principe nourriſſant paſſe entier ou en partie décompoſé dans l'économie, & quel eſt ce genre de décompoſition.

En faiſant l'énumération des principaux végétaux & animaux qui ſervent à nous nourrir, on verra comment la Nature ſe dérobe à des regards peu attentifs, par des combinaiſons, des proportions qui varient ſans ceſſe. Le ſecret de la Nature eſt celui des proportions

L'Homme en état de ſociété décompoſe, diſſocie divers principes nutritifs pour les recombiner; ſa nourriture devient à ce moyen plus analogue à ſa délicateſſe acquiſe, & l'art de la cuiſine que lui a dicté un inſtinct perfectionné, devient en état de ſociété un art auſſi néceſſaire que l'art de la Pharmacie, né de la théorie & de l'obſervation.

La *Diette du poiſſon* doit être traitée d'une maniere particuliere; elle eſt en général, moins analogue à notre économie, que la diette animale ou végétale; auſſi produit-elle, dans notre

notre économie, des effets qui lui ſont particuliers.

Nous uſons, avec les alimens, de ſubſtances qui ne nourriſſent pas & qu'on nomme *aſſaiſonnemens*. Ces ſubſtances ſont ſouvent eſſentielles à la nutrition, parce qu'elles aident la décompoſition des ſucs nutritifs ou celle des ſucs digeſtifs. La claſſe des médicamens, proprement dits, offre ces ſubſtances.

Les plantes alliacées que l'Homme recherche ſous tous les climats, méritent des conſidérations ſpéciales.

Les boiſſons modifient rapidement notre économie en modifiant rapidement la férosité animale. On peut rendre raiſon de l'inſtinct qui nous porte, dans tous les climats, à uſer des boiſſons fermentées & des eſprits éthérés. Ces liqueurs vivifiantes produiſent dans l'économie, des effets différens, ſelon qu'elles s'y trouvent dans l'état ou de ſimple volatiliſation ou de décompoſition. L'eau ſimple, non-ſeulement charie les alimens dans notre économie, mais auſſi s'y convertit en principes nutritifs : elle eſt un aliment, elle eſt un médicament ; & l'on doit l'adminiſtrer différemment, combinée ſelon qu'un état ou ſalin ou ſulphureux prédomine dans l'économie.

DES SUBSTANCES NON-NOURRISSANTES; ou des Médicamens.

Il eſt bien difficile d'établir un ordre lumineux dans la foule immenſe des Médicamens uſités. L'ordre des trois regnes eſt peut-être encore le meilleur. En établiſſant des diviſions on ne doit, néanmoins, pas s'y attacher trop ſtrictement, afin de voir comment le même effet eſt produit par des mixtes choiſis dans chacun des trois regnes.

Nous avons conſidéré dans la premiere partie les effets des élémens, des principes & des mixtes dans l'économie humaine; nous conſidérerons dans celle-ci les effets des ſubſtances des trois regnes, ſans négliger les combinaiſons opérés par l'art de la chymie & de la pharmacie.

Pour mieux ſaiſir les effets des Médicamens, nous conſidérerons leur influence, ou ſur l'irritabilité, ou ſur la mobilité, ou ſur la ſenſibilité, qui ſont trois dégrés plus ou moins perfectionnés de la vie. L'irritabilité la moins parfaite de ces trois fonctions, eſt ce qu'il eſt le plus en notre pouvoir de modifier: le mouvement & le ſentiment peuvent auſſi l'être, mais plus difficilement.

Nous rappellerons ici la maniere dont nous avons conſidéré des principes fixes, moyens ou ſubtils, de nature ſulphureuſe ou ſaline; nous reporterons ces conſidérations & ſur l'économie, & ſur les Médicamens.

REGNE VÉGÉTAL.

Après avoir vu, à l'article de la nutrition, les ſubſtances végétales qui fourniſſent à l'économie, nous conſidérerons les végétanx qui l'agacent, l'irritent & lui enlevent quelques principes. Ces ſubſtances renferment des principes qui ont outre-paſſé l'état de mucilage. On verra d'abord les *âcres* qui ſont *diſſolvans*, *vomitifs*, & *purgatifs*. Le méchaniſme de leur action eſt digne de toutes nos recherches; & ſans jamais négliger les obſervations de l'empiriſme, on les réduira, par l'art de rapprocher les faits, en corps de doctrine; a ce moyen la théorie & l'obſervation ſeront unis enſemble.

Les divers *vomitifs*, les divers *purgatifs* ont une action différente ſur les différentes parties du canal inteſtinal. Il eſt un art de corriger ces remedes pour les approprier, pour ainſi dire, à notre économie. *Les évacuans*,

animaux & minéraux, doivent obtenir ici quelques conſidérations. On recherchera toujours ce que l'art de la chymie nous apprend de leurs conbinaiſons.

L'énumération faite, des végétaux, qui évacuent & décompoſent les ſucs muqueux, & qui agiſſent principalement ſur l'irritabilité, nous paſſerons aux ſubſtances végétales qui fixent ce même principe dans l'économie, & qui moderent ſes divers mouvemens. Ces remedes ont été appellés *aſtringens* ou *toniques*. Tous ceux de cette claſſe ont, comme ceux de la précédente, un principe chymique qui leur eſt commun. Il eſt néceſſaire d'en rechercher la nature, & d'en obſerver les effets dans notre économie. En traitant des ſubſtances végétales, aſtringentes & toniques, nous ne manquerons point d'appliquer nos principes aux aſtringens, animaux & minéraux.

Après avoir vu les ſubſtances végétales qui ajoutent ou enlevent quelque choſe à l'économie & qui ſuſpendent ſes mouvemens, nous paſſerons aux végétaux, qui, par leurs principes, provoquent le mouvement à la périphérie du corps, & qu'on nomme *diaphoretiques*; on ne négligera point ce principe dans les autres regnes, & toujours avec le

flambeau de la chymie, & par la connoiſſance de notre économie, nous éclairerons l'obſervation & l'empiriſme.

Enfin on traitera des ſubſtances végétales qui agiſſent ſur la ſenſibilité, & ſur-tout de celles qui la moderent. Ces remedes ſédatifs ſont rangées dans des claſſes qu'on appelle végétaux *amers*, *fétides & narcotiques*

Dans les claſſes ci-deſſus énoncées, doivent entrer tous les végétaux uſités en Médecine.

Si l'on claſſoit les médicamens par leurs effets, tous ceux de nature différente, preſque tous enfin, entreroient dans la même claſſe; car il n'y a pas de plantes proprement vomitives, purgatives, aſtringentes ou diaphorétiques: leurs effets varient ſelon les doſes & les états différens de l'économie.

Une autre conſidération non moins importante encore, c'eſt que les principes des médicamens végétaux ne ſe trouvent pas purs, ſimples & iſolés dans chaque végétal. Un principe eſt mêlé dans des proportions différentes à d'autres, que l'on retrouve dans des claſſes, des genres & des eſpeces différentes. Le ſecret de la Nature, ſon plus grand ſecret, eſt celui des proportions; & ſur cet objet que l'Homme ne pourra jamais ſuivre

dans tous ſes détours, il doit porter l'œil de l'obſervation & un certain dégré d'empiriſme. ce mêlange de divers principes, de diverſes proportions nous empêche d'avoir un ordre ſuivi, dans les claſſes, dans les genres & même dans les eſpeces; & tous nos efforts en ce genre n'aboutiront jamais qu'à bien réunir quelques chaînons de la chaîne infinie de la Nature.

M. Bernard de Juſſieu, en obſervant l'organiſme des plantes, a tenté, non ſans quelque ſuccès, de les claſſer par ce même organiſme, & les plantes qui, dans les autres ſyſtêmes, étoient les plus éloignées les unes des autres, ſe ſont trouvées dans ce ſyſtême, ſe correſpondre par leur organiſme, par leurs principes & leurs propriétés dans l'économie.

Il ſeroit bien à deſirer qu'on nous donnât des analyſes complettes, c'eſt-à-dire des réſultats d'analyſes des végétaux; & que, d'aprés ce travail, on formât des claſſes des genres & des eſpeces: que d'autres nous offriſent le même travail ſur les végétaux d'après leur organiſme; que d'autres enfin formaſſent des claſſes, des genres & des eſpeces, d'aprés les effets dans l'économie. Ces travaux réunis de la chymie, de la Médecine, s'éclairciroient

mutuellement, & nous découvriroient enfin la marche de la Nature, difficile à connoître.

REGNE ANIMAL.

Ce regne nous fournit principalement des ſubſtances nutritives, il nous fournit auſſi de très puiſſans médicamens, & la plûpart, pour me ſervir de l'expreſſion chymique, ſont appropriés à notre économie. On y doit conſidérer *les principes terreux, acides, alkalins, fœtides, ſulphureux, fixes, & volatils* que fourniſſent les inſectes, les reptiles & les autres animaux.

On doit conſidérer encore les principes *âcres, ſeptiques & décompoſans* que la Nature & l'art nous fourniſſent dans cette claſſe.

Nous traiterons ſpécialement du feu coagulé, du ſoufre animal, appellé *phoſphore.* Il produit, en ſe décompoſant, un acide auquel un ſavant Chymiſte (M. Sage.) a fait une attention ſpéciale. Les alchymiſtes l'ont regardé, de tout temps, avec étonnement, comme le plus grand agent des décompoſitions minérales. L'action, dans l'économie animale, *du phoſphore & de ſon acide* eſt également étonnante, comme le prouvent nos nombreuſes expériences.

REGNE MINÉRAL.

Les principes métalliques ſont des ſubſtances qui ont outre-paſſé l'animalité, & nous n'avons d'elle aucune analyſe parfaite.

Les métaux & demi-métaux contiennent une quantité conſidérable de principe de feu & d'électricité : ils abondent en un gaz inflammable, que M. Becker appelloit l'ame des métaux. Le phlogiſtique auquel, depuis ce grand homme, on n'a point attaché d'idées bien fixes, eſt un être ſans lequel on peut expliquer, aujourd'hui, les révifications des chaux métalliques. Nous rendrons hommage aux travaux de ce Maître immortel, de Sthaal, & nous avoûrons les idées que ſes différens ouvrages, & entr'autres ſon *œdipe chymique*, nous ont fourni ſur la matiere de ce cours.

Les métaux & demi-métaux différent entr'eux ſelon la proportion & la combinaiſon des principes ſalins & ſulphureux.

Nous avons trois grands menſtrues pour agir ſur les ſubſtances métalliques, le principe ſalin, le ſoufre, & le mercure.

Les différens métaux ont différentes atmoſ-

pheres, au moyen desquelles ils agissent de très loin les uns sur les autres. — Ils agissent diversement sur les divers systêmes de l'économie animale.

Le regne minéral a la plus grande répugnance à s'allier au regne animal vivant; de cette répugnance on doit déduire des principes pour l'administration des substances métalliques.

Lorsqué ces substances ont été introduites dans l'économie, elles en doivent sortir, ou par la voie des selles, ou des urines, ou des sueurs: en traversant l'économie souvent elles la clarifient comme en traversant les liqueurs troubles: mais on doit faire rarement usage de ces grands moyens qui sont contraires à l'économie: ils sont contraires à la végétation, ils sont contraires à l'animalisation. Il faut porter ces substances à la divisibilité la plus extrême pour les administrer dans l'Homme & sous ce point de vue la plûpart des préparations de l'alchymie, qui operent cette divisibilité presque jusqu'à décomposition, sont de grands remedes qu'on a cherché, à tort, à simplifier.

On traitera, d'une maniere particuliere, de toutes les substances métalliques & demi-

métalliques, de leurs préparations différentes & des remedes principaux qu'elles fourniſſent à la Médecine, en état de régule, de chaux & de combinaiſons ſalines & ſulphureuſes.

Après avoir ainſi vu la Nature dans ſon enſemble, & ſes détails, il nous reſte à conſidérer deux grandes opérations, *la fermentation & la putréfaction*

La fermentation eſt une eſpèce de vie; la vie une eſpèce de fermentation; & toutes les ſubſtances propres à arrêter, provoquer ou détruire cette opération de l'art, ont la plus grande influence pour arréter, provoquér ou éteindre les mouvemens de la vie. L'économie & les médicamens doivent être encore conſidérés ſous ce rapport.

C'eſt par une eſpèce de fermentation que l'économie animale s'entretient & ſe nourrit: c'eſt par une autre eſpèce de fermentation appellée *putréfaction*, qu'elle s'altére & ſe détruit; la premiere l'accroît & la régénére ſans ceſſe. La ſeconde décompoſe & diſſipe ſes principes élémentaires. Il faut conſidérer les produits de cette décompoſition, comparés à ceux des autres décompoſitions, par le feu & par l'eau: il faut conſidérer les divers phénomenes des diverſes putréfactions,

ſelon qu'elles portent d'une maniere lente ou rapide ſur les diverſes humeurs, les différens ſyſtêmes, les divers organes de l'économie. D'après ces vues on peut redonner aux ſubſtances vivantes ce qui leur eſt enlevé par la putréfaction : on peut enchaîner le feu principe, qui ſe diſſocie; & ſur ces différens objets, éclairer l'empiriſme & corriger ſes erreurs.

Les Topiques, à raiſon de leur utilité, de leur importance, ſeront ici conſidérés avec attention. Ils agiſſent, ſur notre économie, d'une maniere encore peu déterminée. Ils modifient & reportent à l'intérieur la plus grande partie du fluide inviſible qui conſtitue l'atmoſphere animal, & ce fluide en ouvrant le réſeau des parties, réſout & déplace le fluide étranger, qui, par ſon épaiſſiſſement, formoit engorgement & obſtruction.

L'art de la pharmacie a des droits à nos conſidérations. D'après toutes les vues précédentes, il ſera facile d'indiquer & de ſaiſir les régles & les moyens de combiner enſemble pluſieurs ſubſtances ſimples.

Ce plan paroîtra, ſans doute, immenſe; néanmoins il n'offre que l'apperçu d'une partie des connoiſſances néceſſaires au vrai Mé-

decin. Nous eſpérons le développer dans un cours avec d'autant plus de confiance, qu'il eſt l'objet de nos leçons depuis pluſieurs années. En nous attachant à des principes, nous indiquerons l'art de lier une foule de faits dont l'immenſité n'effraye jamais que par leur diſſociation. Nous ne chercherons à donner, au jeune Médecin, que le deſir & l'art d'arriver à la ſcience. Nous aurons rempli notre tâche, ſi nous avons fait naître dans ſon ame le goût de l'étude & de la méditation. Puiſſent nos efforts pour tracer un ſillon dans le vaſte champ de la Nature, engager les autres à le cultiver après nous. Cette culture, bien entendue, donnera aux Gouvernemens, & à l'eſpèce humaine, des tréſors dignes de la richeſſe & de l'inépuiſable fécondité de la Nature.

Typis mandetur CAROLUS SALLIN,
Decanus Facultatis Medicinæ.

FIN.

DE L'ÉTAT CIVIL DES ENFANS.

DE L'ÉTAT CIVIL DES ENFANS.

QUESTION.

Un homme se marie et se sépare après quelques années, de corps et de biens, d'avec sa femme. Cette femme meurt quinze mois après la séparation. Le mari épouse une seconde femme deux mois après la mort de la première, elle accouche au bout de trois mois de mariage et de cinq mois de liberté de son mari; elle meurt en couche, et l'enfant est porté au baptême par le père lui même, qui en signe l'acte.

Cet enfant est-il bâtard adultérin ?

C'est ce qu'on veut faire juger dans les tribunaux dans lesquels cette question est pendante depuis quarante ans. On donne pour prétexte que l'enfant ayant été conçu pendant le premier mariage, il a été créé en adultère. Au moyen de ces prétentions, cet enfant est arrivé à quarante ans, privé de son bien, dont un collatéral jouit, sous ce prétexte de conception adultérine.

Une question d'état civil intéresse non-seulement un individu, mais tout le corps social, parce qu'elle doit se décider d'après les principes de l'organisation du corps social.

Lorsque le crime entoure le berceau d'un enfant pour lui enlever son état et ses droits, qui repoussera le crime ? La loi. — Qui prendra la défense d'un enfant, que sa foiblesse rend sacré ? La loi. — Et s'il perd sa mère en naissant, si le père est incapable de défendre ses droits, qui écartera la rapacité ? La loi.....

C'étoit, dans notre ancienne législation, une grande bizarerie, effet d'une influence religieuse, qu'un homme restât sacramentellement uni à une femme, quoique tous liens civils fussent rompus entre eux. On a honte aujourd'hui de donner la raison qui servoit de base à une législation qui lui défendoit d'en épouser une autre. On disoit : le mariage, emblême de l'union de Jésus à l'église, doit être indissoluble.

Les loix peuvent-elles reconnoître une conception adultérine ?

Non, sans doute, car il faudroit alors annuler les bases du corps social, et rendre destructibles les actes indestructibles de mariage légitime revêtu de toutes ses formalités, et celui de présentation de l'enfant à l'inscription civile, autrement dit l'acte de baptême.

On a voulu embrouiller la première question sur la bâtardise adultérine, par cette autre question physiologique : l'enfant peut-il conserver la vie en

naissant à cinq mois ? Mais c'étoit captieusement ramener les juges et leur attention sur la conception dont la loi ne doit et ne peut même pas s'occuper.

En écoutant pour un instant cette inutile et insidieuse question, c'étoit aux protecteurs des conceptions adultérines à prouver eux-mêmes qu'il étoit physiquement impossible qu'un enfant conservât la vie à cinq mois. — C'est ce qu'il leur étoit impossible d'établir, car des faits nombreux et bien avérés, l'organisation du poumon et la viabilité des enfans démontrent le contraire.

C'est aux loix, posées sur des bases fixes, et non à la physiologie, à donner l'état civil aux enfans.

Quelle est la différence entre les naissances précoces et les tardives ?

On a voulu encore assimiler les naissances précoces aux naissances tardives. Nulle parité. Dans les naissances tardives, le père civil n'est plus, et d'après la mort naturelle et civile, la loi ayant établi des propriétaires nouveaux et certains, peut-elle les dépouiller, sur la simple vraisemblance et possibilité que la marche de la nature soit interrompue ? Et dans ce cas, ne faut-il pas démontrer non-seulement la possibilité de l'interruption de la marche de la nature, mais même l'impossibilité physique qu'elle n'ait pas été interrompue.

Mais dans la naissance précoce, un enfant est réclamé par son père civil, par sa mère, et le corps politique a-t-il intérêt de donner la mort civile à un enfant revêtu de son état, par tous les actes et

formalités de la loi, pour enrichir, sans utilité pour le corps politique, des collatéraux avides, et cela sous le prétexte absurde qu'un enfant n'est pas resté assez long-tems au sein de sa mère. Venons aux bases constituantes du corps politique.

Qu'est-ce qu'un père dans l'ordre social?

Il faut distinguer dans un père deux êtres. 1°. Un être physique ou matériel. 2°. Un être civil ou formel.

La loi ne voit et ne doit voir que le père civil, et souvent elle s'attache à lui, contre toute vraisemblance qu'il soit père matériel. — Où en seroit la société, si l'on s'occupoit dans le mariage de la vraisemblance ou de l'invraisemblance que le père civil soit père naturel? Ce seroit une désorganisation perpétuelle, tandis que le but doit être, dans le corps social, l'harmonie et l'unité.

Qu'est-ce qu'un enfant dans l'ordre social?

Dans l'enfant distinguez également l'être matériel ou physique, et l'être civil.

Dans le sein de la mère, un enfant n'existe pas aux yeux de la loi. La loi ne voit que la mère; il n'est peut-être que l'assemblage informe de molécules, une végétation, une excroissance. — Puisqu'il n'existe pas pour la loi, peut-il, avant sa naissance, être coupable à ses yeux? Peut-il mourir civilement avant d'être né civilement?

La loi dit expressément : c'est la naissance, et non la conception, qui fait le citoyen. *Non de*

coïtu, sed de partu nascitur civis. — L'enfant existe si peu pour la loi, avant d'être né, que quand le père meurt la mère étant grosse, on nomme un curateur non pas à l'enfant, mais au ventre de la femme.

Comment l'enfant acquiert-il ses droits civils ?

Dès que l'enfant est né et qu'il a respiré, il acquiert ses droits civils et les transmet, peu importe quelle soit l'époque de sa naissance. Sans cette base fixe, l'intérêt et la cupidité élèveroient une foule de procès sur la viabilité des enfans.

La naissance seule étant une époque légale, il y a des naissances adultérines, et non des conceptions de ce genre.

Le corps politique veut que des êtres existent pour composer la société, mais peu lui importe qui les a engendrés et quand ils ont été engendrés. — Dès qu'ils ont vu le jour, le corps politique les attache à tel plutôt qu'à tel autre individu, sans demander à aucun, le compte et la preuve de sa pro-création.

Qu'est-ce que le mariage et la paternité, qui en est la suite.

Le mariage est l'adoption du ventre d'une femme, et des enfans qui en sortiront, à quelque époque que ce soit. Il faut neuf mois pour parvenir à une paternité physique et matérielle, il ne faut qu'un instant pour la paternité civile.

Un homme se marie à une femme grosse qui accou-

che après le mariage, le mari signe l'inscription civile de l'enfant, l'acte de baptême; il est le père civil. La loi ne s'inquiète point s'il est le père matériel, et l'enfant a tous les droits civils à la fortune de son père civil.

A l'instant où un mari perd sa femme, le lien civil est rompu comme le lien physique, et l'homme peut établir en un instant un nouveau lien, une nouvelle paternité civile, par l'adoption du ventre d'une autre femme.

Un homme a le droit d'épouser une fille enceinte. Est-il une loi qui interdise ce droit à un homme veuf? S'il étoit possible qu'il en existât une pareille, alors s'établiroit une exception à ce principe : en mariage, point de bâtard. Alors, des désordres sans nombre. — Mais la loi ne veut que l'effet de la nature, l'enfant; elle s'interdit un regard immoral et profane sur sa cause physique.

La loi permet, dans l'Orient, l'adoption de deux ventres à la fois; mais en France, elle ne permet que l'adoption d'un seul; mais un deuxième peut être adopté immédiatement après la mort du premier.

Autorités sur la légitimité de tout enfant né pendant le mariage.

Il ne faut point à la raison d'autorités, néanmoins citons la raison dans les écrits de trois célèbres jurisconsultes, *Lebrun*, *Lacombe* et *Domat*, dans leurs ouvrages sur les loix. Ils disent formellement, que l'enfant né en mariage est légitime, quoiqu'il ait été conçu en adultère, c'est-à-dire, pendant le mariage du père avec une autre femme.

SECONDE QUESTION.

Un enfant conçu en adultère, et né après la mort de la première femme, avant le mariage avec la seconde, peut-il être légitimé par le mariage avec la seconde femme ?

Cette question est plus difficile que la première, et la Convention nationale ne la laissera certainement pas indécise. Parmi les jurisconsultes, ceux qui se refusent à la légitimation, apportent les raisons les plus puériles de leur opinion, et conséquemment les plus contraires à l'intérêt du corps politique. Ils disent ridiculement que la légitimation suppose que dans la co-habitation, il y a eu entre les conjoints intention de mariage ; mais comme dans le cas posé, cette intention n'a pu exister, ils en concluent l'impossibilité de la légitimation ; ce sont pourtant-là les grands motifs de ces loix romaines qui faisoient dans nos tribunaux la raison suffisante. Ne peut-on pas dire *risum teneatis.*

Mais dans la première question proposée, il n'y a point de légitimation, point d'état à donner, puisque l'enfant a cet état par les actes civils de mariage et de baptême ; il ne demande que la conservation de son état et ses effets.

Des collatéraux imputent à un père l'adultère, les loix leur interdisent cette imputation.

Qu'est-ce que l'adultère ?

L'adultère est, en mariage, un viol de la propriété, et ce viol n'existe dans notre convention sociale que

parce que le corps social moderne ne s'est pas chargé de nourrir les enfans.

A Spartes, où les enfans étoient nourris par l'état, le pacte matrimonial n'étoit qu'une promesse de donner un enfant à la patrie, une simple convenance qui n'entraînoit pour le mari aucune charge dans ses suites. Là, il n'y avoit point d'adultère, parce qu'il n'y avoit point de propriété de femmes ni d'enfans.

Chez nous, le crime d'adultère n'est que pour la femme seulement, parce qu'elle est la propriété de son mari, et l'enfant, propriété de son père, obligé de le nourrir. La promesse de fidélité de la femme est civile, obligatoire et religieuse ; la promesse de l'homme n'est que morale, religieuse et non civilement obligatoire.

Le mari, quand il fraude sa femme de ses caresses, n'est pas punissable par la loi ; si la loi étoit offensée, elle le puniroit, car elle ne pardonne jamais : le mépris de ses concitoyens est la punition de son immoralité privée ; il a manqué à une promesse religieuse, le repentir peut effacer sa faute.

La femme, en commettant l'adultère, est criminelle devant la loi ; elle vole à son mari des alimens qu'il est forcé de donner à un être qui matérielle-ment ne lui appartient pas ; elle dérobe à ses autres enfans une partie de leur héritage. etc. etc.

La femme, d'après la condition de la nature, et par le pacte matrimonial, est la propriété de l'homme, tandis que l'homme n'est qu'usufruit de la femme.

La loi, favorable aux enfans, reçoit rarement

l'accusation d'adultère de la part même du mari; elle la refuse du ministère public, et n'a jamais admis ni pu admettre des collatéraux à cette imputation. Un mari seul peut s'en plaindre et la loi, en le rejettant presque toujours, semble lui dire que favorable à un enfant innocent, si sa propriété lui est échappée, c'étoit à lui à prendre les moyens de la conserver ou à s'en séparer légalement.

La loi, toute favorable aux enfans, dit encore, que quand il s'élève quelques contestations qui intéressent un enfant, il faut choisir, entre l'époque de sa conception et celle de sa naissance, la plus favorable à ses intérêts. La rapacité seule a donc élevé la question dont je propose la décision : pour la faire résoudre négativement on a invoqué la religion et les mœurs.

La religion doit-elle avoir quelque influence sur l'état civil des enfans ?

La religion étant un rapport entre l'homme et Dieu, la conscience seule pouvant l'établir, et nul n'ayant le droit d'y intervenir, la loi ne doit connoître des offenses envers Dieu, qu'autant qu'elles nuisent au corps politique.

Dieu accorde le pardon au repentir, la loi ne pardonne jamais. La punition de la loi suit le crime, celle de Dieu ne commence qu'après la vie.

Les principes de pardon, de vengeance, de tolérance et d'intolérance des législateurs et des prêtres, étant dans des raisons opposées, il en résulte que si la religion influence la législation, il y

aura un assemblage de principes opposés qui nuiront à la simplicité des principes du corps politique. Une puissance voudra enchaîner l'autre et bientôt la puissance religieuse, d'accord avec le despotisme et la féodalité, domineront les peuples ; et les loix tyrannisées perdront le sceau de la raison, et tiendront l'homme, sa raison, dans une oppression fatale à leur liberté ; les loix ne doivent donc point s'immiscer à cette question.

La religion est un frein contre l'abus de la prospérité, et une consolation dans l'adversité.

Les mœurs, quoi qu'on en ait dit, n'ont aucun rapport aux questions proposées.

Qu'est-ce que des mœurs ?

On distingue les mœurs, en publiques et en privées.

Les mœurs publiques ou politiques sont l'amour sacré du bien général, l'austérité personnelle, la prodigalité de toutes ses facultés à la chose publique, la préférence enfin du bonheur général au bonheur personnel et particulier.

Il y a des mœurs en un corps politique, quand tous les Citoyens font de la chose publique le plus cher objet de leur pensée, alors la constitution du corps politique est solidement affermie. O mœurs publiques ! vous êtes le saint amour de la patrie. *Decius, d'Assas*, vous en êtes les modèles éternellement vénérables.

Il y a des mœurs en un royaume, quand le chef et ses agens préfèrent l'état à eux-mêmes. Il y a des mœurs en une république, quand tous les Citoyens

portent leur ardeur à l'interêt public. Les mœurs, en un Royaume, dépendent d'un chef; en une République, elles dépendent du plus grand nombre. Le despotisme craint les mœurs publiques; il leur a donné le nom insuffisant d'esprit public.

Les mœurs domestiques sont l'attachement à sa famille, à ses enfans, à ses proches, à ses domestiques, et la conservation de ses facultés à leur bonheur. Le despotisme tourne l'attention de ses sujets vers les mœurs domestiques.

Les mœurs domestiques sont insuffisantes au corps politique; la vertu est coupable quand elle n'est que vertu privée. C'est un crime, en une république, d'être indifférent au bien général.

Les mœurs personnelles sont le respect de soi-même en public; en particulier, c'est l'obéissance à sa conscience; ces mœurs sont très-précieuses en elles-mêmes, mais insuffisantes au corps politique.

Je ne dirai rien des mœurs religieuses, qui sont plus nuisibles qu'utiles au corps politique, quand elles n'attachent pas assez l'homme à la terre.

Ainsi, dans les questions proposées à résoudre, l'on ne peut invoquer ni la religion, ni les mœurs, pour les décider négativement. Voyons enfin si la bâtardise est utile au corps politique.

Quelle est l'origine de la bâtardise ?

La bâtardise a été créée par les législations féodale et religieuse, réunies.

Nous naissons criminels devant Dieu, disent les prêtres, quoique nous ne l'ayons pas personnelle-

ment offensé. Il n'y avoit qu'un pas à faire pour nous faire naître criminels devant la loi sans l'avoir personnellement offensée. On a porté dans les loix civiles le dogme du péché originel, et l'on a fait un barbare mélange du civil et du religieux. La féodalité, unie au sacerdoce, a créé des bâtards, c'est-à-dire, des esclaves. L'une, l'autre, ont usurpé sur ces malheureux les droits naturels et civils de l'homme. La féodalité leur interdisoit le mariage, et à leur mort s'emparoit de leurs biens. Rome, dégradée par le despotisme catholique, a souillé sa législation de l'absurde atrocité de leur refuser des alimens. *Ne partus illegitimus alatur.* Observez que le supplice de la faim étoit réservé aux plus grands criminels. Rome, florissante et républicaine, pensoit autrement. Elle affermissoit le corps social en assurant un père à un enfant quelconque, soit qu'il fût ou orphelin, ou né hors le mariage, ou languissant dans l'indigence : elle rallia ces infortunés au corps politique par l'adoption ; loi très-morale, très-aimable, au moyen de laquelle la société ne renfermoit en son sein que des enfans qui chérissoient la patrie.

Mais les enfans innocens, traités en coupables par la flétrissure qu'imprimoit la bâtardise, repoussés par la société, qui, pour eux, étoit marâtre, ont été les persécuteurs de la société. Dans un rapport fait à l'assemblée constituante, sur la mendicité, il fut dit que de cent criminels qui vont à l'échafaud, quatre-vingt-dix sont bâtards.

Montesquiou dit que les républiques doivent rejetter

la bâtardise, qu'elle y est bien plus odieuse qu'aux monarchies.

La Convention nationale empêchera, par des loix sages qu'on agite dans les tribunaux, s'il peut exister bâtardise en mariage légitime.

La raison a besoin quelquefois d'être proclamée et établie en loi, malgré son évidence. Il n'y a que l'avide intérêt qui ait osé tenter de flétrir un innocent enfant, et d'arracher un fils légitime aux bras paternels qui l'ont réclamé.

O soif de l'or ! voilà de tes faits !

ALPHONSE LEROY, D. M. P., citoyen de Bains, district de Noyon, département de l'Oise.

ESSAI

SUR

L'HISTOIRE NATURELLE

DE

LA GROSSESSE

ET

DE L'ACCOUCHEMENT.

ESSAI
SUR
L'HISTOIRE NATURELLE
DE
LA GROSSESSE
ET
DE L'ACCOUCHEMENT.

PAR Mᵉ ALPHONSE LEROY, Docteur, Régent, Professeur de Médecine, d'Accouchemens, & ancien Professeur de Chirurgie des Ecoles de la Faculté de Médecine de Paris.

La statue d'Isis en Egypte étoit cachée sous des voiles multipliés ; chaque siecle en enlevoit un ; Hiérogliphe sublime ! par lequel les Hiérophantes désignoient les conquêtes lentes que le travail & le tems obtiennent sur la nature & la vérité.

Détachemens de la langue primitive, par M. LE BRIGAN.

A GENEVE.
Et se trouve A PARIS,
Chez { LECLERC, Libraire, quai des Augustins ;
VOLANT, Libraire, quai des Augustins, n°. 25.
LEGRAS, Libraire, au bas du Pont-Neuf.

M. DCC. LXXXVII.

On trouve chez les mêmes Libraires, les Ouvrages ſuivans du même Auteur.

Recherches ſur les habillemens des Femmes & des Enfans. 1772. *Il n'y en a plus qu'un petit nombre d'exemplaires.*

La Pratique des Accouchemens, contenant l'Hiſtoire critique de la Médecine, & de la pratique des principaux Accoucheurs depuis Hippocrate juſqu'à nos jours, pour ſervir d'introduction à l'étude & à la pratique des Accouchemens. 1776.

Alphonſe Leroy à ſon critique. 1776.

Recherches hiſtoriques & pratiques ſur l'opération de la ſymphiſe, &c. 1778.

Obſervations & réflexions ſur l'opération de la ſymphiſe & les Accouchemens laborieux. 1780.

Examen de l'Art des Accouchemens de M. B**, extrait de la Gazette de Santé. 1781.

Conſultation *chymico-medico* légale, ſur la queſtion : l'approche de certaines perſonnes nuit-elle à la fermentation des liqueurs ? 1780. Arrêt eſt intervenu en la même année en la Grand'Chambre de la Cour des Aides en faveur du Mémoire & de la Conſultation.

Lettre à MM. les Rédacteurs du Journal de Paris, ſur le moyen de remédier aux convulſions & de conſerver les enfans. 1785.

De la Nature & de l'Homme, plan raiſonné, dans lequel on rapporte à la médecine les connoiſſances anciennes & modernes de la phyſique & de la chymie. 1785.

PRÉFACE.

Il seroit trop doux de cultiver avec une passion constante la science nécessaire à la conservation de la vie, si l'on pouvoit en avancer & perfectionner des parties essentielles, malheureusement trop dédaignées, sans éveiller & provoquer la jalousie de ceux entre les mains de qui elles sont un objet purement mercantille. Il est peu convenable d'occuper de soi le public, je le sais; mais j'espere qu'on me pardonnera de faire ici précéder le tableau de mes études d'un essai de mes travaux. On calomnie ma pratique & ma théorie. Je crois être dans l'obligation de défendre & de confirmer l'un & l'autre, pour l'utilité publique. Après avoir exposé le mode de mes études, de mon enseignement & de ma pratique en médecine, j'offrirai mes vues sur la grossesse & l'accouchement; parties dans les-

quelles j'ai acquis quelque expérience, qu'un intérêt perſonnel veut obſcurcir, quoique très-ſouvent elle ait été ſalutaire, comme on pourra le juger.

Porté dès ma premiere jeuneſſe vers l'étude, j'en ai pris l'habitude & le beſoin, autant par la curioſité, ſentiment qui diſtingue l'homme, que par la ſimplicité & l'auſtérité de mon éducation. Mes premieres études faites en province, je les recommençai dans l'Univerſité de Paris, où j'eus le bonheur d'entendre les hommes aujourd'hui les plus célebres (particuliérement M. l'Abbé de Lille) qui communiquoient le goût qu'ils avoient reçu de la nature & perfectionné par l'étude des grands modeles. Le goût! ce vrai & ſeul préſent qu'on doive faire à la jeuneſſe pour lui donner l'aptitude à tout.

Lancé à 19 ans dans la carriere du barreau, je n'y trouvai pas l'aliment que je cherchois. En réfléchiſſant que l'homme, plus occupé de l'intérêt de ſa fortune que

de celui de ſa vie, avoit dû moins cultiver la médecine que les loix, je fus porté à 23 ans à l'étude de la nature par ce goût, cet amour ardent qu'a toujours la jeuneſſe, de faire quelque bien public. Amour du bien public ! doux beſoin du cœur que la ſociété n'a pas corrompu.

Le célebre *le Cat*, plein d'imagination, Chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Rouen, ma patrie, confirma mon penchant & alluma chez moi l'enthouſiaſme pour une ſcience qui, bien cultivée, peut concourir à la gloire & à la population des empires. Il me recommanda fortement, ſans avoir égard à aucune de nos diſtinctions ſociales, d'unir la pratique de la chirurgie & de la médecine à leur théorie : perſuadé d'ailleurs qu'en uniſſant ainſi l'action à la méditation, je ſuivrois un penchant que donne à tous mes compatriotes leur éducation, leurs loix particulieres & leur ſol.

Je commençai par lire quelques ouvrages philoſophiques d'Hippocrate ; &

le hasard m'ayant fait tomber sur l'admirable traité des animaux d'Aristote ; ces grands ouvrages me donnerent une impulsion, un mouvement tout-à-la-fois médical & philosophique qui ne s'est point arrêté. Tous mes travaux depuis s'y sont toujours adaptés.

La médecine, qu'on appelle une science conjecturale, m'a paru l'être infiniment moins qu'une autre, quand elle a trois bases solides, l'anatomie, la chymie & la physique expérimentale. Ce sont les trois portes du sanctuaire de la nature : quiconque saura les ouvrir, verra que la médecine peut avoir aujourd'hui l'existence la plus solide & la plus brillante, & qu'elle pourroit révéler en ce siecle, ce qu'autrefois elle ne faisoit que prédire.

J'ai cultivé ces trois branches avec une ardeur suivie, & j'ai cherché toujours à établir des rapports entre chacune des connoissances qu'elles offrent, & la pratique de la médecine.

J'ai ſongé à communiquer mes connoiſſances par l'enſeignement, & je crois les avoir perfectionnées & étendues, même en les communiquant. En promulgant ce qu'il y a de plus frappant dans les ſciences, les grandes vérités d'un ordre général, qui doivent faire la baſe de la pratique, & auxquelles il importe d'attacher les étudians, j'ai fait éclore en quelques-uns le goût de la médecine, & chez ceux qui en avoient le goût, j'ai ſouvent eu le bonheur de faire naître & de ſoutenir l'enthouſiaſme. Mes éleves répandus dans diverſes provinces & dans divers royaumes, ont acquis, les uns par leurs ſuccès dans la pratique, d'autres par les places dont ils ont été honorés, une célébrité dont ils m'ont toujours payé généreuſement le tribut dans leurs lettres pleines de ſenſibilité ; ce qui m'a fait un bonheur que je ne changerois pas pour un autre.

J'ai peu écrit, peu deſiré d'écrire, perſuadé qu'on ſe multiplie mieux par un en-

ſeignement ſuivi, que par des ouvrages; (vu ſur-tout l'eſpece de déluge dont l'imprimerie menace l'eſprit humain) à moins que des ouvrages ne ſoient le produit de nombre d'années paſſées dans le cabinet; ce qui eſt impoſſible à un médecin qui exerce ſon art. Les vrais livres à faire pour lui, ce ſont des éleves. Dans ces livres vivants, les idées ſe développent, & ſouvent dans les ouvrages elles ſe reſſerrent. Les éleves influent ſur le préſent & l'avenir: les livres, même les meilleurs, n'ont pas toujours une influence très-étendue. C'eſt pourquoi j'ai cru qu'un enſeignement public de médecine théorique & pratique ſeroit d'une utilité bien plus grande que tout autre enſeignement particulier.

Chargé par la Faculté de profeſſer pendant une année la chirurgie françoiſe, je fis pour l'ouverture de ſes écoles, un diſcours public, dans lequel j'établis quels ſont les vices radicaux de l'enſeignement public & particulier de la médecine & de

la chirurgie, quels ſont les moyens de les détruire. La Faculté qui, de tout temps, a accueilli ce qui lui a paru convenir au bien général, arrêta que ce diſcours ſeroit imprimé à ſes frais : mais je n'ai point publié ce plan, dont l'exécution exigeroit une attention ſpéciale & une volonté ferme de la part du Gouvernement.

Mon plan en médecine a dirigé néceſſairement mes travaux ſur toutes les branches des ſciences naturelles. Mais on a voulu me claſſer pour me réléguer à certaines parties ; comme ſi 23 ans employés continuellement à l'étude, ne permettoient pas d'embraſſer la ſcience entiere. Il en eſt réſulté que l'on m'a légérement accuſé de porter dans mes études un amour de nouveauté, un goût de ſyſtême. Toutes ces imputations haſardées n'ont point éteint ma paſſion de m'inſtruire. Soutenu dans ma marche, par un ſentiment profond, j'ai apperçu de bonne heure que dans la nature tout s'enchaîne & ſe lie, & que nos diviſions &

distinctions dans les sciences & les arts, n'appartiennent qu'à l'homme.

Pour parcourir mieux le labyrinthe de l'économie humaine, il m'a paru nécessaire d'étudier celui de la femme, où l'on apperçoit mieux que chez l'homme, & plus fréquemment, la cause & la marche des désordres. D'ailleurs la dégénéresçence de l'espece commençant toujours dans la nature par les femelles, étudier les maux des femmes, c'étoit remonter à la source de ceux de l'espece humaine entiere.

La femme est un être foible, que la douleur assiége au printemps de son âge, au milieu de sa vie, au déclin de ses jours. Les phénomenes étonnans que sa constitution offre sans cesse, attirerent dans les premiers tems, presque tous les regards de la médecine. De tous les recueils d'observations & des remedes déposés dans les temples d'Esculape, ceux qu'on rassembla les premiers, & qui avoient pour objet les maladies des femmes, furent recher-

chés comme les plus précieux & les plus néceſſaires. La politique elle-même ſur cet objet important, anima la médecine ancienne à de grands efforts. Les gouvernemens anciens, peut-être plus occupés que les nôtres des avantages d'une population nombreuſe & robuſte, regarderent les femmes & les enfans comme la reſſource & le ſoutien de la patrie.

Il me ſemble, qu'éloignés du point où l'obſervation chez les anciens avoit conduit cette partie capitale de la médecine, nous avons perdu de vue qu'il exiſte, ainſi que le dit Hippocrate, une différence radicale, innée entre l'homme & la femme : on ſeroit même tenté de croire en conſidérant la maniere dont les différentes branches de l'art de guérir ſont à préſent enſeignées, que l'homme en ſoit le ſeul ou au moins le principal objet.

On n'a point encore publié de travaux, fruits d'une étude profonde, ſur l'économie animale des femmes & des enfans.

Aucun ouvrage n'a encore paru depuis Hippocrate, dans lequel on ait rapporté toutes les connoiſſances que renferme la médecine, à la maternité future, préſente ou paſſée, comme à un centre commun, d'où doit partir une vive lumiere. C'eſt d'après ces idées que m'a fourni l'obſervation que je me ſuis attaché ſpécialement dans mon enſeignement aux maladies des femmes. Il eſt réſulté de cette marche que les grands principes de l'art de guérir ont été plus facilement ſaiſis par mes auditeurs.

La femme étant ſpécialement deſtinée à la reproduction, l'art des accouchemens dut entrer & en effet entra dans mon plan d'étude, de pratique & d'enſeignement. Aucun médecin en France ne s'étoit encore avant moi aſſujetti à la peine d'accoucher en préſence des étudians de malheureuſes femmes du peuple, comme je l'ai pratiqué pendant plus de 12 ans; & en effet, les préceptes ne ſe grâvent bien dans l'eſprit, ſur-tout des jeunes gens,

qu'autant que l'œil & la main touchent ce que l'oreille reçoit pour le tranſmettre au jugement. C'eſt dans un art qui détruit ou conſerve la vie qu'on devroit s'attacher à l'importance de cette grande vérité.

Il ſembloit autrefois que la derniere borne de l'eſprit humain, étoit la conception de l'art des accouchemens ; mais d'après la maniere dont cet art étoit tracé dans les livres, il étoit impoſſible d'arriver au but. Laiſſant-là tous les livres, j'ai pris modele ſur la nature : je l'ai obſervée & j'ai deſſiné ſa marche dans un ouvrage hiſtorique, dans lequel je me ſuis élevé contre des erreurs accréditées. Auſſi-tôt un auteur anonyme, dans une critique indécente eſt venu me jetter le gantelet. J'ai cru devoir le ramaſſer, afin de publier & d'établir mieux encore des principes néceſſaires, que j'ai développés de plus en plus, & dans d'autres extraits d'ouvrages, & dans quelques examens d'obſervations que MM. les Rédacteurs du Journal de

Médecine & de la Gazette de Santé, ont exigé de moi pour le progrès de l'art des accouchemens.

Une opération nouvelle eſt indiquée par M. Sigault : j'en rends l'exécution facile, utile & ſûre ; nous nous réuniſſons : M. Sigault pratique l'opération, & nous obtenons un enfant vivant, qui d'après l'état de l'art des accouchemens n'étoit deſtiné à vivre qu'en donnant la mort à ſa mere. Par nos ſoins réunis l'un & l'autre ſont conſervés. L'Europe entiere a l'œil attentif ſur ce nouveau moyen de donner le jour à l'eſpece humaine. Je pratique ſix fois cette opération, & même avec de nouveaux ſuccès : je la ſoutiens contre les frivoles objections qu'on ne ceſſoit de répéter & de réimprimer, quoique je les euſſe détruites, & par des ſuccès, & par deux ouvrages entrepris à ce ſujet. Voilà une matiere de fermentation jettée dans le corps de la chirurgie, où pluſieurs membres ont vu avec chagrin & malheureuſe-

ment peut être avec humeur, que cette opération avoit été conçue & pratiquée par des Médecins.

J'oſe écrire qu'il ne faut point d'inſtrumens, c'eſt-à dire de forceps, dans l'art des accouchemens. Depuis 22 ans je ne les ai employés qu'une fois ; encore j'euſſe pu m'en paſſer Pour donner efficacement tout ſecours aux femmes dans leur accouchement Il faut s'attacher à une profonde connoiſſance de l'état de l'économie de la femme groſſe & accouchante. J'ai écrit qu'il ſeroit important pour la population que les médecins ſe livraſſent en France à l'étude & à l'enſeignement des accouchemens que l'Allemagne, & ſur-tout l'Angleterre & la Pruſſe, ont ſenti l'importance de cette vérité, & en ont éprouvé les heureux effets : voilà matiere à diſpute & à guerre.

Je ne cherchois aucune célébrité dans l'art des accouchemens. J'avoue même que je la craignois, parce qu'elle pouvoit nuire,

& en effet, elle a nuit à mon plan de pratique & d'enſeignement. On donnoit aux étudians en médecine une fauſſe idée de mes cours, & c'eſt pour la rectifier que je publiai l'an dernier un petit ouvrage où je donnai le cannevas de mon enſeignement, ſous le titre *de la Nature & de l'Homme :* on y voit l'application que j'ai cru pouvoir faire à la médecine des connoiſſances anciennes & modernes de la phyſique & de la chymie ; j'y rapporte l'homme à la nature entiere, & la nature entiere à l'homme (1). Néanmoins on s'eſt éloigné d'être juſte à mon égard ; car quelques méde-

(1) M. G***, très-connu par des travaux littéraires pleins d'eſprit & de ſenſibilité, fixa ſon attention ſur le vaſte de mon plan d'étude, & m'écrivit dans le Mercure de France, une lettre où il prouve, avec des graces qui n'appartiennent qu'à ſa plume, qu'une ſcience ne s'agrandit que lorſqu'on y joint une grande étendue de connoiſſances pour multiplier ſes rapports & ſes analogies. C'eſt ce beſoin ſenti d'un grand enſemble,

cins consultés sur l'opinion qu'on pouvoit prendre de mes talens, m'accordoient des connoissances en accouchement & en physique ; les chirurgiens, des connoissances en médecine & en chymie ; les chymistes, des succès en pratique ; ensorte qu'en même tems que chacun défendoit son bien, il n'étoit envers moi généreux que de ce qui ne lui appartenoit pas.

C'est beaucoup trop parler de moi sans doute ; mais j'ai cru devoir exposer mes travaux & mon zele, pour les progrès d'une science & d'un art que notre sociabilité rend de plus en plus nécessaire.

On me force de paroître au grand jour : mais avec le goût de la solitude, où la nature se communique à l'homme, je me suis préparé à ne pas le craindre, plutôt qu'à m'y produire. L'homme livré à

qui a fait naître l'Encyclopédie qui, comme l'observe très-bien M. G***, aura toujours le défaut de n'être pas l'ouvrage d'un seul.

l'étude, ſemblable à ceux qui ſont montés ſur la cime des montagnes primitives, voit ſous ſes pieds les tempêtes excitées par les paſſions des hommes. Son ame montée à l'admiration du bien qu'il contemple & de celui qu'il peut faire, eſt invariablement tournée & fixée vers ce bel objet : il recule les bornes de ſon exiſtence : il appelle à lui, non l'or qui fait un point dans ce globe, mais la nature entiere avec laquelle il s'identifie. A ce moyen le tems & la vie, qui ſouvent ne ſont qu'un fardeau inſupportable pour ceux qui ne ſavent pas en calculer les biens & les maux, ſont pour lui un préſent du ciel dont il connoît tout le prix. Connoître, aimer la nature, voilà le ſouverain bien. Tout autre échappe, celui-là ſeul eſt intarriſſable.

HISTOIRE

HISTOIRE NATURELLE

DE LA GROSSESSE

ET DE L'ACCOUCHEMENT.

L'HOMME ne ſent jamais mieux ſa dignité que quand il étudie l'harmonie de ſes reſſorts. Son intelligence, chef-d'œuvre de la divinité, va ſeule, juſqu'à pouvoir connoître, diriger & modifier la force active qui préſide à l'organiſation. Tel eſt le pouvoir que l'homme acquiert par la médecine. La médecine conſerve ce que la ſociabilité détruit : elle améliore & embellit l'exiſtence : elle ſoutient l'homme en activité, arrête ſa détérioration, ſa décrépitude, & ſeule écarte les fléaux qui l'accableroient s'il étoit abandonné uniquement à lui-même, ou à la nature, qui, embarraſſée de ſa richeſſe, ne s'occupe que des eſpeces, & lui livre le ſoin des indi-

vidus. La médecine eſt donc un art dont le pouvoir égale quelquefois celui de la nature : c'eſt la nature perfectionnant la nature.

Je n'ai en vue dans ce foible eſſai que de contempler la naiſſance de l'homme. J'établirai d'abord les changemens qui, pour ſon organiſation, arrivent dans la femme. Je décrirai enſuite la ſtructure étonnante du viſcere, où recevant ſes premiers développemens, il s'accroît ſuffiſamment pour vivre par lui-même. Enfin, j'indiquerai les travaux qui l'amenent à la lumiere. Je voudrois avoir le mérite de donner ici le germe d'un ouvrage meilleur & plus complet : j'aurois au moins préparé de loin l'amélioration du ſort d'un ſexe qui, moitié du genre humain, porte la plus forte influence ſur l'autre.

Lorſque la femme a conçu, les changemens les plus étonnans ſurviennent dans toutes les parties de ſon organiſation. L'union des principes conſtituants de ſes ſolides & de ſes fluides eſt altérée ; tout change en elle. C'eſt un autre ordre de fonctions, d'élaborations & de ſecrétions dans la tête, la poitrine & le bas ventre : les nerfs, les arteres, les veines, le tiſſu cellulaire, les muſcles, la pituite, la limphe, le ſang, tout ſubit des changemens. Autre accord,

autre harmonie, dont l'obſervation ſeule peut rendre raiſon des phénomenes étonnans de la groſſeſſe. La femme devenue groſſe, perd dans ſon enſemble & dans chacune de ſes parties une portion d'exiſtence : cette ſomme de vitalité n'eſt perdue qu'en apparence. C'eſt une autre diſtribution du principe moteur élaſtique qui circule par-tout, & dont la partie la plus pure & la plus énergique eſt attachée au cerveau & aux nerfs. La matrice recueille ce fluide actif, pour en corroborer celui du fœtus. Ainſi chaque ſolide, chaque fluide, chaque organe porte en tribut, au nouvel être, une portion de ſon énergie. La matrice poſſede donc alors, en propre & en commun avec l'enfant, plus de vitalité qu'aucune autre partie. C'eſt ſans doute pour cette raiſon qu'elle devient après la conception, le centre des ſenſations, la corde ſenſible de tout le ſyſtême harmonique de l'économie de la femme.

La vie du fœtus eſt dans le commencement confondue avec celle de ſa mere, & l'on peut aſſurer qu'il eſt, dans ſon origine, plus uni à ſa mere par le principe élaſtique inviſible de l'exiſtence, que par les liqueurs qu'il en reçoit pour ſa ſubſiſtance. Ces deux exiſtences qui

d'abord n'en font qu'une, insensiblement se séparent. Ces rapports sont bien admirables, mais aussi bien incompréhensibles pour qui n'a pas approfondi toutes nos découvertes modernes, sur la nature du feu, de la lumiere & de l'électricité ; & n'a pas comparé ses travaux, sur ces fluides élémentaires élastiques, avec le principe élastique qui constitue la vie. Les bornes de cet écrit ne nous permettent pas des éclaircissemens qui nous entraîneroient hors de notre sujet. Ce sera l'objet d'un autre ouvrage sur l'enfance, & sur-tout d'une dissertation que je publierai sur le feu considéré dans la nature & dans l'homme.

On pourroit comparer la mere & l'enfant à deux instrumens inséparablement unis ; l'un grand & fort ; l'autre petit & foible ; mais du reste parfaitement homogenes entre eux, parfaitement à l'unisson. Une corde du grand instrument ne peut être touchée sans que la même corde vibre sur l'autre. Il y a dans la nature des preuves d'une semblable correspondance, propres à expliquer pourquoi, lorsque l'imagination d'une femme grosse est vivement frappée, des attouchemens sur quelque partie de son corps, vont désorganiser la peau du fœtus, qui est chez lui ce qu'il y a de plus altérable,

préciſément dans les parties ſimiliaires. Ainſi, pour en donner un exemple, la vive colere porte le ſang à la tête, mais les membranes, les os, en empêchent l'éruption. Une femme groſſe ſe mit un jour en une colere extrême. Le ſang porta ſi vivement à la matrice & en même tems au cerveau de l'enfant, qu'elle avorta quelques heures après. On vit un pariétal du fœtus briſé: le ſang s'étoit épanché dans le cerveau : enſorte que l'on ſeroit preſque tenté de croire ce qu'avoit dit Harvée, d'après une méditation profonde, & que Maupertuis a trop cherché à ridiculiſer, ſans doute parce qu'il n'en concevoit pas le principe, c'eſt que la matrice qui a conçu, reçoit des impreſſions comme le cerveau.

La vie de l'enfant eſt ſubordonnée comme on le voit, à celle de ſa mere. Dans le principe, il n'eſt qu'une graine ; il devient un végétal, puis un amphibie. Il prend d'abord ſa nourriture à l'extérieur, comme les végétaux : il ne ſe nourrit à l'intérieur, comme les animaux, que quand il s'eſt perfectionné : *car en proportion que nous nous perfectionnons, nos opérations ſont plus intérieures.* L'enfant, dans ſon principe, étant une eſpece de végétal, eſt nourri par un ſuc peu animaliſé, & preſque végétal lui-même. C'eſt pour

former ce ſuc nouveau, que toutes les liqueurs de la femme ſe décompoſent, & qu'enfin l'animaliſation rétrograde dans ſes ſolides & dans ſes fluides.

Parcourons rapidement les altérations que produit la groſſeſſe dans le cerveau, dans la poitrine, dans le bas-ventre, ainſi que dans toute l'économie de la femme. Ces contemplations ne raſſaſient pas ſtérilement notre avide curioſité; elles ſont, comme on va le ſentir, d'une utilité très-grande, pour la perfection & l'amélioration de notre eſpece.

Le cerveau, par la conception, perd une portion de ſon énergie. Lorſqu'à cette époque les forces élaſtiques vitales ſont déjà affoiblies, il arrive quelquefois une réſolution ultérieure: enſorte que la conception quelquefois eſt pour la femme l'époque d'une maladie, d'une fievre lente nerveuſe, ou d'un autre accident de ce genre.

Les vapeurs diſſoutes dans l'air, ſe réſolvent en eau, ſur la cime des montagnes; de-là elles s'épanchent ſur la ſurface & dans l'intérieur du globe. Ainſi les vapeurs aqueuſes de l'économie ſe réſolvent dans le cerveau en une eau animale principe, qu'on appelle pituite, laquelle découle

de la tête dans toutes les chairs, dans toutes les parties de l'économie. Cette eau principe, après la conception, se résout dans le cerveau affoibli en une plus grande abondance : de-là vient, si cette sécrétion est en excès, des fluxions, des rhumatismes, des pesanteurs & autres accidens semblables. Les anciens ont mieux connu que nous, la circulation de cette eau d'animalisation, premier principe de tous les autres fluides. Et sur cet objet Hippocrate est admirable.

Si les fonctions physiques du cerveau sont affoiblies, les fonctions morales qui en dépendent ne le sont pas moins : l'intelligence est plus foible, les idées sont moins assurées, le jugement est moins ferme. Les passions alors sont vives & de peu de durée, comme dans l'enfance. Aussi l'état de grossesse des femmes, impose à l'homme le devoir le plus strict de la douceur & de la complaisance. Moïse en fit une loi : la nature inspire à l'homme honnête de céder alors à leurs volontés mêmes les plus bizarres. Les rois d'Espagne, dit madame de Launay dans ses Mémoires, conservoient tellement le respect & la complaisance pour les femmes grosses, qu'ils se montroient autrefois toutes les semaines, & se laissoient approcher & toucher, en supprimant

toute étiquette, de celles du peuple qui étoient en cet état. Puiſſe ainſi l'obſervation, l'étude & la ſcience des loix de la nature, nous donner des mœurs qui ſoient la félicité des deux ſexes!

La reſpiration, cette fonction de la poitrine eſſentielle à la vie, ſubit auſſi par la groſſeſſe des changemens. Mais pour les expliquer, il faudroit bien développer quels principes élémentaires d'eau & de feu, l'air que nous reſpirons, apporte à notre économie. Il faudroit dire pourquoi la femme, toute proportion gardée, reſpire moins dans un tems donné que l'homme. La poitrine de la femme eſt moins ample & moins profonde que celle de l'homme; elle reſpire moins d'air que lui en un tems donné, parce qu'elle eſt moins animaliſée. La groſſeſſe, en diminuant l'animaliſation, doit diminuer & diminue en effet le beſoin de reſpirer. Rien n'eſt plus admirable, ſur-tout ſi l'on conſidere que l'eſpace qu'occupera l'enfant, doit rendre d'ailleurs cette diminution de reſpiration néceſſaire.

Quand au bas-ventre, l'altération pendant la groſſeſſe y eſt plus ſenſible qu'ailleurs. Le principe ſalin des ſucs de l'eſtomac & des inteſtins ſe trouve plus à nud; il en réſulte des changemens innombrables.

Les ſucs inteſtinaux, qu'on appelle gaſtriques, ayant perdu une portion de leur phlogiſtique, c'eſt-à-dire, de leur feu, leur principe acide ou ſalin, eſt plus à nud : étant moins neutraliſés, ils ſont plus diſſolvans : il en réſulte qu'ils tiennent en une plus grande diſſolution, la lymphe & le principe muqueux, terreux, ſolidifiant.

Cette diſſolution eſt abſolument néceſſaire pour la mere & pour le fœtus. Par elle le ſang ſe réſout pour faire ſecrétion d'une nouvelle liqueur, le lait. Dès-lors les ſucs nourriciers ſont moins propres à faire dans l'économie de la femme, la ſecrétion d'un principe gras & huileux : auſſi n'eſt-il pas ordinaire qu'une femme groſſe prenne plus d'embonpoint. Si ces décompoſitions néceſſaires vont trop loin, il s'enſuit un affoibliſſement dans les fonctions des inteſtins, d'où une foule de déſordres. Les digeſtions ſont troublées : ce ſont des aigreurs ; des vomiſſemens ; des diarrhées ; des goûts qui ſemblent bizarres à qui ne connoît pas la nature : goûts cependant que donne le pur inſtinct, le beſoin, pour le maintien de l'équilibre & le remede à ces déſordres. Les maux dans la groſſeſſe, comme dans toutes les autres opérations de la nature, naiſſent de ſes biens : c'eſt-à-dire des

moyens qu'elle emploie & des loix immuables qu'elle fuit pour la propagation de l'eſpece, ſans avoir égard aux individus, dont, comme je l'ai dit, elle abandonne la conſervation aux ſoins de la médecine.

Après avoir vu les changemens qui ſe paſſent dans les trois cavités, le cerveau, la poitrine & le bas-ventre; c'eſt-à-dire, dans les fonctions animales, vitales & naturelles, conſidérons les changemens qui arrivent dans tout l'enſemble de l'économie.

Dans tous les tems de la vie, il s'établit une ſomme principale d'élaboration & de ſanguification en une partie principale de l'économie animale. L'activité dans l'enfance eſt à la tête; elle eſt à la puberté aux parties génitales; c'eſt juſqu'au milieu de la vie à la poitrine; & pendant l'autre moitié de nos jours au bas-ventre. Voilà un grand fait, une grande vérité, qui doit être baſe fondamentale de la pratique de médecine: j'en ai démontré toute l'importance & toute l'utilité dans ma lettre ſur la conſervation des enfants.

Cette activité pendant la groſſeſſe, eſt dirigée toute entiere vers la matrice: elle eſt reſervée pour l'accroiſſement du fœtus: elle eſt ſuſpendue & aſſoupie dans tout le reſte de l'éco-

nomie. Qu'une femme éprouve les accès d'une fievre intermittente, qu'elle ſoit accablée des maux de nerfs, ſes maux & leurs accès, par la groſſeſſe, ſont le plus ſouvent ſuſpendus juſqu'après l'accouchement. La nature ne fait alors de ſecrétions qu'autant qu'il en faut pour conſerver la vie. La marche progreſſive ordinaire eſt ſuſpendue : car les os fracturés d'une femme, dans l'état de groſſeſſe, le plus ſouvent ne ſe réuniſſent point. Point de ſoudure dans ce tems. Le plus communément l'agglutination des parties ne s'accomplit qu'après l'accouchement.

Cette ſuſpenſion des travaux de la nature, pendant la groſſeſſe, eſt un gage aſſuré de vie, pour la femme, pendant ſa groſſeſſe. On peut aſſurer phyſiquement qu'une femme enceinte conſervera le jour juſqu'à ſon accouchement. La mort reſpecte à tel point la femme en cet état, que depuis vingt deux ans, je n'ai connu dans Paris que 4 victimes, & deux l'ont été par un fauſſe application de l'art. Néanmoins les maladies épidémiques peuvent attaquer les femmes, mais très-rarement on en a des preuves. Le méphitiſme, quand il a été reçu dans l'œconomie pendant la groſſeſſe, ne produit ordinairement ſa fu-

neſte influence qu'après l'accouchement; & l'art peut alors réparer le déſordre.

La vie eſt également aſſurée à la femme dans le moment de l'accouchement. C'eſt autant d'après ma propre expérience, que d'après mes réflexions ſur cet œuvre important de la nature, que j'ai établi dans mon enſeignement & dans divers ouvrages, que nulle femme ne devoit périr en accouchant, & que ſi ce cas arrivoit, il ne falloit pas s'en prendre à la nature, qui bien étudiée, peut fournir à la ſcience des moyens de conſervation.

L'incohérence, pendant la groſſeſſe, des principes conſtituans, ou la diſſolution du principe muqueux ſolidifiant, que l'ignorant pourroit imputer comme un tort à la nature, eſt le moyen très-ſimple & admirable qu'elle emploie pour la formation du fœtus. D'après ces conſidérations, on voit pourquoi les chairs des vieilles femelles imprégnées, ſont très-tendres: c'eſt ce que l'obſervation a tranſmis aux gens de la campagne & aux bouchers. On ne conduit aucune vache à la boucherie, quelle n'ait conçu un mois ou deux auparavant: d'après ce fait, dont la connoiſſance m'eſt parvenue dès le tems de mes premieres étu-

des, j'ai recueilli en diſſequant ces animaux, une foule d'obſervations curieuſes & importantes ſur la conception, ſur le fœtus, ſur le placenta ou délivre, ſur la formation du lait. La nature a moins de miſtere pour quiconque avec courage & conſtance, l'intéroge, l'étudie, l'obſerve, la compare & la rapproche. Ce qu'elle cache en une eſpece, elle le révele en une autre. Qu'elle conſolation pour la ſcience !

Chez la femme groſſe, ſi tout eſt en diſſolution, c'eſt pour payer tribut au fœtus, chez qui tout eſt en concrétion. Quand on ajoute de la garance à la nourriture des animaux, leurs os ſe colorent en rouge : ſi pendant la geſtation on tente la même expérience, alors le principe terreux colorant ne ſe porte point aux os de la mere, mais ſeulement à ceux du fœtus.

La cauſe premiere de toutes ces élaborations eſt ſimple : il importe de la ſaiſir, pour appercevoir les effets nombreux qui peuvent en dériver, & ne plus les regarder comme des déſordres, mais comme des effets de notre foibleſſe, qui ne pouvant ſuivre toujours la marche hardie & précipitée de la nature, a beſoin qu'un art ſavant la modere par des moyens auſſi ſimples que faciles.

L'imprégnation cauſe dans la matrice, une irritation, un ſpaſme, qui amene un engorgement de ſang & de lymphe. Le fond de viſcere devient alors mol, & ſon relachement laiſſe les arteres, qui ne ſont plus comprimées, apporter en abondance le ſang dans le tiſſu ſpongieux; & même à telle quantité quelquefois, qu'il en réſulte une perte: chez certaines femmes c'eſt même l'annonce de la conception. Le col eſt chaud comme à l'époque des regles. Alors ſelon que le ſpaſme ou l'engorgement ſanguin prédomine, on voit divers phenomenes. C'eſt d'après leur obſervation que j'ai donné des conſeils, qui ont établi la fécondité chez des femmes qui ſe croyoient affligées de ſtérilité.

Il y a trois tems pour l'imprégnation: avant, après & au milieu, mais ſur-tout après l'époque des regles. Chez quelques femmes, à chaque imprégnation, le ſang détruit le travail de la nature. Par la ſaignée pratiquée peu après la conception, (comme l'expérience l'a appris pour quelques animaux, qui vivent en ſociété avec l'homme & le ſoulagent dans ſes travaux); j'ai diſſipé la prétendue ſtérilité, & j'ai aſſuré la fécondité que j'avois jugé ſouvent établie, mais rapidement diſſipée. C'eſt d'ordinaire dans les grandes villes que

ce moyen eſt quelquefois néceſſaire. Eh! l'on oſe révoquer en doute l'utilité de la médecine, ſans obſerver que dans les grandes villes, ſon empire doit lutter contre les déſordres qu'amenent dans les conſtitutions, l'altération des générations, la nourriture abondante, le luxe & les affections morales.

Revenons pour un inſtant encore aux premiers effets de la conception. Elle porte ſa premiere influence ſur les houppes nerveuſes (1) qui

(1) M. l'abbé Manes, prieur de Brain-en-Soiſſonnois, qui exerce la chirurgie & la médecine avec autant de diſtinction que de généroſité, livré depuis nombre d'années à l'étude & à la pratique de l'anatomie comparée, vient, en un mémoire qu'il a lu cette année à l'Académie des Sciences, nous dévoiler le myſtere de la génération dans les oiſeaux. Il y démontre que toute cette ſcêne juſqu'ici bien cachée, ſe paſſe primitivement dans les nerfs; que la ſemence vient des nerfs, comme le dit Hippocrate, & comme je l'aſſurois dans mes cours, d'après l'obſervation des phénomenes de la génération. Voilà donc encore une preuve nouvelle de l'exactitude des connoiſſances phyſiques, tranſmiſes par Hippocrate. Ce qu'il y a d'intéreſſant dans cette découverte, c'eſt que les obſervations de M. l'abbé de Manes éclairent les miennes ſur les effets de l'imprégnation ſur la matrice, comme les miennes éclairent auſſi les ſiennes. M. Manes eſt un de ceux que je me glorifie

s'épanouiſſent à la matrice & dans ſes environs. C'eſt une eſpece de contagion diſoit Harvée. D'un côté elle produit, irritation, ſpaſme, engorgement au tiſſu ſpongieux de la matrice; de l'autre côté, diminution de vitalité, réſolution de force, perte de ton dans le muſcle de cet organne : ce qui étoit néceſſaire, pour qu'en ſe relachant, il laiſſât aborder le ſang que ſa contraction muſculaire retient dans les arteres. Cet agacement, d'un côté augmente l'oſcillation des arteres, tandis que la réſolution de l'autre diminue la force abſorbante des veines. Ainſi la ſecrétion augmentée, l'abſorption diminuée, il s'enſuit pléthôre, & ſecrétion d'un fluide nouveau. Voilà les premiers rudimens du lait. Rien de plus admirable, rien de plus ſimple.

Un coup preſque électrique, établit chez la femme, irritation, foibleſſe, réſolution, diſſolution. Ce même coup électrique donne le mouvement, la force au fœtus.

La réſolution des forces de la mere eſt le principe de la force du fœtus. En effet, ſi par la groſſeſſe la matrice eſt trop lâchée,

d'avoir eu pendant long-tems pour auditeur aſſidu. L'amitié qu'il m'a vouée me ſera toujours chere.

alors

alors la matrice relâchée reçoit un excès de sucs, l'enfant en devient plus fort. On voit delà, pourquoi ceux des femmes délicates & foibles, & qui deviennent grosses étant malades, sont si volumineux. Déjà *Rokederer* avoit observé que les femmes foibles & phtisiques avoient des enfans énormes. La nature a tellement voulu la propagation, quelle y a fait concourir la destruction même. Un volume excessif du ventre, un énorme enfant, loin d'être les indices de la santé vigoureuse, annoncent donc au contraire le plus souvent son altération.

Après l'accouchement, les secrétions & toutes les fonctions reprennent le premier ordre, le premier ressort, la premiere élasticité. Cependant il reste souvent, & sur-tout dans les grandes villes, un leger état de dissolution : c'est ce qui produit à la suite des couches tant de cachexies, tant de désordres extraordinaires, dont la réparation fait souvent le désespoir des Médecins, parce que la cause en est inconnue. On a nommé ces désordres du mot vague de maladies laiteuses. On les abandonne à l'empirisme. Cependant, il importeroit pour l'amélioration de notre espece, que des médecins habiles voulussent bien les étu-

dier, pour en développer les causes & y trouver remede.

Ce fut une dissolution excessive à la suite des couches qui produisit cette maladie très-extraordinaire de la femme Soupiot, qui intéressa tant l'Europe savante. Je prends souvent des exemples extraordinaires en apparence; j'en dirai ci-après la raison. La femme Soupiot avoit eu quatre enfans: elle tomba peu après sa couche sur les marches de Saint-Roch, d'où lui advint une plaie à la jambe par laquelle il s'écoula une quantité énorme de lait. Son chirurgien lui donna le malheureux conseil de devenir grosse: elle conçut, & la dissolution, que sa grossesse établit, jointe à celle que produisoit déjà sa plaie, porterent la fonte au point que ses os se ramollirent jusqu'à pouvoir se ployer comme des chairs. L'enfant dont elle acoucha fut énorme, & par suite a joui de la plus robuste santé (1).

(1) M. Hériſſant, mon compatriote, éleve de l'illustre Réaumur, rendit compte à l'Académie des Sciences de ce phénomene, dont on publia une foule d'explications: aucune ne satisfit le savant M. Hériſſant. Je lui communiquai mes travaux, il les accueillit, & me donna en échange le moyen auquel il venoit de tra-

Concluons de cette obſervation, où l'on voit l'extrême de la diſſolution établie, que l'imprégnation trop précipitée à la ſuite des couches eſt dangereuſe, parce que la réſolution n'étant pas complette, & le reſſort n'étant pas encore rétabli, la diſſolution continue ſur-tout dans les conſtitutions maladives & foibles. Les loix de la nature ſont en faveur de la force; la foibleſſe n'en peut ſupporter le joug, qu'autant que l'art trouve dans la nature même le ſecret de l'alléger.

Conſidérons à préſent la matrice ſous ſon rapport muſculaire pour nous rendre compte du méchaniſme qu'elle emploie pour ſe dégager de l'enfant.

Le relachement que l'imprégnation produit ſur le fond de la matrice, permet aux fibres de ſe développer, de s'allonger ſucceſſivement du fond

vailler, pour renfermer des crapaux en un bloc de plâtre, & les retrouver vivans après un très-grand nombre d'années. M. Hériſant a communiqué le fait, & en a donné la preuve à l'Académie des Sciences; mais a-t-il donné ſon moyen? Je l'ignore. On pourra le découvrir en étudiant la reſpiration, & en portant ſes recherches ſur l'organe de cette fonction dans les crapaux.

vers le col, enſorte qu'au cinquieme mois, déjà les fibres du fond ſont très-allongées, le corps du viſcere eſt développé, l'enfant a pris un volume conſidérable, que le col n'a pas encore ſubi de changement. Venons enfin à la ſtructure muſculaire étonnante de ce viſcere. On ne peut l'obſerver dans un autre tems que celui de la geſtation ou qu'après l'accouchement.

La matrice dans ſa poſition naturelle, reſſemble à une poire creuſe, applatie, un peu triangulaire; la baſe eſt en haut, & le col en bas. Imaginez une éponge couverte à l'intérieur & à l'extérieur d'une toile muſculaire, dont les fils ſont tiſſus au-dehors autrement qu'au dedans. Ces deux tiſſus ont chacun une action oppoſée.

A l'extérieur on voit ſur toute la baſe, qu'on appelle le fond, un rézeau de petits cordons tendineux, qui ſe prolongent en petits faiſceaux muſculaires applatis, & qui deſcendent à droite & à gauche ſur les côtés, pour ſe terminer inſenſiblement au col & s'aller réunir, en plongeant dans l'intérieur, avec le muſcle orbiculaire. A droite, à gauche, en devant, en arriere, on voit quatre ſemblables rézeaux qui s'allongent en faiſceaux de fibres muſculaires, pour aller ſe terminer également au col. Cinq muſcles compoſent donc le

plan musculaire extérieur de ce viscere & ces cinq rézeaux en sont l'origine. Ils présentent l'aspect des nœuds du bois où les fibres ligneuses sont serrées : tels sont les points d'appuis des fibres musculaires du plan extérieur de la matrice.

Quand ces cinq muscles se contractent, tout le plan extérieur de la matrice se serre, se rapproche dans tous ses points & tout ce qui est contenu dans le viscere est expulsé par ce mécanisme.

Dans l'intérieur, c'est un autre ordre. On voit à chaque côté du fond, une petite ouverture ; c'est celle d'une trompe qui est un petit tuyau musculaire qui porte son extremité frangée sur l'ovaire lors de l'imprégnation. Cette ouverture est de chaque côté un centre de cercles musculaires qui s'épanouissent & présentent un muscle rond semblable à l'ouverture d'une petite trompette d'enfant; lequel muscle n'a du centre à la circonférence que trois doigts d'étendue. Il sort de dessous chaque muscle latéral, orbiculaire & intérieur, un plan de fibres longitudinales, large de trois doigts, qui va descendre dessous le muscle ou sphincter du col. Enfin, autour du col est un muscle plus fort que les quatre autres que nous venons de décrire : il est large de trois doigts : c'est un constric-

teur qui reſſerre l'ouverture de la matrice comme le fait le ſphincter de l'anus.

Quand le plan externe ſe contracte, l'interne eſt en inaction. On va voir la raiſon de cet étonnant méchaniſme.

Le plan extérieur en ſe contractant, rapproche du fond le col, force le muſcle orbiculaire à s'ouvrir tant ſoit peu : d'ailleurs le corps contenu à l'intérieur, par une preſſion continuelle ſur le muſcle de ce col, lui fait perdre ſa ſenſibilité. Deux cauſes concourent donc au relâchement & à l'ouverture du col, pour qu'il laiſſe paſſer ſans obſtacle le corps de l'enfant pouſſé par le plan extérieur.

Tous les muſcles du plan extérieur ont une action unanime. L'action des cinq muſcles intérieurs eſt compoſée ; & quand ceux-ci ſe contractent, le plan externe eſt ſans action.

Le délivre eſt implanté avec ſes membranes dans les quatre muſcles internes, qui en ſe contractant ſe détachent, ſe ſéparent petit à petit des enveloppes de l'enfant. Le muſcle orbiculaire du col ſe reſſerre en même tems pour empêcher l'hémorrhagie qui pourroit réſulter de la ſéparation des enveloppes.

Cette union des enveloppes de l'enfant au plan muſculaire interne, eſt d'autant plus intime qu'on eſt moins éloigné de la conception. Le tiſſu ſpongieux qui ſe trouve entre les deux plans muſculaires, fournit, à travers le réſeau muſculeux interne, une portion de l'arriere-faix, qui n'eſt donc, dans le principe, qu'une portion même de la matrice : car la matrice fournit à chaque conception une portion de ſa ſubſtance pour l'enveloppe du fœtus, comme la poule fournit à l'œuf une exfoliation membraneuſe, qui ſe durcit à l'air ; c'eſt la coquille.

Dans les fauſſes couches, l'enveloppe de l'enfant appartient d'autant plus à la matrice que la groſſeſſe eſt moins avancée, & les enveloppes ſont d'autant plus inſéparables, que l'enfant eſt moins en maturité. Enſorte que, lorſque les fauſſes couches n'ont pas été précédées pendant long-tems par des douleurs internes, ſi les eaux viennent à percer trop précipitamment, & que le plan externe ſe contracte trop tôt, les enveloppes ne ſe ſéparent pas, mais ſe déchirent par leur intime adhérence avec la matrice : il en réſulte une perte qui peut être mortelle ; c'eſt là la ſource d'une foule d'accidens peu connus encore, & qu'il eſt difficile à l'art de réparer.

La contraction du plan interne, cauſe dans ces circonſtances des maux de reins, & un ſentiment de deſtruction, qui preſque toujours accompagne les déſordres intérieurs, parce que les nerfs qui viennent s'épanouir à l'intérieur de la matrice dérivent des reins. Une fauſſe couche eſt une deſtruction d'autant plus intime de la mere même, que la groſſeſſe eſt moins avancée.

Venons enfin au méchaniſme très-ſimple de l'accouchement. Mais qu'on me permette auparavant d'examiner comment l'enfant, en prenant ſon accroiſſement, ſe diſpoſe inſenſiblement à être ſéparé de ſa mere.

Pour expliquer ce phénomene, on s'eſt attaché à une cauſe unique & ſouvent encore imaginaire; auſſi les explications offertes ne ſont que des produits ſtériles d'imagination, qui embarraſſent la ſcience, loin de l'éclairer. Pluſieurs cauſes concourent à la fois à cette opération; il faut les pourſuivre toutes enſemble, ſans quoi la nature échappe à l'analyſe, & l'eſprit ne peut arriver à la contemplation raviſſante de ces faits premiers, ſimples & lumineux, deſquels on apperçoit découler la foule innombrable des autres.

Les uns n'ont fait attention qu'au viſcere qui

renferme l'enfant. Ils l'ont, à leur gré, compoſé de fibres ployées & reployées, leſquelles arrivées à un certain degré de développement, ſemblables à un reſſort allongé, reviennent à leur premier état. C'eſt une erreur de ſubordonner ainſi le fœtus au viſcere où il eſt contenu. L'extenſion des fibres n'eſt-elle pas différente lorſque ce viſcere ne renferme qu'un enfant, ou lorſqu'il en contient deux? cependant n'eſt-ce pas à la même époque que l'on voit l'accouchement arriver dans l'une & l'autre circonſtance? L'accouchement eſt même d'autant plus retardé, que la matrice s'eſt plus relâchée. Le fruit n'eſt pas ſubordonné à ſon enveloppe.

L'enfant, diſoient les anciens, opere ſa ſortie, lorſqu'il eſt aſſez fort pour déployer ſes jambes & porter ſes talons contre le fond de la matrice : par ſes efforts, il fait plonger ſa tête en bas. Ils crurent que cette preſſion imaginaire des talons contre le fond de la matrice, pouvoit la déchirer dans cette partie : accident terrible dont les livres n'indiquent pas la cauſe juſte, & n'ont pas déſigné le remede (1).

(1) Ce n'eſt jamais dans ſon fond que la matrice peut être déchirée, c'eſt ſeulement dans ſa partie latérale infé-

En attribuant ainſi l'accouchement aux forces ſeules de l'enfant, les anciens en conclurent que lorſqu'il étoit mort, il falloit en délivrer la femme par les moyens mêmes les plus extrêmes. Il eſt vrai qu'ils n'agiſſoient que ſur un corps privé de vie. La matrice ayant peu d'énergie quand l'enfant eſt mort, l'obſervation entretenoit leur

rieure, au-deſſus du muſcle orbiculaire du col. J'ai connu pluſieurs accidens foudroyans de ce genre ; ils étoient cauſés par une chûte, dont s'étoit ſuivie une grande contuſion, que la nature n'avoit pu réſoudre, à raiſon du mécaniſme de ſes opérations. Dans tout le reſte de leur groſſeſſe, ces femmes ſe plaignoient d'une douleur locale exceſſivement ſenſible. Au moment de l'accouchement, le plan extérieur, en ſe contractant, déchiroit l'organe dans le lieu de la contuſion où les fibres macérées ſont diſpoſées à la ſolution de continuité. J'ai eu le bonheur de prévenir ce malheur en une circonſtance de chûte, où infailliblement il ſeroit arrivé. J'ai fait ſaigner pluſieurs fois pendant le reſte de la groſſeſſe, pour diminuer, autant qu'il étoit poſſible, l'abord du ſang à la matrice. J'ai appliqué ſur le bas-ventre des linges trempés dans la teinture de réſine de maſtic. Aux premieres douleurs de l'enfantement, lorſque le col a été ramolli, j'ai percé les eaux, amené les pieds & terminé l'accouchement, après lequel la réſolution s'eſt complettement opérée.

erreur. Mais l'art plus perfectionné connoiſſant la raiſon de ce défaut d'énergie, doit attendre le moment des contractions; ou s'il ſent la néceſſité de débarraſſer la femme du fardeau d'un cadavre, il doit faire attention au moyen de fortifier l'organe qui doit s'en délivrer.

Il eſt vrai que les inſectes & les ovipares levent la coque de l'œuf où ils ſont renfermés; mais il faut obſerver que les ovipares ſont plus développés à leur naiſſance que les vivipares dont la ſortie s'opere par l'énergie du viſcere qui les renferme : énergie qui peut être, il eſt vrai, ſecondée de celle du fœtus, tandis que l'enveloppe des ovipares étant abſolument paſſive, il a fallu qu'il y fût ſuppléé par la force de l'individu renfermé dans la coque.

Le célebre Harvée, qui s'étoit occupé ſi particuliérement de la génération, crut que l'enfant ſortoit de ſes enveloppes, parce que les eaux de l'Amnios n'avoient plus la qualité propre à le nourrir : mais l'enfant n'eſt pas nourri par ces eaux dont l'abondance eſt même un effet de foibleſſe.

L'enfant eſt accru, développé par les racines chevelues du placenta, qui pompent dans le ſang de la mere un fluide ſubtil dont elles renforcent & rafraîchiſſent celui de l'enfant, qui eſt nour-

rit au dehors & par des racines, à la maniere des végétaux.

D'autres ont dit, l'enfant ſort parce qu'il a beſoin de reſpirer. Ils avoient obſervé que le poulet dans ſa coque s'agite, s'inquiete, & même piole avant de briſer ſa priſon; ce qui peut rendre raiſon d'un cri que quelques femmes ont entendu faire à leur enfant renfermé dans leur ſein. Je ſuis bien ſûr pour moi d'avoir une fois entendu un cri d'un enfant, dans le ventre de ſa mere. On en trouve pluſieurs obſervations dont on peut rendre raiſon ſatisfaiſante, qui ſerviroit à prouver que les recherches, pour ſavoir ſi l'enfant a reſpiré avant de voir le jour, ſeront éternellement inutiles & fautives. C'eſt cependant de ces expériences les plus fauſſes qu'on fait dépendre la fortune & quelquefois la vie des malheureux parens.

Le beſoin de reſpirer dans l'enfant doit fixer un inſtant notre attention. Le placenta fait l'office du poumon; mais d'autant moins que le fœtus eſt plus développé: enſorte que le poumon eſſaie ſon office, quand le placenta va ceſſer le ſien.

Mais quel eſt le méchaniſme de ces changemens? C'eſt avec le ſecours de l'anatomie qu'il faut faire de ſemblables recherches. Il faut examiner ici quel eſt l'état, dans les différens tems

de la groſſeſſe, du viſcere qui renferme l'enfant; quel eſt l'état de l'enfant & de ſes enveloppes à différentes époques. En s'attachant à ces trois points tout à la fois, on trouvera les principes & les cauſes premieres qui nous menent à la vie: on verra que la pléthôre exiſte dans la matrice, dans le placenta, dans le fœtus: qu'il y a oblitération dans le tiſſu ſpongieux de la matrice qui s'unit au placenta, & dans celui du placenta qui s'unit à la matrice. Ces pléthôres ont une action antagoniſte, qui, au moyen de l'oblitération, ſépare entr'elles ces trois parties. Cette oblitération arrive par les loix conſtantes & preſque invariables de la circulation; loix qui ne peuvent être modérées que quand les cauſes qui les produiſent ſont elle-même altérées. La pléthôre & l'oblitération, ſont les moyens avec leſquels la nature ſépare tous les êtres de ceux qui les ont engendrés.

Conſidérons à préſent le méchaniſme de ces différentes oblitérations. Il dépend d'une cauſe abſolument ſimple; ſavoir, différens rapports, à différentes époques de la geſtation, entre la ſecrétion du ſang & ſon abſorption.

Nous avons déjà vu comment la pléthôre commence à s'établir au viſcere qui va développer

l'enfant : l'abondance du ſang eſt augmentée, ſon abſorption eſt diminuée. Les enveloppes prenant leur accroiſſement, abſorbent de plus en plus une pléthôre qui leur a été préparée par la matrice, & qui, dans le principe, eſt exceſſive quelquefois au point de tout détruire. Cette pléthôre arrive par des arteres qui s'ouvrent dans le tiſſu ſpongieux qui communique de la matrice au placenta. Cette maſſe ſpongieuſe du placenta en s'oblitérant ſur la fin de la groſſeſſe, laiſſe alors à la matrice une ſurcharge de ſang. Elle s'en débarraſſe en revenant inſenſiblement ſur elle-même. Sa contraction empêche d'abord l'arrivée des fluides inutiles : mais le plus ſouvent elle a peine à rejeter le ſang dont elle s'étoit chargée pour le placenta, & que cette maſſe développée & oblitérée, lui refuſe en plus grande partie. Elle en reſte quelquefois engorgée, au point d'être incapable de rallier ſes fibres & d'expulſer le fœtus par des efforts, qui ſont toujours d'autant plus grands, que ces fibres ſont plus rapprochées. Ainſi dans le commencement de la groſſeſſe, l'abſorption eſt diminuée, la ſecrétion eſt augmentée dans la matrice ; mais ſur la fin, au contraire, ſes contractions l'obliterant, il regne peu de ſecrétion & beaucoup d'abſorption. Telle

eſt la marche de la nature quand l'organe a toute ſon énergie.

Sur la fin de la groſſeſſe, terme où l'enfant prend beaucoup d'accroiſſement, le placenta reçoit beaucoup plus de fluide par la veine ombilicale, qu'il n'en rend par les deux arteres. A trois mois, les deux arteres du cordon (par leſquelles l'enfant renvoie le ſang de ſes arteres hipogaſtriques pour revenir par les veines ombilicales qui en ſont la continuation pour les ſept huitiemes) ont chacune un calibre égal à la veine. Mais ſur la fin de la groſſeſſe, la veine a deux fois le calibre à elle ſeule des deux arteres enſemble. Ainſi l'enfant finiſſant par recevoir deux fois plus qu'il ne renvoie, le réſultat doit être, & eſt en effet l'accroiſſement. Oblitération dans les deux arteres, calibre augmenté dans la veine, c'eſt d'où n'ait une pléthôre naturelle, ſoumiſe aux loix conſtantes & périodiques de la circulation.

Conſidérons à préſent le placenta; il tient lieu de poumon à l'enfant chez qui la fonction & l'organe de la reſpiration ſe préparent en proportion qu'il prend ſon accroiſſement. Le ſang du fœtus eſt rafraîchi dans le placenta, comme il eſt rafraîchi dans le poumon pendant la reſpira-

tion. Les eaux de l'amnios ſont de ſix degrés moins chaudes que le ſang de l'œconomie, & c'eſt pour ce rafraîchiſſement, abſolument néceſſaire à la vie, & pour autres cauſes encore, que le cordon eſt d'autant plus long que l'enfant eſt moins avancé vers ſon terme : ſon ſang rafraîchi dans les diviſions du placenta, eſt abſorbé, par la chaleur des gros troncs veineux.

Le placenta eſt un golfe du ſang de l'enfant. Les vaiſſeaux en plus grande partie continus, ne renvoient qu'une portion de ſang & en reçoivent une autre. La recette eſt en raiſon de l'accroiſſement, & l'excrétion, dans la raiſon contraire. Les extrémités des vaiſſeaux veineux, parfaitement ſemblables à des racines, pompent, dans de petits réſervoirs que forme le placenta, un ſuc très-ſubtil, un principe de vie ſemblable à celui que les végétaux, par leurs racines, pompent dans la terre. Le ſang qui va au placenta, tant que l'enfant eſt dans la matrice, ſe portera dans le poumon à ſa naiſſance ; alors il puiſera dans l'air, l'eau & le feu (éléments de la vie) que ſes racines animales ont puiſé, d'abord dans la propre ſubſtance de ſa mere, enſuite dans les lobes du placenta, où les arteres de la matrice ont apporté le ſang en réſerve pour les racines.

Le

Le placenta plonge d'abord dans le tiſſu ſpongieux que fournit la végétation intérieure de la matrice; enſorte que dans le commencement, les racines de l'enfant ſont tellement unies à ſa mere, tellement implantées dans le tiſſu de la matrice, que l'on ne pourroit ſéparer l'un de l'autre; inſenſiblement ce chevelu ſe détache, rentre ſur lui-même, entoure une artere de la matrice, comme des racines qui ſe reploieroient pour former un petit réſervoir qu'entretiendroit continuellement le filet d'une ſource. Ces racines reployées pompent le plus pur du ſang de la mere, apporté dans la cavité de chaque lobe du placenta par une petite artere de la matrice.

Le réſidu de ce ſang reſte dans l'interſtice des racines veineuſes abſorbantes, & forme un dépôt terreux qui obſtrue les vaiſſeaux excrétoires: en effet une once de placenta deſſéchée à cinq mois, donne plus d'un tiers moins de partie charboneuſe qu'à neuf mois.

On voit à préſent comment l'oblitération & la pléthôre terreuſe, arrivent au placenta. On voit comment toute la végétation interne de la matrice, qui au commencement de la groſſeſſe étoit ſpongieuſe & charnue, n'eſt plus ſur la fin que membraneuſe. C'eſt l'effet de l'oblitération.

Le placenta de la vache au terme de ſix mois, nous offre de cent à cent dix lobles; & quand elle met bas, il n'y en a pas ſoixante. Les oiſeaux n'écloſent de l'œuf que quand leurs vaiſſeaux ombilicaux ſont flétris & deſſéchés. Les fruits eux-mêmes ne tombent de l'abre que quand les vaiſſeaux qui uniſſent la queue au pédoncule ſont deſſéchés; enſorte que l'homme, les quadrupedes, les volatiles & les fruits, ſont amenés à maturité par une loi ſimple, générale & conſtante dans toute la nature, la loi de la pléthôre & de l'oblitération. Eh! qui peut s'empêcher en contemplant la majeſtueuſe & céleſte ſimplicité de la nature, de s'écrier avec un ſaint enthouſiaſme, comme Job: qui donc a fait tant de grandes, innombrables & incompréhenſibles merveilles? (1)

A différens périodes de la vie, le ſang eſt en proportion différente dans les arteres & les veines. Le ſang tient pendant le jour ſon empire aux arteres; la nuit, il ſiege principalement aux veines; ce qui peut ſervir à expliquer le ſomeil, fonction encore mal développée.

Pendant la moitié de la vie, le ſang occupe

(1) *Quis fecit magna & incomprehenſibilia & mirabilia quorum non eſt numerus.* Job. ch. 8.

capitalement le ſyſtême artériel, mais au milieu de notre carriere, ce fluide arrive à ſon apogée, & comme l'aſtre qui nous dirige, il eſt un moment ſtationnaire : c'eſt ce qu'on appelle le retour d'âge : depuis ce moment, les arteres vont diminuant de calibre, & les veines augmentant de diametre, juſqu'au terme auquel un ſyſtême ne pouvant plus balancer l'autre, nous ceſſons notre maniere d'être pour en reprendre une immortelle. Cette marche de la circulation doit encore être une baſe fondamentale de la médecine pratique, parce qu'elle porte dans tous les tems de la vie, une influence particuliere ſur le tempérament, ſur la ſanté, ſur les maladies.

La circulation accomplit donc une marche périodique, qui conſtitue le cours de notre vie; cours réglé par notre organiſation, dérangé par nos paſſions & les circonſtances accidentelles. La médecine a je crois le pouvoir, en quelques individus ſeulement, d'en retarder de quelques années le terme; non par ces élexirs impoſteurs dans leſquels le chimiſte croit follement avoir coagulé le feu de la vie, mais par un régime, & ſur-tout un ſoin particulier de la peau. Mais ces ſoins qui feroient une méditation continuelle de la mort, l'emporteroient ſur leur réſultat; enſorte que l'homme poſ-

ſédât-il le ſecret de ces hauts myſtères, avec la ſageſſe, il préfereroit céder à ſes deſtinées.

La marche de la vie s'eſt accomplie déjà pour nous dans le ſein de notre mere. Lorſque le calibre de la veine du cordon ombilical l'emporte deux fois ſur celui des deux arteres réunies, l'enfant eſt détaché de ſa mere : ainſi l'homme le doit être de lui-même, par la pléthôre & l'obſtruction qu'amenerent dans la vieilleſſe le cours réglé de ſa circulation. L'homme a donc trois exiſtences ; l'une de neuf mois dans le ſein de ſa mere : c'eſt un monde qu'il habite ſeul, & dans lequel il végette à la maniere des plantes : l'oblitération l'en détache, comme l'oblitération détache le fruit de ſon arbre. Il parcourt ſa premiere carriere de neuf mois uni à ſa mere ; la ſeconde avec lui-meme, & pendant un eſpace plus ou moins long, ſelon ſon tempérament & le climat qu'il habite dans ſon déclin. Enfin, par la même cauſe qui l'a conduit à la lumiere, il eſt détaché de la vie.

Le même méchaniſme qui mene à la vie, eſt donc le même qui mene à la mort. Naître, c'eſt mourir à la vie végétale ; mourir après avoir vécu quelques années, c'eſt naître à une troiſieme vie immuable & immortelle. Mou-

rir (1) pour l'homme, c'eſt refuſer dans le ſein de la divinité, cette flamme intelligente, immortelle, qui nous vivifie. La vie, la mort ſont la même opération pour la nature & pour ſon immuable maître, devant qui rien ne s'anéantit. Si l'homme ingrat a voulu dans ſa folie méconnoître l'exiſtance d'un Auteur intelligent, c'eſt qu'il a trop négligé l'étude & les bienfaits d'une ſcience que le Très-Haut a créé lui-meme ?

Voyons enfin par quel méchaniſme très-ſimple, l'enfant ſort du ſein qui l'a produit pour arriver à la lumiere.

Sur la fin du neuvieme mois, les fibres muſculaires du plan extérieur de la matrice ſe rallient, ce qui opere un dégorgement de ſucs qui deviennent ſuperflus par la maturité du fœtus,

(1) Le méchaniſme des différentes eſpeces de mort eſt un objet très-digne de nos recherches, & dont j'aurai peut-être occaſion un jour d'expoſer le méchaniſme très-ſimple. On demande des faits pour bâtir les ſciences : Mais la mort eſt le plus multiplié de tous. Cependant quel homme a enchaîné les diverſes circonſtances de ce fait, de maniere à bien développer ce que c'eſt que la mort ; quelles en ſont les eſpeces différentes ; quel eſt le genre de celle qui arrive dans de telle ou telle maladie qui détruit tel ou tel de nos organes ?

toutes les ſecrétions ſe rétabliſſent; elles ſont abondantes, ſur tout-celle de l'urine. Quelques portions du plan muſculaire extérieur de la matrice, ſe contractent: il en réſulte de petits points d'agacement, dont la douleur eſt ſemblable à celle d'une piqûre légere de mouche. La matrice qui ſe reſſerre dans tous ſes points, diminue de volume. Le ventre baiſſe. On ſent au toucher, le corps de la matrice dur comme une pierre; c'eſt l'expreſſion des femmes, il faut ici la conſerver: les petites contractions s'étendent dans tout le tiſſu extérieur. La femme alors légere, éprouve intérieurement le ſentiment de la force, du bien être & de l'exiſtence. Celle qui pendant toute ſa groſſeſſe, a le plus redouté d'accoucher, ne le craint plus quand la matrice revient ainſi fortement ſur elle-même. Sa peur eſt diſſipée ſans quelle en ſache la raiſon. La nature nous donne la confiance de notre force, comme de notre foibleſſe; c'eſt par le ſentiment du bien être & du plaiſir, quelle prépare la femme au principal de ſes deſſeins, à la réproduction.

Enfin le moment arrive. La femme, va, vient, s'agite & reſſent de tems à autre des contractions de la matrice, qui pouſſent l'enfant en enbas. Ce n'eſt point de la douleur; c'eſt un travail du plan

muſculaire extérieur, auquel elle fait concourir, le diaphragme, les muſcles du bas-ventre, & preſque tous ceux de ſon économie entiere. A chaque contraction on peut ſentir ſous les doigts la matrice qui devient dure comme une pierre; elle reſte dure encore dans l'intervalle. Les contractions ſont alternatives, parce que la femme ne pourroit ſupporter la réunion de la ſomme des efforts, qui ſont néceſſaires pour opérer l'accouchement. Une forte contraction eſt ſuivie d'une foible douleur; dans laquelle ce ſont principalement les quatre muſcles intérieurs qui font effort pour diſpoſer la ſéparation de l'arriere faix. Le repos eſt néceſſaire dans l'intervalle de ces travaux. Si l'on agace l'orifice de la matrice, immédiatement après un travail, il n'en réſulte qu'une douleur ſenſible & non expulſive: ſi l'on attend plus long-temps, il en réſulte une nouvelle contraction expulſive.

A force de travaux, la matrice revenue ſur elle-même, occupe moins de place; ſon fond eſt alors une eſpece de plancher, qui pouſſant les feſſes, fait plonger la tête; ſa preſſion ſur le col, l'ouvre conjointement avec l'action du plan muſculaire extérieur. Le col comprimé

par la tête, perd sa sensibilité, son élasticité & pour ainsi-dire, se paralise. Il se relâche à tel point qu'il laisse passer sans sensibilité, sans déchirure bien remarquable, la tête & le corps; car la douleur des derniers instans ne tient qu'à la dilatation excessive des parties extérieures.

Toute l'économie irritée est toute entiere à des efforts. Le soldat qui combat ne sent point ses blessures. La femme ne voit plus, ne sent plus, tant elle met en travail, en contractation, tous les muscles de l'économie. Enfin, dans un accès d'énergie, qui est tout près de la convulsion, elle pousse au monde son enfant. Dans le premier moment, elle ne goûte que le plaisir du calme, mais la nature reprend ses droits: elle aspire à carresser son enfant, & témoigne aux assistans la plus tendre reconnoissance de leurs soins empressés.

Lorsque l'enfant est sorti par des efforts vigoureux du plan extérieur de la matrice, alors ce viscere revient de plus en plus sur lui-même, & le délivre qui est un corps mol, spongieux, sans contraction, est séparé de la matrice qui se contracte sur cette masse inerte.

En portant la main sur le ventre, si l'on sent le viscere dur, c'est une indication de tenter l'extraction du délivre. On le tire avec douceur au moyen du cordon. Le délivre résiste d'autant moins que la matrice est plus contractée, parce qu'alors, il en est mieux séparé. Néanmoins le délivre est quelque fois resserré par le vicere qui le retient tout détaché. Les efforts sur le cordon, s'ils sont trop considérables, peuvent le rompre, mais jamais le fond de la matrice ne se renverse, & même ne peut se renverser en un pareil accouchement. Les suites en sont toujours heureuses; & s'il arrive quelques désordres, ils sont l'effet de causes accidentelles que l'art peut réparer facilement.

Je vais à présent décrire l'accouchement malheureux; & les degrés de danger auxquels il expose la femme, selon les degrés d'altération de l'énergie vitale, soit dans la matrice seule, soit dans l'économie entiere. La vie dépend souvent alors de la juste application d'un art, qui, mal dirigé, peut dégrader & détruire. Puissai-je convaincre que ce n'est point par le fer, toujours téméraire, & souvent meurtrier, qu'il faut arracher à la nature ce que sa foiblesse ne peut donner.

Pendant la grossesse, la matrice est un réser-

voir du principe de la vie. Elle doit devenir, lors de l'accouchement, l'aboutiſſant du fluide élaſtique qui fait la contraction muſculaire. Tout ſon plan extérieur doit être d'une irritabilité & d'une contractilité qui lui donne la force incroyable, néceſſaire, pour expulſer l'enfant. Cette énergie muſculaire eſt différente dans différens accouchemens. Le plus heureux eſt celui dans lequel cette énergie eſt la plus forte.

A l'approche des grandes maladies, il ſe fait une perte énorme d'un fluide élaſtique principe de la vie. Comme les muſcles tiennent de lui leur reſſort, c'eſt par le degré de leur foibleſſe, de leur langueur, de leur inaptitude au mouvement, que s'annonce, dans tout le ſyſtême muſculaire, le degré de perte du fluide élaſtique, étheré, qui nous vivifie. Quand il ſe prépare une maladie, pour la ſuite de l'accouchement, l'élaſticité & l'irritabilité muſculaire ſont quelquefois anéanties, & dans l'économie de la femme, & dans la matrice. Quelquefois la matrice ſeule eſt affoiblie : alors tous les muſcles qui recouvrent ſon extérieur languiſſent dans l'inertie, tandis que les muſcles du plan interne ſont irrités, contractés, ſans avoir la puiſſance de pouſſer l'enfant ; ce qui fait reſſentir aux femmes dans la pro-

fondeur la plus intime de l'économie, un douloureux anéantiſſement.

Conſidérons la perte totale de ce fluide. J'offre ici des extrêmes, pour graver les principes de l'art en traits plus ineffaçables. Il y a près de dix ans que je fus engagé par une ſage-femme de mes éleves, à venir être préſent à l'ouverture du corps d'une pauvre femme, qui étoit morte ſur la paroiſſe de Saint-Euſtache, en accouchant à ſon terme. Le ventre avoit été volumineux pendant la groſſeſſe. Après quelques douleurs d'enfantement, la femme mourut dans une défaillance. On l'ouvrit. La matrice molaſſe, & d'un rouge violâtre, s'écraſoit ſous les doigts : elle s'étoit crevée, dans ſa partie inférieure, au-deſſus du muſcle orbiculaire du col. L'enfant, très-volumineux, étoit entré vivant dans le bas-ventre. En recherchant la cauſe de cet accident, il me parut dépendre de ce que cette femme malheureuſe, qui étoit une cardeuſe de matelas, en avoit travaillé trop imprudemment pluſieurs, qu'avoit ſalis un homme mort d'une fievre maligne preſque peſtilentielle.

En ramenant à des principes ſimples, des faits qui ſemblent ſortir de la marche ordinaire de la nature, on reconnoît mieux ſon ordre immuable,

& l'on ne ſe livre point à cet étonnement ſtérile, qui ſouvent égare, en offrant des faits extraordinaires non-claſſés comme une dérogation à des loix qui n'en ſouffrent aucune.

Tout ce qui peut affoiblir ou détruire ce reſſort muſculaire pendant la groſſeſſe, va donc agir ſur la matrice. Qu'il ſurvienne une fievre intermittente; qu'un méphitiſme ſe gliſſe dans l'économie; qu'un catarre, au lieu d'affoiblir le cerveau, porte une fluxion au viſcere devenu le centre de toutes ſenſations & affections; qu'un rhumatiſme vague, qu'une affection billieuſe, qu'une diſpoſition à maladie, qu'une conſtitution foible, ou autre cauſe enfin, diminuent le reſſort muſculaire, la perte s'en fait ſentir ſur-tout dans le plan externe de la matrice.

Cette perte de reſſort ne ſe remarque guere dans un premier accouchement. On la voit après pluſieurs, & plus fréquemment chez les grandes femmes, dont la fibre naturellement allongée, devient, après l'avoir été pluſieurs fois, moins propre à la contraction, que les muſcles raccourcis des femmes de moyenne taille. Les femmes très-grandes, groſſes & molaſſes, perdent facilement cette élaſticité dans la matrice, même dans le premier accouchement, ſans qu'elle paroiſſe

altérée dans tout le reſte de l'économie naturellement indolente. La diſtinction de cette perte de ton générale ou locale eſt bien eſſentielle pour ne pas tomber dans une erreur qui peut être fatale. Il faut, dans la pratique des accouchemens, un grand caractere d'obſervation, ſoutenu par l'expérience, pour ne pas être trompé par des déſordres auſſi cachés : c'eſt ce qu'on appelle tact, qui n'eſt autre choſe qu'une ſurémineence de jugement, une perſpicacité qu'on acquiert non-ſeulement par l'expérience, mais encore par des études ſaines & par une attention rapide & profonde.

Je vais ici concentrer l'attention ſur un point capital. Tout accouchement dangereux, ou qui le peut devenir, préſente un degré plus ou moins grand de perte de reſſort vers la matrice. Dans le bon accouchement, il y a un degré plus ou moins grand d'énergie & de dureté du viſcere. Dans celui-ci, la matrice, en la touchant, paroît molle, & l'enfant eſt renfermé dans cet organe ſans reſſort, comme dans une peau de chamois, à travers laquelle on toucheroit ſes membres. L'irritabilité preſque perdue, laiſſe ſans contraction le plan extérieur. Delà, un volume exceſſif du ventre, effet d'un engorgement, qui, à ſon

tour, s'oppoſe à la contraction, & laiſſe juſqu'au dernier inſtant le ventre d'une groſſeur énorme.

La marche de la nature eſt alors ralentie & l'accouchement paſſe plus ou moins le terme de neuf mois. Il faut pour les contractions expulſives un fluide élaſtique muſculaire : il y eſt ſuppléé par le fluide élaſtique de la lumiere. C'eſt pour cette raiſon, ſans doute, que ces ſortes d'accouchemens arrivent vers le milieu du jour, moment où le fluide élaſtique lumineux eſt en plus grande abondance dans l'athmoſphere.

Les douleurs ſont très-lentes & très-éloignées ; ce ſont des épreintes produites par l'irritation du plan intérieur. Le col ſe ſerre. La douleur va de bas en haut ſe perdre dans les reins, en y cauſant une ſenſibilité exceſſive ; à l'oppoſé des bonnes douleurs qui ouvrent le col en portant de haut en bas ſur le ſiege. Il ſurvient de tems en tems une ou deux douleurs qui plongent : l'eſpoir ſe ranime ; mais ce bon travail ceſſe ; il renaît après quelques heures, & diſparoît encore. Enfin le col ſe relâche & la matrice ſemble céder l'enfant plutôt aux forces auxiliaires des muſcles du bas-ventre & du diaphragme, qui eſt en partie ſoumis à l'empire de la volonté, qu'au plan

muſculaire externe de la matrice, dont l'action, indépendante de la volonté, eſt uniquement ſoumiſe à l'énergie vitale. Le viſcere épuiſé ſe relâche, s'ouvre, & la femme eſt débarraſſée de l'enfant. Mais après ſa ſortie, le plan extérieur, ſans contraction, laiſſe, par les arteres, une entrée libre au ſang dans le tiſſu ſpongieux. Les veines ne le réſorbant pas, il ſe fait un engorgement de ſang dans la matrice, qui reſte molle & devient épaiſſe & gonflée. Le placenta eſt fortement adhérant: c'eſt une grande ſageſſe de la nature attentive à la conſervation de l'eſpece. Il faut, pour en délivrer la femme, attendre patiemment que la contraction du plan extérieur retienne le ſang dans les vaiſſeaux altériels; ſans quoi ces vaiſſeaux en ſyncope, en relâchement exceſſif, épancheroient le ſang dans le tiſſu ſpongieux, ce qui l'engorgeroit juſqu'à ce que le plan muſculaire externe, irrité par l'excès de l'engorgement de ſang, exprimât ce fluide. L'éponge exprimée ſe gonfle de nouveau: nouvelles contractions; nouveau flots de ſang: c'eſt ce qui ſe répete alternativement juſqu'à la foibleſſe extrême, & même juſqu'à la mort, ſi l'art n'y remédie.

Lorſque l'irritabilité muſculaire eſt preſque éteinte, l'enfant eſt ſoumis aux preſſions du dia-

phragme & des muſcles du bas-ventre. Le col lui-même ſe relâche, & le fond mol qui preſſe les feſſes de l'enfant eſt pouſſé par les efforts du diaphragme qui lui ſont étrangers. Si ce fond eſt ſans aucun reſſort, & que l'effort du diaphragme ſoit grand, le fond ſuit l'enfant qu'il eſt forcé de comprimer. La matrice par cette extrême molleſſe de ſon fond peut même en ce cas être renverſée. Elle reſte d'abord un inſtant dans le vagin; mais bientôt elle ſe préſente au dehors, comme un gand retourné. D'autres fois la femme n'a pouſſé que foiblement la derniere douleur, & le renverſement n'arrive que dans les efforts qu'elle fait pour la délivrance, ſur-tout ſi elles ſont ſecondées par une main, qui ne ſachant pas dans quel cas on doit l'opérer, veut vaincre l'adhéſion, ſalutaire en ce cas, de l'arriere faix à la matrice molle & ſans contraction. Tel eſt l'état fâcheux mais heureuſement très-rare où peut conduire la perte totale de reſſort du fond de la matrice. Voyons ce qu'il convient de faire dans ces ſortes d'accouchemens.

Quand les douleurs, ſenſibles à l'excès, font reſſentir dans le bas-ventre une eſpece de barre tranchante qui retarde l'accouchement au lieu de l'avancer, on excite, on anime, on encourage.

courage. Faites des efforts, pouſſez, dit-on; mais ce conſeil n'aboutit qu'à de l'épuiſement. La femme appelle à grand cris la douleur; elle la deſire en vain; elle ne ſent que de l'impuiſſance: elle ſe livre au déſeſpoir. Le déſeſpoir eſt l'impoſſibilité ſentie de réſiſter aux maux, & la douleur eſt cent fois moins cruelle que cette ſenſation anéantiſſante. Les vaporeux nous le prouvent bien, en ſupportant, avec un courage héroïque, des douleurs atroces, tandis qu'ils nous peignent, par le plus profond accablement, leurs vapeurs qui nous ſemblent des maux imaginaires & légers, mais que je crois en effet bien plus affreux que la douleur, parce qu'ils produiſent, le ſentiment de l'impuiſſance d'y réſiſter, le déſeſpoir. Malheur à ceux qui perdent l'eſpérance & la force de ſoutenir leurs maux, a dit Salomon dans ſes proverbes.

Provoqueroit-on tant d'efforts fatiguans, inutiles & dangereux, ſi l'on s'attachoit à la conſidération de la foibleſſe de l'économie entiere, ou de l'organe qui doit ſe contracter? S'il reſte une grande route à faire à un homme épuiſé, ne l'engage-t-on pas au repos, au ſommeil? Ne voit-on pas qu'après quelques heures de tranquillité, dans un lit chaud, il retrouve ſes

forces ? Le fluide élaſtique qui contracte les muſcles pour marcher étoit épuiſé, le repos l'a réparé ; mais c'eſt le même fluide qui doit contracter la matrice. Excite-t-on à beaucoup d'action un homme que la nature diſpoſe à une grande maladie ? Ne ſeroit-ce pas porter le mal à ſon comble au lieu de le réparer ? Qu'une matiere âcre, catarreuſe, agace le dernier des inteſtins, dit-on à chaque épreinte, pouſſez ? Non, ſans doute. On invite au repos ; on ſollicite la tranſpiration ; on emploie la chaleur ; voilà les vrais pacificateurs des épreintes. Ce ſont auſſi les vrais pacificateurs des mauvais accouchemens. Attendez, ne pouſſez pas, n'excédez pas vos forces, repoſez-vous, dormez s'il ſe peut ; voilà les préceptes les plus importans dans les accouchemens malheureux. Lorſque j'ai rencontré ce défaut d'élaſticité, qui rend les douleurs déſeſpérantes, défaut d'élaſticité qui force les femmes d'appeller à leurs ſecours les inſtrumens & la mort, j'emploie, s'il me ſemble néceſſaire, les moyens médicaux qui ſeront bientôt indiqués, où je leur dis : « Portez la main ſur votre » ventre, ſentez la molleſſe de la matrice ; ſi vous » accouchez en cet état, vous riſquez d'avoir » une perte ; mais ſi vous ſouffrez, ſans pouſſer,

» vos douleurs, ſi vous gardez le lit, ſi vous
» vous provoquez au ſommeil, le mauvais tra-
» vail va ſe calmer; la matrice va ſe repoſer; en-
» ſuite elle deviendra dure; car elle doit être en
» cet état pour que vous accouchiez ſans acci-
» dent ». Ce raiſonnement réveille l'eſpoir; il détermine la femme au repos; & les douleurs ſe calment. Quand la foibleſſe n'eſt qu'à certain point, la nature ſe releve, & l'accouchement rentre, après quelques heures, dans un meilleur état. La ſcience eſt ſouvent active en n'agiſſant pas: elle obſerve, contemple & ſuit de l'eſprit & des yeux l'action bienfaiſante de la nature: tandis que l'ignorance, qui ne connoît pas ſes opérations, ſubſtitue à des travaux bienfaiſans & tranquilles les ſiens, qui ſont inconſidérés & bruyans: elle exige alors d'une femme foible, ce qu'on ne demanderoit pas à un homme fort & robuſte.

En cet état fâcheux, ſi l'on perce les membranes, l'on fait écouler les eaux. On a deſſein de rendre les douleurs plus fréquentes & meilleures; mais ſouvent elles reſtent les mêmes. Le viſcere, après avoir exprimé ſon humidité, ſe colle ſur la peau de l'enfant, ſe deſſéche, s'enflamme, & quand on a imprudemment pratiqué cette opération, petite en apparence, on ne

peut s'oppoſer à ſon effet qu'en terminant l'accouchement par les pieds. Si l'on attend trop long-tems, il ne vient plus de douleurs ; l'enfant eſt étouffé ; l'air reçu dans l'intérieur, établit une diſpoſition putréfiante dans les humeurs, dont la circulation eſt interrompue : nulle eſpece quelconque de progrès dans l'accouchement, nulle contraction ; la mort arriveroit ſans la délivrance.

Dans ces accouchemens, les touchers fréquents multiplient les douleurs & les dangers. Les dilatations ſont des inventions barbares & dégoûtantes. Je n'offrirai point ici le tableau révoltant de la propoſition faite en pleine aſſemblée de gens de l'art, de mutiler en ce cas le col de la matrice qui jamais ne fait d'obſtacle inſurmontable à la médecine, ainſi que les parties molles.

Au lieu de calmer un mauvais travail par le repos, par les ſaignées, par les bains & autres moyens bien appliqués, lorſqu'on le provoque au contraire par des efforts, par des agitations, des touchers, des remedes contraires & mal adminiſtrés, la femme eſt réduite à un tel point de déſeſpoir qu'elle aſpire à être délivrée de ſes maux, ou par une opération quelconque, ou par la mort.

Le forceps eſt un moyen terrible qu'on propoſe alors comme une ancre de ſalut. Ce ſont deux mains de fer, deux culliers de la peſanteur de deux livres, longue de ſeize pouces, larges de deux, qu'on applique ſur la tête de l'enfant pour l'entraîner au dehors : ſouvent elles ſe courbent ou lâchent priſe. Il n'eſt pas rare qu'on les applique pluſieurs fois pour pouvoir entraîner l'enfant au dehors. Mais cette victoire eſt preſque toujours incomplette ; le plus ſouvent meurtriere pour l'enfant, déſaſtreuſe pour la mere, ſoit dans l'inſtant, ſoit dans la ſuite.

L'accouchement eſt le paſſage d'un corps ſolide (la tête de l'enfant) à travers une ouverture ſolide (le baſſin de la mere) : le corps qui paſſe & l'ouverture qui livre paſſage, ont des dimenſions reſpectives : il faut que ces dimenſions ſoient en relation l'une avec l'autre, pour que l'accouchement s'accompliſſe ; c'eſt-à-dire, que la tête doit avoir une poſition convenable. Si la tête n'eſt pas placée en rapport avec l'ouverture du baſſin, les doigts ſuffiſent pour la mettre dans la poſition requiſe. Quand l'ouverture eſt inſuffiſante (ce qui eſt très-rare & n'a lieu que chez les femmes très-contrefaites), jamais dans ce cas le forceps ne peut être utile ; parce que

chaque branche de l'inſtrument ayant au moins trois lignes d'épaiſſeur, on ajoute donc encore ſix lignes de diſproportion à la tête. Ainſi la tête qui a 3 pouces $\frac{1}{4}$ à 3 pouces $\frac{3}{4}$ de diametre, doit être écraſée de neuf lignes, pour qu'elle en perde ſeulement trois d'épaiſſeur excédante. Or, c'eſt ce qu'on ne peut pas faire, & ce qu'on ne devroit pas faire quand même cela ſeroit poſſible.

Si le baſſin a dans ſon ouverture une dimenſion ſuffiſante, ſi la tête eſt bien placée, & que l'accouchement n'avance pas, comme il arrive dans les cas dont nous traitons ici, il faut s'attacher à l'état de la matrice; il faut obſerver qu'alors elle ne ſe contracte pas dans ſon plan extérieur pour pouſſer l'enfant au dehors. On doit ſe garder en ce cas de percer les eaux. Mais on conſeillera le repos, la ſaignée, les narcotiques, la chaleur, les cordiaux & les bains: ſi ces moyens ſont inſuffiſans, les mains ſeules doivent terminer l'accouchement, en allant chercher les pieds.

L'uſage du forceps a éloigné de la recherche des cauſes; recherche qui conduit ſeule à une juſte & utile application des moyens médicaux. Dans le forceps, qu'on ne connoît & qu'on n'emploie que depuis quelques années, on a voulu que l'art entier réſidât; parce

qu'il eſt plus facile d'acheter des inſtrumens que d'acquérir des principes. On attend des inſtrumens ce qu'on ne devroit attendre que de la médecine, ou, tout au plus, de la main dirigée par le jugement & des principes. Un inſtrument qui frappe les yeux, arrête la marche des meilleurs préceptes, qui ne fixent que la raiſon & l'attention que peu d'hommes ont le courage, la conſtance & la faculté d'exercer. L'application des forceps eſt un moyen prompt, qui ſemble n'exiger qu'une adreſſe très-grande : mais c'eſt un moyen terrible, par les dangers, préſens ou futurs, auxquels il expoſe & qu'il produit malheureuſement trop ſouvent. L'admiration même en entretien l'uſage & l'abus. On a pour cet inſtrument un reſpect ſemblable à celui des ſauvages pour les divinités malfaiſantes.

Des hommes qui croient que leur conſidération dépend de la multiplicité de leurs opérations, préféreront-ils une méthode naturelle, ſimple & populaire en apparence, à des opérations qui leur donnent la réputation qu'ils recherchent ? L'inſtrument ſemble les entourer des rayons d'une ſcience ſalutaire & terrible : car un accoucheur qui tient en main le forceps, paroît tenir les clefs de la vie & de la mort : il inſ-

pire le reſpect & la terreur. Mais que la gloriole dont il ſe couvre eſt frêle & perfide ! Les bons principes s'éteignent, la nature eſt de plus en plus négligée. Eh ! quels gens la connoiſſent aſſez pour le leur reprocher ? S'il s'en trouve un, c'eſt une voix qui crie dans le déſert. Les hommes continuent de donner leur admiration à ce qui les étonne, à ce qui eſt monſtrueux, & la refuſent à ce qui s'approche de la nature & de ſa ſimplicité. C'eſt cette nature qui ſe faiſoit ſentir à Levret, lorſqu'il diſoit : il y a quelque choſe de bien extraordinaire dans l'art des accouchemens : l'enfant étant bien placé, le baſſin bien conformé, pourquoi le travail quelquefois n'avance-t-il pas ? Mais loin de porter plus loin ſes réflexions & ſes recherches, il retournoit au forceps, qu'il careſſoit d'autant plus, malgré ſes terribles effets, qu'il s'applaudiſſoit d'en être le promoteur & le réparateur. Il s'en croyoit même l'inventeur, pour avoir allongé, renforcé, contourné ſes terribles culliers. C'étoit là ſur-tout ce qui lui avoit valu ſa réputation : car un chirurgien qui invente, ou ajoute quelque choſe à un inſtrument, fixe plus l'attention que celui qui apprendroit à le bannir.

D'ailleurs l'intérêt ſe nourrit & profite par

l'uſage fréquent d'un tel inſtrument. La foule & la fortune arrivent ; & comme on veut employer lucrativement le tems, on ne donne pas à la nature celui qu'elle exige pour ſon opération : voilà comment l'uſage des inſtrumens & la réputation s'établiſſent tout à la fois. Rohederer, éleve de Levret, rapporte qu'un accoucheur en moins de deux années, termina ſix cents accouchemens avec les inſtrumens. C'eſt ainſi que s'illuſtrent auprès des ignorans, ceux qui mettant à part la candeur dans la ſcience, ſavent combien les hommes veulent être trompés.

On ne calcule pas ſi la femme eſt foible ; ſi la nature qui la prépare ſouvent à une maladie, au lieu d'être fortifiée par des moyens médicaux, ne ſera pas réduite par la douleur d'une opération à un épuiſement irrémédiable. Feroit-on une opération douloureuſe, à la veille d'une maladie, dans l'organe le plus délicat ? Ne ſeroit-ce pas éteindre le peu qui reſte de forces naturelles, au lieu de les réveiller ? C'eſt ce qu'on fait néanmoins dans le ſoi-diſant art des accouchemens. Mais ſi les ſuites, qu'on eût pu prévenir par des moyens faciles & doux, deviennent fatales : on ne s'en prend point à l'opération, ni même à l'opérateur, dont l'adreſſe

reconnue n'excite qu'admiration. On loue même ſa prudence : car après cette opération, l'accoucheur livre toujours la femme aux ſoins de la médecine, trop tardifs, & par-là ſouvent inutiles. Elle meurt. On accuſe la nature qui a bien peu de défenſeurs, & que perſonne n'eſt chargé de juſtifier. Ce malheur trop fréquent, ne corrige point de la manie de l'opération.

La femme échappe-t-elle au danger, dont l'enfant eſt le plus ſouvent la victime, les parties extérieures déshonorées, ameneront bientôt dans l'intérieur le dégoût & le déſordre. L'air, en s'introduiſant en un organe délicat, y cauſera des catarres & des fleurs blanches. Le col de la matrice deviendra dans la ſuite gorgé, dur & ſquirreux ; ce qui pourra produire les accidens les plus formidables. Sur 100 femmes à qui l'on a appliqué cet inſtrument, 90 ont des chûtes de vagin & de matrice. Tels ſont les ſuites prochaines & éloignées de l'abus des inſtrumens : abus qu'on ne pourra détruire qu'en lui oppoſant la marche de la nature.

Conſidérons à préſent quels ſecours la médecine doit aux femmes dans le moment de l'accouchement. Nous ſommes bien éloignés du point de perfection où l'obſervation avoit porté chez les anciens cette intéreſſante partie.

Nous avons vu par quel méchaniſme le ſang pendant la groſſeſſe arrive en abondance à la matrice ; comment elle devient l'organe principal de la ſanguification : nous avons vu quels maux cauſe cette abondance de ſang au commencement de la groſſeſſe : voyons ceux qu'elle produit au commencement de l'accouchement.

Le ſang eſt auſſi nuiſible à l'accouchement qu'il étoit néceſſaire au développement & à l'accroiſſement du fœtus. Quand l'enfant, en état de vivre par lui-même, a beſoin d'arriver à la lumiere, la matrice, qui en eſt ſurchargée & qui doit raſſembler ſes forces pour l'expulſer, en eſt ſouvent empêchée par une pléthore de ſang qui s'oppoſe à ſon méchaniſme : elle ſe reſſerre pour empêcher l'arrivée du ſang dans la même abondance. Celui qui s'y portoit, ainſi que celui qu'elle renferme, étant en excès, ſe répartit dans l'économie : cette répartition, qui ſe fait en raiſon de l'énergie de la matrice & de l'état du reſte de l'économie, eſt ſouvent très-pénible & quelquefois impoſſible. La nature eſt accablée par l'excès de ſa richeſſe & de ſon abondance.

Pendant les douleurs de l'accouchement, les contractions de la matrice chaſſent le ſang au

dehors. On obſerve, qu'à chaque effort les parties extérieures ſe gonflent du ſang, que leur envoie alors la matrice, par les ligamens ronds antérieurs (1). Lorſque la matrice eſt violemment & inutilement contractée, le ſang peut même paſſer à travers ſon tiſſu. On lit dans les eſſais de médecine d'Edimbourg, qu'une femme mourut ſans pouvoir accoucher d'un enfant mal placé, parce que l'on ne connut pas l'art facile de remédier à la mauvaiſe poſition de l'enfant. Toute la ſurface de la matrice étoit recouverte de ſang qui avoit tranſudé à travers ſes pores.

Le ſang ſuperflu eſt quelquefois rapidement tranſporté vers le cerveau, par une vapeur élaſtique ; d'où réſultent des convulſions & la mort.

(1) Je crois avoir découvert le premier que les ligamens ronds antérieurs ſont des tuyaux deſtinés à débarraſſer la matrice d'un excès de ſang, à peu près comme les tuyaux appliqués à de grands réſervoirs empêchent qu'un excès de fluide ne les creve. J'ai trouvé dans ces ligamens, compoſés de tiſſu ſpongieux, deux arteres pour une veine, contre l'ordre du reſte de l'économie. Ce ſang apporté dans le tiſſu ſpongieux des grandes levres, eſt reverſé dans l'intérieur de l'économie. J'ai tiré le plus grand avantage de mon obſervation dans la pratique des maladies des femmes, ainſi que je l'indiquerai ailleurs.

L'art bien entendu repare en un inſtant cet horrible déſordre. Cet accident, le plus terrible de tous, eſt de tous le plus remédiable. Il ne s'agit que d'ouvrir à la fois la veine de l'un & l'autre pied. Hippocrate qui nous a tranſmis des réſultats d'obſervations faites pendant un grand nombre de ſiecles, ordonne poſitivement de ſaigner du pied dans ſon accouchement, toute femme un peu ſanguine, & même d'y revenir autant que les forces peuvent le ſupporter. J'ai de bonne heure ſenti l'importance de ce précepte. J'ai cherché depuis un très-grand nombre d'années à le mettre en vigueur. C'eſt ce qui me faiſoit dire, il y a près de dix années, dans un journal de médecine, que l'obſervation & la pratique m'avoient appris, que l'inſtrument qu'on doit employer fréquemment auprès des femmes qui accouchent, que *le vrai forceps, c'eſt la lancette.*

Les femmes ſaignées avant & pendant leur accouchement, & même à pluſieurs fois, ainſi qu'il eſt quelquefois néceſſaire, comme le dit Hippocrate, ont toujours après leurs couches des ſueurs abondantes & naturelles : criſes favorables & qui indiquent que les mouvemens vitaux, en ſe portant librement du dedans au dehors, opérent une heureuſe réſolution, & ré-

tabliſſent les fonctions dans l'état où elles étoient ou devoient être avant la groſſeſſe. Quand on n'a pas diſpoſé, par la ſaignée, le rétabliſſement de l'équilibre du ſang, il n'eſt pas rare de voir pendant long-tems, à la ſuite des couches, une pléthôre vague. Ce ſang en excès s'altere; d'où naît une foule de déſordres.

Le ſang épaiſſi par ſa partie lymphatique dans le viſcere qui renferme l'enfant, empêche, au moment de l'accouchement, les fibres muſculaires de ſe rallier & de produire des contractions énergiques. La plénitude du ſang produit alors des effets qui reſſemblent à ceux de l'inanition.

Rien n'eſt plus difficile à diſtinguer, même pour les maîtres les plus habiles, que la foibleſſe qui vient de perte abſolue de l'énergie vitale, d'avec celle qui vient de cette énergie empêchée par la plénitude. Les apparences ſont les mêmes dans les deux cas; mais les moyens à employer ſont bien différens. Si deux hommes tombent, l'un par ſa propre foibleſſe, l'autre parce que, tout robuſte qu'il eſt, il porte un poids qui excéde ſa force, les moyens propres à faire relever l'un & l'autre ſont bien différens. Dans ces deux cas, il faut donner à l'un des principes de force, des cordiaux, des corroborans; il faut

ſeulement à l'autre enlever l'excès de ſa charge ; car ces les cordiaux épuiſeroient ſes forces qu'on ne peut ſoutenir au-delà de celles qui lui ſont naturelles. Loin donc de le relever ſes forces, on les abatteroit. En diſtinguant bien les deux cas, on ne donnera pas des cordiaux quand il faut des ſaignées.

Au moment de l'accouchement, il regne quelquefois, dans le bas-ventre & dans le viſcere qui contient l'enfant, un épaiſſiſſement de lymphe, effet d'un état catarral : il découle alors de la matrice, comme des narines dans le rhume, une ſéroſité âcre, une eau qui gerce les doigts & qui ſuinte pendant vingt-quatre heures. La réſolution en eſt ſouvent difficile à s'accomplir. C'eſt alors qu'il faut non-ſeulement des ſaignées réitérées, mais beaucoup de repos, de chaleur, & même quelques cordiaux.

La chaleur aide à la réſolution du ſang, le tient en un état fluide, dulcifie la ſéroſité âcre qui s'en échappe, & la recombine aux principes dont elle ſe ſépare. La chaleur provoque plus rapidement la circulation (1) : elle opere une fonte dans le ſang

(1) C'eſt ſans doute la rapidité de la circulation qui dans les climats chauds, établit la puberté dans un âge où l'homme du Nord eſt encore dans l'enfance. Mais ſi

& le rend plus fluide. Elle donne au mouvement musculaire toute son énergie : car les serpens dont les fluides sont en plus grande partie coagulables, ces serpens qui sont composés d'une quantité prodigieuse de muscles, ont au soleil une activité qu'ils n'ont pas à l'ombre : activité qu'ils peuvent perdre par le froid au point de devenir roides & fragiles comme des bâtons, & de pouvoir ensuite être par enchantement ranimés, en les faisant passer par degrés insensibles à la chaleur. Les femmes accouchent plus facilement dans les climats chauds que dans les nôtres ; parce que dans ces climats, le sang bien plus fluide, laisse facilement toutes les portions de la fibre musculaire se rapprocher, & que d'ailleurs la chaleur est l'effet d'un fluide (le feu) qui lui-même est le principe de l'énergie musculaire.

la jeunesse est rapide dans les climats chauds, la vieillesse y est aussi très-longue, & s'y trouve mieux qu'aux climats froids. C'est une recherche curieuse & utile à faire, que celle de la différence de circulation au Nord & au Midi, pour en déduire la différence des effets propres à éclairer la médecine. On peut avec nos connoissances modernes, appliquées à l'étude du sang, démontrer pourquoi l'homme vit sous tous les climats, & pourquoi la plupart des animaux sont bornés à un seul.

Les

Les femmes accouchent bien plus facilement dans l'été ſec & chaud, que dans l'automne & dans l'hiver. Quand la conſtitution du tems produit dans l'économie l'état catarral, alors la matrice a un caractere de foibleſſe & d'inertie, qui eſt le produit du catarre que le froid y établit.

La chaleur ne réveille-t-elle pas la contraction des muſcles d'un animal nouvellement tué, tandis que les ſpiritueux, au contraire, détruiſent ces mêmes contractions. La médecine doit ſans doute appliquer à la pratique le réſultat de ces curieuſes expériences ?

J'ai obſervé que les femmes, en accouchant dans telle ſaiſon que ce ſoit, même dans la plus brûlante, ont une certaine froideur dans les organes, qui livrent paſſage à l'enfant ; en ſorte qu'au fort de l'été, elles ſont ſoulagées par l'application des linges chauds. Le froid vers ces parties retarde l'accouchement, tandis que la chaleur le provoque. En effet j'ai ſouvent vu & jai fait voir avec étonnement à ceux qui étoient préſents, que l'application des linges chauds ſur les reins, ſur le ventre, aux parties extérieures, étoient des moyens ſimples, naturels, d'une efficacité plus rapide qu'on ne pourroit le croire.

Mais ces moyens ſont ſi faciles ! Ils n'ont rien de brillant. Ils ſemblent populaires. Mais que leur effet, quand on l'obſerve, en fait juger bien autrement.

Les narcotiques ont été des moyens victorieux dans les mains de Smellie, de Deventer, médecins très-habiles dans l'art des accouchemens. Leur effet eſt de diſſiper le ſpaſme, le reſſerrement des capillaires. D'un autre côté, ils donnent au ſang plus de fluidité, en ſorte qu'ils agiſſent par une action triplement ſalutaire.

Les bains chauds, employés après des ſaignées réitérées, ont également de grands avantages; & j'ai vu, par leur emploi, terminer heureuſement des accouchemens dans leſquels l'uſage des inſtrumens ſembloit non-ſeulement indiqué, mais même indiſpenſable: ils réſolvent encore la contraction de tous les capillaires : ils font porter les liqueurs à la ſuperficie du corps ; ce qui débarraſſe la matrice de leur ſurcharge : ils font ſortir par la ſuperficie de la peau la tranſpiration, dont la vapeur halitueuſe, retenue en abondance dans l'économie, s'oppoſe à la liberté des mouvemens ordinaires, en produit de nouveaux qui établiſſent les plus grands déſordres.

Voilà un léger apperçu des principaux effets de la ſaignée, de la chaleur, des narcotiques &

des bains : effets plus nombreux qu'on ne penſe, & qui tous concourrent à débarraſſer le viſcere qui contient l'enfant de la ſurcharge du ſang qui s'y porte. Ces remedes, bien différens entr'eux en apparence, produiſent néanmoins un effet preſque ſemblable ; mais par des côtés très-différens & très-nombreux.

Venons enfin aux remedes cordiaux. J'ai déjà traité de leur action (1), & je crois ne pouvoir

(1) La chaleur réveille l'irritabilité des muſcles d'un animal nouvellement tué, tandis que les ſpiritueux quelquefois la détruiſent.

Les ſpiritueux donnés à l'intérieur, ou ſe décompoſent, ou ne ſe décompoſent pas. Ils ſe décompoſent lorſque les vaiſſeaux ſont aſſez libres pour permettre l'évolution des élémens qui les conſtituent ; & dans ce cas, ils donnent au ſang au cerveau, un principe de chaleur, de rareſcence ; un phlogiſtique très-pur, qui, en allant du cerveau dans les muſcles, les contracte & les irrite. Ces ſpiritueux ne ſe décompoſent que lorſqu'il y a dans le ſyſtême vaſculaire liberté de circulation, ſans pléthore.

Quand les ſpiritueux ne ſe décompoſent pas dans l'économie animale, la chaleur, qui dans l'état naturel eſt portée à trente-deux degrés, & dans l'état morbifique bien au-deſſus, volatiliſe ſeulement ces ſpiritueux : volatiliſés, ils ne ſont qu'un phlogiſtique groſſier,

faire mieux que de répéter ce que j'ai dit de leur uſage. — L'effet des cordiaux eſt de por-

un gas inflammable, qui, en diminuant l'irritabilité, arrête le mouvement progreſſif : & c'eſt dans le cas ſurtout de pléthôre que les ſpiritueux ſe volatiliſent ſans ſe décompoſer, tandis que dans l'autre circonſtance, ils ſe volatiliſent & ils ſe décompoſent. Un peu de réflexion fera ſentir la vérité de cette décompoſition : ſi les végétaux décompoſent la lumiere, pourquoi nos corps ne décompoſeroient-ils pas des liqueurs ſpiritueuſes ? Qu'un homme foible en prenne, il eſt échauffé, fortifié, parce qu'ils ſe décompoſent : mais qu'un homme très-pléthôrique en prenne & à grande doſe, ils ne ſe décompoſent point, ils ſe volatiliſent en gas inflammable qui diminue l'irritabilité au point d'éteindre le principe de la vie : ainſi les ſpiritueux, ſelon les circonſtances, augmentent ou diminuent le mouvement dans l'économie animale ; mais la chaleur douce conſtamment le provoque : ainſi, dans le moment de l'accouchement, les ſpiritueux donnés à l'intérieur, ſont plutôt propres à détruire les contractions de la matrice, qu'à les provoquer, à moins qu'en paſſant à travers les pores, ils ne ſoient dans le cas de ſe décompoſer.

On ne doit donner les ſpiritueux à l'intérieur, qu'autant qu'il y a dans les vaiſſeaux plutôt inanition que pléthôre, & dans ce cas encore, ce ne ſont pas les ſpiritueux qui conviennent, ils ſont trop chargés de phlogiſtique, ils donnent trop de ce principe ; il faut des reſtaurans,

ter dans l'économie un principe élaſtique qui donne une énergie d'autant plus grande, qu'ils ſe réſolvent en un principe plus ſubtil, plus ſimple,

des corroborans, qui donnent un gas bien différent ; un gas qui rapidement ſe développe dans l'économie animale ; un gas peu clarifié & qui fourniſſe un principe d'élaſticité. C'eſt aux gens foibles, mal nourris, qu'on doit donner de ces remedes, & ils n'en ont que plus d'efficacité, ſi avant de les preſcrire on a employé les ſaignées. Je conſeille, dans ce cas, quatre onces de ſucre bouilli pendant quelque tems dans un verre d'eau, auquel on ajoute, en le retirant du feu, une cuillerée d'eau de canelle orgée, & deux cuillerées de bon vin : il réſulte de ce cordial, pris chaud ſur-tout, un accroiſſement de forces, que ne donne pas le vin ſeul ou les ſpiritueux, qui même nuiſent quelquefois, pour les raiſons ci-deſſus énoncées.

Ainſi la ſaignée, les reſtaurans & la chaleur, les alkalis volatils ſont les vrais remedes propres à provoquer l'accouchement dans le cas d'engorgement, de catarre & d'inertie de la matrice : l'efficacité de ces moyens a toujours étonné les Gardes mêmes.

La nature, dans notre économie, n'emploie que des moyens ſimples : quand on cherche à la ſeconder ou à l'imiter, il faut être ſimple comme elle.

Cette note eſt tirée de mon ouvrage intitulé : Obſervations & Réflexions ſur l'opération de la ſymphyſe & les accouchemens laborieux. A Paris, chez le Clerc, Libraire, quai des Auguſtins 1780.

plus pur & plus élémentaire : il y a, comme on le voit par la note ci-jointe, un grande différence à faire entre l'uſage des liqueurs éthérées qui ſe volatiliſent en un gas inflammable, & d'autres ſubſtances qui ſe décompoſent en un principe plus pur & plus approchant de la ſimplicité de celui qui circule au cerveau.

Le cerveau eſt la ſource & le réſervoir du principe élaſtique muſculaire qui ſe porte à la matrice pour opérer ſa contraction. J'ai vu des femmes, en accouchant, ſentir des douleurs qui de la tête tomboient ſur leurs dents. J'ai vu les mêmes douleurs deſcendre du cerveau à la poitrine & au bas-ventre. Harvée rapporte l'obſervation d'une femme qu'on fit accoucher en irritant de diſtance en diſtance la membrane pituitaire ; ce qui ſollicitoit des douleurs. J'ai opéré quelque choſe de ſemblable, en faiſant reſpirer de l'alkali-volatil. C'eſt en obſervant les cas qui ſemblent extraordinaires, c'eſt en les comparant enſuite à d'autres, c'eſt en les rapprochant de leurs analogues, qu'on leve le voile dont la nature paroiſſoit devoir être éternellement enveloppée.

Ainſi lorſqu'on cherche à fournir à l'économie un principe de feu pur & élémentaire, lorſqu'on

a deſſein de fournir au réſervoir du feu de la vie qui réſide au cerveau, & ſe diſtribue par les nerfs, il faut employer les remedes, ou les plus ſimples, ou les plus faciles à ſe décompoſer dans l'économie. D'après ces vues, on trouvera des reſtaurans rapides dans de ſimples eaux aromatiques diſtillées, qu'on peut rendre plus efficace encore par quelques gouttes d'alkali-volatil. L'alkali-volatil eſt pour l'économie animale le remede le plus héroïque & le plus fréquemment indiqué; il reſtaure rapidement ſans trouble. Il eſt très-analogue à nos liqueurs, il eſt très-décompoſable & très-facilement décompoſé.

Il eſt encore un cordial plus puiſſant, c'eſt le phoſphore, je n'ai point encore publié mes vues ſur ce remede très-doux, très-héroïque. Mais j'indiquerai la maniere d'en faire uſage dans la diſſertation que je vais publier inceſſamment ſur le feu conſidéré dans la nature & dans l'homme.

Quand on entendra bien l'adminiſtration de ces moyens très-ſimples, l'art alors bannira les inſtrumens. Deventer, médecin Hollandois, le premier reſtaurateur de la pratique des accouchemens, employoit ſi bien les moyens médicinaux dont il cherchoit, par intérêt, à faire myſtere, qu'appellé dans les cas les plus déſeſ-

pérés, il rétabliſſoit tout dans l'ordre, ſans aucun inſtrument.

Je vais à préſent conſidérer qu'elle eſt, ſur l'accouchement, l'influence du jour, de la nuit, des ſaiſons, des climats, afin de déterminer les cauſes qui peuvent en avancer ou retarder le terme. Déjà des hommes habiles ont recherché la cauſe des naiſſances tardives; mais l'on peut ajouter encore à ce qu'ils ont écrit pour réſoudre ce phénomene. Les loix civiles, qui ne tiennent leur pouvoir légitime que de la nature, ont en vain demandé à la médecine des baſes ſolides, des principes ſûrs, pour prononcer dans cette importante matiere ſur la fortune & l'honneur des femmes: elles ont trouvé la contradiction, l'obſcurité, au lieu de la certitude & de la clarté, parce qu'on ne partoit pas de ces grands faits généraux, d'où l'on voit évidemment découler les faits particuliers & leur ſolution. Je demande grace pour la longueur de mes préliminaires, en faveur de l'importance de l'objet.

Les mouvemens périodiques de notre économie, comme ceux de notre globe & de toutes les autres ſpheres de l'univers dépendent d'un principe vivifiant dont la marche eſt invariable. Il eſt bien étonnant que la lumiere, dont l'influence eſt ſi grande, ſi viſible dans tous les êtres,

entre pour si peu dans nos considérations & nos calculs sur l'économie animale. La médecine a trop d'insouciance pour des richesses qui sont son plus bel apanage : elle les abandonne à des physiciens qui n'en peuvent tirer aucun parti pour notre économie : riches connoissances ! qu'ils n'auroient dû recevoir, comme dans l'antiquité, que de ses mains.

La lumiere excita, dans l'antiquité la plus reculée, l'enthousiasme le plus général. Elle fut l'objet principal des études de la philosophie & de la médecine qu'on ne distinguoit point alors. La lumiere chez les Perses & les Egyptiens fut regardée comme l'ame des végétaux, des animaux & de l'univers entier. Selon ces peuples, elle avoit tout créé ; elle gouvernoit tout. C'est dans son foyer qu'une nation plus éclairée sur la divinité, plaçoit le tabernacle du Très-Haut. En effet, son influence dans la nature, la joie qu'apporte sa présence, le deuil qui suit son absence, la majesté de ses phénomenes, sa subtilité infinie, la certitude des loix suivant lesquelles elle agit & se propage, l'imcompréhensibilité de sa nature, le besoin qu'en ressent tout être vivant, le sentiment de sa bonté, tout en elle fit courber en adoration l'homme grossier & le philosophe. Chacun

de phénomenes de l'aſtre qui nous l'envoie, chacune de ſes influences devinrent la baſe d'un culte particulier. Delà vinrent, en ſon honneur, un grand nombre d'inſtitutions religieuſes, civiles & politiques, qui, appuyées ſur cette baſe premiere, ont conſervé depuis une immenſité de ſiecles une durée qui nous étonne, & imprime ſur l'antiquité un caractere de grandeur & de majeſté à travers les ténebres de l'hiſtoire.

Le ſoleil placé au centre des mouvemens planétaires, qu'il regit par la force d'attraction, affecte différemment chaque globe par le fluide lumineux qu'il lui envoie. Il modifie différemment chaque partie de chaque planette, ſuivant la direction plus ou moins oblique, plus ou moins directe, ſelon laquelle ſes rayons lui parviennent, & ſuivant la quantité dans laquelle ils s'y combinent. Ainſi l'admirable diverſité de notre globe ne tient qu'à la maniere différente dans laquelle il reçoit & combine les différentes proportions de lumiere qu'envoie le ſoleil ſur les différents points de ſa ſurface.

La terre, en tournant ſur ſon axe d'Occident en Orient, une fois en 24 heures, produit autour d'elle, par ſa rotation, un courant du fluide, dans lequel elle nage, lequel ſemble aller

d'Orient en Occident. La lumiere du ſoleil, qui frotte & balaye la ſurface de notre globe pendant le jour, entre dans la terre, s'y combine & s'en exhale pendant la nuit. En ſorte qu'il regne ſur la terre un mouvement de la lumiere de haut en bas pendant le jour, de bas en haut pendant la nuit & en tout tems d'orient en occident. Mais ce grand mouvement d'Orient en Occident eſt modifié deux fois en 24 heures par un flux & reflux que produit, par ſa rotation, le ſatellite de la terre : comme la marche de la lune eſt chaque jour retardée d'une heure, il s'enſuit que le flux de cette matiere eſt retardée de près d'une demi-heure dans le jour, & d'autant dans la nuit.

On obſerve, dans notre athmoſphere, quatre états différens de l'électricité pendant vingt-quatre heures : l'aimant préſente également deux mouvemens de l'eſt à l'oueſt pendant le jour, & deux mouvemens ſemblables pendant la nuit. Mais le flux & reflux des eaux de l'Océan ſuit d'une maniere plus conſtante & plus invariable, la marche périodique du ſatellite de notre globe.

Les phyſiciens ont aſſez bien déterminé les effets de la lumiere dans l'économie végétale. Ils ont vu que ſa privation jette les végétaux dans la foibleſſe ; qu'alors ils deviennent catar-

reux, hydropiques. La chicorée blanche d'hiver qu'on ſert ſur nos tables, eſt un herbage de cette nature, ſans couleur & ſans ſaveur; tandis que les végétaux qui reçoivent la lumiere, acquierent de la force, de la ſaveur & de la couleur, en combinant en eux la lumiere en grande abondance. Les arbres réſineux ſont des végétaux qui combinent une immenſe quantité de lumiere, ou du principe élaſtique pur, qui ſe trouve dans l'air, lequel principe lui-même eſt un effet de la combinaiſon de la lumiere. C'eſt par le côté le plus expoſé au ſoleil, que les grands végétaux donnent leur gomme ou leur réſine en plus grande abondance.

La lumiere eſt un principe, un élément acide, phoſphorique, tendant dans tous les êtres, mais plus ſpécialement dans les végétaux & les animaux, à la combinaiſon la plus parfaite & la plus rapide. Elle produit dans les uns comme dans les autres, la couleur & la force. C'eſt elle qui dans les climats chauds, mûrit l'homme, comme elle mûrit les fruits. C'eſt ſon influence qui, vivifiant nos humeurs, chacune à ſa maniere, donne à chacune le caractere qui lui eſt propre. C'eſt elle qui donne à la bile ce principe d'inflammabilité qui la caractériſe, & qui détruit l'homme

premunit le carbone

par ſon abondance, par ſon énergie ou ſon altération, comme les végétaux ſont par fois détruits par l'excès, la richeſſe, ou la corruption de leurs ſucs.

Le cerveau eſt le réſervoir d'un fluide élaſtique vivifiant, parfaitement analogue avec le principe élaſtique qui régit le ſyſtême planétaire & les végétaux qui vivent à ſa ſurface. Je déterminerai ailleurs comment le principe lumineux qui réſide dans l'athmoſphere, dans l'air & dans les alimens, nourrit, ſelon ſa pureté, le cerveau, la poitrine & le bas-ventre. Ce ſera un des principaux objets de ma diſſertation ſur le feu conſidéré dans la nature & dans l'homme. Car la lumiere n'agit pas moins fortement ſur l'animaliſation que ſur la végétation.

On connoît aujourd'hui comment le ſoleil modifie la tranſpiration des végétaux. La lumiere du ſoleil, combinée avec l'eau des végétaux, s'exhale de leurs filieres en un principe eſſentiel à la reſpiration & à la vie des animaux : principe que la chymie moderne appelle air déphlogiſtiqué ; que Dairebel, chymiſte Hollandois, qui l'avoit formé le premier, appelloit élément clarifié, que Becker qui le connut, appella nître de la vie, & auquel la chymie moderne donne aujourd'hui

les animaux ſe berdent combinent plus de lumiere que les vegetaux reproduisent

tant de noms, que ſes effrayantes nomenclatures écarteront bientôt de la ſcience de la nature. Quand les végétaux ſont privés de la lumiere, ils n'exhalent plus qu'une vapeur méphitique nuiſible à la vie. Pline dit que les feuilles des arbres ſont ſenſibles à la nourriture que leur apporte la lumiere; que le ſang eſt également ſenſible à la préſence de ce même fluide, qui le met en une eſpece de fermentation & augmente ſon volume. Mais il ne dit pas, comme on le peut dire aujourd'hui avec une préciſion extrême, quel ſont les modifications que ſouffre dans l'économie végétale & même animale, ce principe lumineux.

J'ai répété ſur l'homme quelques unes des expériences faites ſur les végétaux, & j'ai obſervé que pendant la nuit, & ſur-tout pendant le ſommeil, la tranſpiration d'un homme robuſte & ſain, eſt plus méphitique que pendant le jour & au ſoleil. Les anciens connoiſſoient mieux que nous l'influence de la lumiere ſur l'économie animale; & c'étoit d'après ces connoiſſances que pour animaliſer l'homme qui étoit en un état de foibleſſe & de catarre, ils ordonnoient, dans certaines maladies ſéreuſes & cachectiques, d'expoſer l'individu au ſoleil, même en des lieux

ſablonneux, pour réfléchir la lumiere ſur ſon corps. Les anciens ne publioient que des réſultats d'expériences; car les expériences elles-mêmes étoient autant de myſteres qu'ils ſe gardoient bien de divulguer.

Les arteres ſont dans l'inſtrument harmonique animal, la corde la plus voiſine des nerfs. Pendant le jour, le ſang eſt aux arteres en plus grande abondance, & ſi ce n'eſt le ſang, c'eſt au moins le fluide élaſtique qui le vivifie.

En obſervant avec attention le pouls pendant 24 heures, au moyen d'une montre à ſecondes, on trouve que c'eſt le matin ſur les 7, 8 heures qu'il eſt le plus lent; il va toujours augmentant juſqu'à deux, trois heures après midi, tems auquel il eſt à ſon *maximum*; il baiſſe enſuite juſqu'à 7, 8 heures du ſoir, & ſe releve juſqu'à ce que nous nous remettions au lit. Au commencement du ſommeil, il y a une légere rémiſſion qui diſparoît bientôt; le pouls continue d'augmenter juſqu'à trois heures après minuit; alors il eſt dans ſa plus grande élévation; il baiſſe enſuite juſqu'à 7, 8 heures du matin. Dans les fievres lentes continues, on obſerve bien ces révolutions diurnes du battement des arteres.

Si l'abſence ou la préſence de la lumiere ſur

notre horiſon imprime un caractere aux fonctions les plus naturelles, elle en imprime un bien plus ſenſible dans les maladies : car celles qui tiennent à une énergie vitale, ont leur redoublement, leur exacerbation dans le moment de la plus forte influence de la lumiere. Celles qui ſont le produit de la foibleſſe, d'un défaut d'énergie, quoiqu'accompagnées de ſymptômes énergiques, s'accroiſſent en raiſon que la lumiere s'éloigne.

Le matin, comme l'obſervation nous l'apprend, toutes les maladies qui tiennent à un exès de ſang, ont leur invaſion & leur accès. Ainſi l'apoplexie, qui s'annonce le matin, eſt pour le plus ſouvent une apoplexie ſanguine, dans laquelle il faut ſaigner & redoubler, tandis que celle qui s'annonce le ſoir eſt une apoplexie catarrale pituiteuſe, dans laquelle la ſaignée provoque ſouvent la paralyſie, & qu'on réſout par enchantement, au moyen des alkalis-volatils, qui ne doivent être adminiſtrés dans l'autre qu'avec ſobriété, & après la ſaignée.

Vers midi, au moment de la plus forte influence de la lumiere, les maladies billeuſes s'annoncent, ainſi que leurs redoublemens. Ce qui doit conduire dans ces ſortes de cas à n'adminiſtrer des remedes tant ſoit peu actifs que la nuit,

nuit, moment auquel la bile eſt le moins en efferveſcence. En effet, on obſerve au Bengale, dit le docteur Balfour, que tel vomit le kinkina adminiſtré dans le jour, qui le garde & avec avantage ſi on le lui donne la nuit.

L'après-midi les fievres quartes ſe développent & offrent leurs redoublemens : c'eſt alors le moment de la domination de l'humeur atrabilaire.

Sur le ſoir & dans la nuit, on voit arriver les maladies catarrales, ſoit croniques, ſoit aigues, ainſi que leurs redoublemens. La puiſſance nerveuſe affoiblie, s'affoiblit ultérieurement par l'abſence de la lumiere. Enſorte que dans les quatre points du jour, on obſerve l'exacerbation des quatre humeurs différentes de l'économie animale.

Il eſt facile de ſentir toute l'importance de ſemblables obſervations. Les anciens en avoient fait une foule innombrable de ce genre, dont ils avoient tiré de grands réſultats généraux, qui leur ſervoient à prédire les événemens futurs des maladies ; & c'eſt avec ces prédictions qu'ils entraînoient le reſpect & l'admiration des peuples, qui les regardoient comme des hommes divins qui pouvoient enchaîner le protée de la nature.

A ces influences diurnes & régulieres, il s'en joint une foule d'autres, qu'il importe de conſidérer pour ne pas tomber dans l'erreur d'attribuer toujours un effet à une même cauſe. Par exemple, quand le baromêtre deſcend tout-à-coup de pluſieurs degrés, il indique que l'athmoſphere qui peſoit ſur nous d'un poids déterminé, eſt devenu tout-à-coup plus légere d'une ſomme conſidérable. Cette grande variation dans le poids de l'air, produit dans le globe & dans notre économie, l'effet le plus rapide & le plus fâcheux. Cette rareſcence ſubite fait ſortir du ſein de la terre des exhalaiſons qui altérent l'air & cauſent des épidémies. Cette même rareſcence permet aux vapeurs de l'économie animale, de ſe tranſporter ſubitement au cerveau, ce qui produit apoplexie; ou de s'échapper au dehors, ce qui réſout tout-à-coup le principe élaſtique de la vie. On voit dans ces mutations ſubites du poids de l'athmoſphere, des paralyſies, des apoplexies, des morts ſubites. Ce ſeroit une grande erreur d'en attribuer la cauſe à la rareſcence du ſang que produit la préſence de la lumiere ou à l'excès de la pituite que produit ſon abſence.

Les anciens avoient obſervé que les équinoxes & les ſolſtices avoient des influences remar-

quables, & ſur le globe, & dans notre économie : il regne alors dans l'athmoſphere un plus grand plein, une plus grande mobilité de la matiere œthérée. Les marées en certaines plages, ſont alors plus fortes de près de moitié. On voit alors entre les tropiques, des ouragans, des tempêtes horribles: ce plein ne porte pas de moins grands troubles dans notre économie.

A l'époque du retour d'âge, il exiſte dans les corps animés, & ſur-tout en celui de la femme, une pléthôre conſidérable, un état de fluxion vague. C'eſt ſur-tout au retour d'âge, & dans les cas de fluxions, & depuis cette époque de la vie, juſqu'à ſon terme, que l'équinoxe & le ſolſtice influent davantage. Les longues maladies commencent à ces âges, pour ne ſe terminer qu'à l'équinoxe ou au ſolſtice prochain. Ces mêmes maladies offrent alors une tendance viſible à la ſanté chez les uns, à la mort chez les autres. Sennert, Sydenham, grands obſervateurs, remarquerent dans leur pratique ces ſortes d'influences, & ſi j'oſois parler ici de mes obſervations, j'aſſurerois qu'elles y ſont conformes. J'ai vu preſque toutes les longues maladies des femmes commencer vers ces tems; ſubir à la ſuivante époque des changemens en mieux ou en pis,

& enfin ſe terminer après ſix mois, un an, dix-huit mois, quelquefois après trois ans, ſoit par le rétabliſſement ſoit par une décompoſition à laquelle tout l'art de la médecine ne peut s'oppoſer. Les mouvemens de la vie ſont donc ſubordonnés à ces grands mouvemens qui conſtituent la vie particuliere de notre globe, & la vie générale de tout le ſyſtême planétaire. Hippocrate qui défendoit de troubler la nature dans ſes criſes, par ſuite du même principe, défendoit d'adminiſtrer des médicamens actifs, ou de faire de grandes opérations, au tems des ſolſtices & des équinoxes. S'il ſe paſſe, diſoit-il, de grands mouvemens dans la nature, il s'éleve auſſi dans l'homme des révolutions propres à expulſer les cauſes morbifiques. Le médecin alors doit ſe borner à l'obſervation. Les proverbes chez toutes les nations ſont, ou le réſultat des obſervations ſur la nature, ou l'abrégé des réflexions de la ſageſſe. Un vieux proverbe françois proſcrit les médicamens actifs au mois de Juillet.

Si les influences ſolaire & lunaire ſont ſi remarquables entre les tropiques, c'eſt que l'attraction de la lune, conjointe à celle du ſoleil, eſt en ces plages la plus forte. Elles diminuent en raiſon qu'on s'approche des poles. Si cette action

conjointe peut ſoulever les eaux de l'Océan de près du double, quelle agitation ne doit-elle pas cauſer dans notre athmoſphere, qui s'éleve à 27 lieues, & qui, près de la terre, étant mille fois plus légere que l'eau, devient de couche en couche plus légere encore.

Ces influences ſont particuliérement ſenſibles dans les femmes, dans les perſonnes nerveuſes affoiblies, & plus ſpécialement dans les malades. On les remarque moins dans nos latitudes; mais avec un peu d'obſervation, elles y ſont très-ſenſibles encore.

Pizon rapporte, dans ſon traité de la médecine du Bréſil, qu'entre l'un & l'autre tropique, le mouvement diurne de la lune excite de ſix heures en ſix heures, c'eſt-à-dire, quatre fois par jour, ainſi que quatre fois par mois & quatre fois par an, des changemens très-évidens, & dans l'air & dans l'économie humaine affoiblie. Balfour, médecin Anglois, qui a pratiqué au Bengale, dit qu'à l'approche du plein de la lune, il ſe fait dans le foie, une plénitude évidente & une extrême ſécrétion de bile. La ſituation du foie, ſa circulation languiſſante, ſa nature particuliere, le rendent ſujet, ſur-tout aux climats chauds d'entre les tropiques, à l'accumulation, à l'obſ-

truction, à la ſtagnation, à la corruption. Et dans le plein de l'athmoſphere, très-conſidérable en ces plages, plein qui correſpond à celui de l'économie humaine, on doit voir, dans les gens affoiblis, & l'on voit en effet, ou une ſecrétion plus abondante de la bile, ou les déſordres qui réſultent de ſon accumulation, de ſa ſtagnation & de ſa corruption. C'eſt dans ces climats, comme je l'ai dit, qu'il importe de conſidérer, non-ſeulement les tems, mais même les heures d'adminiſtrer les médicamens. Les anciens attribuoient à la lune une maligne influence ſur les enfans. Ceux qui s'expoſent à ſes rayons entre les tropiques, contractent des fievres & des maladies très-graves.

La lune a viſiblement une force d'abſorption & d'attraction du fluide lumineux. Elle paroît abſorber pendant la nuit celui qui pendant le jour eſt entré dans la terre: elle abſorbe en même tems la lumiere du ſoleil. Ne reſſembleroit-elle pas aux phoſphores qui combinent en eux la lumiere qui les environne? L'athmoſphere aujourd'hui reconnu de la lune, & dont j'ai toujours oſé ſoutenir l'exiſtence comme une loi invariable de la nature, les points lumineux que les inſtrumens étonnans de Herſchel y dé-

couvrent, & que ce ſavant aſtronome croit être des volcans, juſtifieroient cette opinion.

Les phénomenes de la nuit s'expliquent facilement par cette abſorption de la lumiere qui, pendant le jour s'eſt combiné à la terre, & qui pendant la nuit s'en exhale. Delà dérivent les redoublemens des maladies dans leſquelles le principe de la vie eſt en défaut.

Pendant la nuit, les végétaux, les animaux, non-ſeulement ne reçoivent plus le principe lumineux, mais même ils perdent celui qu'ils ont reçu pendant le jour, & qui n'eſt pas encore combiné. L'état méphitique de la tranſpiration des uns & des autres pendant la nuit, état bien différent le jour, prouve évidemment l'influence de la lumiere dans les uns & dans les autres.

L'homme pendant l'abſence de la lumiere, reſte en un état de ſtupeur, parce que la nature ne veut pas qu'il perde alors plus qu'il ne peut acquérir. Il eſt plongé dans un repos, pendant lequel le réſervoir du cerveau ne reçoit rien de l'influence du ſoleil. Mais la poitrine continue à choiſir dans l'air le principe éthéré qu'il renferme, & l'économie à l'intérieur fait ſecrétion de celui qu'apportent les alimens. C'eſt ainſi que, par le repos & ces deux moyens combinés,

la nature ſuppléant au défaut de la lumiere, remplit le réſervoir du cerveau, & le prépare au tems de l'action que l'aurore vient annoncer.

Le ſommeil eſt l'effet du principe méphitique qui s'exhale pendant l'abſence de la lumiere, tant des liqueurs des végétaux, que de celles des animaux. Ce principe agit chymiquement ſur le fluide acide vivifiant. Il ſe combine à ce qui eſt contenu dans les nerfs, il réſout leur puiſſance. Les narcotiques n'agiſſent pas autrement. Mais s'il ſe joint à ces vapeurs méphitiques, ſtupéfiantes, un âcre ſtimulant, comme dans les maladies, alors en même tems que le méphitiſme réſout le principe éthéré des nerfs, l'âcre les ſtimule & les provoque à une ſecrétion ultérieure épuiſante. Delà les inſomnies qui jettent les animaux, & ſur-tout l'homme, dans l'agitation, l'anéantiſſement & le déſeſpoir.

A chaque ſix heures, la marée monte ou deſcend, & l'on obſerve évidemment entre les tropiques, & même encore dans nos ports, qu'à ces époques les maladies, ou s'aggravent, ou diminuent. Ces heures ſont celle de la mort, ſur-tout pendant la nuit; & comme elles changent chaque jour, puiſque chaque jour la lune retarde ſon arrivée à-peu-près d'une heure, ces influences ſe retardent de même.

Le cerveau qui eſt un réſervoir du fluide éthéré, régi par celui de la lumiere, envoie aux muſcles, au moyen des nerfs, le principe propre à les contracter. Comme l'accouchement eſt ſoumis aux influences du cerveau, il l'eſt par conſéquent à celles de la lumiere. Nous voilà rentrés dans notre objet, dont nous avons paru beaucoup nous écarter; mais l'importance de la matiere fera j'eſpere excuſer la digreſſion qui n'eſt qu'en très-petite partie étrangere à mon ſujet, comme on s'en convaincra ſi on le médite.

L'accouchement eſt une eſpece de mort, c'eſt la ceſſation de notre premiere vie. La cauſe qui nous débarraſſe de la priſon de la matrice eſt la même qui nous débarraſſe des liens de notre exiſtence. Nous ſommes ſoumis aux mêmes influences pour naître & pour dénaître.

Les accouchemens arrivent le plus fréquemment dans la nuit. Les fruits mûrs tombent d'un arbre ſain, plutôt la nuit que le jour, à état égal de l'athmoſphere. Quand la nature eſt forte, l'enfant nait dans le tems de l'exhalation de la lumiere, pendant la nuit; mais j'ai obſervé que les accouchemens qui préſentent l'apperçu de ſuites fâcheuſes, ou dans leſquels il ſe prépare une ma-

ladie, arrivent vers le milieu du jour, tems où la preſſion du fluide lumineux eſt la plus forte ſur nôtre économie.

Les douleurs de l'accouchement ſont généralement ſoumiſes à des périodes de ſix heures. Tout accouchement ne ſe termine naturellement qu'après ſix, douze, dix-huit, vingt-quatre & trente-ſix heures; dans les accouchemens longs, les douleurs s'aſſoupiſſent & ſe réveillent, ſelon ces périodes. L'obſervation & l'expérience menent à juger, en approchant d'une femme en travail, quel ſera le période de ſon accouchement & en quel tems, à une demi-heure près, il ſe terminera.

Entre les tropiques l'accouchement eſt ſi prompt, ſi facile & ſi ſimple, que les femmes s'aident entr'elles ſans avoir acquis aucune connoiſſance en ce genre. La durée de l'accouchement eſt très-courte dans les climats chauds; & même dans nos latitudes, l'accouchement, dans l'été très-chaud, eſt de ſi courte durée, que quelquefois une femme eſt délivrée avant que l'accoucheur arrive. Il m'a paru qu'alors les membranes du placenta étoient moins adhérentes à la matrice. La maturité ſemble plus parfaite; ce qui rend la ſéparation plus facile: car les obſtacles à l'accouchement viennent de la matrice & des chairs,

& jamais des os du baſſin, quand la femme n'eſt pas contrefaite : ce qui explique pourquoi une femme ſouffre d'énormes douleurs pour mettre un enfant de petit volume au monde, & dans un autre tems accouche avec une promptitude étonnante d'un autre très-volumineux.

Les femmes qui jouiſſent d'une heureuſe ſanté, accouchent, dans l'été, plutôt avant la révolution du neuvieme mois qu'après ; & les petites femmes en plus grand nombre que les grandes ; rarement le premier accouchement, chez les unes & les autres, va juſqu'à l'entier accompliſſement du neuvieme mois.

La chaleur avance le terme de l'accouchement, parce qu'elle rend la circulation plus rapide : le ſoleil donne plus de principe énergique à l'économie. Les effets ici ſont accélérés en raiſon de l'intenſité des cauſes. Dans les nids des oiſeaux, les œufs qui ſont au centre écloſent plutôt que ceux qui ſont ſur les bords.

L'électricité, dit-on, accélere la végétation & fait éclore plus promptement les œufs; ne peut-elle pas accélérer l'accouchement ? Il ne faut pas croire que l'électricité fourniſſe ni aux végétaux, ni aux œufs, une plus grande maſſe du principe élaſtique lumineux qui la conſtitue.

Ses effets ſont dus à une action méchanique. L'air eſt plus rare autour de tout corps électriſé. Il s'enſuit que la tranſpiration ou l'évaporation eſt plus abondante. L'accélération de la ſortie de l'eau dans les tubes électriſés eſt uniquement due à cette rareſcence de l'air. Ce n'eſt donc point par la pénétration d'un fluide que les œufs écloſent plutôt. J'ai obſervé chez une dame qui s'étoit occupée étant groſſe de l'électricité, qu'il y avoit dans la matrice, dans le placenta & dans l'enfant une pléthôre énorme de ſang, laquelle avoit déterminé l'accouchement avant terme. En donnant trop, ou en donnant mal à l'électricité, on écarte les ſavans d'une étude dont l'importance n'eſt pas encore aſſez ſentie, & dont on n'a pas même tiré les conſéquences qu'on doit déduire des expériences connues; conſéquences qui conduiroient à des découvertes nouvelles (1).

(1) Si j'avois aſſez de loiſir pour publier mes vues ſur l'électricité, dont j'ai donné à Paris un cours public & complet, j'arriverois, je l'eſpere, à démontrer, par ſon moyen, que l'attraction & la répulſion dans la nature ne tiennent qu'aux formes différentes que prend la matiere active. Je démontrerois, je l'eſpere, qu'il n'y a dans la nature qu'un principe, & que toute matiere quelconque a les deux forces d'attraction & de répulſion,

Conſidérons à préſent les cauſes qui peuvent prolonger le terme de l'accouchement, & de combien il peut aller au-delà du terme de neuf mois.

Le terme de l'accouchement eſt ſoumis, ainſi que nous l'avons vu, aux influences périodiques de la circulation ; tout ce qui peut rallentir la marche progreſſive des fluides de la femme groſſe, peut prolonger la geſtation ; en ſorte que d'après un examen réfléchi des cauſes qui accélerent ou retardent la marche de la nature, on peut établir

mais dans des proportions différentes. Que nul corps dans la nature n'eſt ſans athmoſphere, à plus forte raiſon la lune & tous les autres corps céleſtes. On verroit qu'en étudiant l'électricité par l'aimant, & l'aimant par l'électricité, on peut faire les découvertes les plus étonnantes. C'eſt d'après cette conſidération d'une ſcience par l'autre ; c'eſt d'après des rapprochemens ſur les principes des conducteurs électriques appliqués aux aiguilles aimantées, que j'ai conſeillé à M. Pelletier, ingénieux & habile méchanicien, de faire des aiguilles aimantées qui ne peſent pas un demi-gros, & qui, à raiſon de leur longueur de plus de trente pouces, deviennent ſenſibles au barreau magnétique à plus de 60 pieds. La ſenſibilité de ces aiguilles a démontré des propriétés inconnues dans le fer. Ces athmoſpheres très-étendus, leur pénétrabilité, peuvent nous conduire aux découvertes les plus importantes.

quelques données, d'après lesquelles il sera facile de reconnoître si une naissance que l'on dit être tardive est telle en effet. Il est agréable à l'esprit, utile à notre économie, avantageux à la paix & au bonheur de la société, de ranger ici les écarts apparens de la nature dans l'ordre de ses loix générales.

Toutes les fois que pendant la grossesse il survient un état de foiblesse, une affection catarrale & pituiteuse, une langueur, une maladie, une altération dans les fonctions du cerveau, où réside le principe de l'énergie vitale, la matrice & le bas-ventre sur lesquels ce viscere influe capitalement, perdent une portion de leur ressort & reçoivent une surcharge de sucs. Quand le ventre est excessivement volumineux pendant la grossesse, l'accouchement retarde plus ou moins, & dans ce cas, les suites peuvent être fâcheuses. Aussi les sages-femmes disent, & avec raison, qu'un accouchement qui retarde n'est pas sans danger. Dans tous ceux qui ont passé le terme ordinaire, on peut observer que le ventre étoit excessivement volumineux.

Il est rare que le terme d'un premier accouchement soit retardé. On ne voit ordinairement ce phénomene que chez des femmes un peu

âgées, ou qui déjà ſont meres de pluſieurs enfans.

Il eſt au pouvoir de l'homme de modérer la marche progreſſive de la vie dans quelques eſpeces du regne végétal : il peut également, dans quelques eſpeces du regne animal, telles que dans quelques inſectes, ſuſpendre, prolonger ou accélérer à ſon gré la vie. Lorſque des circonſtances modérent les mouvemens vitaux, pourquoi la marche progreſſive de notre premiere vie dans la matrice, ne ſeroit-elle pas retardée, puiſqu'il eſt même en notre pouvoir de modérer en quelque ſorte celle dont nous jouiſſons. La femme qui habite des climats chauds, arrive à dix ans à la puberté ; ſi ſa fille eſt tranſportée dans l'enfance aux climats froids, elle n'arrivera, comme tous les autres enfans des climats froids, à la puberté qu'à l'âge de quinze ans.

Pourquoi la geſtation de la femme ne ſeroit-elle pas prolongée, ſi celle des animaux va quelquefois au-delà du terme naturel. On a la preuve certaine que les vaches & les cavales mettent bas à un terme plus éloigné que celui que leur aſſigne ordinairement la nature.

On tient regiſtre dans les campagnes des jours de l'accouplement de nos animaux domeſtiques, ainſi que de celui où ils mettent bas. La vache

porte ordinairement neuf mois ; mais lorſqu'elle eſt malade & languiſſante, il y a des exemples qu'elle n'a mis bas qu'à plus de moitié du onzieme mois. La jument porte onze mois, mais elle va quelquefois juſqu'au douzieme, & rarement juſqu'au milieu, & plus rarement encore juſqu'à la fin du treizieme. On obſerve que les premiers poulains viennent à onze mois, & que les derniers viennent à un an, en ſorte que la geſtation dans les grandes eſpeces, s'allonge après qu'elles ont mis bas pluſieurs fois : c'eſt ce que j'ai également obſervé pour l'eſpece humaine, dans laquelle les naiſſances ne paroiſſent retarder qu'après un ou pluſieurs accouchemens.

Nous avons conſidéré les cauſes qui rendent l'accouchement précoce ; on ſent que les cauſes oppoſées doivent en retarder le terme. Je vais offrir ici quelques obſervations de naiſſances tardives pour confirmer & établir des vérités importantes.

Dans la troiſieme de ces obſervations, je traiterai des monſtruoſités, parce que cette matiere, comme on le verra, ſe trouve liée naturellement aux naiſſances tardives.

En 1774, Madame B..., libraire quai des Auguſtins, devint groſſe pour la ſeconde fois dans

voyez la fin du volume pour la suite Lorsqu'un s'étant trompé

après l'opération, ont préſenté les pubis parfaitement réunis, & les ſymphyſes poſtérieures dans l'état le plus ſain.

Enfin la ſection de la ſymphyſe qui vient d'être réitérée, achevera ſans doute de perſuader tous les eſprits, & de conſtater tous les avantages de cette découverte. M. Deſprés, Chirurgien-Accoucheur à Sainr-Paul de Léon en Bretagne, fut appellé dans le mois de Février dernier chez Anne Berou, femme d'un ſoldat Garde-Côte, qui depuis ſoixante heures était (1) dans les douleurs les plus vives de l'accouchement: ce Chirurgien reconnut qu'elle ne pouvait mettre au monde ſon enfant vivant autrement que par l'opération céſarienne, ou par la ſection au pubis. Enhardi par notre ſuccès publié dans tous les Journaux, il pratiqua la ſection au pubis, & par ſon moyen en peu de tems & ſans cauſer beaucoup de douleur à la mere, il amena au monde un enfant mâle.

Voici quelques-uns des détails envoyés, par ce Chirurgien, au Doyen de notre Faculté, pour être communiqués dans la première de ſes Aſſemblées. La lecture en a été faite dans celle du premier du mois d'Avril 1778.

Le baſſin n'avait d'ouverture de devant en arrière

(1) Aux mains d'une Sage-Femme.

au détroit ſupérieur que dix-huit à vingt lignes. L'enfant préſentait le bras & la tête. La femme fut déterminée par ſon Curé à ſe laiſſer opérer, après avoir reçu les ſecours ſpirituels. M. Deſprés, pour faire l'opération, était ſeul en un lieu obſcur, il était placé à côté de la femme qui était couchée en une eſpèce d'armoire dont elle n'a jamais voulu ſortir. Pendant la ſection des tégumens elle fit un cri : ſa mere accouru ſe jetta ſur le bras du Chirurgien qui, malgré cet obſtacle, acheva avec une rapidité étonnante la ſéparation du cartilage. Au moyen de l'écartement qui fut conſidérable, des forces utérines, & de l'attraction que l'Accoucheur fit du bras qui ſortait, l'enfant franchit aiſément le baſſin : il était mort à raiſon de ſon ſéjour forcé ſur le détroit ſupérieur (1). Après l'opération, l'Accou-

(1) Je crois que la mort de l'enfant eſt venue de ce qu'il a reçu trop long-temps après l'écoulement total des eaux de fortes contractions de la matrice ; car j'ai remarqué que dans cette circonſtance l'enfant périt preſque toujours en très-peu de temps. Sa tête fait ordinairement l'effet du tampon & s'oppoſe à la ſortie de la totalité des eaux ; auſſi lorſqu'on la ſoulève pendant le travail pour favoriſer leur écoulement, il en réſulte que ſi les contractions ſont faibles, elles deviennent plus fortes, l'accouchement ſe termine plutôt, mais l'enfant en venant au monde eſt mort ou en aſphixie, & s'il ſurvit à

cheur appliqua un bandage de corps pour favoriſer le rapprochement des pubis. Trois jours après il trouva ſa malade aſſiſe auprès du feu, il la fit recoucher & la tint quinze jours dans ſon lit par prudence ſans lui faire obſerver de diète. Il n'y a eu aucun accident. Elle a toujours bien retenu ſes urines & ne les a rendues qu'à volonté. Un mois après elle a été à pied & ſans appui à la meſſe à une lieue de ſa maiſon, & a diné chez M. Deſprés. Tous ces faits atteſtés par le Curé, les Chirurgiens & la Sage-Femme de l'endroit doivent lever tous les doutes ſur le danger de l'opération & en aſſurer de plus en plus l'avantage.

La rigueur de la juſtice peut quelquefois ſe con-

---

cette manœuvre il devient plus ſujet qu'un autre à des maladies qui dépendent d'engorgement vers la tête. Au contraire, lorſque les douleurs ſont médiocres, l'enfant vit quoique les eaux ſoient écoulées depuis long-temps. Ces obſervations ſont très-intéreſſantes pour la Phyſiologie & la pratique des Accouchemens.

Quant à la facilité avec laquelle l'enfant a franchi un baſſin ſi étroit, elle a dépendu & de la circonſtance de ſa mort & de l'écartement à la ſymphyſe. Il importe d'obſerver qu'après la mort de l'enfant dans la matrice, il ſe fait un affaiſſement de toutes ſes parties & ſurtout du cerveau & des membranes, au moyen de quoi les os de la tête chevauchent & ſe moulent juſqu'à certain point à travers la filière du baſſin.

cilier avec l'indulgence. Un Légiſlateur ſage a demandé à la Faculté ſi cette opération pratiquée ſur une femme bien conformée jetterait quelques lumières propres à éclairer pour les cas de mauvaiſe conformation.

Il me paraît qu'on ne doit pas balancer à prononcer affirmativement, que non-ſeulement cette opération jetterait du jour ſur l'écartement ſi néceſſaire dans les cas de mauvaiſe conformation, mais encore ſur les accidens qui pourraient arriver vers les ſymphyſes poſtérieures, lors de cette opération, & même dans d'autres circonſtances de la vie. Je ne ſerais pas étonné que le plus grand écartement poſſible ne produiſit aucun accident: mais s'il en cauſait quelqu'un, une méthode curative bien dirigée y porterait aiſément remède. On éclaircirait donc à la fois deux parties bien intéreſſantes de la Chirurgie, les accouchemens & les luxations. Les femmes dès-lors ſeraient raſſurées ſur les dangers exagérés de notre opération, & l'humanité entière ſe livrerait ſans allarmes au plaiſir que lui doit inſpirer une ſemblable découverte.

Il ne reſte plus qu'à examiner ſi l'on peut réitérer pluſieurs fois cette opération ſur le même ſujet.

S'il était donné aux femmes mal conformées, de commander à ce penchant qui entraîne un sexe vers l'autre, il serait sans doute inutile d'agiter cette question; mais l'expérience ne le prouve que trop, les plus grands obstacles ne sont pas toujours des digues assez fortes pour arrêter la fougue des sens, & s'il est vrai que plus on résiste aux efforts de la nature, plus ils sont puissans, l'être que sa conformation vicieuse, met en cet état de guerre & qui succombe, est moins à blâmer qu'à plaindre.

Il faut une suite de faits & d'observations, pour établir d'une manière inconteſtable, que l'être qui a trouvé son salut & celui de sa progéniture, dans la section du pubis, pourra l'y retrouver encore. Mon but est de faire des épreuves sur des animaux, & lorsque je serai parvenu, par des expériences multipliées, à pouvoir assurer que la section du pubis pourra se réitérer en donnant le même écartement, je me ferai un devoir de publier mes observations.

Pour le moment, il me semble qu'en partant d'après des faits constans & connus, on peut assurer qu'il n'y a nul obstacle à la réitération; s'il y en avait quelqu'un, ce serait des concrétions vers les symphyses postérieures, lesquelles s'opposeraient à la mobilité; j'ai cherché à m'assurer de l'état

de celles de la femme Souchot, & je n'ai remarqué nulle différence entre ce qu'elles ſont & ce qu'elles étaient avant l'opération ; & même quoique la ſymphyſe antérieure de deux pubis ait végété on retrouve encore, entre les deux, une ligne ſuſceptible d'inciſion. Il y a lieu de croire que la réunion ſe fait toujours par une ſubſtance ligamenteuſe, plutôt que par une matière calleuſe : c'eſt ce que prouvent les expériences de M. de Sault ; mais quand même il y aurait concrétion, ces ſortes de cartilages ne pourraient-ils pas ſe ramollir dans une nouvelle groſſeſſe ? Tout paraît donc concourir à faire préſumer qu'en réitérant la ſection de la ſymphyſe, on obtiendra un écartement ſemblable au premier.

Terminons ici nos recherches, & finiſſons par en préſenter un réſumé ſuccint. On a dû voir par quels dégrés l'eſprit humain eſt parvenu à la pratique d'une opération auſſi intéreſſante. La mobilité du pubis fut le premier & long-tems le ſeul objet qui fixa l'attention des Gens de l'Art. Ils ſe contentèrent d'en induire quelques réſultats capables de faciliter le travail de l'accouchement : on entrevit enſuite la poſſibilité de la ſection, mais ce n'était qu'une idée, un projet. Ceux mêmes qui l'admettaient, doutaient de la poſſibilité de la

réunion, & bien peu apprécièrent l'utilité de cette opération nouvelle. Notre ſiècle a vu annoncer que cette ſection donnait un écartement ; alors l'utilité a commencé à ſe faire ſentir, mais on prouva que l'écartement annoncé était inſuffiſant. M. Camper ne détermina rien ſur cet objet ; il s'attacha à la réunion, il en démontra la poſſibilité ; cette vérité ne ſuffiſait pas encore, il falait plus d'écartement : des expériences heureuſes me conduiſirent à cette découverte ; dès-lors l'utilité de la ſection fut démontrée. Une occaſion de pratiquer cette opération s'eſt préſentée : de concert avec M. Sigault, nous avons eu le courage de la tenter ; le ſuccès a répondu à notre eſpoir.

Qu'il me ſoit permis de rendre ici un hommage public à la Faculté de Paris, dont je m'honore d'être un des Membres. Elle a été la première à exciter mes efforts, à couronner mes travaux. Un ſuffrage auſſi précieux pouvait ſeul me dédommager de tous les déſagrémens que des ennemis verſaient autour de moi. Depuis qu'ils ont vu le ſuccès de l'opération, ils ſe ſont retranchés à déprimer s'il était poſſible ma gloire & celle de mon illuſtre confrère M. Sigault, en ſoutenant que d'après l'état de la femme Souchot, cette opération n'était ni néceſſaire, ni indiſpenſable ; cet ouvrage

ſt ma réponſe. C'eſt aux amis de toute découverte utile que j'expoſe mes idées, la manière dont j'ai vu & dont je vois. Je recevrai avec autant de reconnaiſſance que d'empreſſement leurs avis. Toute objection faite en vue d'éclaircir l'art, de le perfectionner, m'intéreſſera, & je me ferai un devoir de la réſoudre. Je ſais que la vérité ne ſe manifeſte quelquefois que par le choc des opinions : mais je ſais auſſi quelles armes un athléte généreux doit employer, & je rangerai toujours dans la claſſe des pirates quiconque n'oſe pas combattre ſous le pavillon de la décence & de l'honnêteté.

FIN.

A l'inſtant où je termine cet Ouvrage, M. Cambon, Chirurgien très-habile à Mons, écrit ici qu'il vient de pratiquer, avec le plus grand ſuccès, la ſection au Pubis, ſur une femme mal conformée, & qu'il a obtenu l'écartement deſiré : il ſe propoſe de donner lui-même au Public le détail de ſon opération.

EXTRAIT d'une Lettre du Journal de Paris, du Mercredi 8 Octobre 1777.

*RÉPONSE de M. René Sigault, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, à M. Pr. de St L***.*

MONSIEUR,

SI vous euſſiez eu la complaiſance de me communiquer la lettre que vous avez fait inſérer dans le N° 279 du Journal de Paris, au ſujet de l'accouchement heureux que M. Alphonſe le Roy & moi avons fait de la femme Souchot le premier de ce mois, je n'aurais pas manqué de vous obſerver que vous paſſez trop légérement ſur le compte de mon coopérateur. Vous concevez qu'ayant à tenter une opération extrêmement délicate, neuve & inuſitée, j'avais beſoin d'un confrère éclairé, ſectateur de mon opinion, habile lui-même dans la pratique des Accouchemens, capable enfin de me ſeconder autant par ſes lumières que par ſa dextérité. C'eſt, Monſieur, ce que j'ai trouvé, & j'oſe le dire, au-delà de l'expreſſion, dans M. Alphonſe le Roy, mon très-habile confrère. Il en coûterait trop à ma reconnaiſſance de taire ici les obligations que je lui ai, & ſi le public daigne accueillir le ſuccès de cette opération, vu ſon importance pour l'humanité, il voudra bien, & je l'en ſupplie ſavoir gré à M. Alphonſe le Roy des ſoins qu'il y a donnés.

PROCÈS-VERBAL

De la section de la symphyse du pubis, faite sept heures après la mort de la nommée le Bel, âgée d'environ dix-huit ans, arrivée l'instant après son accouchement à terme.

Nous soussignés, Docteurs en Médecine & Maîtres en Chirurgie, assemblés rue de la Licorne, maison d'un Tonnelier au quatrième sur le derrière, le 13 Novembre 1777, vers les sept heures du soir, où gissait le cadavre d'une femme qu'on nous a dit être morte le même jour entre onze heures & midi, avons procédé à l'examen du cadavre de ladite femme, & nous nous sommes assurés, 1°. que cette femme était morte peu de tems après être accouchée; 2°. que sa mort était absolue; 3°. d'après les certitudes de sa mort, nous avons arrêté que, quoiqu'il n'y eut pas entre l'instant présent & celui de sa mort, l'intervale prescrit par les loix, attendu l'utilité dont il peut être de faire la section de la symphyse des pubis le plus près possible de la mort, nous avons tous pensé qu'on pouvait procéder à cette opération, en vertu toutefois de la même circonspection qu'on apporterait dans une opération de cette nature faite sur la femme vivante, après quoi nous y avons procédé. Le cadavre mis dans la situation où sont les personnes qu'on taille au grand appareil, c'est-à-dire, dans un plan incliné & la section de la symphyse faite avec soin, l'écartement naturel des os s'est trouvé de sept lignes & demie à la partie supérieure, & environ sept lignes à l'inférieure, ensuite on a fortement écarté les cuisses, & l'écartement est devenu de vingt lignes: c'est ce que les sous-

ſignés certifient par les appoſés au Procès-verbal avant de ſe ſéparer. Goubelly, D. M. P. du Bertrand, Perrhille, Baget, Babel, Allan, Didier, Bamps, D. M. Hoſtem, D. M. Smetr, D. M. Bodin, Jarrofoy, Foreſtier, Lauſrial.

Le lendemain 14 Novembre ſur les onze heures du matin, aſſiſté de MM. les Médecins & Chirurgiens ſouſſignés, M. Lauverjat a procédé à l'examen des parties diviſées qui ont fourni les réſultats ſuivans.

1°. Une inciſion aux tégumens qui s'étendait depuis la partie moyenne ſupérieure des muſcles pyramidaux, à la partie moyenne inférieure & latérale de la petite lèvre droite, à ce moyen la commiſſure ſupérieure des grandes lèvres n'a point été diviſée.

2°. Quinze lignes d'intervalles de la tubéroſité des pubis, à l'angle muſculaire.

3°. Les muſcles pyramidaux ſéparés.

4°. Le canal de l'uréthre, la veſſie & le vagin intacts.

5°. La branche droite du clitoris, le muſcle iſchio-caverneux droit coupé.

Première expérience, les pubis ayant été écartés de deux pouces.

L'écartement du ſacrum avec l'os des iſles gauche, deux lignes trois quarts à la partie moyenne & inférieure; la même ſymphyſe écartée de trois lignes & demie dans le détroit ſupérieur. Les ligamens qui joignent cette ſymphyſe ſeulement détendus ſupérieurement, & en devant inférieurement déchirés.

Les ligamens de la ſymphyſe ſacro-iliaque droite, diſtendus & non-déchirés, l'écartement moindre qu'au côté gauche.

Diamétres.

Le grand diamétre ou tranſverſal du baſſin mis à nud, cinq pouces & demi.

Le petit diamétre de la ſaillie du ſacrum au pubis droit, quatre pouces & demi : au pubis gauche, quatre pouces ſept lignes. Dans les efforts que l'on a fait pour écarter les pubis au-delà de deux pouces, l'angle ſupérieur de la plaie était très-tendu.

Deuxième expérience, les pubis en contact.

Diamètres.

De la ſaillie du ſacrum à la ſymphyſe des pubis, quatre pouces deux lignes.

Le diamètre tranſverſal, quatre pouces ſept lignes trois quarts.

Troiſième expérience, les pubis écartés de deux pouces & demi.

L'écartement de la ſymphyſe ſacro-iliaque gauche au détroit ſupérieur, cinq lignes.

Les ligamens du côté droit très-diſtendus & prêts à ſe rompre.

Diamétres.

Les efforts ont été faits de devant en dehors pour imiter ceux de la tête de l'enfant dans ſa progreſſion.

De la ſaillie du ſacrum, au pubis droit, quatre pouces ſept lignes : au pubis gauche, quatre pouces neuf lignes & demie : le diamètre tranſverſal neuf pouces dix lignes & demie.

Quatrième expérience, les pubis à trois pouces d'écartement.

Les ligamens qui recouvrent les ſymphyſes déchirés, & l'on a introduit l'extrêmité du doigt index dans l'écartement de la ſymphyſe ſacro-iliaque gauche, avec la plus grande facilité.

Les cartilages de chaque pubis avaient dans le milieu deux lignes d'épaiſſeur.

La division a été faite en haut dans le milieu de l'épaisseur du cartilage gauche & s'est terminée inférieurement.

Goubelly, D. M. P. Pelletau, Coutouly, du Bertand, de Sault, Georget, d'Harnicourt, Didier de Louvoy, Babel, Allan, Ferary, D. M. de Padoue, Hostein, D. M. Bamps (1) D. M. Baget fils, Bodin, Cotreaux & Lauverjat.

DÉCRET

De la Faculté de Médecine de Paris, du 6 Décembre 1777.

La Faculté de Médecine, dont les desirs les plus ardens & les travaux ont toujours eu pour but de favoriser & d'augmenter les progrès de l'art de guérir, qui a toujours accueilli avec un empressement sincère, comblé d'éloges, & communiqué à tous les Savans, les inventions ou essais utiles, a unanimement arrêté, 1°. que le récit de ce qui avait été fait & arrêté le premier d'Octobre, le 3 Décembre de cette année, serait imprimé en latin, tel qu'il venait d'être lu, & en français: que le Mémoire que venait de lire M. Sigault, sur la section des os *pubis* qu'il avait pratiquée sur la femme Souchot, serait également imprimé, ainsi que le Rapport & le Jugement de MM. les

---

(1) Ce jeune homme est l'auteur d'une Dissertation latine qui porte pour titre : De la préférence qu'on doit donner à l'opération Césarienne sur la section du pubis. S'il se fut un peu moins hâté de donner au Public ce petit Opuscule, probablement il n'eut jamais vu le jour ; car il ne contient pas le quart des objections que nous offrons ici & que nous réfutons.

Commiſſaires, ſur cette ſection, ſes effets & ſa guériſon: que ces différentes piéces, imprimées au plutôt, au nom & aux frais de la Faculté, ſeraient non-ſeulement diſtribuées à tous ſes Docteurs, aux Médecins régnicoles & étrangers, mais encore préſentées au Monarque Bienfaiſant qui nous gouverne, aux Princes, aux Miniſtres & Magiſtrats, afin que tout le monde ſoit inſtruit de la découverte de ce nouveau moyen de ſauver des meres & leurs enfans.

2°. Que MM. Sigault & Alphonſe le Roy, qui avaient déja ſi bien mérité de la Médecine & du Public, ſeraient priés de mettre la dernière main à leur bonne œuvre, & de communiquer & ſoumettre à l'examen de la Faculté, leurs obſervations ſur cette opération, leurs vues pour la perfectionner, & leur jugement ſur les états de la mere ou de l'enfant qui là rendent néceſſaire: que tous les Savans ſeraient invités à faire connaître leurs travaux & les eſſais relatifs à cette opération.

3°. Qu'en même tems qu'elle ne peut refuſer ſon admiration & donner aſſez d'éloges, au courage & à la magnanimité de la femme Souchot, elle regrette vivement de n'avoir pas les moyens de fournir à cette femme & à ſon enfant réduits à une cruelle indigence, une penſion annuelle, qui puiſſe les aider à vivre; que cependant le Doyen ſera chargé de leur délivrer une ſomme modique, pour ſubvenir, au moins, aux beſoins preſſans de la miſère & de la faim: elle lui promet en outre ſes ſervices, ſes bons offices, & même de porter aux pieds de notre Monarque Bienfaiſant, ſes reſpectueuſes prières pour elle; & de ſolliciter auprès des Miniſtres & de tous les ordres des citoyens, une récompenſe pour cette femme forte, qui s'eſt dévouée à une opération nouvelle, & dont il n'y avait encore aucun exemple; qui par ce dévouement a fait naître dans le

cœur des meres, assez malheureuses pour être dans le même cas, la douce & légitime espérance d'échapper à la mort, & de jouir du plaisir d'être meres; qui a conservé la vie à nombre d'enfans que l'on pourra sauver désormais; qui, en un mot, a procuré un si grand avantage à tout le genre humain.

4°. Que la reconnaissance due à M. Sigault, qui a imaginé, soutenu & pratiqué cette opération, est d'autant plus grande, qu'il a rendu des services plus importans en communiquant ce fruit de son génie, en le mettant à exécution, & par la générosité avec laquelle il a fourni lui-même aux dépenses; qu'il n'est point en son pouvoir de décerner au conservateur des citoyens, une récompense digne de ce bienfait: qu'elle veut que ce Confrère recommandable jouisse dans son sein, d'une distinction honorable, & que la génération présente & les futures apprennent combien il est digne d'estime, combien il mérite d'éloges: en conséquence, elle a ordonné que sur le revers du jetton d'argent (du Doyen) on gravera l'inscription suivante:

L'an 1768, *M. Sigault* (*Docteur en Médecine de la Faculté de Paris*) *a inventé & proposé la Section de la Symphyse des os* Pubis; *en* 1777, *il l'a pratiquée avec succès.*

Elle a ordonné aussi que cent de ces jettons seraient remis à M. Sigault.

Et comme M. Sigault a rendu publiquement à M. Alphonse le Roy, notre confrère, le témoignage que, par ses expériences, ses travaux & ses exhortations, il avait beaucoup contribué à lui faire entreprendre cette opération, à achever l'accouchement & à guérir la plaie; la Faculté a arrêté que l'inscription ci-dessus serait terminée par ces mots:

M. Alphonſe le Roy, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, l'a aidé.

& que cinquante de ces jettons ſeraient donnés à M. le Roy.

Telle a été la concluſion portée par moi J. C. DESESSARTZ, Doyen.

Et ſignée par les deux plus anciens de chaque Ordre : MM. HAZON, COCHU, DU HAUME, LEZURIER.

APPROBATION.

J'ai lu, par ordre de Monſeigneur le Garde des Sceaux, un manuſcrit intitulé : *Recherches hiſtoriques & pratiques ſur la ſection de la ſymphyſe du Pubis*, par M. Alphonſe le Roy, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris ; je n'y ai rien trouvé qui puiſſe en empêcher l'impreſſion. A Paris, le 5 Avril 1778.

RAULIN.

ERRATA.

Page 10, *lig.* 11, *ſupprimez* Fernel, Dulaurens.

Page 62, *lig.* 12, trois pouces, *liſez*, deux pouces.

A PARIS, de l'Imprimerie de PH.-D. PIERRES, Imprimeur de la Société Royale de Médecine, 1778.

RÉPONSE

PAR

M. ALPHONSE LEROY,

A UN MÉMOIRE

SUR UNE IMPUTATION D'IMPÉRITIE.

RÉPONSE

Par Me Alphonse Leroi, Docteur Régent, Professeur de Médecine & d'Accouchemens, ancien Professeur de Chirurgie des Ecoles de la Faculté de Médecine de Paris; à une imputation d'impéritie.

Un Médecin, sans perdre son honneur, peut être vaincu par la nature. Dans la circonstance qui devient la cause de cet ouvrage, si je pouvois m'occuper d'un petit intérêt d'amour-propre, j'oserois dire que ma retraite a été honorable, puisque j'ai conservé la vie dans une circonstance extraordinaire d'accouchement, où les femmes périssent presque généralement. La dame Heuzard, qui devient le sujet de ce mémoire, est vivante, & ne porte pas même de trace extérieure d'un accident qui, chez elle, a été entiérement du fait de la nature.

J'ai dû préférer une guérison incomplette & sans danger, aux risques d'une mort certaine: néan-

moins on a pouſſé ſon mari à fabriquer contre moi, une accuſation calomnieuſe d'impéritie. L'application des reſſources de l'art eſt ici donc imputée à ignorance & même à crime ! Les Médecins & Chirurgiens accoucheurs les plus habiles de la Capitale, ont donné en ma faveur leur rapport qu'avoit demandé le Magiſtrat.

La haine de quelques Accoucheurs ignorés, fait dans ſon déſeſpoir reſſource de la diffamation. On m'attaque par un libelle, dans lequel on ſalit l'imagination par les tableaux les plus dégoûtans : on le répand avec profuſion dans les carrefours, dans les provinces, dans les maiſons publiques & particulières.

J'avoue que le combat auquel on me force, me convient peu ; mais pour anoblir & diſtinguer ma défenſe, j'ai cherché à la rendre utile : à cet effet, j'amene mes juges, le public & mes aggreſſeurs, dans le ſanctuaire de la médecine. D'ailleurs, le Magiſtrat ne pouvant pas ici décider de la doctrine, mais ſeulement des faits, j'établis les principes de l'art pour éclairer ſur les faits, & pour prouver la mauvaiſe foi, l'ignorance de ceux qui ſe ſont fait tout-à-la fois mes accuſateurs, & mes juges.

C'eſt pourquoi je publie en même tems que

cette réponſe, un ouvrage intitulé : *Eſſai ſur l'Hiſtoire Naturelle de la Groſſeſſe & de l'Accouchement ;* où j'ai tracé la marche de la nature dans la groſſeſſe, & ſur-tout dans l'accouchement : j'ai tâché d'en décrire les phénomenes avec aſſez de clarté pour que les femmes dorénavant puiſſent reconnoître elles-mêmes leur état en accouchant, & mettre leur ſanté, leur vie, & celle de leurs enfans, en garde contre les mauvaiſes manœuvres, les mauvais conſeils, les inſtrumens, & ſpécialement contre celui qu'on nomme forceps ou culliere, auquel depuis long-tems je fais bien ouvertement la guerre.

D'après ce que j'ai établi dans cet ouvrage qui précéde ma défenſe, il ſera plus facile d'entendre le compte que je vais rendre de l'accident qui a donné lieu à l'accuſation qu'on m'intente en impéritie. Je vais la réfuter par elle-même, par des raiſonnemens invincibles, par des faits ſans réplique, enfin, par le ſuffrage des plus habiles médecins & chirurgiens de la capitale.

J'examinerai le rapport, ou plutôt le libelle virulent & diffamatoire de MM. Piette, de Leuryes, Noury. Ce n'eſt pas la premiere fois qu'on eſſaie ſur moi une arme odieuſe. J'ai déjà combattu des aſſaſſins de réputation ; je vais ici les

combattre encore, puiſqu'aujourd'hui la loi l'exige. J'examinerai le certificat rempli de faux dont on s'appuye, & je dévoilerai les motifs qui font fermenter tant de haine.

Si ma défenſe paroît un peu tardive, mon excuſe eſt dans le peu de tems que me laiſſent pour écrire, & une ſanté foible, & une vie que la pratique de la médecine, à laquelle je ſuis totalement conſacré, rendent très-pénible & très-laborieuſe.

Il pourroit réſulter de cet écrit une réflexion funeſte aux malheureux : c'eſt que l'homme qui s'approche de l'infortune pour la ſoulager dans ſes maux, trouve quelquefois dans la miſere une telle dégradation, qu'elle ſe livre entiérement à l'intrigue la plus criminelle contre ſon bienfaiteur : mais la bienfaiſance eſt un beſoin pour certaines ames. Cette conſidération peut les éclairer & ne doit pas les arrêter.

Il ſemble que la dame Heuzard, qui fait le ſujet de ce mémoire, & qui, avant ſon accouchement, étoit dans une miſere qui ſeule a provoqué mes ſoins, ſoit aujourd'hui malheureuſe par l'accident d'un renverſement de matrice, qui eſt du fait de la nature. Il ſemble qu'elle ait beſoin d'être ſervie, qu'elle ne puiſſe vaquer à

ſes affaires ; il n'en eſt pas ainſi. Elle eſt accouchée depuis deux ans paſſés. Elle ne porte pas la moindre trace à l'extérieur, de ſon accident. Elle n'a pas de fievre. Elle peut vaquer à ſes affaires. Sa matrice, comme elle le dit elle-même dans ſon mémoire, page 31, ne décele ni maladie, ni vice. Deux femmes à Paris ſont dans la même ſituation ; l'une depuis dix années & vaque à ſes occupations ; une autre depuis un an ; c'eſt une femme-de-chambre, qui n'eſt point empêchée de faire un ſervice aſſujettiſſant. Elles n'ont été conſervées que parce qu'on n'a pas violenté la nature. J'ai conſervé la dame Heuzard en une circonſtance où la plupart des femmes ont péri, & dans laquelle elle eût ſuccombé infailliblement elle-même, ſi je m'étois comporté autrement que je ne l'ai fait.

FAITS.

Je fus engagé, par une dame dont je ſuis le médecin, de donner mes ſoins à la dame Heuzard, lorſqu'elle étoit la demoiſelle Petit, marchande de modes rue & près l'égoût de Montmartre. Elle demeuroit alors avec deux de ſes ſœurs : la plus jeune avoit une maladie nerveuſe ; les deux autres une affection ſcorbutique, pro-

duite en partie par leur habitation mal-saine & par leurs chagrins. Je leur donnai avec assiduité & générosité, mes soins, qu'elles étoient hors d'état de reconnoître. La demoiselle Petit, mariée au sieur Heuzard, avoit été accouchée de son premier enfant par M. d'Estiumeau : devenue grosse du second, son mari vint me prier de la venir voir, & de la délivrer dans son tems. Je me rendis chez elle : je la vis : l'aspect de son infortune, les services que je lui avois anciennement rendus, ainsi qu'à ses sœurs, m'imposerent la loi de l'obliger encore. Je lui promis de l'accoucher. Un médecin s'attend bien à voir oublier ses soins ; mais qui voudroit embrasser le plus pénible, oui certes le plus pénible des états, s'il risquoit d'échanger, comme ici, de la bienfaisance contre de la calomnie ? les exemples heureusement sont rares. Je fis plusieurs visites à la dame Heuzard pendant sa grossesse.

Je fus appellé le 10 Juin 1785, à sept heures & demie du matin. Je me rendis entre huit heures à huit heures & demie ; le ventre étoit très-volumineux ; les douleurs étoient très-lentes ; la matrice étoit sans énergie. Je m'assurai de son état, & lui annonçai qu'elle accoucheroit, sans de grandes douleurs, entre midi, midi & demi.

Cette assurance, comme on l'a vu dans l'ouvrage que je joins ici, étoit fondée sur des principes & sur l'expérience. Je lui recommandai de ne pas se fatiguer, je lui dis que j'allois voir quelques malades; que je serois de retour à onze heures, onze heures & demie au plus tard. Je fus faire promptement quelques visites & revins en effet à onze heures & demie.

Les douleurs avoient été très-lentes, très-décourageantes; le ventre étoit excessivement gros: mais enfin le col très-relâché sembloit disposé à laisser passer l'enfant. Je fis mettre la dame Heuzard sur un lit. C'est là que pour se débarrasser elle seconda de toutes ses forces quelques douleurs très-lentes, combinées principalement avec des épreintes.

Enfin, elle accoucha entre midi, midi & demi. Je coupai le cordon & le liai seulement du côté de la mere: je laissai saigner celui de l'enfant, que je portai sur une chaise pour lui donner les soins d'usage en ce cas. Après avoir comprimé le cordon de l'enfant & l'avoir laissé saigner suffisamment, pour le dégorger d'un excès de sang, qui en fait périr un grand nombre peu après leur naissance, je l'enveloppai des premiers langes & le plaçai commodément.

Pendant que je donnois mes ſoins à l'enfant, je demandai de l'eau de méliſſe pour en frotter le bas-ventre de la femme. Comme il n'y en avoit pas, je dis que j'y ſubſtituerois de l'eau-de-vie, & l'on fut en chercher. La garde, qui ne connoiſſoit pas mes intentions, & qui croyoit que c'étoit pour aider à la délivrance, dit à la femme; ſoufflez fort dans votre main : je le défendis très-expreſſément, comme il eſt conſigné dans la plainte; mais il étoit trop tard, le conſeil de la garde avoit été exécuté.

Après avoir donné à l'enfant, pendant quelques minutes, les ſoins abſolument néceſſaires, ſurtout dans ces ſortes d'accouchemens, je revins à la mere, dont je jugeois la matrice en un état de foibleſſe & d'engorgement conſidérable, d'après la nature de ſes douleurs en accouchant. Je portai mes vues à fortifier la matrice, afin qu'elle revînt ſur elle-même, & qu'à ce moyen j'évitaſſe une perte, ordinaire en pareille circonſtance. Avant d'avoir aucunement touché la mere, je dis à la garde de verſer de l'eau-de-vie dans le creux de ma main, pour frotter le bas-ventre de l'accouchée. Mon intention étoit, avec ce ſpiritueux, dont l'action pouvoit ſe faire ſentir ſur la matrice, à travers le tiſſu de la peau, de

redonner un principe élaſtique à cet organe ; que je jugeois dans une grande inertie. Je frotte le ventre avec quelques gouttes d'eau-de-vie. Je ne ſens pas la matrice. Je crois qu'elle eſt contractée comme elle doit l'être, avant qu'on tente la délivrance. Je porte un doigt à l'intérieur. Je touche une tumeur, groſſe comme une tête d'enfant, recouverte du délivre qui la précédoit, laquelle ſe préſentoit auprès des grandes levres. Je crois d'abord avoir mal jugé, en touchant le ventre, que la matrice fût contractée : j'y reporte ma main une ſeconde fois ; je ne la ſens point ; & je juge alors que la tumeur qui ſe préſente à l'extérieur eſt la matrice renverſée, retournée. Eſt-ce l'effort de la femme dans la derniere douleur qui a produit cet accident ? Eſt-ce la mauvaiſe pratique du ſouffle dans la main, après la ſortie de l'enfant ? Je l'ignore.

Je ſentis la néceſſité de repouſſer très-promptement le viſcere avant qu'il fût ſorti. Je porte ma main à l'intérieur. Le délivre me ſert de couſſin. Je repouſſe avec effort dans tous les ſens ſur tous les points du viſcere : mais la douleur que cauſe ma tentative, produit des cris dont l'effet eſt de faire plonger le diaphragme & les inteſtins ; en ſorte que plus je fais d'efforts pour retourner

& repouſſer en haut le fond renverſé de la matrice, plus le diaphragme & les inteſtins en font pour l'abaiſſer.

La femme veut abſolument que je me retire. Je ſuis forcé de céder pour un inſtant : mais en retirant ma main, l'organe retourné, & que je n'avois pu reporter à ſa place, à raiſon du reſſerrement du col, eſt pouſſé par le diaphragme, par les inteſtins & par l'air qui s'eſt dilaté : il ſe préſente au dehors tout retourné comme un gand. Je découvre alors la femme, ſous les vêtemens de laquelle j'avois agi juſqu'à ce moment; je montre l'accident à la garde, au mari, & leur fais remarquer que le placenta eſt entiérement attaché à la matrice, ainſi que le dit la plainte.

Je tente de preſſer l'organe pour le repouſſer & le faire rentrer avec le délivre; mais toute eſpece de tentative eſt vaine : c'étoit une maſſe très-groſſe, & qui s'étoit encore tuméfiée depuis ſa ſortie, & par l'abord du ſang, & par l'air qui s'étoit dilaté, ce qui rendoit le tout de la groſſeur d'une veſſie ſoufflée.

Tous mes ſoins pour rétablir la maſſe entiere étoient inutiles. Je détachai le délivre pour avoir moins de volume. Je frottai la matrice à nud avec de l'eau-de-vie, pour la forcer à ſe con-

tracter, afin d'avoir moins d'hémorrhagie. Je l'enveloppai enſuite dans un linge, & après des efforts longs, ſouvent réitérés, & ménagés ſelon l'état de la femme, je parvins à faire rentrer dans l'intérieur toute cette maſſe, & à la repouſſer tellement, que la matrice étoit à trois pouces de haut dans l'intérieur : mais je ne pus jamais, quelques efforts que je fiſſe, & à diverſes repriſes, forcer le fond à remonter aſſez haut pour ſe retourner complettement. Toutes mes manœuvres, en repouſſant le fond, irriterent le ſphincter, autrement dit, le muſcle orbiculaire du col de la matrice. Ce muſcle ſe ſerroit & étrangloit le corps du viſcere, de maniere que plus je faiſois de tentatives pour la réduction, plus ce reſſerrement la rendoit impoſſible. Le fond de la matrice étoit ſans ton, le col en avoit trop au contraire. Le fond étoit une véritable éponge toute gorgée de ſang ; je ne pouvois le preſſer, ni le toucher, ſans en faire couler une grande quantité.

Par mes preſſions graduées, après une foule de tentatives, j'avois reporté le viſcere à l'intérieur. J'employai toutes ces opérations pendant plus d'une heure & demie. Je ſentis que ſi je m'obſtinois davantage, ou je ferois périr la

femme par une perte épouventable ; ou j'altérerois la ſubſtance même de l'organe. C'eſt pourquoi le déſordre étant en plus grande partie réparé, & ſentant le riſque évident d'aller plus loin, je crus devoir m'arrêter à ce point que la nature ne vouloit pas que j'outre-paſſaſſe pour la conſerver. Pendant toute cette opération, qui fut bien longue, je conſervai, quoiqu'on diſe, une liberté de tête qui dominoit cette rare & dangereuſe circonſtance. Ne pouvant diſpoſer de la nature au-delà, & ſentant que la perte avoit mis la femme à l'extrême de ce qu'elle pouvoit endurer, je crus devoir céder à la néceſſité que m'impoſoit la ſituation : je laiſſai la malade tranquille, afin que la vie ſe rallumât aſſez pour qu'elle ſoutînt de nouvelles tentatives ; ou qu'elle vécût ſans autre indiſpoſition que de porter dans le vagin le fond de ſa matrice ; ce qui ne pouvoit nuire au terme de ſa vie, ni à la nature de toutes ſes occupations.

Ce travail pénible pour le corps, pour l'eſprit & le cœur dura juſqu'à trois heures. J'annonçai au mari le danger, en lui diſant : « J'ai » fait deux mille accouchemens, & cet accident » ne m'eſt point encore arrivé. On le regarde » comme funeſte. J'eſpere néanmoins conſerver

» ici la vie de votre femme. J'ai réparé l'acci-
» dent jusqu'où la nature me l'a permis. Voyez
» d'habiles gens; mais je doute qu'ils fassent
» mieux. J'aurois confiance aux lumieres de
» M. Sabatier. Je reviendrai dans une heure ».

Il étoit trois heures passées quand j'arrivai chez moi, hors d'état, par la malpropreté de mon linge, de m'être présenté ailleurs. Je racontai à deux personnes qui s'y trouverent, ce terrible accident. Il n'étoit pas encore quatre heures que j'avois déjà reçu une lettre, pour me prier de revenir voir la malade, chez laquelle je fus en effet de retour à quatre heures, ainsi qu'il est consigné dans la plainte. Ce n'étoit pas là assurément abandonner inhumainement une femme, ainsi que l'on ose le dire dans le libelle. Je cherchai à m'assurer si l'on pouvoit tenter encore la réduction; mais le col de la matrice resserroit fortement le fond qui étoit renfermé dans le vagin, & qui s'y trouve encore comme un corps étranger, de la grosseur aujourd'hui d'une petite poire. La moindre pression sur ce viscere tout spongieux en faisoit couler beaucoup de sang, & la femme n'en pouvoit plus perdre. Je défendis de la remuer de son lit, parce que le mouvement eût pu, dans son état de foiblesse,

lui cauſer des convulſions & la mort. Je quittai l'accouchée à cinq heures, & j'y revins, pour la quatrieme fois, entre dix & onze heures du ſoir, avec un de mes éleves. Les mêmes tentatives de réduction réitérées furent toujours de la même inutilité, à raiſon du reſſerrement de plus en plus conſidérable du col.

La dame Heuzard revenue de ſon extrême foibleſſe & ranimée par une potion cordiale, qu'on ſe donne le ridicule de blâmer, put ſupporter alors d'être tranſportée dans ſon lit par moi & mon éleve; ce qui dura plus d'une heure. J'ordonnai de continuer cette potion pour rallumer de plus en plus les forces.

Je renvoyai le lendemain matin mon éleve chez la dame Heuzard, chez laquelle je me rendis moi-même vers le milieu du jour. Je ſentis toujours la même impoſſibilité de réduire, & la même effuſion de ſang. Sur ce que je conſeillois d'appeller M. Sabatier, le ſieur Heuzard me fit l'aveu de ſa miſere extrême. Ce fut avec honte, & il avoit raiſon..... Je lui dis, » je » ne puis pas diſpoſer des autres comme de » moi. Je verrai un de ces jours M. Sabatier, & » ſi je puis, je l'amenerai. Mais c'eſt un homme » public, vous pouvez l'aller voir & le prier

» de venir ». On me parla bientôt de gens inconnus, ſorte d'eſpece, qui toujours fait ſoi-diſant des prodiges. Je dis, je l'avoue, avec cette humeur que donne l'amour de la ſcience & la connoiſſance des difficultés : « Les gens habiles » ne pouvant rien ici que feront les mâchoires ? » Ils tueront.

Sept jours ſe paſſerent en cet état ſans la conſultation que je conſeillois. Il y eut de petites brigues. Je ſçus qu'elles étoient provoquées par Me Gautier de Claubry qui voyoit la malade en ſecret.

Le dimanche on provoqua une conſultation, ſans m'en avoir fait part que quelques heures avant, & l'on n'y appella pas M. Sabatier, dont j'avois vanté, ſelon ma conſcience, le mérite. Je crus entrevoir qu'on méditoit une trame. Les lumieres, la franchiſe & le ton ferme de M. Sabatier l'auroient déconcertée. J'expoſai à cette conſultation les faits que je viens de détailler, & non les faits qu'a oſé fauſſement certifier M. Thévenot. Je prouverai la méchanceté & la fauſſeté de ſon certificat, par la plainte même de cet odieux procès.

Après qu'on eut viſité la malade, dont le ventre n'étoit aucunement gonflé, parce qu'il

n'y avoit aucune irritation, M. Thévenot proposa des bains de l'eau de veau. MM. Goubelly & Theuillier se rendirent après des contestations à ce remede & à ce régime, qui ne me parut guere convenable à une femme aussi épuisée. Je ramenai les consultans à l'objet capital, la réduction. Je dis que vu l'état du col de la matrice, elle m'avoit été impossible ; que je la croyois telle encore ; mais que je ferois les derniers efforts en présence des consultans, s'il y avoit un concours d'opinions. M. Thévenot ne répondit point à cet important article ; & d'impatience, je dis, Messieurs, nous tenons ici le conseil des rats ; le grelot à attacher, c'est la réduction.

Le lendemain de cette consultation, le sieur Petit, frere de l'accouchée, m'écrivit de ne pas me donner la peine de revenir chez sa sœur, & M. Gauthier de Claubry me remplaça près de la dame Heuzard.

Je reçus après quelques jours une lettre de Me Gauthier de Claubry. J'en rendrai compte. J'apperçus un piege. Je n'opposai à de la finasserie, que bonté, franchise & fermeté, comme on le verra bientôt. Le sieur Heuzard vint chez moi me faire des excuses de la lettre de son beau-frere, en m'assurant qu'il n'avoit pas été le maître chez

chez lui ; & un mois après, il rendit contre moi une plainte criminelle. Voici les charges d'accusation.

1°. On assure que je suis revenu trop précipitamment à l'accouchée pour la délivrer.

2°. On me fait un grief d'avoir versé de l'eau-de-vie sur son ventre pour le frotter.

3°. On avoue que j'ai défendu à la femme de souffler dans ses mains ; mais on m'accuse de lui avoir dit de pousser.

4°. On assure que j'ai tiré avec violence le cordon, ce qui a produit le renversement.

5°. On m'impute encore d'avoir pris la matrice renversée pour une tête d'enfant, & d'avoir voulu l'attirer au dehors.

6°. Je n'ai pas employé, dit-on, les moyens de la réduction.

7°. J'ai abandonné la malade.

8°. J'ai dissimulé le danger, & j'ai empêché d'appeller des consultans.

9°. Je n'ai pas employé le traitement convenable.

Voilà avec clarté & fidélité ce qu'on avance contre moi.

L'organe s'est renversé, dites-vous, parce que j'ai dit à la femme, poussez ; parce que j'ai tiré

le cordon & amené moi-même au-dehors la matrice que je prenois pour une tête d'enfant ?

Vous avouez dans votre plainte que j'ai défendu à la femme de souffler dans ses mains ; c'est donc à faux, & seulement pour donner probabilité à votre accusation, que vous me supposez avoir dit, pouffez ; car la défense de souffler est analogue à celle de pousser.

Vous m'accusez d'avoir pris la matrice renversée pour une tête d'enfant. Je me suis déjà expliqué à cet égard. Ce n'étoit pas une si grande impéritie d'avoir cru de premier abord à une tête précédée du délivre. En touchant le ventre je n'y sens pas la matrice ; je la crois contractée ; je vais reconnoître l'état des parties ; je sens une masse de la grosseur d'une tête : je crois que je me suis trompé en touchant le ventre, qui d'ailleurs étoit gros & boursoufflé ; je l'examine de rechef & avec soin : je n'y sens pas la matrice : je juge alors que c'est elle qui est retournée & qui s'avance dans le bassin. Quand on n'a ni examiné, ni pu examiner encore, un cas ordinaire se présente plus naturellement à l'esprit qu'un cas rare ; & la premiere idée n'est assurément pas une impéritie. J'ai bientôt reconnu que la matrice étoit retournée.

Eh bien ! j'accorde pour un inſtant cette prétendue erreur : toute fauſſe qu'eſt cette accuſation, elle prouve elle-même la fauſſeté de celle dans laquelle vous dites que j'ai tiré le cordon ; car il n'y a pas de matrône de campagne qui ne ſache que quand il y a deux enfans, on ne tire le cordon pour délivrer, que quand le ſecond eſt ſorti : or, ſur deux mille accouchemens que j'ai faits, j'ai rencontré pluſieurs fois des accouchemens de deux enfans : ſi j'avois tiré le cordon avant la ſortie du ſecond, j'aurois produit une hémorrhagie & la mort ; ce qui au moins m'auroit appris à ne pas revenir à une ſi groſſiere faute. Si j'ai donc cru à une tête, comme vous le dites, je n'ai pas tiré le cordon comme vous l'aſſurez.

Selon vous, j'ai amené la matrice au dehors pour une tête. Pouvez-vous ſavoir ce que j'ai fait à l'intérieur ? Vous vous faites une fable populaire de l'accouchement, que vos donneurs de rapports regardent eux-mêmes comme abſurde, mais à laquelle ils feignent de croire, parce qu'elle convient à l'intérêt de leur haine. Vous imaginez que quand l'enfant vient par la tête, on va la chercher avec les mains pour l'attirer au dehors : cela ne ſe fait, ni ne ſe peut faire ;

L'accouchement eſt tout entier du fait de la nature. La tête vient ſeule : on ne la tire pas ; mais on la reçoit ; & quand on veut la tirer, on ne peut avoir de priſe à cet effet qu'avec un inſtrument. Je n'ai donc pas tiré votre prétendue tête avec mes doigts ? Et ſi j'ai cru à cette tête, je n'ai pas tiré le cordon, comme je n'ai pas dit, pouſſez, ſi j'ai dit ne ſoufflez pas.

Vous avez imaginé les faits faux & improbables, de faire pouſſer, de tirer la tête, de tirer le cordon, pour appuyer votre calomnie. Comme vous ne ſaviez pas l'art en faiſant votre plainte, vous y avez fait un mêlange de vrai & de faux. Mais vous ne ſaviez pas que les faits faux dont vous m'accuſiez, étoient contradictoires aux vrais que vous avouiez. Ce que j'ai dit & fait eſt raiſonnable, conforme aux bons principes ; je les retrouve dans votre plainte : ce que vous ajoutez, ce que vous me prêtez, non-ſeulement eſt faux, mais encore contradictoire & abſurde. C'eſt donc par une partie même de votre accuſation que je repouſſe l'autre.

D'ailleurs les faits faux que vous avancez, que j'ai tiré le cordon, que j'ai dit, pouſſez, vous ne ſavez pas qu'ils ne produiſent jamais le renverſement ſans une diſpoſition naturelle ; que ſans

cette disposition, le cordon casse plutôt que de renverser le fond de la matrice : c'est peut-être à ce dessein que la nature prévoyante rend le cordon, à son insertion au placenta, moins résistant que dans tout le reste de son étendue. Vous m'imputez donc à délit, la mauvaise disposition de la nature.

Néanmoins ces faits faux, absurdes, contradictoires, incapables d'opérer seuls le renversement, vous les supposez dans votre libelle, dans vos rapports calomnieux ; vous les supposez, dis-je, prouvés & avoués par moi-même, au moyen d'une fabrication de certificat. Avec un tel savoir-faire, avec de tels prémices, on porte loin ses argumens. Voilà une singuliere maniere d'établir un délit criminel, elle est toute semblable à celle du loup de la fable. C'est celle qui convient à MM. Pietre, Deleuries & Gauthier de Claubry ; & c'est là ce qu'ils opposent à l'examen scrupuleux & au raisonnement très-solide des sept personnes les plus habiles en ce genre de la capitale, nommés par le Magistrat pour donner leur jugement sur cette affaire. Mais quand on s'établit accusateurs & juges d'impéritie, il ne faut pas, en montrant une partialité criminelle, en dévoilant évidemment un

desir odieux d'attenter à l'existence morale d'un homme qui jouit de la confiance publique, il ne faut pas, en prenant un langage qui n'est pas celui de l'honneur & de l'amour du bien, offrir soi-même la démonstration de l'impéritie. Il ne faut pas rétablir de vieilles erreurs reléguées seulement chez les plus ignorantes lévandieres de campagne ; je prouve ce que j'avance.

Le renversement de la matrice peut-il être absolument du fait de la nature ? Il n'y a point de doute à cet égard. MM. Pietre, Deleuries, &c. en conviennent : mais ils se gardent bien d'en faire l'application à ma circonstance ; c'est une porte de réserve qu'ils conservent pour eux.

De leur aveu la nature produit cet accident. Mais ce qu'ils établissent à ce sujet non-seulement est faux, mais même pitoyable. Ils donnent pour cause de ce renversement, le cordon trop court, le cordon entortillé autour du corps de l'enfant. Qui jamais avec un peu de bon sens, a pu dire que le cordon ombilical pût être trop court ? Quant à l'entortillement du cordon autour de l'enfant, sur cent accouchemens, dans 80 pour le moins, le cordon est en cet état. Ces contours ne font pas le plus petit obstacle, comme on le prétend ridiculement. Un peu de mécha-

tique en accouchement, démontre tout le ridicule de cette vieille erreur.

Ils attribuent le renverſement encore à la poſition droite de la femme : mais pas davantage ; car dans bien des campagnes les femmes accouchent debout, & même ſuſpendues. Cette mauvaiſe pratique cauſe des chûtes de vagin & autres accidens ; mais jamais de renverſement de matrice.

Les efforts ſur le cordon pour obtenir le placenta, ſont regardés par MM. Leuries & Pietre comme la vraie cauſe du renverſement. Mais le placenta eſt implanté ſur le côté de la matrice ; le cordon ne correſpond jamais au milieu de ſon fond ; conſéquemment l'effort que l'on fait agir ſur le côté, & non ſur le fond de la matrice.

La preſſion des inteſtins & du diaphragme ſur le fond de la matrice, qui a perdu ſon énergie dans l'accouchement, eſt une cauſe poſitive de ſon renverſement. Qu'oppoſent ces Meſſieurs à ce fait que la raiſon démontre ? C'eſt, diſent-ils, « une fineſſe, une argutie d'eſprit pointilleux ». Voilà comment ces Meſſieurs réfutent avec de jolis mots, la marche de la nature. Si le diaphragme, par ſa preſſion ſur le fond de la ma-

trice, peut expulser l'enfant, pourquoi l'effort de cette même preſſion n'enfonceroit-il pas le fond de cet organe en inertie, comme une preſſion enfonceroit la cuve d'un chapeau mol? Qu'on démontre que cela eſt impoſſible, & je n'ai plus rien à dire.

Quant au reproche qu'on me fait d'avoir abandonné la malade, il eſt abſurde. J'ai été chez la dame Heuzard depuis huit heures & demie juſqu'à neuf du matin, depuis 11 heures & demie juſqu'à 3 heures, de 4 juſqu'à 5 heures, & de 11 heures du ſoir juſqu'à plus de minuit. Voilà ſix heures le premier jour données à la dame Heuzard. Mais M. Broſſard, en contradiction avec lui-même, ſe permet, dans ſon calomnieux mémoire des atrocités. Je laiſſe, dit-il, page 20, ma victime mutilée. Mais bientôt oubliant ſon accuſation d'abandon, il me fait contradictoirement le reproche de mon exactitude, en allant voir une fois la malade. J'y renvoyois deux fois encore mon élève; c'étoit, oſe-t-il écrire, « une » ſi exactitude indécente, pour demander ſi la ma» lade étoit morte ». Je ſuis familiariſé à ces atrocités dans des libelles anonymes; mais j'avoue que je ne les attendois pas d'un avocat. Je ne croyois pas qu'il en pût exiſter un qui com-

promît ainſi ſon honneur & ſon état.

On ſe plaint que je n'ai pas réparé cet accident qu'on aſſure très-réparable dans le premier inſtant. M. Deleuriés cite un renverſement qu'il aſſure avoir rétabli. Mais de ce qu'il a rétabli, eſt-il à conclure que toujours l'on peut rétablir.

Ce renverſement de la matrice eſt d'autant moins reparable après l'accouchement, que le ſphincter du col ſe reſſerre davantage : or, le col n'avoit point été tourmenté chez la dame Heuzard par des touchers inutiles & dangereux ; ſes douleurs avoient été lentes, elles ont peu peſé ſur le col ; l'accouchement a été prompt : le plan externe de la matrice avoit perdu toute énergie, tandis que le ſphincter du col, ſemblable aux muſcles fléchiſſeurs dans les ſyncopes, avoit conſervé la ſienne. Le col s'eſt relâché pour laiſſer paſſer l'enfant comme fait le ſphincter de l'anus dans une autre fonction. Le fond a tra verſé le col, comme le rectum en deſcendant paſſe chez les enfans à travers le ſphincter relâché. Ce rectum ſe repouſſe & rentre chez les enfans ; la même choſe a lieu quelquefois pour la matrice ; mais auſſi quelquefois cette réduction eſt impoſſible ; & quand on fait trop d'efforts, on peut altérer la ſubſtance même de l'organe, & pro-

duire une ſupuration longue & mortelle, comme je vais le prouver après.

Probablement que dans le renverſement que M. Deleuries, dit avoir réduit, le col de la matrice, ayant été fatigué, avoit peu de force pour ſe contracter, au moyen de quoi la réduction a été facile.

Ainſi ſur deux obſervations ſemblables en apparence, on ne peut argumenter de l'une par l'autre, les circonſtances n'étant pas les mêmes, quoiqu'il ſoit bien difficile de s'en appercevoir. Ce qui rend la ſcience de la médecine ſi difficile, ce qui la fait croire conjecturale, c'eſt la reſſemblance des faits; reſſemblance que l'on prend pour de l'identité. Il faut être en garde contre cette reſſemblance. C'eſt un principe ſi fondamental, qu'Hippocrate en a fait le premier de ſes aphoriſmes. L'expérience trompe, & rien de ſi difficile que d'en juger, *experentia fallax judicium difficile.*

Cette réduction que MM. Pietre, & Deleuries préſentent comme ſi ſimple, eſt quelquefois impoſſible, comme l'avouent leurs plus célebres confreres; & quand elle eſt poſſible, elle eſt quelquefois très-dangereuſe, comme je vais le prouver par des obſervations.

MM. Beaudeloque & Sabatier, qui en ſavent bien autant que MM. Deleuries & Pietre, conviennent qu'appellés dans un cas de renverſement, ils n'ont pu réduire. Qu'en eſt-il réſulté? C'eſt que n'ayant pas violenté la nature, ils peuvent chacun offrir l'obſervation d'une femme conſervée. Ces deux femmes ſont en état de vaquer à leurs affaires. Celle que connoît M. Baudeloque exiſte à Paris depuis 10 ans avec cet accident; celle de M. Sabatier exiſte depuis un an paſſé: elle eſt employée à des occupations pénibles.

Je connois deux autres cas où l'on s'eſt obſtiné à réduire. Dans le premier, M. Pean accouchoit rue Saint-Victor en 1771, Madame Fleuri, boulangere, femme très-grande, qui avoit eu déjà pluſieurs enfans. La matrice ſe renverſa & ſe préſenta au dehors, peu après l'accouchement, ſans qu'il en eût pu ſavoir la cauſe. Il s'obſtina à la réduction & il y parvint. Il racontoit dans ſes cours comment il s'y étoit pris; mais probablement que par ſes efforts il avoit altéré ſans s'en appercevoir la ſubſtance même de la matrice; car Madame Fleuri mourut ſix mois après d'une ſuppuration dans cet organe. M. B***, maître en chirurgie, & principalement occupé dans l'accouchement, en délivrant, en 1776,

Madame Ballivet, marchande parfumeuſe, montagne Sainte-Genevieve, très-grande & belle femme, qui avoit déjà eu pluſieurs enfans, vit l'accident de ce renverſement de matrice : il réduiſit complettement, mais la femme mourut peu de jours après, & la matrice ſe trouva preſque gangrenée à l'intérieur, comme je l'ai ſçu de ceux que la curioſité porta à enlever ce cadavre du cimetiere de Saint-Etienne-du-Mont pour l'obſerver.

Ainſi dans les trois cas où M. Sabatier, M. Beaudeloque & moi n'avons pu faire ſans danger la réduction, les femmes conſervent la vie ; & dans deux cas où la réduction a été faite, elles ont été bleſſées & en ſont péries. J'ai jugé que ſi je m'obſtinois à vouloir le mieux, je produirois le pis. Ai-je donc dû faire plus d'efforts pour réduire complettement avec le riſque certain de tuer, ou réduire incomplettement avec la certitude de conſerver la vie ? D'ailleurs, quel eſt aujourd'hui cet accident ? C'eſt une tumeur dans le vagin, de la groſſeur d'une petite poire Mais l'accident fût-il encore plus grand, falloit-il faire des efforts dans ce cas inutiles & infailliblement mortels. On me fait donc ici un crime de ma malheureuſe habileté pour conſerver la vie ; car enfin, ſi j'avois tué la dame Heu-

zard, j'étois en regle, parce que l'autorité des maîtres de l'art pouvoit juſtifier ſa mort. Revenons à la procédure.

D'après la plainte, le ſieur Heuzard demanda à faire viſiter ſa femme & permiſſion de faire informer. La viſite fut ſeulement ordonnée. Voici le rapport des médecins & chirurgiens du Châtelet.

« Nous Conſeillers-Médecins & Chirurgiens ordi-» naires du Roi, en ſon Châtelet de Paris, de l'ordon-» nancé de, &c.... nous ſommes tranſportés, &c.....» à l'effet de voir & viſiter la dame Heuzard, pour conſ-» tater ſon état : nous l'avons trouvée au lit, ſans fievre,» pâle, décolorée ; ſuite des pertes abondantes qu'elle» nous a dit avoir eſſuyées par-tout le corps, & ſpécia-» lement à la région hypogaſtrique (le bas-ventre), où» elle nous a dit reſſentir une douleur avec peſanteur» ſur le fondement. L'ayant touchée par les parties na-» turelles, nous avons trouvé dans le vagin, à un demi-» pouce de la vulve, une tumeur unie, ronde & ſo-» lide, pouvant avoir, vers cette extrémité, trois pouces» environ de tour, que nous avons reconnue pour être» le fond de la matrice. Ayant pouſſé nos recherches le» plus avant poſſible, nous avons remarqué que cette» tumeur diminuoit ; mais nous n'avons pu ſentir au-» cune trace du bourlet circulaire, qui pût nous aſ-» ſurer que le cercle de l'orifice cernât & étranglât la» tumeur ; c'eſt pourquoi nous préſumons que la matrice

» a été renverſée complettement : accident dû ſoit aux » efforts peu modérés pour opérer le détachement du » placenta ſi-tôt après l'accouchement, ſoit à l'inertie de » ce viſcere ; avec cette différence que, dans le cas d'iner- » tie, cet accident n'eſt ordinairement complet que par » gradation ; au lieu que lorſqu'il eſt occaſionné par les » efforts faits pour opérer la délivrance, le renverſe- » ſement ſe fait ſur le champ..... Notre pronoſtic ſur » l'état actuel de la malade, eſt qu'elle reſtera incom- » modée toute ſa vie. Fait à Paris, le 24 Juillet 1785. » *Signés* SALLIN, DELEURYES, RUFFIN. »

A la ſuite de ce rapport, très-peu propre à éclairer le Juge, le ſieur Heuzard articula une foule de faits dont il demanda à faire preuve ; mais comme il ne pouvoit pas y avoir de preuve à faire de ce qui s'étoit paſſé ſous les vêtemens de la femme en accouchant, & que la plupart des faits étoient étrangers à une ſoi-diſante impéritie, le Magiſtrat ordonna un nouveau rapport par tous les médecins & chirurgiens du Châtelet réunis : cette ſentence eſt un modele de ſageſſe & d'équité. En voici les termes : « Diſons » avant faire droit, que la dame Heuzard ſera » de nouveau vue & viſitée par les médecins » & chirurgiens du Châtelet réunis, ès-mains » deſquels ſeront remiſes les plaintes, demandes » & requêtes énonciatives des faits articulés

» par le ſieur Heuzard, & les défenſes de Me, » Alphonſe Leroy; leſquels, après lecture priſe » deſdites pieces, viſite faite de la dame Heu- » zard, malade, pouront entendre ladite ma- » lade, le ſieur Heuzard ſon mari, la garde ma- » lade employée lors de l'accouchement, les » médecins ou chirurgiens appellés pour con- » ſulter ou traiter ladite malade; entendre auſſi » Me Alphonſe Leroy, & prendre tous autres » renſeignemens qu'ils jugeront convenables; » même les autoriſons à conſulter leurs com- » pagnies reſpectives, s'ils le croient néceſſaire, » & s'expliqueront ſur l'état de la malade, ſi cet » état doit être imputé à l'impéritie dudit Me Al- » phonſe Leroy; motiveront leur avis s'il eſt » unanime, & leurs avis s'il y a diverſité ». En conſéquence de cette ſentence, le rapport ſui- vant intervint.

« Nous Docteurs Régens de la Faculté de Médecine, » & Maîtres en Chirurgie de Paris, &c.....

» Pour nous conformer audit Jugement, nous nous » ſommes réunis, nous Médecins & Chirurgiens du Châ- » telet, & ſommes convenus de prendre, ſucceſſive- » ment l'un après l'autre, communication des pieces » énoncées en la Sentence; connoiſſance préalablement » priſe deſdits contredits & écritures: nous avons ar- » rêté, vu l'importance de la queſtion ſoumiſe à notre » jugement, & les difficultés qu'elle préſente, de nous

» associer MM. Petit, Sigault, Sabattier, Piet & Baude-
» loque, qui jouissent tous d'une grande réputation dans
» l'art & pratique des accouchemens, pour nous aider
» de leurs lumieres dans une affaire aussi grave. Cette
» convention faite, nous avons pris avec eux jour &
» heure pour visiter ensemble ladite dame Heuzard,
» constater son état, & notamment si cet état doit être
» imputé à l'impéritie dudit Me Alphonse Leroy; à cet
» effet, nous nous sommes transportés en la demeure de
» ladite dame Heuzard..... où étant réunis au nombre
» de dix, nous avons visité & examiné ladite dame
» Heuzard, que nous avons trouvée au lit sans fievre,
» mais ayant le teint pâle & décoloré. Ayant procédé
» à l'examen de la matrice, nous avons reconnu le ren-
» versement de cet organe, qui est maintenant dans le
» vagin, à deux pouces de distance de la vulve, ou en-
» viron, où l'on sent distinctement le fond de ce viscere,
» qu'il n'est pas possible maintenant de remettre à sa
» place ».

« Cet examen fait, s'agissant de déterminer par nous
» la cause de ce renversement, & s'il doit être imputé
» à l'impéritie de l'Accoucheur, nous avons interrogé la
» malade, son mari, Me Gauthier Declaubry, son Chi-
» rurgien ordinaire; la dame Morel, garde, qui a assisté
» à l'accouchement. Finalement, nous n'avons rien né-
» gligé, aux termes de la Sentence, de tout ce qui a pu
» éclairer sur cet objet. Me Alphonse Leroy ne s'y étant
» pas trouvé, nous n'avons pu prendre en considération
» que ses défenses consignées par écrit. Après ces dif-
» férens renseignemens, le premier point à juger, savoir

» si

» Si le renverſement de la matrice dont eſt affligée la » dame Heuzard, doit être imputé à l'impéritie de Me Al- » phonſe Leroy, a été mis en délibération. Chacun a dit » ſon avis, & en a expoſé les motifs : de dix opinans, ſept » ont été d'avis que le renverſement de la matrice doit » être attribué à la conſtitution foible, molle & lâche » de cet organe, comme cauſe principale & efficiente, » & que le travail de l'accouchement, aidé peut-être par » les manœuvres de l'Accoucheur, doit être regardé » comme la cauſe déterminante ; de maniere que, ſi » cette diſpoſition vicieuſe n'eût pas préexiſté, le renver- » ſement ne s'en ſeroit pas enſuivi, & n'auroit pas été » déterminé par ces différentes manœuvres, même en les » admettant telles que ſes adverſaires les lui objectent. » De pareils procédés ſont incapables de produire le » renverſement d'une matrice ſaine. S'il n'en étoit pas » ainſi, on verroit ſouvent ce malheur arriver ; ſur-tout » à la campagne, dans les mains des Sages-femmes pour » la plupart peu inſtruites, & d'autres femmes encore » plus ignorantes, qui, ſans principes ni méthode, font » les Accoucheurs dans l'occaſion. On ſait qu'elles ſont » dans l'uſage de tirer le cordon ombilical avec tant de » force, que fréquemment elles le caſſent, ou elles » donnent lieu à des deſcentes de matrice, ſans cepen- » dant en occaſionner le renverſement ; auſſi les pro- » lapſus ou déplacemens de matrice y ſont très-communs, » tandis que le renverſement y eſt on ne peut pas plus » rare, par la raiſon que cet organe, quand il eſt bien » conſtitué, offre beaucoup de réſiſtance, & eſt très- » difficile à renverſer.

» Pour ce qui eſt du ſecond chef, Me Alphonſe Leroy » dit dans ſes défenſes, qu'il a fait des tentatives pour » remettre la matrice à ſa place, mais qu'elles ont été » infructueuſes; ce qui ne paroîtra pas ſurprenant, ſi » d'un côté on conſidere la grande difficulté qu'il y a à » faire la réduction d'une matrice totalement renverſée, » comme celle dont il s'agit dans l'eſpece préſente; & » de l'autre, ſi on prend en conſidération que l'opéra- » teur n'a que quelques momens en ſa diſpoſition pour » tenter d'y remédier, ſans être ſûr du ſuccès; & que des » tentatives de réduction trop répétées, ajoutent toujours » au danger qui provient de l'accident même, & s'ag- » gravent au point, que telle femme qui auroit pu vivre » malgré le renverſement de la matriee, y ſuccombe » alors promptement.

» Le pour & le contre ayant été ſuffiſamment diſ- » cutés, il a été dreſſé de ſuite, ſur le lieu, un arrêté ſur » papier ordinaire ....; il eſt conçu en ces termes, mot » pour mot:

» Nous Médecins & Chirurgiens ſouſſignés, chargés » par le Magiſtrat du Châtelet, de donner notre avis » ſur le point de ſavoir ſi la deſcente de matrice dont ſe » trouve attaquée madame Heuzard, eſt l'effet d'une » impéritie commiſe par Me Alphonſe Leroy, qui l'a » aidée dans le travail de ſon accouchement. Avons » penſé qu'il falloit diſtinguer deux tems dans le fait ſou- » mis à notre jugement: le premier eſt celui qui a pré- » cédé le renverſement de la matrice; le ſecond eſt celui » qui l'a ſuivi. Dans le premier cas, Me Alphonſe Leroy » a-t-il fait contre les regles de l'art quelque choſe dont

» s'en ſoit enſuivi néceſſairement le renverſement de » l'organe ? Sur ce point nous avons jugé que Me Leroy » n'a rien fait de repréhenſible, rien qui ait néceſſaire- » rement produit le ſuſdit renverſement, & que par con- » ſéquent il n'y a de ſa part, ſur ce point, aucune impé- » ritie. Quand le renverſement a été fait, Me Leroy n'en » a-t-il pas commis une en ne remplaçant pas la ma- » trice ? Sur ce ſecond point, notre avis eſt que Me Le- » roy n'eſt pas plus repréhenſible que dans le premier, » par la raiſon tranchante & péremptoire, que dans le » cas d'un renverſement total & parfait d'une matrice, » molle & abreuvée, telle qu'étoit celle de la dame Heu- » zard ; car ſi elle ne l'avoit pas été, elle n'auroit pas été » renverſée ; il eſt pour l'ordinaire au-deſſus des for- » ces & de la puiſſance de l'art, d'en procurer le » remplacement, ou ſi l'on veut le redreſſement. Et » cela poſé, il ne ſauroit y avoir d'impéritie, car il n'y » en a point à ne pas faire ce qui n'eſt pas poſſi- » ble..... D'après les raiſons qui viennent » d'être expoſées, & autres que nous n'ajoutons point » ici, pour éviter prolixité, nous eſtimons que le renver- » ſement de matrice arrivé en la perſonne de la dame » Heuzard, ne peut être regardé comme un effet d'im- » péritie. Fait le 6 Juillet 1786, & rédigé le 30 dudit » mois, *Signé* PETIT, LECLERC, SALLIN, SIGAULT, » RUFFIN, SABATIER, BAUDELOQUE l'aîné.

D'après ce rapport, cet odieux procès auroit dû être terminé ; mais la haine confondue ſe

porte à la démence, & même à l'attrocité. Comme il n'étoit pas poſſible de prouver même par faux témoignage que j'euſſe commis une impéritie, on prend une tournure que voici. On dit que j'ai confeſſé que j'étois coupable. C'eſt dans ma propre bouche qu'on veut former la preuve de l'impéritie qu'on m'impute. On ſe garde bien de diſcuter ce que j'ai écrit. On uſe de fineſſe pour eſſayer de refaire en ſous-œuvre le procès. On produit un certificat de M. Thévenot, qui atteſte tout ce qu'on croit propre à me condamner. Par ce certificat M. Thévenot témoigne que j'ai dit : « que j'avois pris le cordon ombilical, que » je l'avois tiré ; mais que j'avois été étonné en » le tirant de voir ſortir des parties naturelles » une tumeur conſidérable. Que j'ai pris alors la » matrice pour une tête d'enfant ; que je ſuis » convenu l'avoir renverſée moi-même, & » n'avoir fait qu'une légere tentative pour la ré- » duire ; enfin, ce même bon certificat aſſure que » je me ſuis confeſſé coupable d'avoir abandonné » la femme pendant ſix heures ». Voilà les grandes preuves de cet infâme procès. Voilà les faits d'après leſquelles on part comme faits avoués, prouvés. Vous êtes mal maſqué M. Thevenot. En fabricant de ſemblables calomnies, au moins

falloit-il lire la plainte. La dame Heuzard eſt accouchée à midi & demi : j'y ſuis reſté juſqu'à trois heures. J'y ſuis revenu à quatre, comme l'avoue la plainte ; où donc ſont les ſix heures d'abandon ?

Il eſt évident que par ce certificat illégal on cherche à détourner l'attention des Juges d'une plainte bien facile à réfuter, ainſi que d'un rapport qui me juſtifie. On imaginoit la trame bien ourdie, ſi l'on pouvoit avoir une ſeconde ſignature qui atteſtât, comme M. Thévenot, que je m'étois avoué coupable à la conſultation. Voilà ce que l'on appelle du ſavoir-faire en procès. On ſollicita M. Thieullier, & l'on obtient de lui le certificat ſuivant, à la ſuite de celui même de M. Thévenot. « Je certifie le préſent expoſé en-» tiérement conforme à ce qui s'eſt paſſé à la » conſultation y mentionnée ; que j'ai donné mon » avis conforme à celui de MM. Goubelly & » Thévenot, quant au traitement à employer. » En foi de quoi j'ai ſigné. A Paris, ce 3 Août » 1786 ».

Voici ſur ce ſujet ma lettre à M. Thieullier.

MONSIEUR ET ANCIEN DOYEN,

M'occupant à répondre au mémoire publié contre moi par le ſieur Heuzard, j'y vois une atteſtation qu'on a cru ſuſceptible d'une fauſſe interprétation. Comme il n'a pu être ni dans votre cœur, ni dans vos intentions, d'y laiſſer une ambiguité qui pourroit induire les Juges & le Public en erreur, je vous prie de vouloir bien me faire ſavoir, ſi par ce certificat vous avez voulu confirmer les faits allégués par M. Thévenot, ou ſeulement votre opinion ſur le traitement qui fut propoſé.

J'ai l'honneur d'être avec des ſentimens reſpectueux.

MONSIEUR ET ANCIEN DOYEN,

Votre très-humble ſerviteur,

ALPHONSE LEROI.

Sa réponſe fut.

A Paris, 6 *Juin* 1787.

MONSIEUR,

Appellé avec MM. Goubelly & Thévenot pour conſulter ſur l'état de la dame Heuzard, je crus, comme il s'agiſſoit d'un accident arrivé à la ſuite

d'une couche, devoir laiſſer examiner la malade par les perſonnes exercées habituellement dans l'art des accouchemens. C'eſt d'après le compte qu'elles me rendirent, qu'elles propoſerent & que j'approuvai le traitement indiqué par le certificat du 20 Juillet 1786. Ainſi n'ayant pas viſité la dame Heuzard, en mettant mon certificat au bas de celui de M. Thévenot, je n'ai voulu, je n'ai pu atteſter & je n'ai réellement atteſté que mon opinion ſur le traitement qui fut propoſé; ce que démontrent, ſans aucune ambiguité, les termes dont je me ſuis ſervi. Après avoir atteſté l'expoſé de M. Thévenot, conforme à ce qui s'eſt paſſé à la conſultation, j'ai ajouté, *quant au traitement à employer.* Ces termes ſont reſtrictifs, & euſſent été inutiles ſi mon intention eût été de confirmer tout le contenu au certificat de M. Thévenot.

J'ai l'honneur d'être,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur,

Signé, LE THIEULLIER.

Voilà donc l'échafaudage élevé par la calomnie contre moi totalement écroulé. Pourquoi n'a-t-on pas obtenu un certificat de M. Goubelly ? C'eſt qu'il eût été bien impoſſible de l'obtenir de telle ſorte qu'on le pût faire cadrer à celui de M. Thévenot. Eh quoi ! après ſoixante hivers, M. Thévenot ſe fait l'écolier de Baſile !

Mais de quel droit M. Thévenot intervient-il dans cette affaire ſans être requis ? Si l'on vouloit le faire entendre, il falloit qu'il ſe préſentât aux Rapporteurs aſſemblés, nommés par le Juge ; mais le ſavoir-faire de M. Thévenot ne ſe ſeroit pas ſoutenu au grand jour.

Examinons enfin le rapport de MM. Pietre, Deleuryes.

Ces Meſſieurs commencent à inſinuer dans leur rapport qu'ils ſont ſeuls juges compétants de cette affaire ; qu'eux ſeuls ont une longue expérience. C'eſt ce que populairement on appelle boire à ſa ſanté. Ils oublient donc que MM. Petit & Sigault, médecins de la Faculté, que Me Beaudeloque, leur confrere, ont fait les meilleures preuves en ce genre.

Cet accident peut-il être produit par une cauſe qui ne ſoit pas du fait de l'accoucheur ? Ces Meſſieurs en conviennent ; mais ils nient la vraie

cauſe de l'accident, l'inertie de la matrice, que M. Deleuryes néanmoins, dans ſon premier rapport, a regardé comme une cauſe ordinaire de ce renverſement. A cette cauſe vraie, il ſubſtitue une foule d'hypotheſes ridicules que déjà j'ai refutées ; ſavoir, la ſituation de la femme, le peu de longueur du cordon. Ils ajoutent, page 29, *peut-être* ſe préſente-t-il d'autres cas. Sans égard à ce peut-être, avec lequel ils n'ont voulu que ſauver leur ignorance, ils cherchent à m'enlever mon exiſtence morale fondée ſur la confiance publique. Ils commettent un attentat criminel en cherchant à me priver de la conſidération que j'ai tâché de mériter par mes travaux. Enfin, ne pouvant rien dire de certain contre moi, ils ajoutent, page 32 : « qu'a-t-on beſoin d'avoir » recours à des cauſes imaginaires, ou du moins » *obſcures* ». Mais ce qui eſt obſcur peut être vrai : ces Meſſieurs ſe refuſent donc de leur propre aveu à examiner ce qui eſt obſcur. Ne peut-on pas ici leur dire :

« Eh quoi ! Meſſieurs ! des Juges eſt-ce là le » langage ? »

C'eſt cependant celui de trois hommes qui ſe chargent de prononcer ſur ma réputation. La réputation eſt une exiſtence morale qui l'emporte

tellement ſur l'exiſtence phyſique, que pour la conſerver l'homme d'honneur ne doit pas balancer à ſacrifier ſa vie. C'eſt même un principe important au bonheur de la ſociété. Que diroit-on d'un Juge qui ſe feroit un aſſaſſin, & qui condamneroit des innocens ? C'eſt cependant là ce dont ces Meſſieurs donnent un exemple. C'eſt avec des peut-être, c'eſt avec le refus d'examiner les cauſes pour eux obſcures d'un accident naturel, qu'ils oſent m'imputer une ignorance & une impéritie criminelle. La haine heureuſement eſt mal-adroite. Ces mêmes Meſſieurs vont ſe parer ailleurs d'amour de bien public, de ſentimens d'honneur : oh ! pour le coup, on peut bien leur appliquer l'ingénieux apologue du loup devenu berger.

« Il eſt *évidcnt* (diſent ces Meſſieurs) que c'eſt » ma précipitation qui a cauſé le renverſement ». Quand on aura bien obſervé la chaîne de mes principes ; quand on aura bien conſidéré que le ſuccès de ma pratique, &, j'oſe le dire, de ma doctrine, eſt fondé ſur l'obſervation, & que depuis plus de 16 ans je m'éleve contre la précipitation, on verra qu'il n'eſt pas évident que je me ſois précipité : mais l'évidence de ces Meſſieurs eſt d'une nature particuliere. Pourquoi

cette évidence a-t-elle échappé au ſept autres Rapporteurs ? Pourquoi ces Meſſieurs n'ont-ils pu y ramener leurs confreres?

A la page 30, ces Meſſieurs diſent : « qu'il eſt » abſurde de dire que l'inertie puiſſe cauſer le » renverſement ». M. Deleuryes convient donc que ſon premier rapport eſt abſurde, puiſqu'il y admettoit le renverſement par inertie. S'il convient de l'abſurdité du premier rapport auquel je ne me ſuis point arrêté, puiſque le Juge en a reconnu toute l'inſuffiſance, je démontre ici l'abſurdité, & de plus, la méchanceté du ſecond.

J'ai démontré la poſſibilité de l'inertie & les accidens auxquels elle entraîne. Mais ces Meſſieurs, pour prouver que mon ſoupçon d'inertie étoit gratuit, en donnent une raiſon bien ſinguliere. Il n'y avoit point d'inertie, diſent-ils page 30, parce que le placenta étoit uni à la matrice. Et c'eſt préciſément cette union du placenta à la matrice, qui prouve cette inertie. Si la matrice ſe fût contractée, elle ſe fût ſéparée du délivre ; & cela n'eſt point arrivé, comme l'avoue la plainte. On voit ici toute la longueur des oreilles ; & c'eſt avec des ignorances de cette trempe dont les conſéquences peuvent être bien fatales en pratique, qu'on oſe s'ériger en juges.

La preuve, disent-ils page 31, qu'il n'y a pas eu d'inertie, « c'est que la matrice de la » dame Heuzard ne décele ni vice, ni maladie ». Voilà une grande logique : quand une femme est tombée en foiblesse & en syncope, que diroit-on de celui qui, six mois après, nieroit le fait parce qu'il n'en verroit pas de trace ?

Tout le reste de ce rapport est dans le même goût. La haine seule a pu devenir capable de s'aveugler au point d'exposer au grand jour toute son incapacité, toute sa mauvaise foi, & ses mensonges. A chaque ligne on peut prendre sur le fait la mauvaise foi & l'insuffisance des trois Rapporteurs. Je n'en combats que deux; car quant à M. Noury, je le compte pour rien, & je le crois capable même d'avouer, ce que tout le monde sait, qu'il n'a nulle espece de connoissance dans l'art des accouchemens. Quant à MM. Pietre & Deleuryes, après avoir examiné leurs rapports, j'examinerai, relativement à moi, leur personne.

Tous les faits faux de la plainte, tout ce que j'ai réfuté, tout est supposé par ces Messieurs, comme prouvé & même comme avoué par moi. C'est sur ces bases imaginaires que l'on bâtit le rapport qui me doit immoler.

La fureur enfin mene dans ce Mémoire droit au ridicule ; car on y écrit, page 5, que la matrice étant au dehors, « je ne la reconnoiſſois pas ; » que je la maniois & remaniois ; & qu'enfin un » ſigne que me fit la garde, me réveilla & m'ap- » prit ce que c'étoit ». *Riſeum teneatis amici.*

Ces Meſſieurs font la leçon à la page 36 ; ils diſent : « avec de l'adreſſe *peut-être* on ſeroit venu » à bout de réduire ». Voilà donc encore un autre *peut-être.* Celui-là prouve que les moyens de ces Meſſieurs ſont des hypotheſes qu'eux-mêmes ne croient guere applicables à tous les cas. C'eſt donc d'après leurs peut-être & les injures qu'ils vomiſſent, qu'il faut, ſelon eux, que le Magiſtrat prononce que je ſuis criminel d'impéritie.

Ainſi, ſelon ces Meſſieurs, page 29, *peut-être* » il ſe préſente d'autres cauſes de renverſement » que celles qu'ils ont aſſignées. Page 32, il y a des » cauſes de renverſement *très-obſcures.* Page 36, » *peut-être* on pouvoit venir à bout de réduire ». Que veulent-ils que l'on conclue de ces *peut-être* ? Qu'en concluent-ils eux-mêmes dans leur peroraiſon ? car il y en a une très-longue, & qui viſe au pathétique ; le voici : « Nous diſons avec » douleur qu'il n'eſt pas poſſible d'accumuler à » ſi haut point faute ſur faute : le moins inſtruit

» des éleves en chirurgie ne commettroit pas » pas tant & de ſi lourdes bévues : toute la con- » duite de ce médecin n'eſt du commencement à » la fin qu'un tiſſu d'impéritie ; mais d'impéritie » du premier genre». Voilà la concluſion des *peut-être*. Mais tout cela ſe réduit à une injure groſſiere que me diſent des juges en trois façons différentes. Ils n'avoient pas aſſez de torts de déraiſonner ! falloit-il qu'ils ſe donnaſſent encore celui d'injurier ? C'eſt qu'on croit quelquefois dégrader ce que l'on injurie.

Eſt-ce donc là le ton des maîtres de l'art, appellés par la Loi pour aider le Juge dans l'application de la loi, ſe renfermant ſtrictement dans le fait & dans les circonſtances qui en dépendent, comme on l'obſerve au précédent rapport ? Non, aſſurément : c'eſt ici une Partie égarée qui produit les mouvemens inſenſés de la haine dans un délire furieux dont elle eſt dominée. Hélas ! en quelles mains quelquefois eſt tombée la balance de Thémis ! Plus la fonction eſt noble, plus la corruption eſt affreuſe.

Enfin, venons au réſumé du rapport. « C'eſt » ſon peu de lumiere qui a rendu total le ren- » verſement. C'eſt ſon inexpérience, *pour ne rien* » *dire de plus*, qui lui a fait perdre un tems pré-

» cieux pour la réduction ». MM. Piette & Deleuryes ſe montrent ici à nud. Ce n'étoit d'abord que des fautes, des bévues, des impérities; mes facultés intellectuelles étoient ſeules attaquées; c'eſt ici mon honneur qu'on cherche à flétrir. On a l'audace, après avoir ſali l'imagination du lecteur, de le ſoulever contre les mouvemens intimes de mon ame. Je ſomme ici MM. Piette, Deleuryes & Nourry de donner une explication claire & cathégorique de cette expreſſion, *pour ne rien dire de plus*, ſinon je prendrai acte de leur ſilence pour les traduire aux yeux du public comme d'atroces calomniateurs, comme des lâches, qui ne ſavent que fuir après avoir frappé du ſtylet.

Pourſuivons. « C'eſt par ma conduite, page 39, » qu'une malheureuſe femme eſt aujourd'hui pour » ſa vie en proie aux accidens, qui ſont la ſuite » indiſpenſable du renverſement de la matrice, » & à d'autres ſuites plus funeſtes encore, & plus » ou moins prochaines ». Et à la page 31, « on » ne reconnoît dans ce viſcere renverſé, rien qui » décele ni vice, ni maladie ». Voilà donc ces Meſſieurs cherchant à émouvoir le public & les Magiſtrats par une poſſibilité d'accidens dont ils ne déterminent ni l'eſpece, ni l'époque, & qu'en

attendant ils garantiſſent très-funeſtes. Le tems a déja prouvé la fauſſeté du pronoſtic qu'avoit établi dans cette affaire M. Thévenot. Ceci me rappelle un ſingulier trait du célebre Rouelle. Le frere de ce ſavant chymiſte, très-habile lui-même, avoit été malade : l'illuſtre Bordeu avoit été appellé & l'avoit guéri parfaitement. Le traitement, quoique couronné de ſuccès & conforme aux principes de l'art, avoit déplu à notre chymiſte. Il ne parloit jamais de ce grand médecin qu'avec fureur. Un jour dans ſa ridicule colere, il dit : Bordeu ! c'eſt un ignorant; il a tué mon frere que voilà.

Après une amphatique imprécation contre ceux qui croient qu'un renverſement de matrice eſt un accident qui peut arriver à tout accoucheur, ces Meſſieurs apoſtrophent d'un ton auſſi plat qu'indécent, les médecins & chirurgiens qui n'ont pas été de leur avis ; ils attaquent même juſqu'à leur probité, en diſant, « vous ne le croyez irrépro-» chable que parce que vous deſirez qu'il le ſoit ». J'ai été l'éleve de M. Petit ; j'ai oſé entrer dans la carriere qu'il parcourt avec éclat. Eſt-ce une raiſon pour rejetter ſon opinion dans cette affaire ? Quel intérêt avoit à m'abſoudre M. Sigault ? Des gens mal intentionnés ont cherché à établir entre nous

nous une diviſion qui, ſans doute, étoit néceſſaire à leur intérêt. Quel intérêt avoit à m'abſoudre M. Beaudeloque ? J'ai relevé quelques erreurs conſignées en ſon ouvrage. Je lui ai prouvé un eſprit de parti dans ce qu'il a écrit, ſans être ſuffiſamment inſtruit ſur l'opération de la ſymphiſe. J'ai combattu à outrance ſa pratique & ſon opinion ſur l'uſage du forceps. J'ai même été juſqu'à me ſervir contre lui, ou pour mieux dire contre ſa pratique, qui étoit alors trop inſtrumentante ; de l'arme du ridicule. Ne devoit-il pas avoir un reſſentiment à ſatisfaire, s'il eût tant ſoi peu reſſemblé à MM. Piette & Deleuryes ? Mais nos débats entre M. Beaudeloque & moi ne tiennent qu'à nos opinions. Nous ſommes bien loin de l'inimitié : nous nous eſtimons réciproquement, & nos rivalités ne peuvent qu'être utiles aux progrès d'un art important à l'humanité.

Enfin, il eſt plaiſant de voir ces Meſſieurs dire aux ſept autres : « la lumière de la raiſon vous » décillera les yeux, vous le verrez tel qu'il eſt ». Voilà ce que l'on appelle régenter avec un ton bien fier, les gens les plus habiles de la capitale. D'un trait de plume, on va les traveſtir en malhonnêtes gens qui ferment les yeux à l'évi-

dence. « Vous affirmez qu'on ne peut rien lui im-
» puter : ſuffit-il de le dire vaguement, & non-
» ſeulement ſans preuve, mais contre des preuves
» péremptoires & des faits accumulés ? » Ces preuves péremptoires, ces faits accumulés, ſont pour MM. Piette, Deleuryes & Noury, la plainte & le certificat Thévenot.

Enfin, ces Meſſieurs s'expliquent franchement ſur le mérite des deux derniers rapports, & l'on ſent que c'eſt le leur qu'il préferent. Mais oubliant toute bienſéance, & qu'en qualité de Rapporteurs ils doivent être froids & impaſſibles comme la loi, ils s'élancent dans l'arêne, & ſans aucune attention aux bienſéances, ils jettent le gantelet aux ſept Rapporteurs qui me ſont favorables. « Réfutez ces preuves avec franchiſe & vérité,
» & ſi vous faites voir que nous nous ſommes
» trompés, nous gémirons ſur notre erreur ». C'eſt-à-dire, qu'ils ſe réſervent le droit de prononcer ſur le mérite de la réfutation qu'ils provoquent ; le droit d'y répondre, le droit d'en redemander un autre ; ainſi à force de dits, de contredits, de certificats, de rapports, d'écritures, de procédures, de faux principes rebattus, combattus, tout arriveroit au point de ne pouvoir être intelligible pour perſonne.

C'eſt-là ce rapport que Me Broſſard de Marſillac trouve ſi fort de preuves & même ſi intéreſſant pour le ſtyle. La logique, le ſtyle du mémoire de M. de Marſillac, rendent tout-à-fait vraiſemblable ſon admiration étrange.

Cette volumineuſe production eſt terminée par un morceau de ſentiment. « Nous condam-» nons à regret; il eût été bien plus doux pour » nous de juſtifier; nous en avions le plus grand » deſir : la force de la vérité nous a ſubjugués & » nous arrache malgré nous le témoignage que » nous lui devons ». Si le ton indécent de ce rapport ne démontroit pas le dégré d'aliénation qui l'a rédigé, quelques détails ſur Meſſieurs Piette & Deleuryes feroient voir juſqu'à quel point la juſtice peut compter ſur leur rapport, & moi ſur les diſpoſitions amicales dont ils ſe crépiſſent.

L'ouvrage que je publiai en 1776, ſur l'hiſtoire de la doctrine des accoucheurs anciens & modernes, excita parmi quelques chirurgiens une vive commotion. Le ſieur Pietre préſuma aſſez de ſa force & de ſes talens pour ſe charger de renverſer ce que j'avois établi. On lui attribua une diatribe qui parut contre moi, ſous le titre de lettre d'un étudiant en chirurgie. Le raiſonnement, le ſtyle, tout établiſſoit merveilleuſement

le déguiſement. Je répondis, pour donner avec plus d'intérêt un développement aux bons principes que j'avois recueillis & rétablis. Je préſume que le ſieur Pietre qui, ſur ſon libelle avoit fondé quelque eſpoir de célébrité, en a pu attribuer la chûte & le dédain à ma réfutation; mais il s'eſt trompé. Un écrit, où l'on tourne Hippocrate en ridicule, où l'on prend le ton des halles, a détruit tout le piquant qu'offroit la doctrine extraordinaire d'un éleve ſuranné.

Quant à M. Deleuryes, j'ai quelque ſouvenance que, dans mon ouvrage que je n'avois conſacré qu'à des noms célebres, je mis ſon livre au rang de ceux qu'il falloit laiſſer dans leur utile obſcurité. *Manet alta mente repoſtum judicium.*

Je ſonge encore que mes torts ont pu être aggravés par la circonſtance ſuivante.

Le Pape actuel apprennant qu'à Rome beaucoup de femmes périſſoient par l'ignorance des matrônes, envoya en France un Chirurgien pour qu'il ſe formât à la théorie & à la pratique des accouchemens. On confia ſon éducation à M. Deleuryes: mais l'éleve écrivit à Rome une lettre, dans laquelle il ſe plaignit que M. Deleuryes ne le mettoit pas en état de répondre aux vues de bienfaiſance de Sa Sainteté. Cette lettre arriva

avec celle que M. Deleuryes écrivoit amicalement & sans façon au Souverain Pontif pour obtenir en France le cordon noir & une pension. La réponse de Sa Sainteté au prince Doria, son Nonce en France, fut qu'il falloit donner un autre maître au sieur Asdrubal. Le prince Doria me pria de donner chez moi mes soins au sieur Asdrubal. Je lui communiquai tous mes travaux, toutes mes notes, & ce Chirurgien, après 18 mois du travail le plus opiniâtre, est retourné à Rome, où il a été fait (1) professeur public

(1) *Copie de la Lettre de M. Asdrubal, à M. Alphonse Leroy.*

De Rome, le 6 Février 1786.

MONSIEUR MON CHER MAÎTRE. . . . . .

. . . . . Vos principes sont clairs & très-solides; mais mes talens ne sont pas les vôtres pour les mettre à exécution. Je me flatte qu'avec mes travaux & la méditation de vos principes, & ceux que vous croirez utile de me communiquer, je tâcherai de soutenir mon emploi avec honneur, ainsi que votre gloire. Pour le respect qui vous est dû, Monsieur, je dois vous instruire que le Pape m'a élu professeur public dans l'Université de Rome, dite la Sapienza, & premier Chirurgien-Accoucheur de l'Hôpital Saint-Roch. Mes leçons commenceront pour les hommes après Pâques, & pour les sages-

d'accouchemens pour les chirurgiens & les fages-femmes, & premier chirurgien-accoucheur de

femmes, au mois de Novembre. Les uns & les autres subiront à la fin du cours un examen public devant les professeurs de Rome, & celui qui paroîtra le plus instruit aura une médaille avec le portrait du pape d'un côté, & de l'autre un accoucheur qui présente un enfant à sa mere. D'un côté de la médaille sera l'inscription : *Pio VI. Pontif. max. parenti publico* ; & de l'autre: *Usura vitæ nascentibus adserta.*

C'est un établissement qui formera époque, & qui demande l'assistance de vos talens. . . . . .

. . . . . *Signé* FRANÇOIS ASDRUBAL.

Je pourrois citer plusieurs de mes éleves devenus illustres & honorés de grandes places. Entre autres le feu docteur Demeste, premier médecin de la principauté de Liege, un des promoteurs de la société d'émulation, connu par ses ouvrages sur l'histoire naturelle & la chymie. Pendant deux ans & demi il avoit suivi mes cours ; je lui avois communiqué particuliérement mes travaux. En arrivant à Liege, sa patrie, il pratiqua la médecine & la chirurgie avec un tel succès, qu'il ne pouvoit suffire aux fatigues de la pratique, qui bientôt altérerent sa santé & l'enleverent à la fleur de son âge.

Je pourrois citer encore le docteur Samoillowitz, premier médecin des gouvernemens de Catherinoslow de la Torride, associé d'un grand nombre d'académies,

l'hôpital Saint-Roch. Voilà ce qui a produit chez M. Deleuryes l'ulcere incurable de la haine. Il s'eſt promis vengeance du dédain de M. Aſdrubal & de ſon eſtime pour mes préceptes. Dès-lors M. Deleuryes s'eſt transformé en grand inquiſiteur de la nature. Il a formé un tribunal qui s'eſt chargé de me trouver coupable envers elle. Ce tribunal a fait l'accuſation, les preuves, les écritures & le jugement ; ſi même on laiſſoit faire M. Deleuryes il feroit l'autodafé.

Je ne répondrai point à la conſultation de M. Gaultier, plus abſurde, ce qui paroîtra incroyable, que celle de MM. Piette & Deleuryes. Les mêmes faits y ſont ſuppoſés ; les raiſonnemens ſont plus baroques encore. D'ailleurs, ce rapport eſt abſolument illégal. Lors de l'aſſemblée de MM. les Rapporteurs, on interrogea M. Gaultier, on lui demanda ſon opinion. Il

déjà connu par pluſieurs ouvrages. Il vint à Paris avec pluſieurs autres médecins, & entre autres M. Kourica, homme d'un profond jugement. Pendant 18 mois ils ont été les auditeurs aſſidus de mes leçons de médecine ſur les maladies des femmes. C'eſt ainſi que le génie de Catherine II raſſemble des rayons épars dans l'Europe pour naturaliſer dans ſes climats le goût, les ſciences & les arts.

répondit qu'il n'avoit rien à dire, parce qu'il étoit chirurgien de la malade, & qu'il s'alloit retirer par délicateſſe. M. Gaultier m'avoit écrit le 22 Juin 1785, & s'étoit annoncé comme médiateur dans cette affaire. Il me prie, par ſa lettre, de venir chez lui ſecrétement. Ce n'étoit qu'une démarche hoſtile. *Fiez-vous à un galant homme*, m'écrivit-il. C'eſt ainſi qu'il s'annonçoit avec le dévouement le plus ſincere. Il va plus loin, il me dénonce la confédération faite contre moi, par quelques-uns de ſes confreres. « Je ne ſuis » pas, m'écrit-il, comme l'enſemble de la ſocié- » té ». C'eſt Sinon qui, en préſence des Troïens, abjure les ſentimens des Grecs ſes compatriotes. J'avoue que ſi j'avois eu l'ombre d'un tort, la bonhommie de ce langage m'eût ſéduit, & j'eus laiſſé entrer le cheval de bois dans la place. Mais toutes ces proteſtations & ces offres du ſieur Gaultier, ayant abouti à la propoſition de donner de l'argent pour étouffer, diſoit-il, cette affaire, je me mis en garde, & lui dis: « je ſais ouvrir ma bourſe au beſoin des mal- » heureux: mais auſſi je ſais la défendre contre » qui veut la ſurprendre ».

Furieux de me voir échapper au piege, M. Gaultier provoque la plainte criminelle, &

m'écrit une ſeconde lettre, dans laquelle il me fait le reproche d'avoir très-mal parlé de lui, à qui je n'avois eu le déſœuvrement de penſer depuis ce moment. C'étoit, comme on le ſent, pour ſe couvrir contre les juſtes reproches que méritoit ſa conduite à mon égard. Au reſte, je n'ai pas eu plus de confiance aux intentions qu'aux lumieres d'un homme qui, en conſultation avec MM. Sabatier & Beaudeloque, a ouvert l'avis d'amputer la matrice de Madame Heuzard.

Après avoir refuté ce groupe de conſultans qui, par leurs haines & leurs malveillances, ont fait naître la cupidité du ſieur Heuzard; il ne me reſte plus qu'à répondre à ſon défenſeur, M. Broſſard de Marſillac.

Qu'un jeune Avocat, ſéduit par l'amour de la renommée, l'impatience dangereuſe de ſe produire au grand jour, ait cru trouver ici une affaire d'éclat; que même, en ſervant ſes clients, un fol enthouſiaſme lui ait perſuadé que la tutele de la patrie lui étoit confiée; qu'enfin cet orateur adoleſcent ait cherché à ſoulever contre moi l'indignation des Juges & du Public par une profuſion d'apoſtrophes, d'exclamations, d'exagérations de ſtyle, qui, ſi elles ne conſtituent

l'éloquence, annoncent au moins l'envie d'en faire paroître, je n'ai point à m'en plaindre ; mais ma modération doit s'arrêter, lorſque ſuppléant à ces petits moyens par des moyens atroces, Me Broſſard travaille à établir contre moi dans les eſprits, l'opinion du projet le plus affreux, le projet d'avoir cherché, pour cacher ma prétendue faute, à faire périr la dame Heuzard, qui ne doit au contraire ſon exiſtence qu'à mes manœuvres ſages & réfléchies. Quelque mépris que m'inſpire, à moi perſonnellement, &, j'en ſuis bien ſûr, au public lui-même, une imputation auſſi révoltante, je déclare à Me Broſſard, qu'animé à mon tour par le zele ſocial, je me crois obligé, en recourant à tous les moyens de droit convenables, de dénoncer au public un jeune Avocat qui méconnoît la dignité de ſa profeſſion au point de s'y inaugurer par la plus lâche des calomnies.

Voici quelques échantillons du mémoire de Me Broſſard. Page 6 : « Pourquoi M. Leroy ſe » conduit-il directement contre les principes de » l'art qu'il ſe mêle d'exercer ? Vouloit-il enſe- » velir dans le tombeau de ſa victime, les preuves » phyſiques de ſon impéritie ? Ah ! quoique ſa » conduite autoriſe à le penſer, quoique l'indé-

» cente exactitude avec laquelle il envoyoit deux
» fois par jour ſon éleve, demander ſi la ma-
» lade étoit morte, juſtifie les ſoupçons du ſieur
» Heuzard, nous avouons en notre particulier
» que notre cœur ſe refuſe à le croire criminel.
« Page 42 : le zele ſocial qui nous anime ne
» nous permet pas de faire aucuns ſacrifices à
» l'homme dont les opérations tendent à dé-
» truire la population dans ſa ſource. Page 45 :
» eſt-il maintenant quelqu'un qui doute de l'im-
» péritie de M. Leroy ? Peut-on réunir plus de
» preuves de ſes fautes & de ſes délits » ? (On a
vu quel eſt le ſingulier genre des preuves).
» Page 52 : les fautes, les délits, les impérities
» ſans nombre qu'il a commis en accouchant
» Madame Heuzard, laiſſent ſuffiſamment entre-
» voir l'épithete que nous pourrions lui donner.
» Qu'il deſcende dans ſon cœur & nous diſe
» s'il n'a rien à ſe reprocher. Page 53 : les délits
» dont ſe plaint le ſieur Heuſard, non-ſeule-
» ment ſont graves en eux-mêmes, mais ils ſont
» des délits publics ». On ne peut ſe méprendre
ſur ces injures & ces imputations atroces. Ce
ſont des inſinuations d'un homicide prémédité ;
& pour propager davantage toutes ces atrocités,
conformes à celles du libelle qu'on appelle rap-

port, conformes à celles de l'écrit anonyme qu'on fit contre moi, il y a 10 ans, on a répandu par-tout ce mémoire; on l'a donné sur les boulevards, dans les cafés, aux portes des comédies : il a été mis en vente sur les quais, au Palais-Royal, chez tous les Marchands de Nouveautés, chez le Suisse de l'Ecole de Chirurgie, & enfin envoyé dans presque toutes les provinces, malgré la défense faite, en 1786, à tous les Imprimeurs, par M. le Garde des Sceaux, sur la demande qu'il lui en avoit été faite par l'ordre des Avocats, de vendre aucun mémoire d'Avocat, & contre la menace expresse d'un arrêté du même Ordre, que quiconque en vendroit ou en souffriroit la vente, seroit rayé de dessus le tableau.

Voilà donc Me Brossard prostituant les premiers essais de sa plume à la calomnie, & s'enrôlant parmi des assassins de réputation. Permettez-moi Me Brossard de donner un conseil à votre jeunesse. On ne brille dans la carriere que vous cherchez à parcourir que par une grande énergie de caractere, par un jugement profond, & par une éloquence naturelle. Mais tout cela n'est rien encore si la probité n'en est la base; & quand on a reçu de la nature ces grandes dispositions, il ne reste plus qu'à travailler pendant

un grand nombre d'années avant de ſe produire : vous êtes un enfant qui vous bleſſez, en voulant manier les armes dangereuſes des géans. Vous ne connoiſſez pas même les élémens de la procédure. Vous inſultez juſqu'à vos juges ; car vous voulez faire entendre qu'ils m'ont fait la faveur de ne pas faire juger la cauſe à l'Audience. Mais cette affaire n'étoit pas ſuſceptible d'Audience. Cette affaire miſe dans l'origine en délibéré, tous les incidens relatifs devoient également être mis en délibéré ; car l'acceſſoire eſt inſéparable du principal.

Vous dites que pour ne rien avancer d'inexact vous puiſerez vos faits dans la plainte. Mais c'eſt bien mal-adroit à vous, n'y ayant pas d'information. Pouvez-vous prendre ce qui eſt dit dans une plainte pour une baſe ? Celui qui ſe plaint eſt-il exact ? & n'a-t-il pas grande attention à taire tous les faits qu'il croit lui être nuiſibles ? La Juſtice n'eſt-elle pas en garde contre les faits d'une plainte qui preſque toujours ſont menſongers ? J'ai expliqué les faits de la plainte, & vous n'avez ni reproché, ni balancé mon explication. Pour me forger coupable, vous avez ſuivi la marche de MM. Thévenot, Deleuryes & Piette. Des calomnies bien démontrées, je

l'eſpere, des faits faux dénués de l'apparence de preuve ; ce ſont-là vos preuves, & même vous outrepaſſez les rapports calomnieux.

Mais en me défendant contre les plus odieuſes imputations, pluſieurs endroits du mémoire, & la profuſion avec laquelle on l'a répandu, montrent à découvert que toute cette affaire n'eſt qu'une eſpece de repréſentation pour le compte de quelques perſonnes, qui, ſous prétexte de défendre l'honneur & le bien de leurs corps, ne me pourſuivent que pour leur intérêt propre.

En 1776, dans l'écrit anonyme & calomnieux que l'on publia contre moi, on me reprocha mon adoption pour la doctrine de Smellie, médecin Anglois & accoucheur très-habile : on ſe perſuada que mon jugement avoit été déterminé par un eſprit de corps ; que je voulois reporter à la médecine l'exercice d'un art qui appartenoit, diſoit-on, excluſivement aux chirurgiens. On me dénonça comme un ambitieux ennemi de la chirurgie, qui l'attaquoit dans ſes foyers & démembroit une partie conſidérable de ſon empire.

Me Broſſard reproduit les mêmes idées dans ſon mémoire. Il y ſemble plus occupé des intérêts des chirurgiens que de ceux du ſieur Heuzard : c'eſt qu'en effet les uns ſont plutôt ſa partie que

l'autre. Dès ſon exorde il dit que la partie des accouchemens eſt pour les chirurgiens une propriété qui leur eſt acquiſe par le droit, autant que par le fait : c'eſt, dit-il, *le patrimoine honorable des membres de la chirurgie.* Il fait plus, il diſſerte ſur l'art ; il établit des principes, fait des diſtinctions, & trace d'une main aſſurée à la médecine ſes limites. A l'appui de ces aſſertions, il traduit des textes de maniere à faire croire, ou qu'il ne les entend pas, ou qu'il les falſifie (1).

« L'accoucheur, dit-il page 10, a la pratique » ſans laquelle il eſt impoſſible de bien accou» cher ; & le médecin ne doit avoir que la théo» rie des accouchemens ». Me Broſſard, page 52, en donne la raiſon ſuivante : « Le médecin qui » s'adonne à l'étude de ſon art, obligé de ſuivre » de longues & pénibles études pour ſe perfec» tionner dans une ſcience auſſi vaſte que difficile,

(1) Voici comme M. Broſſard traduit l'article 10 des ſtatuts de la Faculté : *Doctores qui chirurgicos docent chirurgica tantum doceant id eſt quæ ad operationem manuum pertinent.* M. Broſſard traduit, que les Chirurgiens enſeignent la théorie de leurs opérations aux Chirurgiens qui ſeuls les mettent en pratique. Mais voici la traduction exacte : que les Médecins qui enſeignent les Chirurgiens ne leurs apprennent que la chirurgie, c'eſt-à-dire, ce qui regarde les opérations.

» ne peut pas en même tems ſe livrer à la pra-
» tique & aux opérations. A la page 10, il dit:
» l'accoucheur, quand il a l'expérience ſuffiſante,
» connoît tous les accidens, les prévient ou les
» répare. Le médecin, s'il les connoît, ne ſait ni
» les prévenir, ni les réparer, puiſqu'il n'a pas la
» pratique. Enfin, pour finir le paralelle, le mé-
» decin peut avoir la tête; mais l'accoucheur a
» toujours la main».

J'imaginois que pour comparer entre elles deux parties d'un art auſſi ſublime que l'art de guérir, il falloit un ſens profond, des rapports précis, de grandes idées.

La réponſe la plus ſimple à ces vagues & triviales diſtinctions, c'eſt l'hiſtoire même de l'art de guérir. En Egypte, où nâquit cette ſcience, en Grece, où elle fut miſe en honneur par Hippocrate, la médecine & la chirurgie n'ont jamais été ſéparées, ni pour la théorie, ni pour la pratique. Ces diviſions furent également inconnues aux Romains; & à moins qu'on ne prétende que par la ſucceſſion des tems l'intelligence humaine s'eſt détériorée, le bon ſens ſeul conduira à penſer qu'étant auſſi analogues dans leur objet, dans leurs effets, ces deux arts, ou plutôt ces deux parties du même art, doivent, pour

pour l'intérêt de leur progrès, ne faire qu'un même corps de doctrine & être réunies dans les mêmes études. Enfin, ſi dans le mémoire du ſieur Heuzard, page 52, on prétend que ces deux arts ſont incompatibles, l'exemple d'Hippocrate, de Galien, de Boerhaave & de tant d'autres qui les ont cultivés & pratiqués l'un & l'autre, pourront, j'imagine, balancer une autorité auſſi puérile que celle de M. Broſſard de Marſillac.

La ſéparation de la médecine & de la chirurgie ne remonte pas en France au-delà du ſeptieme ſiecle. Elle fut l'ouvrage de la bizarerie de nos formes ſociales. Dans ces tems d'ignorance, les eccléſiaſtiques étant les ſeuls lettrés, ils durent être ſeuls dépoſitaires de l'art de guérir; une fauſſe interprétation littérale d'un canon dont la barbarie des mœurs fit méconoître l'eſprit, *eccleſia abhorret ſanguinem*, l'égliſe a horreur du ſang, détermina les médecins qui étoient alors tous Clercs, à abandonner à des Laïcs, qu'ils inſtruiſirent eux-mêmes, toutes les opérations chirurgicales: delà il s'éleva deux profeſſions différentes pour le même art. En vertu de leur droit primordial, les médecins conſerverent toujours l'étude & même l'enſeignement de la chirurgie

mais les chirurgiens, par une extenſion des droits qu'on leur avoit accordés, & par un effet inévitable de l'affinité des deux arts & de la néceſſité de les appliquer ſouvent l'un & l'autre aux mêmes circonſtances, envahirent par le fait, & en très-grande partie, l'exercice de la médecine.

Je demanderai à mon tour à Me Broſſard, en me ſervant de ſes propres expreſſions, pourquoi la médecine, qui, à raiſon de ſes difficultés & de ſon étendue, exige de longues & pénibles études, au point de néceſſiter, ſelon lui, une ſéparation abſolue de la pratique de la Chirurgie; pourquoi, dis-je, les chirurgiens s'ingerent tous les jours de l'exercer ſans l'avoir aucunement appriſe? La médecine n'auroit-elle des difficultés que pour le médecin qui l'étudie dans toutes ſes branches, qui la pourſuit ſous tous ſes rapports? Et ne ſeroit-elle acceſſible & facile que pour le chirurgien, qui, appellé à d'autres travaux, n'a ni le tems, ni les moyens d'en apprendre la théorie?

Si les médecins veulent exercer la chirurgie, ils l'ont étudiée dans toutes ſes branches; cette étude même compoſe la premiere inſtruction des cours de médecine. N'eſt-il pas ridicule de prétendre qu'un art qu'ils ont étudié, & dont plu-

ſieurs ont enſeigné publiquement la théorie aux chirurgiens, comme je l'ai fait en 1782 dans nos écoles de médecine, puiſſe leur être interdit dans la pratique ? Comme ſi la marche naturelle pour aller à la pratique d'un art quelconque, n'étoit pas d'en apprendre auparavant la théorie ? D'ailleurs, c'eſt des médecins que les chirurgiens tiennent primitivement le droit d'exercer & d'enſeigner la chirurgie. Les médecins qui autrefois étoient clercs en France, & qui, comme je l'ai dit, avoient trop négligé l'exercice de la chirurgie, ſentirent néanmoins la néceſſité de régler l'empiriſme. Ils formerent à la théorie de la chirurgie des laïcs qui fréquenterent leurs écoles, ſous le titre de cliens de l'Univerſité : la faculté leur accorda le droit de former des éleves ; mais ces chirurgiens qu'on appella lettrés, & qui ne devoient former leurs éleves qu'à la pratique des opérations, aſpirerent à enſeigner la théorie. Ils ſe ſéparerent des médecins & abandonnerent les petits travaux de la chirurgie à d'autres chirurgiens inférieurs, qui demanderent à la Faculté un enſeignement qu'elle accorda. Après plus de 100 ans de diviſions, de prétentions, de rivalités, la Faculté rétablit l'union entre ces deux branches de la chirurgie ; & cette époque qui

ſembloit promettre dans toute la médecine une heureuſe unité, produiſit une diviſion dangereuſe dans l'art de guérir. La Faculté ſe relâcha en faveur des chirurgiens, de ſon droit d'enſeignement, & ne ſe réſerva que le droit qu'elle a encore d'être repréſentée par le Doyen, & deux de ſes profeſſeurs, à la réception de chaque Chirurgien. D'après ce que nous venons de dire, il eſt évident que la chirurgie eſt bien plus véritablement, par le droit, le patrimoine des médecins que celui des Chirurgiens.

Il y a plus, l'art des accouchemens, par ſa nature, fait plus partie de la médecine que de la chirurgie ; c'eſt ce que démontre, je l'eſpere, l'opuſcule que je publie avec ce mémoire.

Les maladies qui accompagnent la groſſeſſe, celles ſur-tout qui ſuivent les couches, ſont ſi communes, ſi graves, ſi opiniâtres dans les grandes villes, ſi difficiles à connoître, à diſtinguer, à traiter, que j'oſe aſſurer que c'eſt la partie de la médecine qui exige le plus de talent, le plus de travail & d'obſervations. L'accouchement lui-même eſt bien moins du reſſort de la chirurgie que de la médecine ; c'eſt une opération de la nature qui bien rarement exige le ſecours de la main. Lorſque le flambeau de la

médecine aura éclairé ſur le mécaniſme de cette opération, un jour viendra, je l'eſpere, qu'on aſſurera la vie de toute femme dans ſon accouchement, & qu'on conſervera le plus grand nombre de celles qui périſſent de maladie dans les ſuites. Si dans l'état de ſociabilité, la nature a chez la femme une énergie moins forte ou moins réglée que chez les femelles des animaux, les progrès de l'art, fruits de cette même ſociabilité, doivent leur offrir des ſecours contre les dangers auxquels les expoſent une conſtitution altérée.

En Angleterre, les médecins enſeignent & pratiquent l'art des accouchemens. Le Roi de Pruſſe, le ſouverain de l'Europe qui s'eſt le plus occupé de la population dans ſes états, & chez qui cette population s'eſt accrue de plus d'un tiers dans le cours de ſon regne, a ordonné que les médecins ſe livraſſent à la pratique des accouchemens.

Mais c'eſt m'occuper trop long-tems d'une diſcuſſion miſérable par elle-même. L'art & ſes progrès, voilà ce qui doit être l'objet de notre ambition; voilà ce qui ſeul intéreſſe le public, & non de vaines prétentions, de petites rivalités, qui ne peuvent arrêter ſon attention que

pour exciter ſon mépris. Il eſt vrai que jamais ces rivalités n'ont été provoquées par des chirurgiens célebres. Un bon médecin, un habile chirurgien ont droit à la conſidération publique ; & la vraie diſtinction eſt celle que commande la différence des talens.

Si déjà ma réponſe n'étoit trop longue, j'aurois donné un extrait de celle que je fis en 1776 à un virulent écrit qu'on publia contre moi. Si l'on y recourt (1), on y verra ma juſtification ſur les mêmes reproches, ſur les mêmes principes. Dès ce tems, la pratique des accouchemens de la part d'un médecin, étoit dénoncée au public, comme une choſe monſtrueuſe, comme une invaſion ſur le patrimoine des chirurgiens. Dès ce tems, on m'imputoit des homicides avec la bonne foi ordinaire aux anonymes. On me prodiguoit des injures du même ton & avec la même nobleſſe de ſtyle qu'aujourd'hui. Le tems donné aux réfutations eſt un tems perdu pour l'étude ; c'eſt ce qui me fait éviter avec ſoin tout ce qui pourroit m'inſtruire des brigues ſourdes, des menées clandeſtines de ceux

(1) Cet ouvrage eſt intitulé : *Alphonſe Leroy à ſon Critique*. Chez le Clerc, Libraire, quai des Auguſtins, 1776.

qui cherchent à me perſécuter ; & j'avoue que ſi la loi ne m'avoit forcé à me défendre, je n'aurois payé les injures de mes aggreſſeurs, que par le ſilence & le mépris.

Les attaques de mes calomniateurs ſe reproduiſent à des périodes marqués. Ainſi qu'ils ſe rappellent dans 10 ans à pareille époque, qu'ils me doivent un libelle, & que j'attends, comme à l'ordinaire, une bonne accuſation d'impéritie & d'aſſaſſinat. C'eſt pour eux un engagement d'honneur auquel, ſans doute, ils ne manqueront pas. *Signé*, ALPHONSE LEROY.

DESMARAIS DE ROCHECOURT, Proc.

De l'Imprimerie de L. CELLOT & Fils, rue des Grands-Auguſtins, 1787.

RECHERCHES

HISTORIQUES ET PRATIQUES

SUR LA SECTION

DE LA SYMPHYSE DU PUBIS.

RECUEIL
DE LA SOCIÉTÉ DE PHILOLOGIE

RECHERCHES

HISTORIQUES ET PRATIQUES

SUR LA SECTION

DE LA SYMPHYSE DU PUBIS,

Pratiquée, pour suppléer à l'Opération Césarienne, le 2 Octobre 1777, sur la Femme Souchot.

Par M. ALPHONSE LE ROY, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, Professeur des Maladies des Femmes & des Accouchemens.

Τὸ δὲ λόγων ἐ καλῶν τέχνη τὰ τοῖς ἄλλοις εὑρημένα αἰσχύνει προδυμέεσθαι, ἐπανορθῶσθαι μὲν μηδὲν... σὺν ἐτὶ δοκέει ξυνέσιος ἐπιδύμημά τε καὶ ἔργον εἶναι, ἀλλὰ καταγελίη μᾶλλον φύσιος, ἢ ἀτεχνίης. HIPP. De Arte.

Flétrir & déshonorer le travail des autres sans le redresser, c'est moins un effet de la science qu'un aveu manifeste de son ignorance & de son mauvais naturel. *Trad.*

A PARIS,

Chez LE CLERC, Libraire, Quai des Augustins.

M. DCC. LXXVIII.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

PRÉFACE.

S'IL était permis d'apprécier l'utilité d'une découverte par la ſenſation qu'elle produit dans le public & ſur-tout par le genre & l'étendue des contradictions qu'elle éprouve, il faudrait convenir que la ſection nouvelle de la ſymphyſe des os pubis, pour ſuppléer à l'opération Céſarienne, eſt une des plus importantes qui aient été faites en ce ſiècle. A peine cette ſection eût été exécutée à Paris ſur la femme Souchot que le bruit s'en répandit de toutes parts & fixa l'attention générale, ſoit en France, ſoit chez l'Etranger. Il était bien naturel de s'intéreſſer au ſuccès d'une méthode qui conſerve la mere & l'enfant dans des circonſtances où l'un ou l'autre perdait la vie, & ſouvent où tous deux périſſaient malgré les efforts de l'art. La diverſité des opinions ne tarda pas à ſe développer : certains eſprits qui ſe diſaient juges de cette découverte s'empreſsèrent de la dé-

crier & de nommer témérité l'entrepriſe courageuſe de deux Médecins qui réuniſſaient la main au conſeil, en ſe livrant & à la pratique & à la théorie des accouchemens: on tenta de les ridiculiſer ſur ce choix. Après ces premières hoſtilités on les accuſa de témérité. On nia la poſſibilité d'obtenir par cette opération l'écartement néceſſaire, & pour joindre la démonſtration aux aſſertions, des bras vigoureux firent, dans un amphithéâtre, en préſence d'un grand nombre d'Élèves, des efforts redoublés pour l'obtenir. Les tentatives furent inutiles. Il était impoſſible qu'ils euſſent les mêmes réſutats, parce qu'ils opéraient en d'autres circonſtances : on jetta des doutes ſur la réalité de l'opération. On préſenta ces deux Médecins comme des intrigans dont la connivence & le concert s'attribuait réciproquement des ſuccès imaginaires, & dont la hardieſſe excitée par l'intérêt oſait en impoſer au ſiècle préſent & à la poſtérité. Mais les promoteurs de l'incrédulité furent

foudroyés par la publicité qu'on donna au traitement où tous les gens de l'art & quelques curieux furent admis. La jalousie a mille ressources. Elle répandit l'allarme sur le sort de la femme. On imprima des fausfetés. Une feuille que chaque jour voit naître & disparaître, devint un bulletin où l'on débita des déclamations & des injures.

La guérison avançait; les accidens disparaissaient; la malade enfin reprit ses occupations, son genre de vie; elle attestait elle-même son rétablissement; enfin elle se rend aux Ecoles de la Faculté & successivement en d'autres lieux.

D'après le récit de ce qui s'est passé & du succès de l'opération constaté par les Médecins nommés par la Faculté, ce Corps respectable plein de zèle pour l'exécution du bien, décerne des honneurs aux deux Membres de son Corps qui ont inventé & entrepris cette opération. Cet acte d'encouragement cause un redoublement d'envie aux adversaires; & tandis que le Gouvernement témoigne sa satisfac-

tion ſur cet événement heureux, une brochure paraît ſous le titre de Réflexions ſur la Section du pubis: ce titre n'eſt qu'un voile qui cache toute la malignité poſſible.

Ce ſerait perdre des momens précieux que d'entreprendre la réfutation de cette diatribe, dont le but eſt de contrarier les auteurs d'une opération qui a procuré à une mere la douce conſolation d'avoir un fils; tandis que par les moyens dont on avait fait uſage, & malgré les ſoi-diſans talens de l'auteur de cette brochure appellé pour la ſecourir, on n'a pu donner le jour, ni à ſon premier enfant, ni aux trois autres dont elle eſt devenue ſucceſſivement mere. De ſemblables procédés ſont de tous les ſiècles, comme on peut le voir par le paſſage d'Hippocrate placé à la tête de cet Ouvrage.

J'avais d'abord formé le projet de renfermer dans la deuxième Partie des Accouchemens que je vais publier les Recherches & Obſervations que je préſente aujourd'hui; mais les allarmes qu'on cherche à répandre m'ont

fait un devoir d'oppoſer une digue à des ennemis de ce bien; je ne doute point que ce nouveau fruit de mes veilles ne m'attire encore quelques déſagrémens. Je ſais quels ſont les motifs particuliers qui ont excité contre moi les cris de la haîne & de la jalouſie; ces motifs ne paraiſſent pas prêt à s'éteindre.

Attiré par goût & par ſentiment à m'occuper de cet eſſain de maladies qui aſſiègent pour ainſi dire tous les momens de la vie d'un ſexe, qui fait la portion la plus faible de l'humanité, j'ai porté mes premiers regards ſur ce moment ſi intéreſſant pour une femme mais ſouvent ſi cruel; ſur l'inſtant où elle devient mere. J'ai cru qu'une pratique éclairée devait ſervir de baſe à la théorie la mieux calculée: le ſuccès a ſecondé mes travaux, & depuis cette époque on a cherché à me fermer la carrière que j'allais parcourir.

Lorſqu'en 1775 je fis paraître la première Partie de mon Traité des Accouchemens, j'eus le malheur de n'être pas agréable

à des perſonnages dont j'avais frondé la doctrine fauſſe, inconſéquente & preſque toujours dangereuſe. Il n'y avait qu'un moyen de me confondre, c'était de juſtifier les erreurs & les contradictions que j'avais combattues : on prit un parti plus expéditif ; on emprunta le titre d'un Élève en Chirurgie pour publier contre moi des écrits calomnieux. J'aurais pu me venger en réclamant la ſévérité des loix contre cet anonyme : j'oubliai ma propre cauſe, & ne voyant que celle de l'humanité outragée, je développai de plus en plus les erreurs de mes adverſaires & les moyens de les éviter. On a été réduit au ſilence, mais le levain fermente toujours.

La part que j'ai eu à l'opération exécutée ſur la femme Souchot fut un nouveau prétexte pour ſe venger de ma véracité, ainſi que du genre de travaux que j'avais embraſſé. On ne pût me calomnier, mais on tenta de me dépouiller de tout ce qui pouvait m'honorer dans cette découverte. Ce plan de ven-

geance a tellement réuſſi, qu'il ſemble que ce ſoit un problême de ſavoir ſi j'ai concouru à cet événement qui fait une des agréables époques de ma vie.

Quelques Anciens ont entrevu l'utilité de la ſection du pubis ; mais leurs Ouvrages n'offrent que des conjectures. L'humanité ſera à jamais redevable à M. Sigault d'avoir été le premier qui ait conçu aſſez fortement cette idée, pour la dégager de tout acceſſoire, & pour propoſer de la réaliſer. On prétendit que l'écartement qu'il annonçait était inſuffiſant, & ſans autre examen ſa propoſition fut rejettée. Que d'inventions, que d'idées heureuſes ſe ſont ainſi perdues ! On ne s'occupe que des obſtacles, au lieu de ſonger à les applanir. Il ne s'agit ſouvent que de faire un pas, & l'on touche au but deſiré.

Aſpirant à mettre ce projet en valeur, j'entreprens des travaux ; je remonte à des principes ; j'en déduis des conſéquences : une expérience heureuſe confirme mes raiſonnemens :

j'obtiens l'écartement qu'on pouvait ſouhaiter. L'utilité de la ſection n'eſt plus un problême ; c'eſt une vérité : je la dévelope dans mes cours ; je l'indique dans la première Partie de mon Traité des Accouchemens. Un de mes Elèves, en raſſemblant ma doctrine dans une de ſes Thèſes, adopte la ſection à raiſon de ma découverte ſur l'écartement qu'il publie ; & c'eſt malgré des faits ſi certains, ſi authentiques, qu'on cherche à m'enlever la gloire qui doit être le fruit de pareils travaux.

M. Sigault que j'avais informé de mes ſuccès, trouve l'occaſion de faire la ſection ; il m'en parle : je l'engage, je l'anime. Nous pratiquons l'opération : elle répond à mon attente : nous avons l'écartement que j'avais annoncé, & à ce moyen j'amène un enfant à la vie.

Le Journal de Paris en rendant compte de cet évènement dit froidement que j'accompagnais mon confrère. Je dois rendre ici hommage à M. Sigault, il réclama contre l'injuſtice du Nouvelliſte ſon ami. Le poids du trai-

tement retomba ſur moi à raiſon d'une maladie dont mon coopérateur fut attaqué.

Je crus devoir aux bonnes mœurs de ne pas faire d'un Journal qui eſt en des mains de tout âge le théâtre d'une diſpute qui pouvait exciter en de jeunes lecteurs & lectrices une curioſité déplacée. Ma retenue fut un nouveau prétexte pour obſcurcir ma gloire. On tait, on déguiſe, on falſifie les faits. Un de mes Élèves à mon inſçu veut faire inſérer dans cette feuille un tableau de ma doctrine; on le refuſe. Mes confrères applaudiſſent au dédain que je fais des clameurs. MM. les Commiſſaires font leur rapport à la Faculté. M. Sigault expoſe ſes travaux, j'annonce les miens, & l'on nous décerne l'honneur de faire graver nos noms ſur une même médaille.

Les brigues & les cabales s'efforcèrent de m'éloigner de la ligne ſur laquelle mon confrère marchait pour cet objet à la gloire. Un jeune homme qui ſe croit Médecin pour en avoir reçu le titre, & qui depuis peu ſiége dans un de ces tribunaux où l'on juge pério-

diquement les réputations littéraires, en un récit ſec & ingrat de cette opération, place à peine mon nom ſans l'accompagner des titres que me donne mon état ; je n'en ſuis point ſurpris : la jalouſie s'occupe de tant de petiteſſes ! Mais que ce Journaliſte, qui ſemble ouvrir les portes de l'immortalité à ceux qu'il honore de ſes regards favorables, qui ſe dit fidèle aux principes de l'impartialité, devienne en quelque ſorte l'écho d'une horde de jaloux, c'eſt ce qui étonnera ſans doute. Que cet Orateur, en rendant compte de mes travaux & de ceux de M. Sigault ſe ſerve de cette expreſſion (un Médecin nommé le Roy a eu cinquante médailles pour l'avoir ſuivi & aidé) n'eſt-ce pas mettre à part plus que l'éloquence envers un homme qui conſacre ſes veilles au ſoulagement de ſes égaux?

Mais ſi c'eſt par mes travaux que j'ai rendu utile une opération qui ne l'était pas, ſi c'eſt mon courage & ma découverte qui ont déterminé l'exécution de cette entrepriſe, ainſi que

l'a reconnu une Faculté célèbre; ſi d'après mes principes je ſuis parvenu à accoucher la femme Souchot, ſuis-je donc un homme qui ſuit ou accompagne ſon Confrère? Si M. Sigault a déclaré que j'avais plus de part à cette opération qu'on ne penſait, pourquoi copier ſans ceſſe les récits infidéles de mes ennemis? J'en appelle à mes concitoyens, aux ſavans, à ceux qui me liront, ſur l'influence que j'ai dans cet objet important.

Mais c'eſt aſſez & peut-être trop m'entretenir d'injuſtices qui me ſont perſonnelles. Quand la gloire ne me récompenſerait pas, je l'ai tant été par le plaiſir de faire des découvertes utiles à l'humanité. L'amertume qu'une baſſe jalouſie cherche à répandre ſur ma vie ſe change quelquefois en douceurs. Le plaiſir de faire le bien ſerait trop doux ſi quelques chagrins ne venaient le modérer. Ce plaiſir me conſole de mes travaux, de la perte même de ma ſanté. J'ai porté aux femmes des paroles de conſolation. J'ai publié le fruit de quelques veilles,

de nouveaux vont bientôt paraître. Je ne me lasserai point de pratiquer, d'observer, de méditer & d'écrire sur les infirmités jusqu'ici trop négligées d'un sexe que la douleur accable. Puisse-je en sa faveur publier un Code complet de santé! c'est mon desir; puisse pour ma récompense le bien que je conçois s'opérer sous mes yeux!

RECHERCHES

HISTORIQUES ET PRATIQUES

SUR LA SECTION

DE LA SYMPHYSE DU PUBIS.

L'ACCOUCHEMENT eſt le paſſage de l'enfant à travers le baſſin: on doit réduire la pratique & la théorie de cette opération à la connaiſſance des poſitions, des dimenſions, des proportions & du rapport du baſſin avec l'enfant: quand leurs dimenſions reſpectives ſont en juſte proportion, en une bonne poſition, la nature ſe ſuffit; quand elles n'y ſont pas, c'eſt à l'art à les établir. Il doit paraître bien étonnant que ce principe fondamental ait été inconnu aux Anciens, & le ſoit encore à la plupart des Modernes. Qu'eſt-il réſulté de l'ignorance du méchaniſme de cette opération? C'eſt que trompés ſur les vrais obſtacles, & ne connaiſſant point l'art de faire rentrer la nature dans ſa voie légitime, les

Accoucheurs ont employé des moyens funeſtes à la mere, ou à l'enfant, & quelquefois à tous deux dans des circonſtances où l'un & l'autre pouvaient être conſervés: delà, ſans doute, eſt né ce préjugé qui préſente aux meres cet inſtant deſiré comme un moment redoutable.

Les Anciens ſe propoſaient principalement dans l'Accouchement de conſerver la vie de la mere; ils la préféraient toujours à celle de l'enfant qui n'offrait encore à la Patrie que des eſpérances incertaines: mais malgré tous leurs ſoins, les femmes étaient ſouvent victimes d'une méthode peu éclairée. Les Loix ordonnaient de pratiquer, ſur celle qui était morte en accouchant, une opération connue ſous le nom de Céſarienne, afin de conſerver au moins ſon fruit.

La Chirurgie moderne a oſé, ſur la femme vivante, entreprendre cette opération, à deſſein de conſerver les deux êtres à la fois; mais pour un ſuccès qu'elle préſente, quelle foule innombrable de malheurs elle enſevelit en ſilence..... Eſt-ce donc avoir perfectionné l'Art que d'avoir aſſuré un peu plus la vie des enfans en rendant celle des meres plus incertaine? Les Modernes n'ont-ils pas pratiqué quelquefois à faux l'opération céſarienne pour avoir confondu le défaut de poſition avec celui de propor-

tion ? Il n'eſt pas ſans exemple que quelques femmes heureuſement échappées à ſes dangers, aient enſuite accouché ſans cet effrayant ſecours.

D'après de ſemblables erreurs & un grand nombre d'autres également funeſtes, j'ai cru qu'il était important qu'on établît ſur cet Art, des principes lumineux, fondés ſur les dimenſions & les proportions du corps qui paſſe & de celui qui livre paſſage.

Lorſque le baſſin eſt trop étroit pour laiſſer paſſer l'enfant, dans ce cas où les Anciens en faiſaient le ſacrifice, cas où les Modernes pour le conſerver, ont expoſé la mere aux dangers de l'opération céſarienne, on a propoſé de faire la ſection au pubis. J'ai démontré l'avantage qu'on pouvait s'en promettre. Déjà un ſuccès heureux a couronné mon attente. Je ſatisfais aux devoirs que l'humanité m'impoſe en préſentant cette opération nouvelle & les réflexions qu'elle m'a fait naître. Je diſcuterai les objections que la raiſon peut lui oppoſer. Je conſidérerai cette matière importante ſous le triple point de vue de l'hiſtoire, de la pratique & de la théorie.

Premiérement, je rechercherai comment l'eſprit humain, ſi lent dans ſa marche, eſt enfin arrivé à cette opération.

Secondement, comment elle a été exécutée ſur la femme Souchot, & ce qui s'eſt paſſé pendant tout le traitement.

Troiſiémement enfin, je tâcherai de répandre quelque jour ſur les cauſes des accidens qui ont exiſté ; ſur les moyens de prévenir ceux qui pourraient naître ; j'indiquerai enſuite les circonſtances où cette opération peut être utile, & les principes d'après leſquels on pourra partir pour la pratiquer dorénavant.

PREMIÈRE PARTIE.

L'œil eſt ſouvent étonné du volume de l'enfant qui vient de naître: on conçoit difficilement comment il a pu franchir un paſſage en apparence auſſi peu proportionné. Ceux qui méditèrent les premiers ſur les Accouchemens, cherchant à rendre raiſon de ce phénomène, commencèrent par conſidérer attentivement la ſtructure du baſſin ; ils remarquèrent que les différentes pièces qui le compoſent, ſont unies entr'elles par une ſubſtance qui ne s'oſſifie jamais chez les jeunes femmes, & qui, pendant les derniers tems de leur groſſeſſe, ſe gonfle & ſe ramollit. Ils apperçurent dans ce phénomène un bienfait de la nature qui permet par-là juſqu'à un

certain point, un écartement qui agrandit l'ouverture du baſſin.

Hippocrate avait embraſſé cette opinion, il penſait que les douleurs des reins qu'éprouvent les femmes pendant l'accouchement, avaient leur ſiége dans les ſymphyſes poſtérieures du baſſin, qu'elles étaient le produit des efforts que la nature dirigeait vers ces parties, voici ſes termes : (*a*) « Les femmes, » dit-il, qui accouchent pour la première fois, » éprouvent des douleurs fort aiguës à la région des » lombes & à la partie poſtérieure des os des iſſes, » alors ces os s'éloignent & s'écartent les uns des » autres ». Hippocrate, dans ce paſſage, ne fait attention qu'à l'écartement des ſymphyſes poſtérieures, mais ailleurs (*b*) il ſemble ne s'occuper que des antérieures. « Lorſque les mois de la geſtation » ſont accomplis, dit-il, les os ſe ſéparent à droite » & à gauche ».

Ces paſſages différens ont donné lieu à trois opinions ſur l'écartement des pièces du baſſin, & ſur la direction des forces de la matrice pour expulſer l'enfant. Les uns voulaient que ces forces ne fuſſent dirigées que vers la partie poſtérieure & ne ſéparaſ-

(*a*) Hipp. de naturâ pueri.

(*b*) Idem. De epidem.

ſent que les ſymphyſes poſtérieures ; d'autres, d'après l'obſervation, ſoutenaient qu'elles ſe portaient vers la partie antérieure du baſſin, & que c'était ſpécialement vers le pubis que la nature établiſſait la mobilité & l'écartement ; d'autres, enfin, voulaient qu'elles ſe dirigeaſſent également ſur toute l'ouverture & tendiſſent à l'agrandir dans tous les ſens. Les Arabes embraſsèrent ce dernier ſentiment, « quand le fœtus ſe ſépare de ſa mere, dit Avicen-» nes, la matrice s'ouvre, les jointures ſe ſéparent » & cette opération eſt une des plus fortes de la » nature ».

Il paraît même que dans l'antiquité, on eut le deſſein de ſéparer les pubis pour faciliter l'accouchement, & que cette propoſition avait donné lieu à des fables qui s'étaient accréditées parmi le peuple, « quelqu'un de ſenſé peut-il croire, dit le » célèbre Vézale, qu'il exiſte, comme on le pu-» blie, des nations chez leſquelles à la naiſſance » des filles, on ſépare les pubis afin qu'elles accou-» chent facilement ». Les Grecs avaient conſidéré les ſymphyſes du baſſin comme des articulations : Vézale s'éleva contre cette opinion ; il regarda la ſubſtance des ſymphyſes comme parfaitement ſemblable aux autres cartilages ; de ſorte que ſi on avait porté trop loin l'opinion du ramolliſſement & de

l'écartement, il établit une erreur en voulant en détruire une autre. L'autorité de cet habile Homme entraîna un grand nombre de partisans.

En 1519, un de nos prédécesseurs dans la Faculté de Médecine de Paris, Jacques d'Amboise, qui s'est rendu célèbre autant par ses talens que par son dévouement pour Henri IV pendant la Ligue, faisait en la manière accoutumée les Démonstrations Anatomiques aux Chirurgiens dans les Ecoles de Saint-Côme, il obtint pendant le courant de cette instruction publique, le cadavre d'une femme qui, quelques jours après être accouchée, avait subi la mort pour avoir étouffé son enfant. Jacques d'Amboise, crut l'occasion favorable pour prononcer sur le ramollissement & l'écartement des os du bassin, il annonça que dans un exercice public il ferait question de cet objet, & invita à s'y rendre les Médecins & les Chirurgiens les plus renommés. Il démontra à l'assemblée, que les os du bassin, sur-tout vers la symphyse du pubis, s'écartaient de quelques lignes; il prouva que ce n'étoit point le produit d'un état maladif, puisque la femme s'était bien portée pendant sa grossesse; il fit voir qu'en élevant une cuisse, on élevait le pubis correspondant sur l'autre: cependant malgré l'autorité, la raison & le rapport des sens, beau-

coup de gens refusèrent de se rendre. Pineau, Chirurgien & Anatomiste éclairé qui était présent à cet exercice, fut frappé de cet événement; révolté de l'opiniâtreté de quelques assistans, il recueillit tout ce qu'on avait dit sur cet objet, & en composa un petit traité; cet opuscule contient une foule d'excellentes choses, nous allons en présenter l'extrait.

Cet Auteur, d'après Galien, regarde les symphyses du bassin comme autant d'articulations: celle du pubis lui paraît plus disposée que les deux autres à être, pendant la grossesse, gonflée & ramollie. « La substance de la symphyse, dit-il, ressemble à » une éponge, elle s'imbibe pendant la grossesse » & se dessèche insensiblement après l'accouche- » ment. La cause de ce ramollissement dépend d'une » fluxion muqueuse vers ces parties. — On a tenté » inutilement, avec un coin, de dilater les pubis, » cet écartement ne peut avoir lieu que vers les » tems de l'accouchement. — Lorsqu'on applique » le doigt sur le pubis d'une femme grosse, cette » partie donne des preuves d'une extrême sensibi- » lité, ce qui dépend de ce que l'engorgement qui » arrive à cette articulation distend le périoste, le » sépare & le rend très-sensible. — L'Art ne pour- » rait-il pas augmenter le ramollissement que tente

» la nature ? Pour y parvenir, ne pourrait-on pas
» appliquer, pendant la groſſeſſe, ſur les ſymphy-
» ſes, ſur-tout ſur celles du pubis, des cataplaſmes
» émolliens, des embrocations huileuſes, les demi-
» bains ? &c. »

Pineau prévoyait qu'on rejetterait ces moyens ſans même tenter l'expérience ; c'eſt pourquoi il dédia ſon traité au célèbre Docteur Riviere, perſuadé que ſon ſuffrage entraînerait les opinions. Après s'être beaucoup occupé, comme on le voit, du méchaniſme, par lequel la nature établit le gonflement & le ramolliſſement ; il avait cherché tous les moyens que pouvait fournir la Médecine & la Chirurgie pour le produire. « Si l'on tient, dit-il, » les cuiſſes d'une femme qui accouche, relevées » & écartées, l'enfant à chaque douleur avance » davantage, ce qui dépend de l'écartement du » pubis qui ſe fait à la ſymphyſe ».

Enfin, Pineau va plus loin, il dit que non-ſeulement on peut dilater les ſymphyſes par les moyens qu'il propoſe, mais même qu'on peut en faire la ſection ; ce n'eſt qu'en tremblant qu'il préſente cette opinion : il commence par s'appuyer de l'autorité de Galien qui dit : « les parties contenantes » étant moins nobles que les parties contenues, elles » peuvent être non-ſeulement dilatées, mais même

» coupées en leur faveur. Or, il n'eſt perſonne d'un » peu de bon ſens (dit Pineau) qui ne ſache que » l'enfant dans la matrice eſt plus noble que les » os qui compoſent le baſſin » : cette autorité de Galien n'était guère propre à donner du crédit à cette idée.

L'expérience de Jacques d'Amboiſe, perpétua dans les Ecoles de la Faculté, la doctrine de l'amolliſſement & de l'écartement des ſymphyſes du baſſin. On vit ſucceſſivement Silvius, Riviere, Fernel, Dulaurens, Riolan, & beaucoup d'autres, en être les partiſans. Duverney montrait dans ſes Cours publics au Jardin du Roi, un baſſin dont les pubis avaient été ſéparés dans l'accouchement par les ſeuls efforts de la nature : Morgagni, dont l'autorité eſt d'un grand poids en ce genre, adopta pareillement cette opinion.

Enfin en 1768, M. Sigault préſenta aux Chirurgiens de Paris, un mémoire dans lequel il propoſoit de pratiquer la ſection de la ſymphyſe du pubis dans les cas où l'on emploie l'opération Céſarienne, à cauſe de la diſproportion du baſſin avec la tête de l'enfant. La raiſon qu'il donnoit comme déterminante, c'eſt que par cette ſection on obtient un pouce d'écartement, ainſi qu'il l'avoit vérifié

ſur pluſieurs femmes mortes en couche ; l'avantage de ce projet n'était appuyé ſur aucune démonſtration. On lui oppoſa 1°. que dans le cas où il falloit recourir à l'opération céſarienne, un pouce d'écartement ne ſuffiſait pas ; 2°. que beaucoup de faits rendaient la réunion fort douteuſe.

Tandis que la Chirurgie françaiſe ne s'occupait qu'à combattre ce projet, M. Camper, Médecin en Hollande, conſulta l'expérience ; il pratiqua cette opération ſur une truie qui venoit de mettre bas ſes petits : elle continua de les allaiter, de boire, de manger, de marcher, & même elle ſe débarraſſa du bandage qu'on lui avoit appliqué à deſſein de procurer la réunion, qui fut accomplie ſans ce moyen au bout de quinze jours. Cette expérience, divulguée dans l'Europe, décida un des deux grands points conteſtés ; la réunion : mais elle ne prononçait rien ſur l'écartement, & ne répondait pas à l'objection de ſon inſuffiſance.

Tel était l'état des choſes, lorſqu'en 1773 j'eus occaſion de faire pendant l'été un grand nombre de recherches ſur des corps de femmes mortes en couche. Je travaillai à perfectionner, d'après l'anatomie, l'Art des accouchemens, à remédier aux ſuites funeſtes des couches, & je ne négligeai point l'opération propoſée par M. Sigault ; je cherchai à

tirer quelque parti de ſon projet, en portant principalement mes vues du côté de l'écartement ; je fis la ſection du pubis ſur des cadavres d'hommes & de femmes : chez les premiers je n'avois que deux à trois lignes d'écartement ; chez les autres trois à quatre ; & chez celles mortes en couche, j'avois conſtamment entre ſix & neuf lignes.

Je me demandai pourquoi dans tous les ſujets y a t-il un écartement & pourquoi eſt-il plus grand lors de l'accouchement. Un examen attentif de l'union des pièces qui compoſent le baſſin, réſolut la premiere queſtion. Les deux os qui forment les hanches ſe réuniſſent en-devant par le moyen d'une ſubſtance qui a paſſé pour cartilagineuſe ; ils s'adoſſent en arrière aux deux côtés du *ſacrum*, & ſont également unis avec lui au moyen de cette même ſubſtance que des ligamens aſſujétiſſent tant en-dedans qu'en-dehors : on a donné le nom de ſymphyſe à ces trois unions des pièces du baſſin. Les ligamens de la partie poſtérieure externe ſont en grand nombre & bien plus forts que ceux de la partie poſtérieure interne ; de ſorte qu'en coupant ceux qui uniſſent en-devant les pubis, les poſtérieurs externes l'emportant ſur les poſtérieurs internes, il doit néceſſairement ſe faire un écartement dans le lieu coupé.

Il me reſtait à découvrir pourquoi l'écartement eſt conſtamment plus grand chez celles qui ſont avancées dans leur groſſeſſe ou accouchées.

Je conſiderai dans les accouchées l'état des ſymphyſes, & je trouvai toujours la ſubſtance qui ſert de moyen d'union, & qui a ordinairement la ſolidité du cartilage, tellement gonflée alors & ramollie, qu'une lancette ſuffiſait toujours pour en faire la ſection. J'obſervai que le ramolliſſement était conſtamment en raiſon du gonflement, d'où il réſultait qu'en coupant le pubis des femmes mortes en couche, il y avoit toujours plus d'écartement, & d'autant plus encore qu'il y avait plus de gonflement & de ramolliſſement de la ſubſtance cartilagineuſe.

Mes travaux ſur les changemens que la groſſeſſe opère dans l'économie animale, trouvèrent ici leur application. J'avais obſervé ſur toutes les accouchées le tiſſu cellulaire plus lâche, plus rempli de matiere gélatineuſe, tous les muſcles plus tendres qu'en toute autre circonſtance, & tellement, ſur-tout vers le baſſin, que je pouvais les diſſoudre en les comprimant fortement ſous mes doigts; je rapprochai de cette obſervation celles qui prouvent que la chair des femelles impregnées eſt conſtamment tendre; j'avais remarqué que dans les campagnes on fait emplir

les vieilles vaches pour les attendrir & les faire ſervir alors à notre nourriture. Il était donc prouvé pour moi que l'effet de la groſſeſſe eſt d'attendrir & de ramollir les chairs ; mais je crus que la nature alloit plus loin & qu'elle étendait ſon action juſque ſur les os. L'obſervation nous prouve que dans les fractures des femmes groſſes, le cal ne ſe forme très-ſouvent pour les réunir que quelque tems après l'accouchement ; pluſieurs tentatives de ce genre, faites ſur des chiennes impregnées, me préſentèrent le même phénomene.

Tous ces faits réunis à beaucoup d'autres non moins curieux, me perſuadèrent qu'il ſe fait pendant la groſſeſſe, ſur-tout du côté du baſſin, une diſſolution du principe ſolidifiant de la mere au profit du fœtus, dès 1770 j'avais cette idée, que je communiquai alors à notre ſavant & illuſtre confrère feu M. Hériſſant, qui avait beaucoup travaillé ſur le principe terreux animal. Il careſſa cette opinion, ainſi que la manière dont elle était déduite de l'obſervation. Il me parut très-ſatisfait de l'explication que je lui donnai du ramolliſſement extraordinaire des os de la femme Soupiot ; phénomène dont on n'avait donné, ſelon lui, aucune explication ſatisfaiſante. Je peux, d'après mes travaux depuis ce tems, établir aujourd'hui le méchaniſme par lequel s'o-

père cette diſſolution du principe terreux animal.

Quand j'eus rapproché tous ces faits qui prouvent que les chairs, les os mêmes s'attendriſſent par une eſpece de diſſolution pendant la groſſeſſe, ſur-tout vers le baſſin, les ſymphyſes me parurent devoir être ſujettes à cette loi. Je vis alors un point de vérité & de réunion dans les obſervations, en apparence, oppoſées ſur la mobilité & l'écartement; je ſentis que le ramolliſſement, & conſéquemment l'écartement, devait être plus ou moins grand, ſelon qu'il y avait plus ou moins de diſſolution du principe ſolidifiant: c'eſt ce que me prouva le baſſin d'une femme accouchée, dans lequel le ramolliſſement était tel, que les pubis pouvaient s'éloigner de ſix lignes, on eût dit que le cartilage intermédiaire était preſque fondu; en ſorte que ce gonflement des ſymphyſes, qu'on diſait dépendre d'un abord de ſucs vers ces parties, me parut l'effet d'une diſſolution de principe ſolide par l'addition d'un principe humide.

Je cherchai à mettre à profit ces idées pour la pratique des accouchemens; il me parut que le coccix, qui eſt uni au *ſacrum* par la ſubſtance cartilagineuſe qu'on trouve aux autres ſymphyſes, pouvait, à raiſon du ramolliſſement de cette ſubſtance, ſe reculer pendant l'accouchement

ainſi que l'avait obſervé Deventer, & qu'effectivement il avoit mis en uſage cette manœuvre, qu'il recommande dans quelques circonſtances pour favoriſer l'accouchement ; il me parut qu'à raiſon du ramolliſſement ci-deſſus prouvé, le *ſacrum* lui-même pouvait ſe prêter quelquefois à un certain degré de reculement, dont on pouvait tirer grand parti dans l'Art des Accouchemens : l'expérience interrogée répondit à mon attente, & par ces moyens bien ſimples je délivrai des femmes, qui autrement n'euſſent accouché qu'avec le ſecours des inſtrumens.

Relativement au projet de M. Sigault, je ſoupçonnai que l'on pouvait produire plus d'écartement qu'il n'en avait obtenu & annoncé : j'avais remarqué, comme Pineau, que pendant quelques accouchemens, en élevant les cuiſſes & les tenant écartées, l'enfant avançait mieux à chaque douleur, ſur-tout lorſqu'elle était fort expulſive ; il me parut qu'alors le triceps & le grêle interne pouvaient de chaque côté écarter les pubis : je ſoupçonnai que cette manœuvre, employée après la ſection de la ſymphyſe, produirait un écartement plus conſidérable que celui qu'avait trouvé M. Sigault ; & comme après la mort les articulations deviennent rigides, je crus qu'il fallait faire l'expérience

rience ſur un cadavre qui ne fût pas encore refroidi : cette dernière circonſtance était difficile à rencontrer, lorſqu'en décembre 1774 je fus appellé chez le ſieur Braſſeur, demeurant rue des Prouvaires ; ſa femme expirait à la ſuite d'un accouchement par la manœuvre qu'une ſage femme avait imprudemment employée pour opérer ſa délivrance : quand j'arrivai elle était morte ; je demandai aux parens la liberté de tenter une opération intéreſſante pour l'humanité. Je revins peu de temps après accompagné d'un de mes diſciples. Je fis placer le ſujet ſur une table ; je paſſai des couvertures ſous les reins, pour iſoler le baſſin : les cuiſſes étant relevées & écartées le plus poſſible, je procédai à la ſection des tégumens, que je commençai à la partie ſupérieure de la ſymphyſe, un peu plus à droite qu'à gauche : le cartilage était très-mou, j'en fis aiſément la ſection avec un ſcapel très-faible ; à peine fut-elle accomplie que les pubis ſe débandèrent, & me préſentèrent un écartement dans lequel j'introduiſis de front les quatre phalanges de mes doigts repliés, ce que j'ai reconnu équivaloir à deux pouces & demi. Les jambes ayant été enſuite abaiſſées & allongées & les cuiſſes rapprochées, les pubis ſe rapprochèrent au point de ne laiſſer que ſix à ſept lignes d'écartement, & il n'y en avait que trois à

quatre lorſqu'on mettait le cadavre ſur le côté. Je cherchai à m'aſſurer ſi je n'avais point attaqué la veſſie & ſes attaches, je reconnus que je ne l'avais pas endommagée : le ligament qui l'attache au pubis était en partie conſervé du côté gauche.

Cette découverte intéreſſante anéantiſſait les objections du défaut d'écartement que l'on oppoſait au projet de la ſection ; car je concevais un méchaniſme par lequel on pourrait à ce moyen faire franchir une tête volumineuſe ſur un baſſin qui n'aurait que deux à trois pouces d'ouverture de devant en arrière. J'ai toujours eu pour principe d'être, en fait de ſcience, communicatif, perſuadé que ſi par-là on perd l'honneur de quelques découvertes, on jouit de l'eſprit des autres, on aggrandit & perfectionne ſon entendement. Je fis part de ma découverte à pluſieurs ſavans, je la publiai dans les leçons que je fais chaque année aux Ecoles de la Faculté, ainſi que dans mes Cours particuliers.

Certain de l'écartement, je revins ſur la réunion ; elle était moins problématique d'après les expériences de M. Camper. Avant lui la réunion des cartilages du larinx avait conduit à croire que celle des ſymphyſes était poſſible ; des obſervations même l'avaient prouvé, mais d'autres en faiſaient encore douter. On citait des femmes qui avaient été long-

tems incommodées de cette mobilité à la ſymphyſe du pubis, au point de ne pouvoir marcher; d'autres obſervations qui m'avaient été rapportées par des gens dignes de foi, me prouvaient qu'on y avait quelquefois remédié au moyen d'un bandage.

Je portai mes recherches ſur la cauſe qui avait pu empêcher cette réunion; je crus qu'elle dépendait de ce que la ſymphyſe n'était pas reſtée dans le repos propre à l'aglutination, parce que les femmes s'étaient levées trop tôt : car le cal perd de ſa force agglutinative, en raiſon du mouvement des parties qu'il doit réunir, tellement que ſi au premier mouvement le cal perd deux de cette force uniſſante, au ſecond mouvement il perd quatre & au troiſiéme ſeize, ainſi de ſuite juſqu'à ce qu'il perde entièrement cette puiſſance : c'eſt pourquoi dans la réunion des fractures, s'il y a beaucoup de mouvement, il ne ſe fait point de réunion, & les os forment une eſpèce d'articulation, plutôt que de ſe ſouder : ainſi pour obtenir la réunion de la ſymphyſe, il me parut qu'il fallait beaucoup de repos vers cette partie. J'expoſais dans mes Cours publics & particuliers toutes ces idées ſur l'écartement & la réunion, & je déſirais qu'une expérience ſur le ſujet vivant pût les confirmer. Enfin je publiai la première Partie d'un Ouvrage ſur la Pratique des Accouchemens,

dont inceſſamment je donnerai la ſuite. En parlant des cas où il y a diſproportion entre la tête & le baſſin, cas dans leſquels l'opération Céſarienne eſt indiquée. Je laiſſe entrevoir des moyens différens, & je m'exprime ainſi. « (*a*) Rendre l'opération Céſa-
» rienne plus rare, moins meurtrière, déterminer
» les cas où elle eſt indiquée, les réduire au plus
» petit nombre poſſible, ſubſtituer des manœu-
» vres moins dangereuſes, tenter enfin de bannir
» entierement cette reſſource ſi effrayante & preſ-
» que toujours mortelle, c'eſt ce que je me ſuis
» propoſé ».

J'eus le plaiſir de voir un grand nombre de mes Elèves entendre ma doctrine & ſoutenir en thèſe mes principes : ceux que je viens d'expoſer, furent ſommairement annoncés par M. Chandon, qui après s'être rendu très-utile dans quelques Hôpitaux de Marine ; & voulant enfin completter ſes connaiſſances de Chirurgie & de Médecine par l'étude & la pratique des accouchemens & des maladies des femmes, expoſa ſon déſir à M. de Sartine. Ce Miniſtre éclairé, qui ſait que le plus grand bien que

---

(*a*) Voyez la Pratique des Accouchemens, première Partie, contenant l'Hiſtoire critique de la doctrine & de la pratique des principaux Accoucheurs, *pag.* 202.

le Gouvernement puiſſe faire à l'humanité ſouffrante, c'eſt de procurer & de propager une bonne inſtruction, s'empreſſa d'accorder une ſemblable demande à un ſujet dont on lui avait toujours vanté les talens. M. Chandon vint ici, & ſes appointemens lui furent conſervés pour ſuivre mes Cours: après avoir paſſé à Paris un temps ſuffiſant il fut à Montpellier pour y prendre le grade de Docteur; il dédia à M. de Sartine, Miniſtre de la Marine, ſa thèſe, dans laquelle il ſoutenait ma propoſition chérie; ſavoir, que pendant l'accouchement jamais une femme ne doit perdre la vie entre les mains d'un Accoucheur habile. Après avoir expoſé les cas formidables, il préſente le remède & rapporte pluſieurs circonſtances, ordinairement funeſtes, où il a vu ma pratique couronnée du ſuccès. M. Chandon eut l'honnêteté, bien rare, de ne s'approprier aucune de mes idées. Après avoir propoſé pluſieurs moyens pour ſuppléer à l'opération Céſarienne, & entr'autres la ſection du pubis, il dit: « On n'intéreſſe » aucun viſcère eſſentiel à la vie par cette opéra- » tion, qu'on n'a rejettée que par timidité & ſans » aucune raiſon ſolide, ſur-tout d'après l'écarte- » ment de deux pouces & demi qu'a obtenu » M. Alphonſe le Roy ». Et ici M. Chandon rapporte l'obſervation que j'ai ci-deſſus détaillée.

Un Chirurgien très-instruit dans l'Art des Accouchemens, n'avait aucune connaissance de mes travaux, lorsqu'en 1776 il soutint aux Ecoles de Chirurgie une Thèse, dans laquelle il condamne la section de la symphyse dans les cas où le bassin est trop étroit pour laisser passer la tête de l'enfant. M. Bodelocq ne rejette point l'opinion des Anciens sur le gonflement & le ramolissement. Mais il dit, avec raison, qu'on observe rarement vers les symphyses une mobilité très-sensible ; cependant il rapporte avoir vu un bassin dans lequel les pubis s'écartaient l'un de l'autre de quatorze lignes. Il rejette l'opération de la section au pubis, à raison de l'insuffisance d'un pouce d'écartement, annoncé par M. Sigault dans une thèse qu'il soutint à Angers en 1772. Pour obtenir cet écartement, l'Auteur fut obligé d'enfoncer un coin dans la séparation des pubis, parce qu'il n'opérait pas sur des bassins de femmes mortes grosses ou peu à près être accouchées. —Il observe que dans le cas d'un pouce d'écartement, les pubis ne divergent en devant que de deux lignes ; par conséquent, que s'il y a disproportion du diamètre transverse de la tête avec le bassin de plus de deux lignes cette opération n'est pas praticquable. Ce raisonnement vaut une démonstration : il conseille donc dans le cas où l'on voudroit la

pratiquer, d'employer plutôt le forceps: mais il eût été à desirer qu'il se fut occupé à bien déterminer les cas où cet instrument peut réduire la disproportion, & qu'il eût démontré de combien il peut diminuer le volume de la tête pour vaincre cette disproportion. Lorsque ce Chirurgien eut appris que dans la circonstance de l'accouchement j'avais obtenu deux pouces & demi d'écartement, il réitéra mes expériences dans les circonstances favorables, il obtint les mêmes résultats, & me l'apprit en me témoignant combien il s'intéressait au succès de notre opération, c'est le propre des vrais talens de ne chercher que le bien en lui-même & de n'être partisan que de la vérité.

Je ne connaissais point la thèse de M. Sigault, soutenue à Angers; c'est pourquoi au mois de juillet 1777, je me rendis chez lui pour le prier de me la communiquer, afin que je pusse établir la différence de ses travaux & des miens, & les faire concourir à donner quelque valeur à un projet mal-à-propos rejetté. Mon confrère s'empressa de satisfaire à ma demande; il me remit sa thèse seule, n'ayant pas le Mémoire qu'il avait présenté au Corps de Chirurgie. Impatient de savoir ce que contenait cette thèse, j'en pris lecture, & je vais ici en présenter l'analyse.

Cette thèſe porte en titre, que dans l'accouchement contre nature, la ſection de la ſymphyſe du pubis, eſt plus prompte & plus sûre que l'opération Céſarienne. Elle eſt compoſée de cinq paragraphes; le premier ne contient que quelques généralités étrangères au ſujet ; il dit au ſecond : « Les forces » de la matrice ſe réfléchiſſent quelquefois ſur elle-» même, d'où il eſt réſulté dans quelque accouche-» ment rupture de viſcère ; ce qui a néceſſité dans » ces cas à inciſer le ventre d'une mère pour en » tirer l'enfant contenu dans l'abdomen. Julius » naquit par une opération ſemblable ; ce qui lui » fit donner le ſurnom de Céſar, & conſerva à » cette opération la dénomination de Céſarienne. » Les dangers de cette opération ſont une grande » hémorragie, un épanchement purulent dans la » cavité du bas ventre, une hernie, l'étranglement » des inteſtins entre les lèvres de la plaie faite à la » matrice, la gangrène, les convulſions, enfin la » mort ». — Dans le troiſième paragraphe, il dit : » Les cartilages ſe relâchent ſur la fin de la groſ-» ſeſſe ; & pendant l'accouchement, les os s'éloi-» gnent peu-à-peu, & quelquefois ſe ſéparent ». Il ſoutient cette aſſertion d'après l'autorité de quelques grands Anatomiſtes. — Dans le quatrième, il continue ; « Fernel met au nombre des obſtacles à

» l'accouchement, l'union trop affermie des os
» pubis ; Pineau, dans ce cas, conſeillait les relâ-
» chans, les linimens : ce ſont des moyens de trop
» peu de valeur. — Prenez un ſcapel à dos dont la
» pointe ſoit mouſſe ; coupez au-deſſus du pubis la
» peau & la graiſſe ; diviſez les muſcles pyramidaux
» de haut en bas ; la ſymphyſe du pubis étant décou-
» verte, portez le doigt dans le tiſſu cellulaire qui
» eſt derrière les pubis ; coupez hardiment le carti-
» lage intermédiaire ; ſubitement les os pubis s'éloi-
» gneront de plus d'un pouce, & le fœtus pouſſé par
» les forces qu'emploie la nature, & celle que peut
» procurer l'art, viendra au monde ſain & ſauf,
» au moyen de l'ampliation donnée à tout le baſ-
» ſin. Quand la force qui tend à ſéparer les extrê-
» mités du cercle oſſeux n'exiſtera plus, les pubis
» ſe rapprocheront ; ce à quoi on pourra aider par
» un bandage. La plaie eſt ſimple, le repos la guérit
» ſans qu'on ait à craindre des ſymptômes graves.
» Cette ſection ſerait inutile, ſi le fœtus était reſté
» dans l'ovaire, ou s'il s'était développé dans les
» trompes. Elle eſt utile lorſque la tête eſt enclavée,
» parce qu'alors le forceps peut cauſer inflamma-
» tion-gangrène ; il peut bleſſer ou déprimer la tête
» du fœtus : le ſieur Camper a fait cette opération
» avec ſuccès ſur une truie. — Dans le cinquième

paragraphe, M. Sigault répond aux objections : « On m'oppoſera que dans le cas d'oſſification de » la ſymphyſe, cette opération ne peut ſe pratiquer ; » mais cette oſſification n'a jamais lieu. On pourra » craindre la léſion du col de la veſſie, mais cet » organe ne touche à la ſymphyſe que par un tiſſu » cellulaire lâche qu'on peut écarter avec le doigt » ſi le fœtus n'eſt pas entré dans le petit baſſin ; s'il » y eſt entré, la bleſſure du col de la veſſie n'eſt pas » incurable comme le croyaient les anciens. Le » baſſin ne s'amplifie pas aſſez, diſent d'autres ; mais » qu'on obſerve que le baſſin eſt compoſé de diffé- » rentes pièces, & que l'étendue de toute l'ouver- » ture repartit une ampliation ſur toute la circon- » férence de cette même ouverture. La réunion ne » ſe fera pas, diſent d'autres, l'expérience de » M. Camper prouve le contraire, pourquoi les » cartilages ne ſe réuniraient-ils pas ? Il eſt vrai que » Verdier dit avoir vu deux femmes qui étaient » reſtées boiteuſes après une ſemblable déduction » des pubis, ſans doute il y avait quelque virus » vénérien, ſcorbutique ou ſcrophuleux ; car » Meſſieurs Petit, Louis & de la Faye, rap- » portent des obſervations où cette réunion s'eſt » faite. M. Morand de la Rouſière, a vu un » jeune homme chez lequel les pubis ſe ſéparè-

» rent en faiſant des armes : d'où je conclus, &c ».

Après avoir lu cette thèſe, je dis à M. Sigault, qui m'en demandait mon opinion, qu'elle me ſemblait très-bonne à quelques aſſertions près que je croyais contraires à la théorie des accouchemens ; mais néanmoins que ſa propoſition aurait dû fixer davantage l'attention, & qu'il eût fallu s'occuper de travaux relatifs à cet objet, & tenter des expériences raiſonnées.

M. Sigault m'expoſa enſuite les contradictions, les dégoûts qu'il avait éprouvés à ce ſujet ; il m'apprit que M. Camper avait fait la demande au Gouvernement Hollandais, d'une criminelle pour pratiquer ſur elle cette opération ; mais que le ſavant Gaubius, dont on avait requis l'avis, avait déterminé le refus de cette demande.

Voici les réflexions que je fis : « l'homme craint » toujours les innovations ſur les objets qui l'intéreſſent vivement ; c'eſt pourquoi les découvertes » utiles trouvent beaucoup de contrariétés, tandis » que les découvertes frivoles ſont avidement reçues. Je ne ſuis point étonné des obſtacles que » vous avez rencontrés. Il fallait, en préſentant un » moyen auſſi nouveau ſur un objet auſſi intéreſſant, » ſubjuguer par des raiſonnemens portés à la démonſtration. Si vous euſſiez annoncé un écarte-

» ment plus considérable, si vous eussiez démontré
» que sur le bassin le plus mal conformé vous pou-
» viez faire franchir la tête la plus volumineuse : si
» vous eussiez développé le méchanisme de ce pas-
» sage ; vous eussiez trouvé trois sortes de gens ; les
» uns, que les plus forts raisonnemens ne peuvent
» subjuguer, parce qu'ils ne suivent que leurs pas-
» sions ; d'autres plus indifférens qui eussent douté,
» parce qu'ils n'auraient pas voulu se donner la
» peine d'étudier votre travail ; d'autres enfin qui
» vous auraient entendu & qui se seraient rendu
» vos partisans zélés : mais ici l'expérience & le
» raisonnement s'élevaient contre vous : on a dé-
» montré que le pouce d'écartement que vous expo-
» siez ne suffisait pas, & vous n'avez pas démontré
» qu'il est suffisant : vous croyez que ce pouce réparti
» sur tout le bassin, l'agrandit suffisamment pour lais-
» ser passer la tête, & vous étendez ce principe à
» tout genre de disproportion. Quant à M. Camper,
» je ne lui aurais pas plus accordé une criminelle
» qu'on ne l'a fait en Hollande, parce que son motif
» principal n'était pas d'obtenir plus d'écartement :
» je lui aurais objecté si vous réussissez, vous indui-
» rez en erreur, parce qu'une réussite sur un bassin
» bien conformé ne peut pas prouver qu'un mal
» conformé livrera passage ; vous prouverez la réu-

» nion, mais votre expérience ſur la truie la met » hors de doute ». Auſſi quand j'ai conſeillé à mes Elèves de ſolliciter dans leurs provinces une criminelle : « Préſentez aux Juges, leur ai-je dit, que » la réunion eſt preſque certaine ; mais dites-leur » qu'il importe pour l'humanité de conſtater la dé- » couverte de deux pouces & demi d'écartement, » au moyen de quoi, même ſur un baſſin mal con- » formé, on fera franchir une tête volumineuſe ; » dites-leur que les gens ſenſés conviennent que » cette opération ne préſente rien de dangereux, » mais qu'il faut frayer la route & s'aſſurer ſi » l'écartement néceſſaire dans les cas de mauvaiſe » conformation, ne peut pas produire des accidens » inconnus. »

Le 27 Septembre 1777, deux mois après cet entretien, lorſque nous étions aſſemblés à la Faculté, M. Sigault vint à moi, me prit à part & me dit : Je dois ſous peu de jours accoucher pour la cinquième fois, la femme d'un nommé Souchot dont tous les accouchemens ont été très-laborieux, à raiſon de la difformité de ſa taille qui n'eſt que de 3 pieds 8 pouces. Dans le premier fait en décembre 1769, j'employai inutilement mes forces pour faire franchir la tête. J'appellai M. Piet pour me ſeconder, & après des efforts tantôt alternatifs tantôt

réunis, la tête allongée a passé à travers le bassin, comme à travers une filière: après cet accouchement, cette femme a gagné du froid, & il lui est survenu un rhumatisme laiteux qui lui cause très-souvent, à l'approche de ses règles, les douleurs les plus vives. — Dans le mois de Mai 1771, j'ai été appellé une seconde fois pour l'accoucher, j'ai convoqué successivement Messieurs Thévenot, accoucheur très-sage & très-éclairé, ainsi que M. Coutouli: la tête n'a franchi qu'au moyen d'un crochet appliqué sur le pariétal droit: désolé de la perte inévitable de ces enfans, j'ai résolu dans une troisième grossesse de m'opposer à leur accroissement en employant les purgatifs, je n'ai pas été plus heureux, l'accouchement s'est déterminé au huitième mois, l'enfant a encore été victime des efforts qu'il m'a fallu employer pour faire franchir la tête qui cependant était peu volumineuse. Il lui est resté depuis ce tems une hernie de vagin. Enfin le jour de Paques 1775, j'ai été appellé une quatrième fois: alors j'ai convoqué une foule d'Accoucheurs & de Médecins célèbres: à six, nous avons employé alternativement nos forces & nous nous sommes presque épuisés, ce n'a été qu'après deux heures de semblables manœuvres, que la tête de l'enfant est sortie au moyen de ce qu'un pariétal s'est en-

foncé & déprimé. On a décidé unanimement que cette femme n'accoucherait jamais d'un enfant vivant qu'au moyen de l'opération Céſarienne; j'ai propoſé la ſection au pubis, on la rejettée. Croyez-vous qu'elle puiſſe convenir, & ſi vous êtes de cet avis, voulez me prêter votre main & votre conſeil.

Je témoignai à M. Sigault que je verrais avec grand plaiſir cette opération ſubſtituée dans bien des cas la Céſarienne. Je lui retraçai à l'inſtant le détail rapide de mes travaux, les raiſons & les expériences ſur leſquelles je fondais mon opinion; je l'engageai à me venir voir; je lui promis que j'allais raſſembler toutes mes idées ſur cet objet important, parce qu'on ne pouvait être trop ſcrupuleux ſur l'entrepriſe d'une opération auſſi importante en la pratiquant pour la première fois.

SECONDE PARTIE.

Quelque certain que me parût le ſuccès de la ſection de la ſymphyſe du pubis, des craintes tempéraient mon deſir & mon eſpoir; le raiſonnement les diſſipait bien-tôt, & le ſentiment qui échauffait mon cœur, me faiſait jouir d'avance de la reconnoiſſance des êtres dont j'allais, par ce moyen nouveau, conſerver la vie. Il me ſemblait que je mul-

tipliais l'exiſtence, le plus grand bienfait de la nature ; je ſentais un beſoin de communiquer à M. Sigault mes idées ; nos intérêts de gloire étaient devenus communs. Je reſtai trois jours dans une vaine attente ; & pour qu'on ne me reprochât rien, ou plutôt pour ne me reprocher rien à moi-même, je pris conſeil de gens ſages & éclairés, moins ſur l'opération que ſur la conduite prudente à tenir.

Enfin, le 30 Septembre, la femme Souchot entre en travail, elle fait appeller à cinq heures du ſoir M. Sigault ; il ſe rend chez elle à ſept, y retourne à dix, & une heure après minuit accourt m'éveiller & m'apprendre que l'enfant préſente les pieds, que la mère eſt entièrement diſpoſée à ſe laiſſer opérer. J'anime ſon courage, je diſſipe ſes craintes, & tous deux nous nous mettons en marche, pleins de l'eſpoir de bien faire.

Arrivé chez cette femme je conſidérai ſa ſtature, & je conçus les plus grandes eſpérances de ſon courage. Comme ſes douleurs n'étaient ni vives ni précipitées, je lui fis diverſes queſtions, pour découvrir les cauſes de ſa conformation vicieuſe. « Elle » nous dit je ſuis née en 1739, d'une mère très-ſaine, » alors âgée de trente-huit ans, & mon père nommé » Deviſſé, maître de guitarre, en avait ſoixante- » quatre. J'ai été confiée à une mauvaiſe nourrice ; » on

» on assure qu'à huit mois j'ai eu la petite vérole, &
» qu'à vingt, tandis que ma dentition était accom-
» pagnée de dévoiement & de convulsions, je l'ai
» éprouvée une seconde fois, & de très-mauvaise
» qualité ; mes membres alors se sont contournés ;
» il ne m'a pas été possible de marcher avant huit
» ans, & encore me fallait-il le secours de deux
» béquilles, que je n'ai pu quitter qu'à l'époque de
» mes règles. Je me suis mariée à vingt-neuf ans ;
» j'ai eu quatre accouchemens fort pénibles. M. Si-
» gault m'a toujours donné ses soins ; je me confie
» aujourd'hui à vos talens réunis ».

Je lui témoignai l'intérêt que sa situation m'inspirait, & cherchai ensuite à m'assurer de l'état du travail, & des dimensions de son bassin. Je reconnus que l'enfant présentait les pieds, que l'orifice de la matrice était très-dilaté, & que le diamètre de devant en arrière de son bassin n'avait pas plus de deux pouces & demi. Je fis part à M. Sigault de ce que je venais d'observer, & lui dis que le diamètre qui traverse la tête d'un enfant à sa naissance ayant pour le moins trois pouces un quart ; il n'était pas possible qu'il put franchir une ouverture qui n'avait que deux pouces & demi, par conséquent qu'elle ne pouvait accoucher, ainsi qu'on l'avait prononcé, que par l'opération Césarienne, ou celle que nous

allions y ſubſtituer. Notre parti étant pris, elle nous offrit de tout préparer avec nous; elle fit elle-même de la charpie, elle chercha à bannir toute idée triſte, en vantant à ſon mari l'eſpérance d'embraſſer un fils.

Tout étant préparé, nous reployâmes en trois le matelas ſur le lit, la femme ſe plaça deſſus, la mari s'éloigna, une garde ſeule nous éclarait. Nous commençâmes par chercher la partie moyenne du cartilage de la ſymphyſe en la comprimant, ce qui fut ſenſible. Enſuite je conſeillai de commencer la ſection ſur la partie ſupérieure de la ſymphyſe, non au-deſſus des muſcles pyramidaux & de la faire à deux temps. 1°. D'inciſer les tégumens juſqu'au milieu du pubis, tandis que j'en tiendrais la partie inférieure abaiſſée, enſuite de commencer la ſection du cartilage. 2°. D'achever celle des tégumens, ſans inquiétude ſur l'hémorragie qui pourrait arriver, parce qu'elle n'empêcherait pas de faire la ſection du cartilage dans le lieu propoſé, vu qu'elle ſerait déjà commencée. M. Sigault n'avait pour cette opération, qu'un ſimple biſtouri. Les cuiſſes étant relevées & écartées, il opéra comme je viens de le dire.

Lorſque la ſéparation fut achevée, les pubis ſe débandèrent comme un arc, & furent de l'un & l'autre

côté ſe porter ſous les tégumens. Auſſi-tôt je m'occupai du ſoin d'extraire l'enfant. M. Sigault venait de percer les eaux & d'amener à la vulve les pieds qui ſe préſentaient à l'orifice de la matrice.

Je commençai par conſtater l'écartement que j'avais, pour combiner la manière de faire paſſer la tête, je portai ſur l'écartement (le poing étant fermé) les quatres phalanges de mes doigts, ils portent deux pouces & demi, c'était la meſure que j'avais employée ſur le cadavre de la Dame Braſleur, je reconnus que j'avais ici quelque choſe de plus. Ma joie fut vive, mais tranquille. Les talons de l'enfant répondaient au côté droit : j'amenai ſon corps par de doux efforts qui ne portaient que ſur les parties latérales, & nullement ſur la colonne épinière : je dégageai le bras gauche, puis le droit : la tête étant encore au-deſſus du détroit ſupérieur, je portai ma main droite ſur la face qui répondait à la ſymphyſe iliaque gauche ; je fis écarter le plus poſſible les cuiſſes ; j'engrainai la plus grande portion du pariétal droit dans l'écartement ; dont les tégumens bombèrent ; je fis répondre la boſſe pariétale gauche à la partie latérale droite de la baſſe du ſacrum ; enſuite en relevant le corps de l'enfant, j'entraînai la partie latérale gauche de la tête, en même-temps que de la main droite appliquée

ſur les foſſes nazales, j'abbaiſſai le menton. Par ces deux moyens employés & combinés à la fois, la tête traverſa l'obſtacle principal le détroit ſupérieur ; lorſqu'elle fut dans l'excavation, je portai l'occiput ſous l'écartement ; je dégageai le menton à la commiſſure inférieure en relevant le corps de l'enfant ; le reſte de la tête franchit, & j'annonçai à cette mère courageuſe qu'elle avait enfin un fils : les cuiſſes étant abbaiſſées, l'écartement ne ſe porta plus qu'à huit lignes, je fis tout de ſuite la délivrance, parce que la matrice ſe contractait fortement.

Pendant cette opération, qui ne fut pas très-douloureuſe ni de longue durée, la femme ne rendit que peu de ſang ; & le mari appellé, croyait à peine à une terminaiſon auſſi heureuſe, & auſſi prompte.

Nous appliquâmes ſur la plaie de la charpie, nous tranſportâmes l'opérée ſur un matelas, afin de préparer ſon lit. Pour peu que les cuiſſes fuſſent écartées, elle ſe plaignait d'une douleur aſſez vive dans la partie poſtérieure gauche des reins & du baſſin. Nous appliquâmes une ſerviette en forme de bandage pour contenir le baſſin ; nous attachâmes derrière deux rubans, l'un à droite, l'autre à gauche ; nous les paſsâmes deſſous les cuiſſes pour les aſſujettir en-devant. Lorſqu'elle fut

miſe dans ſon lit nous trouvâmes le pouls ſans altération ; enchantée d'être mère elle nous preſſa de lui donner ſon fils pour lui préſenter ſon ſein. Nous reſtâmes pendant plus de deux heures, & ne voyant pas le plus léger accident, nous nous ſéparâmes avec promeſſe de nous raſſembler à midi.

Ainſi fut terminée une opération que perſonne n'avait encore pratiquée, & qui n'avait trouvé que des contradicteurs. Mais quel que fût le ſuccès de cette tentative, il reſtait le traitement ; je le regardai comme une carrière à parcourir, dans laquelle il s'allait peut-être trouver des obſtacles imprévus ; c'eſt par le détail de ces objets intéreſſans que je vais terminer cette Partie.

Etant raſſemblés à l'heure convenue, nous fîmes la levée d'une partie de l'apareil, & nous vîmes avec plaiſir qu'il n'y avait point eu d'hémorragie. Comme le lit était rempli d'humidité, je lui demandai ſi elle avait ſenti couler ſes urines, ou ſi elles venaient involontairement. Elle nous dit qu'elle les avait laiſſé couler deux fois volontairement ; mais à très-petite quantité.

Nous convinmes de rapporter à la Faculté ce qui s'était paſſé, & de l'intéreſſer à cette opération, en nous accordant des Commiſſaires pour conſtater ce fait & ſuivre le traitement.

La Faculté tenait le ſoir une Aſſemblée du premier du mois ; j'y attendis long-tems M. Sigault. Enfin j'annonçai de vive voix l'opération, dont j'avais découvert la poſſibilité ; je fis un tableau ſommaire des travaux de mon Confrere & des miens.

La Faculté avait nommé ſur ma demande deux de ſes Membres, recommandables par leurs talens & leurs lumières, MM. Grandclas & Deſcemet. Sur la fin de la ſéance, M. Sigault arriva & lut un petit Mémoire qui expoſait ce que j'avais annoncé de vive voix. De-là nous fumes viſiter notre malade ; elle n'avait point de fièvre, mais ſeulement des douleurs dans la région ſacro-iliaque gauche & à la cavité cotyloïde du même côté, elle nous engagea à deſſerrer un peu le bandage ; ce que nous fîmes.

Le 3 MM. les Commiſſaires ſe rendirent à dix heures du matin chez la femme Souchot ; elle était ſans fièvre, néanmoins elle avait été tourmentée toute la nuit par ſon enfant. M. Sigault, qui était attaqué d'un panaris, me laiſſa le ſoin du panſement ; je levai l'appareil ; alors MM. Grandclas & Deſcemet s'aſſurèrent de la ſection ; l'écartement était encore de cinq à ſix lignes. Je leur fis obſerver que dès qu'on ôtoit le bandage il était plus conſidérable, & qu'il s'augmentait lorſque l'on éloignait les cuiſſes,

mais qu'il y avait alors des douleurs assez vives aux lombes, à la région sacro-iliaque gauche & à la cavité cotyloïde du même côté. Le lit était imbibé d'urine, qu'elle n'avait senti venir qu'une fois & à très-petite quantité : on la transporta sur un autre pour la mettre à sec, ce qui fut pénible, à raison de ce que le plus petit mouvement renouvellait ses douleurs. —On proposa plusieurs pansemens très-simples, & l'on adopta celui que j'indiquai : c'était le blanc d'œuf battu avec l'eau-de-vie. Je craignais qu'il n'y eût affection de quelques vaisseaux lymphatiques, & je regardais le lieu opéré comme étant à-peu-près de la nature des articulations; c'est pourquoi je crus ce défensif très-convenable : on ordonna une diète sévère. Le soir la femme se plaignait d'une grande sensibilité au bout des seins, mais elle était sans fièvre.

Le 4 nous eumes l'imprudence de dire devant elle, que la réunion s'était faite chez l'animal, opéré par M. Camper, sans le secours du bandage, elle voulut qu'on lui ôta le sien. Elle n'entendit à aucune raison; & malgré nous, il fallut le supprimer. Comme elle donnait rarement le sein à son enfant, & qu'elle ne pouvait lui présenter le gauche qu'avec plus de difficulté encore que le droit, on évacua son lait au moyen d'une tétière.—

Le soir elle eut un très-léger mouvement de fièvre.

Le 5 la situation constante sur le dos, qu'elle préférait à celle sur le côté, que nous lui prescrivions, la mal-propreté inévitable des écoulemens, malgré tous les soins qu'on prenait, la difficulté de nourrir, & sur-tout la sévérité de la diète, l'impatientèrent au point d'agiter le pouls. J'accordai une croute de pain à ses vives sollicitations. Elle apperçut que je n'étais pas d'avis de la diète sévère; elle en abusa, comme on le verra dans la suite. — Le soir elle était absolument sans fièvre.

Le 6, depuis la veille de son accouchement, il n'y avait point encore eu de selles. Je crus qu'il fallait établir cette évacuation; on lui donna un lavement; il n'entraîna aucunes matières. — L'aproximation des symphyses était très-sensible, la plaie très-petite, vu le rapprochement des tégumens; on voulut changer le traitement, & appliquer un petit plumaceau de baume d'Arcéus. — Il y avait peu de douleurs, peu d'écoulemens, tout promettait un prompt rétablissement; mais dès que nous fûmes partis, elle mangea, & beaucoup trop sans doute; car M. Desessartz, Doyen de notre Faculté, qui fut la voir une heure après le pansement, lui trouva quelques frissons, de

l'altération dans le pouls, & des étouffemens. — A notre visite du soir, tous ces accidens étaient complètement dissipés; car M. Baget, notre Confrère, qui la vit avec nous, flatta notre espérance d'un prompt rétablissement. Mais un excès qu'elle fit encore dans le manger, après que nous fûmes partis, joint à un chagrin domestique qu'elle éprouva dans la nuit, mirent chez elle le plus grand trouble.

Le 7, un plus grand concours de Médecins & de Chirurgiens que de coutume, furent témoins d'un état de fièvre & d'affaiblissement assez considérable, les écoulemens étaient très-abondans, & les douleurs vives. Le plumaceau de baume d'Arcéus était couvert d'une suppuration noirâtre, c'est pourquoi on en revint à un défensif composé avec de l'eau-de-vie aromatique appelée eau rouge & le blanc d'œuf; la diète qu'elle observa pendant tout le jour, lui fût salutaire : la fièvre se dissipa, & nous apprîmes le soir que dans l'après-midi elle avait demandé le bassin, qu'elle avait évacué une grande quantité de matières liées & qu'elle avait demandé deux fois à uriner.

Le 8, d'après quelques réflexions que j'avais faites sur ces écoulemens, qui ce jour étaient très-

abondans, je lui demandai ſi pendant qu'elle allaitait ſon enfant, il n'y en avait pas ſenſiblement davantage, elle me dit que oui, & pour m'en aſſurer, j'appliquai ma main à la vulve pendant que l'enfant était au ſein & j'en reçus une aſſez grande quantité. Nous crûmes devoir revenir à l'application du bandage, & il fallut que toutes les perſonnes préſentes lui en fiſſent ſentir la néceſſité pour qu'elle y conſentit. Pendant la journée elle urina deux fois dans le baſſin, & deux fois elle évacua des matières bilieuſes en aſſez grande quantité. — Pluſieurs de nos Confrères ſe trouvaient tous les jours au panſement, entr'autres Meſſieurs Léſurier, Vicq & Champſereu ; M. Deſtremeaux, gendre de M. Levret, y vint ce même jour ; il parut s'intéreſſer vivement au ſuccès de cette opération : il nous conſeilla de veiller à ce que la femme excitée par ceux qui l'approchaient, ne fit des excès, & il dit en préſence de pluſieurs de nos Confrères, entr'autres de M. Vicq, que M. Levret avait eſtimé le diamètre de devant en arrière du baſſin de cette femme, à deux pouces & demi. Je montrai à M. Pelletan, en préſence de Meſſieurs les Commiſſaires, le plumaceau chargé de la petite quantité de ſuppuration que produiſaient les tégumens,

mon deſſein était de lui prouver que les écoulemens n'étaient pas, ainſi qu'il le publiait déjà le produit de la ſuppuration de tout le tiſſu cellulaire du baſſin. M. Goubelly aſſiſta ce jour au panſement; il viſita l'enfant qui profitait peu à raiſon de la manière irrégulière dont on lui préſentait le ſein: je l'apperçus de loin meſurant le tour de la tête de l'enfant. Le ſoir j'appris que la femme avait très-bien paſſé la journée; elle dormait quand j'arrivai, je ne voulus pas qu'on l'éveilla.

Le 10 je crus appercevoir ſes organes, ſon courage & ſes forces affaiblies; les écoulemens avaient été & étaient abondans; elle pleura en me diſant qu'elle voyait, avec bien du chagrin, à ſes panſemens, des gens qu'elle ne connaiſſait point. Son pouls, que j'avais trouvé très-bon en arrivant, s'accélera très-ſenſiblement; ce qui me prouva que les cauſes morales influaient ſingulièrement ſur ſon tempérament. Je cherchai à lui donner des conſolations; j'offris à ſon état d'indigence un eſpoir qui n'a point été trompé. Je découvris le ſoir qu'elle avait mangé pendant la journée beaucoup de viande & bu quelques verres de vin, auſſi le pouls était-il fébrile, accéléré, la peau ſéche, & pas une goutte d'écoulement.

Le 11, la plaie était très-belle, mais les écou-

mens avaient été si abondans, qu'ils avaient traversé le lit, & avaient été reçus dans un vase que l'on avait imprudemment vuidé avant que nous vinsions. — Pour remédier aux inconvéniens de l'humidité, on fit garnir le lit avec beaucoup d'étouppes ; on ordonna de changer souvent celles qui étaient auprès de la plaie. Je me transportai chez M. Desessartz, Doyen de notre Faculté, pour lui communiquer mes inquiétudes. Je demandai à sa prudence un conseil, & à ses talens un moyen de remédier à cet accident qui m'allarmait. Il fût absolument de mon avis ; savoir que pour arrêter cet écoulement, il fallait commencer par en déterminer la nature, ce à quoi on ne parviendrait jamais mieux que par l'analyse. L'enfant mal nourri s'affaiblissait beaucoup ; on suppléait au lait que la mère ne lui fournissait pas assez abondamment & qu'elle lui donnait très-irrégulièrement par une panade que M. Sigault avait prescrite ; elle était composée avec la mie de pain bouillie dans l'eau, un peu de sucre & de jaune d'œuf. Cette bouillie semblait accroître encore un dévoiement de matière verdâtre.

Le 12, j'eus la douleur d'apprendre que M. Sigault était retenu chez lui par une maladie qui le mettait hors d'état de suivre les progrès de cette opé-

ration ; le poids du traitement tomba ſur moi ſeul, & cette charge redoubla mon zèle ; les écoulemens & les douleurs étaient un peu diminués. — Je crus pouvoir porter ſur la plaie, dont la végétation devenait ſpongieuſe, & dont les bords au lieu de s'agglutiner formaient bec de liévre quelques gouttes de baume de Fioraventi rouge, pour les ſtimuler. Mes vues portées du côté de la réunion j'apperçus que l'extrêmité des pubis était gorgée, que le gauche l'était davantage & avait débordé ſupérieurement & inférieurement le droit. Un Profeſſeur célèbre en Anatomie, M. Deſault qui vint ce même jour au panſement, nous apprit qu'il avait fait une ſuite de travaux relatifs à cette opération importante ; qu'après avoir coupé le pubis d'un grand nombre de chiens, il avait obtenu toujours peu d'écartement, mais que la réunion s'était conſtamment faite avec quelques différences qui avaient dépendu de la manière de faire la ſection, de ſorte que, lorſqu'ils avait un peu attaqué ou l'un ou l'autre pubis il s'était fait du même côté une végétation du cal ; mais que lorſque l'inciſion n'avait porté que ſur le cartilage, la réunion s'était faite ſans végétation de ce même cartilage ; qu'il n'y avait point eu d'écoulement à la ſuite de cette opération,

qui reſſembla à celui qui ſe preſentait ici. Il m'apprit que tous ſes travaux (qui me parurent très-intéreſſants) étaient conſignés dans une thèſe qu'un de ſes Élèves Hollandais de nation avait été ſoutenir dans une Univerſité étrangère. Je voudrais pouvoir témoigner ici à cet habile Profeſſeur, avec quel plaiſir je vis ſon empreſſement, ſon zèle, pour concourir par ſes réflexions, à une opération auſſi importante.

Le 13, l'enfant avait rarement tetté, néanmoins les ſeins étaient flaſques; le lait paraiſſait engrumelé, les écoulemens étaient abondans. Il me paru que la ſomme de l'humeur féreuſe ſe portait vers les parties inférieures ; c'eſt pourquoi je propoſai de ſéparer l'enfant de la mère à qui on donnerait le kina & les évacuans. Un grand nombre de gens de l'art qui étaient réunis ne furent point de cet avis : on conſentit ſeulement à donner à la femme un lavement compoſé d'herbes émollientes ; il produiſit dans la journée deux évacuations très-abondantes de matière jaune reſſemblante à de la purée.

Le 14, elle avait reçu tant de ſoulagement de ces deux évacuations, qu'elle ſe retourna pluſieurs fois dans ſon lit ſur l'un & l'autre côté; le rapprochement des ſymphyſes était ſi ſenſible, que

je les soupçonnais réunies; la femme se transporta elle-même d'un lit à l'autre, en se tenant sur ses coudes & ses talons. L'enfant était faible, ses lèvres étaient gercées : Je proposai à la mère de lui donner une nourrice, ce qui la chagrina au point de produire altération dans le mieux qu'on appercevait.

Du 15 au 19, la malade fût de mieux en mieux, les écoulemens diminuèrent, la douleur quelquefois n'existait pas, ou du moins était fort légère. On n'appliquait plus sur le lieu de l'incision, que du taffetas d'Angleterre; les urines coulaient en plus grande abondance. Le 18 elle en rendit une grande quantité en présence de MM. le Brun & Destremeaux. Je reprochais chaque jour à la femme, l'excès de nourriture qu'elle prenait, la quantité de viande qu'elle mangeait, & le peu de lait que prenait son enfant qui me paraissait tellement en danger de perdre la vie, que le 17 je fus chez M. Sigault, qui était dans son lit malade, pour l'engager à faire venir le mari, & à lui représenter combien il était nécessaire qu'il obtint de sa femme qu'elle consentit à se séparer de son enfant.

Le 19, les douleurs & les écoulemens qui avaient cessé reparurent; la diète fût prescrite.

Je conſeillai de mettre du côté du ſacrum, une bouteille pleine d'eau chaude ; elle procura pendant la nuit un grand ſoulagement.

Le 20, les accidens étant diminués, je l'engagai à continuer la diète ; mais le ſoir l'écoulement ſupprimé & le pouls fébrile me firent juger qu'elle avait mangé. Comme elle me témoignait ſans ceſſe avoir faim, je lui dis que ſi, dans ſon état, elle oſait ſouper, elle tomberait gravement malade. Je ne fus pas plutôt ſorti que malgré cet avis, donné conjointement avec M. Boſquillon mon Confrère, elle mangea deux œufs frais & but quelques verres de vin & d'eau.

Le 21 l'indigeſtion que cauſa ſon imprudence produiſit un état ſi fâcheux, que je crus ſa perte certaine ; il y avait fiévre, douleur & écoulement ſi abondant qu'on avait été obligé de mettre un vaſe ſous le lit pour que la chambre ne fût pas inondée ; ce ne fut qu'à cette époque que je pus recueillir aſſez de cette humeur, pour tenter quelques expériences. Je m'adreſſai à M. Buquet notre Confrère, auſſi recommandable par ſes talens en Chymie & en Médecine, que par ſon zèle pour le progrès de ces deux ſciences ; quoique malade, il s'empreſſa de déterminer la nature de cet écoulement : voici ſon analyſe.

Cette

Cette humeur était un peu putréfiée & colorée, parce qu'elle passait à travers le matelas & la paillasse qui depuis plusieurs jours en étaient imbibés; elle avait une odeur fade qui ne ressemblait point à celle de l'urine: elle ne pouvait être coagulée, ni par le feu, ni par l'esprit de vin, ni même par les acides minéraux qui y ont excité une vive effervescence. Au moyen de l'acide vitriolique on en obtenait un léger précipité urineux, & par l'évaporation un peu de résidu brun presque dissoluble dans l'esprit de vin. — Ce résidu désséché avait un goût manifeste de sel marin, & l'acide vitriolique versé dessus en dégageait beaucoup de vapeurs d'esprit de sel. Par ce petit nombre d'expériences il paraît que cette humeur n'était autre chose que de l'urine qui avait un caractère particulier de crudité.

Le 22, les écoulemens continuèrent d'être abondans; la femme était très-affaiblie & paraissait enrhumée.

Le 23, les urines qui depuis deux jours avaient été supprimées, à raison sans doute de l'abondance des écoulemens, se rétablirent & la fièvre tomba. Depuis deux jours l'enfant, vu la faiblesse extrême de sa mère, n'avait point été approché du sein; il y fut remis. J'appris avec chagrin qu'on cherchait à m'imputer l'état fâcheux de cette femme;

c'eſt pourquoi je m'expliquai ouvertement, en préſence d'un grand nombre de ſpectateurs, ſur la néceſſité de donner à l'enfant une nourrice & ſur celle d'adminiſtrer à la mère les purgatifs, les lavemens évacuans & le quinquina. Ce que j'avais annoncé ſe manifeſta. La diète ſévère que la malade avait gardée depuis deux jours, diminua les accidens, & le 24, deux lavemens pris, dans la journée, excitèrent quatre évacuations bilieuſes. Auſſi le 25, annonça un prompt rétabliſſement, car elle ſe tint ſur ſon ſéant, & travailla.

Le 26, de nouveaux chagrins domeſtiques renouvellèrent les accidens. La femme ſemblait être de nouveau enrhumée. J'en jugeais autrement & je ne voyais en ce rhume prétendu qu'un état de cacochymie & de catharre produit par la faibleſſe; les extrêmités étaient froides, & de tems à autre elle ſentait des ſuffocations qui ſe terminaient par des friſſons dans les ſeins; le ventre quoique mou était gonflé. Une tiſane faite avec l'orge, les dattes & les raiſins calma l'irritation. Le ſoir il y avait toujours fièvre & ſuppreſſion d'écoulemens, qui dans ce cas ne ſe rétabliſſaient que ſur les trois heures du matin lorſque la fièvre commençait à tomber, & alors ils étaient plus abondans que dans le reſte du jour.

Le 27, comme la mère avait totalement renoncé à donner le sein gauche à son enfant, le lait s'y engrumela au point que j'augurai qu'il y aurait suppuration. Certain alors de la réunion, je lui fis écarter les cuisses pour bien reconnaître l'état des parties; j'apperçus que la section avait été faite plus à gauche qu'à droite; qu'on avait incisé la jambe gauche du κλιτορις; & que l'extrêmité du canal de l'urètre avait été coupée. Je pressai sur la vessie, & l'écoulement se manifesta en raison des pressions. J'engageai la femme à uriner: le jet, qui était rond, se porta assez loin; ce qui, joint à une foule d'autres observations, me fit encore augurer que l'extrêmité du canal était seule incisée sans que le col eût été endommagé.

Le 28, les écoulemens diminuèrent, ainsi que la toux & la douleur. Lorsque je sortais de chez l'accouchée, je trouvai deux de nos confrères, Mrs Nolan & Montabour qui venaient la voir: je retournai avec eux; nous la trouvâmes dévorant un plat de chicorée au jus: je lui avais néanmoins recommandé la diète.

Le 29, j'obtins qu'on donnerait à cette femme 18 grains de sel de quinquina en trois doses & un lavement, composé avec du lait & quatre onces de sucre brut: elle fut beaucoup évacuée par ce remede;

les douleurs se dissipèrent entièrement & les écoulemens diminuèrent très-sensiblement. Ce même traitement continué plusieurs jours, opéra à vue d'œil le rétablissement de la malade : mais il me restait encore à obtenir qu'on séparât l'enfant de sa mère.

Le 32, la fièvre & les écoulemens reparurent, parce que le sein se disposait à percer. Il perça le 34, & dès-lors les forces se rétablirent & la gaité reparut.

Le 35, on purgea avec deux onces de manne en une décoction de fumeterre. Ce doux médicament excita le vomissement d'une grande quantité de bile très-jaune & produisit quatre évacuations copieuses.

Enfin le 39, cette mère, aveuglée par sa tendresse, ouvrit les yeux sur l'état de son enfant ; elle consentit à s'en séparer ; par la crainte de le voir expirer sur son sein : confié à une bonne nourrice il s'est rétabli contre toute attente & se porte aujourd'hui très-bien.

Depuis ce moment, la femme Souchot prenait chaque jour un embonpoint qu'elle n'avait jamais eu. Chaque jour elle demandait avec le plus vif empressement à se lever : nous crûmes prudemment ne devoir y consentir que lorsqu'on lui aurait appliqué un bandage, nous en confiâmes l'exécution à M. Trénel, Chirurgien très-expert en ce genre.

M. Sigault continuait d'être retenu chez lui par une

maladie grave; nous convinmes de ne lever la femme Souchot qu'en sa présence ; c'est la raison qui nous fit attendre jusqu'au jour auquel il put se rendre chez elle, ce fut le quarante-six de l'opération. Pour remédier à l'écoulement, qui n'était plus que de quelques gouttes dans certains momens de la journée, on proposa d'introduire dans le canal de l'urètre une sonde ou bougie creuse. Ce soin me semblait inutile, beaucoup de raisons me faisaient croire qu'il n'y avait point de section au col de la vessie: néanmoins pour satisfaire mes Confrères j'introduisis une bougie creuse dans la vessie; il sortit de l'urine; si je portais la bougie très-avant, il n'en sortait plus. La femme Souchot refusant absolument de garder cette sonde je fus obligé de la supprimer.

M. Trénel ensuite nous présenta un bandage qui remplissait parfaitement toutes nos vues: il emboîtait le sacrum, & venait au-devant du pubis se fermer par un lacet. On l'appliqua à la convalescente; qui aussi-tôt se leva, se tint debout sur l'une & l'autre jambe & marcha depuis son lit jusqu'à la cheminée sans ressentir ni douleur ni mouvement dans l'endroit de l'opération. Depuis cette époque, elle a continué chaque jour de se lever & d'acquérir des forces: impatiente de toute gêne, elle prétexta que son bandage la blessait, afin que nous lui accordassions de le

quitter. La reconnaiſſance hâta ſa première ſortie.

Le 60e jour depuis ſon opération elle deſcendit ſeule les quatre étages de ſon gîte, pour ſe rendre en voiture à la Faculté & y remercier ce Corps reſpectable des bienfaits de la plupart de ſes Docteurs (*a*). *Elle avait monté l'eſcalier des Ecoles, & était entrée dans la Salle d'Aſſemblée, légèrement appuyée ſur les bras de ſon mari. Abandonnée à elle-même, elle s'eſt tenue ferme ſur ſes pieds pendant une ou deux minutes. Le Doyen, l'ayant enſuite fait aſſeoir, lui a demandé ſi elle jouiſſait d'une bonne ſanté; ſi elle avait bon appétit & digirait bien; ſi elle dormait aiſément & tranquillement; ſi elle éprouvait quelques douleurs dans le lieu où la ſection avait été faite; ſi elle avait, ainſi que les autres femmes, le pouvoir de retenir ſes urines, pour ne les lâcher qu'à volonté, ou ſi elles coulaient toujours malgré elle, & ſans qu'elle s'en apperçût. A chacune de ces queſtions, cette femme a répondu à haute voix & avec ce ton ingénu qui eſt l'expreſſion de la vérité: Qu'elle avait très-bon appétit, digérait parfaitement, faiſait toutes ſes fonctions avec liberté, plaiſir & régularité; que ſon ſommeil était tranquille, que ſes forces ſe rétabliſſant petit à petit, elle s'appercevait que chaque jour elle marchait, montait &*

(*a*) Extrait des Regiſtres de la Faculté, publié en 1778.

descendait avec plus de facilité ; qu'elle n'éprouvait aucune douleur, ni aucune gêne dans la partie où elle avait souffert la section ; qu'elle retenait ses urines tant qu'elle restait assise, à moins qu'elles ne fussent en trop grande quantité ; & qu'elles ne coulaient goutte à goutte, malgré elle & sans qu'elle s'en apperçût, que lorsqu'elle se tenait debout ou marchait ; mais que cet écoulement involontaire diminuait tous les jours, & devenait moins fréquent ; qu'elle éprouvait une forte douleur le long de la cuisse gauche ; mais elle est convenue en même-tems qu'elle avait été vivement tourmentée de cette douleur dès après sa première couche, parce que, disait-elle, elle avait eu alors un lait répandu qui s'était jetté sur cette partie. Elle a ajouté qu'elle avait nourri son enfant pendant le premier mois ; mais que MM. Sigault, le Roi & les Commissaires de la Faculté l'avaient empêchée de continuer. La Nourrice de cet enfant le portait dans ses bras : elle l'a fait voir à tous les Docteurs ; il était bien portant.

Cette convalescence ayant été ainsi publiée par la Faculté, des ennemis abusèrent de la modération de ce récit, en annonçant que la femme Souchot ne pouvait ni remuer ni marcher : mais on la vit détruire ces imputations calomnieuses par des courses fatigantes. Sa reconnaissance le transporta chez MM. de Lépine & Desessartz, Doyens de la Faculté, chez

MM. les Commiſſaires, & enfin chez ſes libérateurs, M. Sigault & moi. On la vit de même voler chez ſes amis & ſes parens pour leur manifeſter ſa joie. Du 5 au 15 Janvier, elle fut à pied du haut de la rue Saint-Denis ſa demeure, ſur le Pont Notre-Dame, à la rue Montmartre, à celle Notre-Dame de Nazaret, &c. &c. D'après ces courſes longues & fatigantes pour toute femme, elle a éprouvé vers la ſymphyſe une légère douleur, qui s'eſt diſſipée par deux jours de repos, après leſquels elle a entrepris de nouveau ſeule & ſans appui des courſes très-longues. Préſentement elle vaque à toutes ſes affaires; elle n'eſt incommodée, comme ci-devant, que de la hernie qui lui eſt ſurvenue dans ſa troiſième couche: mais un peſſaire y portera remède dès qu'elle voudra s'y aſſujettir.

TROISIÈME PARTIE.

Tandis que je multipliais mes efforts pour aſſurer le ſuccès de cette opération, une foule de jaloux, qui crurent ou leurs intérêts ou leur vanité bleſſée, conſpirèrent contre l'humanité, en calomniant le bienfait nouveau qu'elle venait de recevoir. Il faut, me ſuis-je dit, bien des fois, acheter, par des perſécutions, le bonheur de bien faire. Je n'oppoſais à l'orage que le ſilence; mais des gens ſages m'ont engagé vivement

à manifeſter la vérité ; c'eſt pour la développer que je vais examiner quelques queſtions que la raiſon qui cherchait à s'éclairer, m'a ſouvent préſentées.

A-t-on obtenu ſur la femme Souchot, l'écartement de deux pouces & demi, dont j'ai le premier annoncé la poſſibilité ?

L'opération était-elle abſolument néceſſaire pour obtenir ſon enfant vivant ?

N'y avait-il pas un moyen plus ſimple encore de terminer cet accouchement, ſans que la mère ni l'enfant couruſſent aucun danger ?

Par quel méchaniſme peut-on, au moyen de l'écartement annoncé, faire franchir à travers un baſſin trop étroit, la tête d'un enfant ?

Peut-on déterminer les cas où il faudra recourir à cette opération intéreſſante ?

Les accidens qui ſe ſont manifeſtés tiennent-ils à l'opération en elle-même, ou à la manière de la pratiquer, ou à l'état de la femme ſur laquelle on a opéré?

Peut-on eſpérer de les éviter une autrefois ?

Peut-on réitérer la même opération ſur le même ſujet ?

Le ſuccès eſt-il ici complet ? le ſera-t-il toutes les fois qu'on réitérera cette opération?

Telles ſont les queſtions que je vais tâcher de réſoudre.

Après avoir reconnu & démontré l'insuffisance d'un pouce d'écartement, mes travaux me conduisirent à croire qu'on pouvait en obtenir davantage, l'expérience répondit à mon attente. Quand je publiai que j'avais obtenu jusqu'à deux pouces & demi d'écartement par la section de la symphyse du pubis ; personne ne le contesta, & cette découverte n'eut même de célébrité que parmi mes élèves à qui j'en développai les conséquences importantes. Lorsque la section des pubis eut été pratiquée sur la femme Souchot, on revint à cette opération & on la contesta d'une manière injurieuse à ma probité. A des expériences raisonnées, on opposa des expériences qui, faites en d'autres circonstances, ne produisaient ni ne devaient produire les mêmes résultats. Je ne répondais aux objections fausses & aux calomnies, qu'en disant « l'enfant jouit de la vie ; » mais quelques gens sensés me demandèrent la raison de ces résultats contraires. » Pour obtenir, leur dis-je, l'écarte-» ment que j'ai annoncé ; il faut la circonstance de » la grossesse ou avancée ou à son terme, la chaleur » naturelle vers les articulations, le relevement & » l'écartement des cuisses ». Cette réponse fut bientôt publiée.

Une occasion se présenta d'opérer dans toutes

les circonſtances requiſes: elle fut avidement ſaiſie: un grand nombre de Spectateurs furent convoqués, parce qu'on crut ma défaite certaine. Dans l'amphithéâtre d'un maître en chirurgie, démonſtrateur d'accouchemens, une jeune femme mourut dans les travaux de l'enfantement : on ſe propoſa d'en faire l'ouverture huit heures après la mort. Le cadavre étant placé dans la ſituation où ſont les perſonnes qu'on taille de la pierre au haut appareil, c'eſt-à-dire dans un plan incliné, on fit la ſection de la ſymphyſe du pubis: l'écartement naturel des os fut de ſept lignes & demie, & de vingt lignes lorſqu'on écarta les cuiſſes. Le lendemain on revint à l'examen de cet écartement & on l'obtint de deux pouces, puis de deux pouces & demi, enfin de trois pouces. De cet inſtant on ne me conteſta plus ma découverte ſur l'écartement; on voulait même qu'il eût été porté plus loin que je ne l'annonçais; mais c'était pour me faire une objection qu'on croyait ſans replique, ſavoir que les ligamens poſtérieurs internes avaient été déchirés: c'eſt ce que nous examinerons bientôt.

Il eſt donc prouvé que j'ai pu obtenir l'écartement dont j'avais annoncé le premier la découverte. Je vais prouver que vu les dimenſions du baſſin de la femme Souchot & celles de la tête de

ſon enfant, il m'a fallu cet écartement pour l'obtenir vivant. Mon ſuccès prouvera donc le fait dont la poſſibilité eſt accordée même par mes envieux.

J'avais employé inutilement cette opération, diſaient quelques autres, car l'enfant aurait pu venir vivant en l'amenant par les pieds.

La jalouſie eſt ſi inconſéquente que ceux qui me faiſaient cette objection diſaient eux-mêmes que l'accouchement par les pieds eſt ſouvent funeſte à l'enfant lorſque la mere eſt le mieux conformée, & ils ne faiſaient pas attention que la femme Souchot eſt mal conformée, que ſon enfant s'eſt préſenté par les pieds & que cependant il vit. Si ſon troiſième, au terme de huit mois, n'a pu franchir le détroit ſupérieur ſans perdre la vie, comment voulait-on que celui-ci qui était à terme pût le traverſer ſans mourir. Mais d'après l'examen des dimenſions reſpectives, nous allons démontrer combien il était impoſſible que cet enfant pût traverſer le baſſin, ſans que ſa tête diminuât beaucoup de volume, ou qu'un des diamétres du baſſin fût agrandi par l'opération propoſée.

Le baſſin de la femme Souchot n'a que deux pouces & demi de devant en arrière, c'eſt-à-dire de la ſymphyſe du pubis à la tubéroſité du ſacrum, & toutes les fois qu'elle voudra le permettre on pourra

s'en assurer : voici mon moyen. Mon doigt index introduit dans le vagin touchait par son extrêmité la tubérosité du sacrum ; or en mesurant l'étendue de mon doigt, depuis l'extrêmité qui touchait le sacrum jusqu'à la partie qui correspondait sous la symphyse, j'ai reconnu que je mesurais deux pouces & demi : cela m'a été facile avant l'accouchement, parce que la matrice alors élevait le vagin qui dans un autre tems oppose quelque obstacle, vu la hernie dont cette femme est incommodée. Je ne crois pas qu'on puisse assigner une mesure plus certaine. Quelque jours après l'opération, M. Destremeaux nous a dit que M. Levret avait assigné au diamètre de devant en arrière du détroit supérieur deux pouces & demi d'étendue. On a voulu depuis qu'il eût été estimé à deux pouces trois quarts ; mais la démonstration que je vais donner n'en sera point infirmée.

Quant à l'enfant, lorsque je l'eus amené à la lumière, je mesurai le diamètre transversal de sa tête d'une bosse pariétale à l'autre, & j'obtins justement trois pouces & demi : un des adversaires de cette opération n'a trouvé, quelques jours après, à ce qu'il assure, que trois pouces quatre lignes. En présence de qui a-t-il pris cette mesure ? l'a-t-il recherchée de l'éminence d'une bosse pariétale à l'autre ? D'ailleurs l'enfant était alors plutôt diminué

qu'augmenté de volume ; cette diminution eſt ordinaire chez tous les enfans, quelques jours après l'accouchement. Quand on ne m'accorderait pas généralement ce principe, on ne pourrait ici me le refuſer, vu que cet enfant ſouffrait par la mauvaiſe nourriture. Quand ſa tête n'aurait eu que trois pouces quatre lignes de diamètre tranſverſe & le baſſin deux pouces neuf lignes d'ouverture de devant en arrière, il n'en ſerait pas moins conſtant qu'elle ne pouvait le traverſer ; car un corps ſolide de trois pouces quatre lignes, ne peut traverſer une ouverture ſolide de trois pouces neuf lignes. Il y avait dans le ſyſtême de nos adverſaires ſept lignes de différence & dans le mien il y en avait douze : l'une & l'autre diſproportion était trop conſidérable pour pouvoir être naturellement vaincue. Cet enfant donc ne pouvait ici venir au monde vivant, en l'amenant par les pieds ; parce que des attractions ne pouvaient vaincre une diſproportion de douze lignes, ni même de ſept pour que ſa tête pût franchir le baſſin, il fallait qu'elle s'alongeât ; & cet alongement ne pouvait s'opérer qu'avec des manœuvres capables de le faire périr ainſi que ſa mère. Un critique peu modéré vante cependant la facilité avec laquelle il prétend avoir terminé le premier accouchement dans la convaleſcence d'une péripneumonie billieuſe ; cet accoucheur a-t-il ou-

blié qu'il faifait tirer ſon habit par derrière pendant que lui-même tirait l'enfant : de ce qu'il l'a extrait par ces violentes attractions ; de ce que trois autres ont été amenés par de ſemblables efforts ? il conclut qu'on aurait dû employer la même manœuvre pour avoir celui-ci vivant, & qu'il fallait rejetter la ſection : c'eſt avec des raiſonnemens de cette trempe, qu'on oſe combattre une opération que le ſuccès a couronnée.

On ne niait les dimenſions véritables, & de la tête & du baſſin, que pour en tirer à une conſéquence captieuſe. Pourquoi, diſait-on, cette opération ? on pouvait en ſaiſiſſant la tête de l'enfant entre les deux cuillères des forceps l'alonger & en diminuer le diamètre tranſverſe au point de la faire franchir le baſſin, & cela ſans danger ni pour ſa vie ni pour celle de ſa mère. On vantait des ſuccès obtenus par M. Coutouli.

Si ce moyen était le ſeul pour terminer facilement & avec ſuccès l'accouchement & pour amener l'enfant vivant, pourquoi ne l'a-t-on jamais tenté dans aucun des quatre accouchemens précédens ? pouquoi le critique, qui connaît ſi bien cet art, a-t-il négligé un moyen ſalutaire & abandonné un enfant qu'il pouvait ſauver ? ſi le forceps était ſi bien indiqué qu'on le prétend, pourquoi M. Levret,

qu'on dit en être le reſtaurateur, & qui a rendu ſi fréquent ſon uſage, ne l'employa-t-il pas dans le quatrième accouchement ? C'eſt qu'outre qu'il eſt d'une difficulté preſqu'inſurmontable d'appliquer cet inſtrument, lorſque la tête eſt au-deſſus du détroit ſupérieur, cette manœuvre ici eût été inutile, vu la diſproportion trop conſidérable de la tête & du baſſin ; car en n'admettant même que les proportions aſſignées par nos adverſaires, peut-on avec le forceps alonger la tête de manière à diminuer, ou de ſept lignes ou d'un pouce, un diamètre ſolide de trois pouces & demi ? Cette prétention n'eſt-elle pas ridicule : des raiſonnemens & des faits vont le prouver.

Chaque cuillère de forceps a au moins une ligne d'épaiſſeur ; l'application des deux branches ſur l'une & l'autre extrêmité du diamètre tranſverſe de la tête, en augmente donc l'épaiſſeur de deux lignes ; or je reconnaiſſais déjà douze lignes de diſproportion : il fallait donc pour que je me fuſſe déterminé à appliquer le forceps, afin d'amener l'enfant vivant, que j'euſſe compté diminuer de quatorze lignes un diamètre ſolide de trois pouces & demi, ſans que cette diminution pût mettre en danger la vie de l'enfant. Eſt-il un être raiſonnable qui n'accuſât de barbarie une pareille prétention ?

prétention ? Si le forceps réuſſit, c'eſt plutôt par la force qu'il procure pour faire franchir la tête, que par la diminution qu'il en opère : je ne le crois utile que dans le cas où il n'y a qu'une, ou deux lignes de diſproportion ; car dans le cas de trois lignes de diſproportion de la tête, il faut qu'il opère une diminution de cinq lignes, vu qu'il en a lui-même deux d'épaiſſeur ; ce qui me paraît très-difficile.

M. Coutouli a réuſſi, dit-on ? Mais ce n'a pu être dans un cas ſemblable à celui de la femme Souchot. D'ailleurs ce n'eſt pas M. Coutouli qui a donné l'obſervation de la diminution du volume de la tête avec le forceps ; c'eſt un Dentiſte qui l'a recueillie ; un Dentiſte qui ne donne aucuns détails ; un Dentiſte qui ne dit pas qu'elles étaient les dimenſions du baſſin & celles de la tête. Des faits obſcurs & incertains peuvent-ils détruire une démonſtration, que des faits clairs, conſtans & déterminés vont confirmer ?

En 1775, je fus appellé rue Zacharie pour ſecourir une femme en travail. C'était ſon quatrième accouchement : le baſſin avait de devant en arrière trois pouces trois à quatre lignes d'ouverture. La tête du premier enfant, qui vivait encore, avait franchi le baſſin ; celle des autres, ne l'ayant pu, on

avait été forcé d'en diminuer le volume. Comme cette fois-ci la tête, après les douleurs les plus fortes, n'avançait point, & que la femme commençait à s'affaiblir, j'annonçai qu'il fallait employer les ſecours extrêmes qui dans les deux accouchemens précédens l'avaient conſervée. J'expoſai, qu'ayant tenté envain d'amener les pieds, je penſais que de nouveaux efforts fatigueraient en vain la mère : on ne voulut point commencer par appliquer le forceps ; on en revint à tenter de retourner l'enfant: après bien de peines, les pieds furent amenés, & lorſque le corps eut franchi, la tête reſtée ſur le détroit ſupérieur oppoſa de nouveaux obſtacles. On fit de grands efforts, on luxa les vertèbres. Je conſeillai de diminuer le volume de la tête ; mais on choiſit pour cet effet le forceps ; j'annonçai qu'il ſerait funeſte : malgré mon avis on l'appliqua, & après l'emploi de forces exceſſives on fit franchir la tête : mais la femme périt immédiatement après ſon accouchement.

Or comment voudrait-on que chez la femme Souchot, où le baſſin n'avait que deux pouces & demi d'ouverture au détroit ſupérieur, on eût pu faire paſſer l'enfant vivant avec le forceps, tandis que chez celle-ci, où il y avait plus de trois pouces un quart, l'emploi du for-

ceps a été ſi funeſte & à la mère & à l'enfant.

Nous allons voir encore ce qu'a produit l'uſage de cet inſtrument dans une circonſtance à-peu-près ſemblable à celle où nous avons pratiqué la ſection de la ſymphyſe. Le 15 Janvier 1778, une femme d'une petite ſtature, âgée de trente-neuf ans, groſſe du quatrième enfant, ſe rend pour accoucher dans un azile ouvert à l'indigence; dans les accouchemens précédens on avait ſauvé la mère aux dépens des enfans. On convint qu'il était impoſſible que celui-ci ſortit entier & vivant, à moins d'employer l'opération Céſarienne; néanmoins on ſe propoſa d'aller chercher les pieds, qui n'étaient pas loin, puiſque les feſſes ſe préſentaient. Pluſieurs Elèves en Chirurgie, préſens à cet accouchement, ſentirent tout le danger d'une pareille manœuvre: les uns propoſèrent de conſerver la mère par les moyens précédemment employés; d'autres propoſerent de réitérer la ſection de la ſymphyſe du pubis, à laquelle notre ſuccès éclatant enhardiſſait. La routine aveugle rejette ces moyens ſalutaires; elle va ſans jugement chercher les pieds; elle fait pendant long-temps les attractions les plus violentes (*a*): la tête ne peut fran-

(*a*) C'eſt un grand abus en accouchemens que ces attrac-

chir ; on tente le forceps, il devient inutile : mais plutôt que de diminuer le volume de la tête, on a recours à un crochet ; on l'applique ſur le trou auditif externe ; on tire, on arrache des lambeaux ; & trente-huit heures après cette opération, la malheureuſe mère expire. Si cette triſte ſcène n'a pas attendri le cœur de M. Lhéritier qui y était préſent, ſi elle ne l'a pas intéreſſé en faveur de notre opération qu'il a combattue malgré le ſuccès, nos démonſtrations ne doivent nullement prétendre à ſubjuguer ſon jugement.

Je n'aurais donc pu obtenir l'enfant de la femme Souchot vivant en l'amenant par les pieds ; je n'aurais pas mieux réuſſi avec le forceps puiſqu'il a été funeſte & aux mères & aux enfans dans des circonſtances plus favorables ; il ne me reſtait conſéquemment de parti propre à les conſerver tous

---

tions violentes, elles peuvent cauſer hernie de vagin, inflammation de matrice & même la mort. Puiſqu'elles font périr l'enfant, ne vaut-il pas mieux employer des moyens propres à en diminuer le volume que de s'obſtiner à des efforts funeſtes à deux êtres. Cette pratique était celle des anciens. Elle offre à l'eſprit quelque choſe d'affligeant, mais elle conſerve toujours la mere. L'art des accouchemens n'exige pas beaucoup de forces, comme le croit le vulgaire, mais une adreſſe qui ſoit dirigée par des principes.

deux que l'opération Céſarienne ou la ſection du pubis ; mais dans le premier cas, la mère eſt le plus ſouvent en danger de perdre la vie ; & je ne voyais rien dans le ſecond qui pût inſpirer cette crainte.

Etabliſſons à préſent le méchaniſme par lequel avec deux pouces & demi d'écartement, la tête a dû franchir le baſſin.

La tête de l'enfant eſt un ovale ou une ellipſe qui a deux diamètres principaux : le grand va du menton à l'occiput ; il a depuis quatre pouces & un quart juſqu'à ſix pouces : l'autre qu'on appelle diamètre du ventre de l'ellipſe, va d'une tubéroſité pariétale à l'autre, & ſelon que l'enfant eſt plus ou moins gros, il a depuis trois pouces un quart juſqu'à quatre pouces.

Le grand diamètre de la tête ſe place toujours ſur un diamètre oblique du baſſin qu'on meſure de l'aine droite ou gauche à la ſymphyſe ſacro-iliaque poſtérieure oppoſée. Le diamètre oblique du baſſin eſt preſque toujours aſſez étendu pour livrer paſſage au grand diamètre de la tête, parce que ce grand diamètre, qui va du menton à l'occiput, s'avance d'une manière oblique qui approche preſque de la perpendiculaire. Mais le diamètre tranſverſe de la tête, qui répond à celui de devant en arrière de l'ouverture ſupérieure du baſſin, ne paſſe point

comme le grand diamètre. Il eſt vrai qu'une boſſe pariétale deſcend avant l'autre & un peu ſur le côté du ſacrum, de telle ſorte qu'un baſſin qui dans ſon diamètre de devant en arrière a une à deux lignes de moins que le diamètre tranſverſe de la tête, peut livrer paſſage au moyen de ce méchaniſme : mais ſi le diamètre antérieur du détroit ſupérieur du baſſin eſt diſproportionné de plus d'une ligne, & ſi cette diſproportion eſt encore augmentée par l'épaiſſeur de la matrice, alors le diamètre tranſverſe de la tête ne peut franchir. Or le diamétre tranſverſe de la tête de l'enfant de la femme Souchot avait trois pouces & demi, donc il était impoſſible qu'il pût traverſer naturellement le diamétre antérieur d'un baſſin qui n'avait que deux pouces & demi.

Si le baſſin ne ſe fût ouvert en devant que d'un pouce, ainſi que l'annonçait M. Sigault, il ne ſe fût engrainé qu'une petite portion de la tubéroſité pariétale, ce qui n'eût pas opéré plus de trois lignes de diminution du diamètre tranſverſe; il fût donc toujours reſté huit à neuf lignes de diſproportion, & dès-lors l'opération aurait été inutile : mais au moyen de ce que le baſſin s'eſt ouvert en devant de deux pouces & demi, il s'eſt engrainé dans cette ouverture deux pouces & demi d'étendue du ven-

tre de l'ellipſe, c'eſt-à-dire d'un pariétal, ce qui a pu procurer une diminution ſuffiſante du diamètre tranſverſe de la tête.

La diſproportion de la tête avec le baſſin diſparaît, non-ſeulement à raiſon de l'étendue du pariétal qui s'engraine dans l'écartement, mais encore à raiſon de la divergence des pubis, qui ſe portent d'autant plus en devant qu'ils ſont plus éloignés les uns des autres après la ſection de la ſymphyſe. A un pouce d'ouverture, les pubis divergent en devant de deux lignes. A deux pouces, d'après les obſervations de M. Lauverjat, ils divergent de cinq: A deux pouces & demi, ils ſe portent en devant de huit lignes: en ſorte que ſur la femme Souchot, où j'ai eu deux pouces & demi d'écartement, j'ai dû avoir huit lignes de divergence des pubis: quand je n'en établirais que ſix, j'ai donc fait diſparaître, par cette divergence, ſix lignes au moins de diſproportion; mais j'ai engrainé aſſez de la boſſe pariétale pour faire diſparaître plus que les ſix autres lignes du diamètre tranſverſe de la tête: ajoutez encore que j'ai fait avancer une boſſe pariétale avant l'autre, ce qui a dû faire encore diſparaître au moins une ligne; enſorte donc qu'avec l'écartement que j'ai obtenu, joint à la divergence des pubis qui en a été la ſuite; & avec la poſition que j'ai donnée à la tête, j'ai

dû avec facilité lui faire franchir le détroit supérieur; & c'est effectivement ce qui est arrivé, & ce à quoi je m'attendais, d'après mes expériences & mes réflexions.

D'après cette divergence des pubis, d'autant plus considérable qu'on les a plus écartés & d'après l'engrainure d'un pariétal dans le lieu de la section, on peut assurer que sur un bassin qui n'aurait que deux pouces de diamétre antérieur au détroit supérieur, on pourrait avec l'écartement de deux pouces trois quarts, ou de trois pouces, faire franchir la tête de l'enfant; car dans le cas de trois pouces d'écartement, les pubis divergeraient en devant d'un pouce au moins; dès-lors le bassin aurait trois pouces d'ouverture, & dans l'écartement on engraineraitassez de l'ovale pour faire disparaître huit à dix lignes de disproportion. Dans la supposition donc de deux pouces de diamètre au détroit supérieur du bassin, une tête, même volumineuse, pourrait franchir avec deux pouces trois quarts à trois pouces d'écartement au pubis. On m'opposera la déchirure des ligamens: je répondrai bientôt à cette objection.

Si le bassin n'a que vingt lignes d'ouverture de devant en arrière au détroit supérieur, d'après ce que nous venons de dire, l'opération ne serait profitable qu'autant qu'on aurait plus de trois pouces

d'écartement. Il n'y aurait peut-être en ce cas d'autre reſſource, pour obtenir l'enfant vivant, que de pratiquer l'opération Céſarienne, & pour aſſurer la vie de la mère, que de faire un triſte ſacrifice. Heureuſement cette dimenſion eſt imaginaire, & je ne connais point d'obſervations qui en ait jamais préſenté la réalité.

A deux pouces & demi d'ouverture, dimenſion qui ſe rencontrait chez la femme Souchot, la ſection au pubis, eſt la ſeule reſſource pour aſſurer & la vie de la mère & celle de l'enfant.

A trois pouces l'opération eſt très-bien indiquée; mais on ménagera l'écartement ſelon que la tête ſera plus ou moins volumineuſe.

A trois pouces un quart, je crois que le forceps ſera le plus ſouvent inutile, ſur-tout ſi la tête eſt forte; je n'en vais donner un exemple.

M. Péan, maître en Chirurgie, & de préſent accoucheur de la Reine de Naples, ayant été un jour appellé par pluſieurs de ſes confrères auprès d'une femme en travail, il leur aſſura après l'avoir touchée que le forceps ne pourrait extraire la tête & que l'application en ſerait funeſte à la mère & à l'enfant, d'où il concluait qu'il fallait pratiquer l'opération Céſarienne, ou ſe réſoudre à faire le ſacrifice de l'enfant. On ne l'écouta point, & la femme périt

victime des efforts violens qu'on employa avec le forceps ſans avoir pu la délivrer. Après ſa mort, on fit l'opération Céſarienne. M. Péan ſe procura le baſſin, qui m'eſt parvenu par ſon fils : ce baſſin n'a au détroit ſupérieur que trois pouces un quart de diamètre de devant en arrière. Notre opération était, comme on le voit, le ſeul moyen, dans ce cas, comme dans les deux autres ci-deſſus rapportés, d'aſſurer à-la-fois la vie de la mère & celle de l'enfant.

Ces déſaſtres & une foule d'autres prouvent que l'art des accouchemens a été bien ſouvent un art deſtructeur, mais ſur-tout depuis l'invention du forceps. En effet cet inſtrument qui devait multiplier la vie, a, par abus, & par défaut de principes multiplié la mort; il eſt devenu d'autant plus homicide qu'il ſemblait moins fait pour l'être. Avec cet inſtrument les accoucheurs, qui n'avaient pas des principes fondés ſur les dimenſions & les proportions, ont fait tranquillement des fautes bien graves. J'ai apperçu la cauſe de ces dévaſtations; j'ai cru devoir publier ces triſtes vérités; j'en ai eu le courage. Bien différent de ce prétendu Philoſophe, qui oſait penſer & dire que s'il avait toutes les vérités renfermées en ſa main, il ne l'ouvrirait pas pour en donner une ſeule aux humains; aux dépens de mon repos, de ma ſanté, j'ai développé des

abus ſi funeſtes, & laiſſé entrevoir le remède. Mais revenons à notre objet. Dans les trois obſervations dont j'ai fait mention, les trois mères euſſent été ſauvées d'après les principes des anciens, que quelques modernes accuſent de barbarie ; mais notre opération eût conſervé & les mères & les enfans.

A trois pouces & demi, je crois que ſi la tête eſt très-volumineuſe, il faudra pratiquer la ſection du pubis, ſi l'on veut conſerver les deux êtres: mais alors on commencera par tenter le forceps, qui dans ce cas pourra quelquefois réduire la diſproportion ; s'il ne le peut pas, il faudra employer la ſection, mais on n'aura beſoin alors que de très-peu d'écartement, un pouce pourra ſuffire.

D'après ce que je viens d'expoſer, on voit que depuis trois pouces un quart juſqu'à deux pouces, la ſection eſt parfaitement indiquée ; & qu'elle l'eſt bien moins au-delà de ces deux extrêmes : ce qu'il y a de conſolant pour les femmes, c'eſt que le cas de diſproportion entre le baſſin & la tête de l'enfant eſt très-rare, & d'autant plus rare encore, que la diſproportion eſt plus grande.

Enfin, on croyait parvenir à bannir complettement cette opération en ſe retranchant ſur les accidens. L'écartement, diſait-on, de deux pouces & demi, produit la déchirure des ligamens inter-

nes & postérieurs gauches du bassin ; car sur un cadavre soumis à cette opération, la partie inférieure des ligamens s'est déchirée à deux pouces d'écartement. On imaginait enfin completter cette preuve, en disant que notre opérée avait senti de grandes douleurs à la symphyse postérieure gauche; enfin disait-on, la déchirure des ligamens, les douleurs qui en ont été la suite, les écoulemens produits par la section, & la fièvre, ont mis la femme en danger de sa vie, d'où l'on concluait qu'il fallait bannir cette opération plutôt que de s'amuser à la perfectionner.

Mais comment est prouvée cette déchirure ? une foule de raisons ne s'élèvent-elles pas contre cette opinion ? de ce qu'elle a été faite sur le cadavre, vingt-quatre heures après la mort, doit-on conclure qu'elle ait eu lieu sur le vivant ? C'est pour que l'on n'eût pas ces résultats trompeurs, que je conseillais d'opérer sur un cadavre dont les articulations ne fussent pas refroidies. Comptera-t-on pour rien sur le vivant la chaleur & l'humidité naturelle ? ne voit-on pas des luxations qui, sur le vivant, n'opèrent pas la déchirure des ligamens, & qui la produisent quelque-tems après la mort ? dans celle de l'humérus, n'a-t-on pas vu la tête de cet os s'échapper de la cavité glénoïde & venir se

porter jusque sous la partie moyenne du grand pectoral ? n'a-t-on pas vu la tête du grand trocanteur s'échapper de la cavité cotiloïde sans que le ligament qui la retient fût rompu, tandis qu'il est presqu'impossible de produire le même allongement des ligamens vingt-quatre heures après la mort.

On assurait que ce déchirement imaginaire avait produit des suppurations dans tout le bassin : je puis certifier que nous n'avons jamais eu d'autre suppuration que celle qu'a produit, en très-petite quantité, l'incision des tégumens.

Enfin le rétablissement de la femme Souchot, prouve que si cette déchirure a eu lieu, elle n'est pas dangereuse. Eh pourquoi ! en supposant qu'elle fût arrivée, ne voudrait-on pas qu'il pût y avoir une réunion, comme il y en a eu une à la symphyse du pubis après la section des ligamens ? Les membranes, les aponévroses, les tendons, le périoste se réunissent après qu'ils ont été coupés ou déchirés ; pourquoi n'en serait-il pas de même des ligamens ? La marche de la femme Souchot est assurée ; elle entreprend à pied des courses longues & pénibles : cette déchirure, dont on fait tant de fracas, est donc ou imaginaire ou peu dangereuse. Aussi je ne balancerais pas à exposer une femme mal conformée aux dangers curables de cette déchi-

rure, plutôt qu'aux dangers preſque toujours funeſtes de l'opération Céſarienne.

Quelle a donc pu être la cauſe de ces douleurs ? Il importe ici de ſe rappeller que la femme Souchot après ſa première couche, a eu un engorgement laiteux du côté gauche depuis les reins juſqu'à la cavité cotiloïde ; qu'elle en a ſouvent été incommodée au point de garder le lit ; que cet engorgement s'eſt changé en un rhumatiſme qui lui cauſait à chaque période de ſes règles beaucoup de douleurs ; il lui en avait produit de ſi violentes dans ſa dernière groſſeſſe, que ſouvent elle en avait verſé des larmes : je ne dis pas cependant que les douleurs qui ont exiſté vers ces parties, aient été uniquement l'effet du rhumatiſme ; je ſais que la femme s'eſt plaint de cette douleur immédiatement après ſon accouchement, ſurtout lorſqu'on écartait ſes cuiſſes. Nous allons en déterminer la cauſe.

La méthode, que j'ai conſeillée, de tenir les cuiſſes très-écartées pendant la ſection du pubis eſt dangereuſe, & je la déſaprouve aujourd'hui, parce qu'il ſe fait alors un débandement trop ſubit des pubis ; c'eſt ce qui a dû beaucoup fatiguer les ligamens internes des ſymphyſes poſtérieures : l'état maladif ordinaire de l'articulation du côté gauche a dû augmenter encore les douleurs, ou plutôt y diſpo-

ſer davantage. En outre, il m'a ſemblé qu'il y avait eu plus d'écartement de ce côté; & d'après les expériences faites, il paraît que c'eſt une diſpoſition naturelle. Et en effet lorſque j'ai été porter ma main ſur la face du côté gauche, il m'a paru que ma manœuvre a augmenté l'écartement.

Il ſuit de tous ces faits que la ſymphyſe ſacro-iliaque gauche a pu être fatiguée & contuſe; cette fatigue, cette contuſion a dû établir vers ces parties une ſenſibilité & un engorgement qui ont cauſé plus de douleurs que de coutume. De plus, le froid dont on ne pouvait garantir la malade, les humidités & autres circonſtances, ont dû concourir encore à entretenir, dans cette ſymphyſe poſtérieure, engorgement & ſenſibilité. Ajoutez qu'il y avait vers ces parties un afflux de ſéroſités laiteuſes d'autant plus conſidérable que le ſyſtême était plus affaibli.

Mais la nature ou l'art excitaient-ils une évacuation? elle ſoulageait & même diſſipait ces douleurs. C'eſt pourquoi je déſirais qu'on en vint à l'uſage des évacuans & des toniques. Les engorgemens des articulations, dont la ſiatique laiteuſe nous offre un exemple, ſe diſſipent ſouvent par l'uſage des lavemens plus ou moins purgatifs, joints à de doux réſolutifs & à des toniques. Auſſi dès qu'on eût em-

ployé ces moyens, on vit ces douleurs complettement disparaître.

De ce que nous venons de dire, il suit que l'opération & la manière de la pratiquer ont effectivement donné chez la femme Souchot plus d'intensité à des douleurs qui déjà existaient naturellement; ces douleurs ont été moins l'effet de la déchirure des ligamens, que de la fatigue qu'a éprouvé la symphyse postérieure gauche: ces douleurs tenaient en partie à l'état de la femme, en partie à la manière d'opérer, en partie au mauvais régime, & à d'autres causes encore que nous allons développer.

Mes antagonistes croyaient leur triomphe solidement établi sur les écoulemens qui se sont manifestés. « L'avantage de cette opération, me disaient-» ils, est à vos propres yeux un problême, car enfin » vous avez été vous-même allarmé ». Je fus inquiet, il est vrai, tant que je ne connus pas la nature de cet écoulement, & pour la découvrir je commençai par observer scrupuleusement ses variations & tous les phénomènes qui l'accompagnaient. La santé de la femme avait-elle été altérée, soit par des chagrins, soit par des fautes dans le régime: la chûte du vagin était-elle plus remarquable: les seins étaient-ils flasques, engrumelés: la symphyse postérieure gauche

gauche plus douloureuſe? alors une humeur limpide coulait en grande abondance. La hernie s'apperce-vait-elle moins: les ſeins étaient-ils remplis de lait: les douleurs à la ſymphyſe poſtérieure étaient-elles preſques diſſipées: la femme urinait-elle pluſieurs fois le jour & à grande quantité? alors il n'y avait point d'écoulemens. J'ai conſtamment remarqué que des évacuations par les ſelles produites ou par l'art, ou par la nature, avaient conſtamment opéré ce bien-être.

Mais quelle était la cauſe de ces écoulemens? quelle était leur nature? d'où venaient-ils? était-ce de l'urine ou une ſéroſité laiteuſe? c'eſt ce que j'ignorais dans le commencement; c'eſt ce qu'il m'importait de connaître pour y remédier.

M. Sigault ne doutait pas que ce ne fut de l'urine qui ſortait par la plaie qu'il croyait avoir faite au col de la veſſie. Il eſt vrai qu'en examinant ces parties, j'apperçus que l'extrêmité du canal de l'uréthre avait été inciſée, mais rien ne m'indiquait une ſection au col. Si elle avait eu lieu, aurait-on vu ces accidens paraître ou diſparaître ſelon la bonne ou mauvaiſe ſanté de cette femme? la veſſie à certains jours aurait-elle contenu beaucoup d'urine? ces remarques jointes à bien d'autres me firent juger autrement & du lieu inciſé & de la nature de l'écoulement.

D'après les expériences de M. Bucquet, il eſt conſtant que cet écoulement était de l'urine, mais cette urine avait un caractère particulier qui me faiſait douter de ſon origine.

J'avais annoncé dans mes Cours que cette opération ſerait peut-être ſuivie d'écoulemens qui nous éclaireraient ſur le méchaniſme de la ſécrétion des urines. Je ſoupçonnais & ſoupçonne encore que le tiſſu cellulaire qui entoure le col de la veſſie, concourt à cette ſécrétion (*a*). Ruiſch avait embraſſé cette opinion: j'y tenais un peu d'après des obſervations & des réflexions ſur le caractère particulier de

---

(*a*) L'urine eſt une des humeurs les plus abondantes du corps humain: on en diſtingue de trois eſpèces qui ont peut-être trois origines différentes. La première qu'on appelle l'urine de la boiſſon, s'évacue peu de tems après avoir bu de l'eau, ſur-tout ſi cette eau a été rendue diurétique par quelques ſels: cette urine eſt tenue limpide & ſans odeur. La deuxième, s'appelle l'urine du chyle: elle ſort environ trois heures après qu'on a pris des alimens: celle-ci eſt un peu trouble jaunâtre, elle retient quelquefois l'odeur & la couleur des alimens. Ceux qui ont mangé des aſperges, rendent alors des urines très-fétides: les bettes-rouges la colorent un peu: cela arrive ſurtout aux gens faibles, délicats, hypocondriaques, leſquels rendent alors des urines ſi crues que par leur odeur elles indiquent les viandes & les bouillons dont ils ſe ſont nourris. La troiſième eſpèce d'urine eſt celle qu'on appelle urine du ſang, celle-ci ne ſort

cette urine, ſur ſon goût, ſur l'abondance de l'écoulement lorſque la mere allaitait ſon enfant, ou lorſqu'elle avait du chagrin, ſur l'affaiſſement des ſeins dans cette dernière circonſtance, & ſur l'avantage des évacuations pour détourner cet afflux ſéreux. Ajoutez encore que l'extrêmité du canal de l'uréthre ayant été coupée, les écoulemens ſemblaient venir du fond d'un ſinus, ce qui m'empêchait de déterminer s'ils ſortaient du canal même, ou du tiſſu cellulaire qui l'environne : peut-être que ſi j'euſſe introduit une ſonde creuſe dans la veſſie, j'aurais éclairci plutôt ces doutes & porté quelque jour ſur une des manières dont ſe fait cette ſécrétion : je dis une des manières, car il eſt probable que la nature féconde en moyens en a pluſieurs pour cette fonction importante. Je communiquai ces idées à quelques ſavans, pour obtenir d'eux une ſolution ſatisfaiſante. Je demandai à M. Deſault s'il avait apperçu cet écoulement dans les animaux qu'il avait ſoumis à cette opération, il me dit ne l'avoir pas obſervé ; mais il m'aſſura que tous avaient été guéris : néanmoins que quelques-uns avaient paru

---

que plus de ſix heures après le repas, elle eſt plus colorée, & moins tranſparente. On ne peut expliquer la prompte & rapide ſécrétion de la première urine, & quelques autres phénomènes de cette fonction qu'en y faiſant concourir le tiſſu cellulaire.

malades. Cet écoulement qui devait être peu considérable sur des chiens, a peut-être échappé, me disai-je, aux yeux de cet habile Anatomiste qui ne s'occupait que de l'écartement & de la réunion.

Un jour que j'avais attentivement examiné la malade, après lui avoir fait un grand nombre de questions, sa sœur, qui était présente, sortit avec moi, & me dit « je suis peu alarmée, M., de cet écou- » lement d'urine, parce que ma sœur depuis son » enfance jusqu'à sa puberté, a été sujette à des in- » continences : elles se sont renouvellées depuis l'in- » commodité qui a suivi sa troisième couche ; je vous » assure que dans sa quatrième grossesse, où elle s'é- » tait retirée chez moi, elle rendait involontairement » une assez grande quantité d'urine toutes les fois » qu'elle avait quelque chagrin. En conséquence je » ne suis pas étonnée que ces écoulemens reparais- » sent ici surtout dans les mêmes circonstances. »

D'après cet exposé & une foule de réflexions, il me parut plus naturel d'attribuer la cause de cet écoulement à un relâchement du muscle qui resserre l'orifice de la vessie.

Les muscles constricteurs, qu'on appelle des sphincters, ne sont pas toujours resserrés au même degré ; ils tombent dans le relâchement à certains jours, dans certaines circonstances : or ; différentes

causes produisaient ici le relâchement, & il était plus sensible vers l'orifice de la vessie : nous allons en développer le méchanisme.

Le sphincter de la vessie a été relâché d'abord par l'opération même ; car le col de cet organe a dû être détaché du pubis par la rupture & du tissu cellulaire & du ligament qui l'y retient : les nerfs qui se rendent à l'extrêmité du canal de l'urine, lesquels communiquent à ceux du sphincter, ayant été coupés, le relâchement a dû s'accroître encore. Lorsqu'une hernie de vagin est considérable, elle produit incontinence, parce qu'elle entraîne la partie postérieure de la vessie & laisse l'orifice béant : c'est ici sur-tout que ce méchanisme a eu lieu : un afflux de férosité qui se portait vers cette partie, rendait ici cette incommodité plus sensible : elle l'était davantage en effet, lorsque les écoulemens subsistaient. Cet afflux de férosité est prouvé par ce qu'on observait : les seins alors étaient flasques, engrumelés, & il y avait vers tout le bassin un engorgement qui se manifestait par des douleurs & des écoulemens, que des évacuations naturelles ou produites par art dissipaient, au point d'annoncer une santé prochaine. Le relâchement, la fluxion & l'engorgement, ont donc donné lieu aux accidens qui ont tant allarmé.

Il est encore probable que l'opiniâtreté de la mère à

continuer l'allaitement de ſon enfant, a beaucoup concouru, avec le mauvais régime, à donner plus d'intenſité aux douleurs, aux écoulemens & à la fièvre.

En conſentant que la femme nourrît, notre deſſein était de détourner, lors de la fièvre de lait, un afflux de ſéroſités, qui ſe ſerait porté vers ces parties; mais je demandais qu'après quelques jours on ſépara l'enfant de ſa mère, & voici mes raiſons :

1°. La nature occupée chez une nourrice à former l'aliment qui ſe porte aux ſeins, veille moins à la guériſon des parties léſées de la mère; car on obſerve que dans les fractures qui ſont arrivées aux femmes qui allaitent, le cal ſe forme difficilement & très-tard; ſans doute, parce que la plus grande partie de la matière nutritive qui ſe porte aux ſeins ſe combine principalement pour former le lait.

2°. Une femme qui nourrit, eſt ſuſceptible des plus légères impreſſions. Les obſervations du célébre Roſen, viennent à l'appui de cette opinion. Nous obſervions que le plus léger chagrin portait ſur la femme Souchot une influence très-remarquable ainſi que ſur ſon enfant : il me ſemblait qu'il fallait s'oppoſer à l'excès de ſa ſenſibilité, & pour cet effet, adminiſtrer des remèdes qui auraient pu entraîner le lait, & ſéparer l'enfant de ſa mère.

3°. Il y a chez les femmes qui nourriſſent, une alternative d'engorgement & de dégorgement vers les ſeins & vers le baſſin; leur correſpondance eſt connue : voici mes obſervations. Lorſqu'une femme en couche a entrepris d'allaiter, les lochies ne coulent jamais avec plus d'abondance que lorſque l'enfant eſt au ſein. L'explication de ce phénomène m'entraînerait trop loin : j'y reviendrai dans un Ouvrage, dont je m'occupe, ſur les maladies à la ſuite des couches. Lorſque la femme Souchot allaitait, les écoulemens alors étaient abondans. Je crois que cette alternative d'engorgement & de dégorgement a différé ſon rétabliſſement.

4°. Enfin, la manière dont cette femme nourriſſait, ne pouvait que nuire & à elle & à ſon enfant. Les bouts de ſeins étaient ſenſibles, & le gauche ne pouvait ſe former; c'eſt pourquoi elle remettait ſouvent à les donner à ſon enfant. La douleur qu'elle reſſentait à la ſymphyſe poſtérieure gauche, lorſqu'elle faiſait le moindre mouvement, lui faiſait différer encore d'allaiter; auſſi était-on obligé, au moyen d'un ſyphon d'évacuer ſon lait qui, trop long-tems retenu dans les ſeins, dégénérait & était en partie reſorbé dans tout le corps. De cette reſorbption, il réſultait un engorgement, une pléthore de ſéroſités laiteuſes, dont la préſence

ſe manifeſtait davantage vers les parties affaiblies: la ſécrétion les changeait en urine; auſſi voyait-on alternativement les ſeins gorgés de lait & peu d'écoulement, ou les ſeins flaſques, engremelés & alors beaucoup de ſéroſités.

Si l'allaitement était nuiſible par lui-même, il l'a été bien davantage par la manière dont s'en eſt acquité la mère. L'enfant a été expoſé à perdre la vie. Le lait retenu dans les ſeins eſt devenu âcre, devenu plus âcre encore & par la fièvre & par de mauvaiſes digeſtions, produiſait plutôt ſon dépériſſement que ſon accroiſſement; auſſi avait-il un dévoiement de matière verdâtre, lequel eſt toujours de funeſte augure; ſes feſſes étaient petites, rouges, excoriées; ſes lèvres gercées, couvertes de petites croûtes; je le voyais avec douleur expirant, lorſque la mère conſentit enfin à s'en ſéparer: avec les ſoins d'une bonne nourrice, il eſt revenu de cet état déplorable, dont il ne lui reſte à pr'ſent aucune trace.

Des partiſans aveugles de notre opération, ont oſé avancer que la femme Souchot n'a jamais eu de fièvre; qu'elle n'a jamais couru aucun danger. Etait-il poſſible que la pléthore d'un lait dégénéré; que de mauvais ſucs produits par des indigeſtions fréquentes; que beaucoup de ſenſibilité, de débi-

lité ; que des épuiſemens même, ne produiſiſſent pas la fièvre chez un ſujet cacochime ? J'oſe aſſurer qu'il y en avait ſouvent, ſur-tout le ſoir. Pluſieurs de mes confrères en ont jugé comme moi ; par les friſſons dans le dos & dans les ſeins ; par la ſéchereſſe de la peau ; par l'accélération du poulx ; par l'interruption des ſécrétions & de l'écoulement. Lorſque j'appercevais cet état le ſoir, j'annonçais que ſur le matin la fièvre tomberait & qu'alors les écoulemens ſeraient abondans : l'événement a toujours juſtifié mon pronoſtic. Cette fièvre me paraiſſait dépendre de la faibleſſe & non de l'énergie des forces vitales. Il ſe manifeſtait ici beaucoup de ſenſibilité, d'irritabilité, de mobilité ; un engorgement local, & quelquefois univerſel : je ne voyais pas de meilleur moyen pour détruire cet état fâcheux, que l'uſage des évacuans, des toniques & des emplaſtiques réſolutifs : auſſi dès qu'ils ont été employés, tous les accidens ont diminué ; & à meſure que la femme s'eſt fortifiée, ils ſe ſont évanouis.

Il eſt probable qu'il ne ſe rencontrera jamais, ni un ſujet auſſi diſpoſé à tant d'événemens fâcheux, ni tant de circonſtances propres à les manifeſter ; que quand même on les verrait reparaître, on les diſſiperait bientôt par une meilleure

diette & par l'uſage des remedes convenables.

Ces accidens, qui ſont aujourd'hui diſſipés, & qui pouvaient l'être plutôt, loin d'infirmer l'opération, font donc au contraire ſon triomphe ; car ſi malgré une foule de contrariétés ; ſi malgré des accidens étrangers & funeſtes en eux-mêmes, cette tentative a obtenu un ſuccès auſſi complet, que ne doit-on pas eſpérer dans la ſuite, lorſque de nouvelles réflexions l'auront perfectionnée ? Cette obſervation en vaut à elle ſeule un grand nombre ; & les fautes même qu'on a pu faire ſeront utiles, parce qu'on ſongera à les éviter. La femme Souchot marche, va très-loin ; elle n'a plus de douleurs dans la ſymphyſe poſtérieure gauche ; les écoulemens ſont preſque diſparus. Cette guériſon établie, malgré une foule d'obſtacles & de contrariétés, prouve donc que cette opération méritait un accueil favorable ; qu'elle doit être regardée comme une découverte intéreſſante, propre à conſerver une mère & un enfant dans une circonſtance malheureuſe, où la nature avait condamné l'un des deux à périr. C'eſt donc ici que vraiment l'art eſt venu diriger heureuſement la nature ; & lui donner un moyen certain de conſervation qu'elle ne pouvait produire elle-même.

Après avoir prouvé l'utilité de la ſection de la

ſymphyſe du pubis, déterminé les cas où elle convient, indiquons enfin la manière de la pratiquer ; mais avant de s'y réſoudre il faut commencer par déterminer quelle eſt l'étendue (*a*) du diamétre de devant en arrière de l'ouverture ſupérieure du baſſin, parce qu'en rapprochant de cette dimenſion celle qui eſt ordinaire au diamétre de la tête d'une boſſe pariétale à l'autre, on eſtimera la diſproportion & l'on jugera juſqu'à quel point la ſection de la ſymphyſe eſt indiquée.

(*a*) Dans l'ouvrage que je vais publier ſur les accouchemens, j'indiquerai pluſieurs manières de reconnaître les dimenſions préciſes du baſſin & de juger de celles de l'enfant : j'établirai, quelles ſont les poſitions différentes que peut prendre ſa tête pour franchir cette cavité ; quelles ſont celles que la nature termine le mieux ; d'après cela on ne confondra plus les cas où il y a défaut de poſition avec ceux où il y a défaut de proportion. Mais avec les meilleures poſitions, dimenſions & proportions, l'accouchement quelquefois ne peut ſe terminer ; alors nous conſidérerons l'état de la matrice qui oppoſe obſtacle par ſon engorgement compliqué de ſpaſme ou d'inertie. D'après ces principes ſimples on ne confondra plus les cas où il faut les ſecours de la pharmacie avec ceux où les opérations de la chirurgie ſont indiqués. Quant au manuel de cet art, il conſiſtera, d'après une étude approfondie du méchaniſme de l'accouchement, à exécuter ce que tente la nature, ou à la remettre ſur la voie dont elle s'écarte. Les

C'eſt ici le lieu d'examiner encore ſi une femme, dont la ſtructure exige cette opération, doit pendant ſa groſſeſſe uſer de quelques remèdes préparatifs. Il me ſemble que ſi c'eſt à tort que l'on a rejetté le projet de la ſection du pubis, c'eſt également à tort qu'on a dédaigné d'employer, pendant la groſſeſſe d'une femme mal conformée, les remèdes que Pineau conſeillait, pour obtenir plus de ramolliſſement & d'écartement aux ſymphyſes. Il preſcrivait d'appliquer vers ces parties des cataplaſmes, des huiles, des mucilages & des demi-bains compoſés avec des plantes émollientes. M. Sigault dans ſa Thèſe, regarde ces moyens comme de nulle valeur ; il eſt trop ſage pour ne pas revenir contre un jugement ſi précipité. Une idée qui a un but utile ne doit jamais être négligée, à plus forte raiſon rejettée : ſouvent la méditation la développe

---

Elèves ſont étonnés lorſqu'on leur dit que ces idées très-ſimples n'ont point été chez la plupart des accoucheurs la baſe de leur art ; cependant il ſemble que ce ſoit les premieres qui aient dû ſe préſenter à l'eſprit humain. Dans preſque tous les livres qui ont traité de cet art, il y a une confuſion, un défaut de principes qui ont été bien funeſtes à l'humanité. J'ai oſé le dire, on m'a injurié, calomnié. Je me ſuis vengé en continuant d'enſeigner & de démontrer des principes ſimples, liés, enchaînés, & confirmés par l'obſervation.

& la conduit à une perfection inattendue. Telle a toujours été ma manière de voir : c'eſt cette manière qui m'a conduit à rendre & prouver utile le projet même de mon confrere.

Puiſque l'opération réuſſit d'autant mieux qu'il y a plus de mobilité vers les ſymphyſes, il importe donc de s'occuper des moyens propres à la produire. La nature pendant la groſſeſſe, opère vers ces parties divers degrés de relâchement & de mobilité. Pourquoi ne pas la ſeconder par des remèdes auxquels ſa diſpoſition naturelle donnera alors plus d'effet ? ne voit-on pas les vapeurs des décoctions émollientes dirigées vers l'orifie de la matrice pendant l'accouchement, produire quelquefois un effet qui ſemble aller au-delà de ce que ſemble promettre une auſſi faible cauſe. Au lieu donc de rejetter des moyens préparatoires, ne vaudrait-il pas mieux s'occuper à les perfectionner ?

Quant à l'appareil il eſt ſimple. L'inſtrument ſera un ſcalpel à dos, convexe par le tranchant, légèrement mouſſe de la pointe, pour ne pas offenſer la veſſie & peu épais, parce qu'on coupe aiſément alors le cartilage de la ſymphyſe. Relativement à la plaie il ne faut que de la charpie longue & grattée pour arrêter la petite hémorragie, & un bandage de corps pour rapprocher les pièces du baſſin après

l'opération, & quelques réſolutifs pour appliquer ſur la partie poſtérieure du baſſin.

La ſituation la plus convenable pour cette opération, c'eſt que la femme ſoit couchée ſur le dos à une hauteur commode pour l'accoucheur. Les cuiſſes étant un peu écartées, & le pubis raſé, il introduira une ſonde dans la veſſie : nous en indiquerons l'uſage : il fera abaiſſer la partie inférieure des tégumens & commencera leur inciſion à deux à trois lignes au-deſſus du pubis & non plus haut ; crainte d'une foule d'accidens très-graves. Il ne portera cette première inciſion que juſqu'au milieu de la ſymphyſe. On pourrait employer une autre méthode pour couper les tégumens : ce ſerait de faire un pli à la peau & à droite & à gauche, & de couper au milieu : cette méthode coûte moins de peine au Chirurgien ; moins de douleur à la malade ; mais la tenſion conſidérable des tégumens du bas ventre rend ici cette méthode difficile.

Après cette première ſection on n'a preſque pas de ſang ; on découvre aiſément le cartilage, & l'on peut l'inciſer à ſon choix à gauche, à droite ou au milieu.

En coupant au milieu du cartilage, on diviſe le ligament ſuſpenſeur de la veſſie, & lors de l'écartement néceſſaire on le déchire ; ce qui peut occa-

ſionner incontinence d'urine ; car il y en a qu'on ne peut attribuer qu'au déchirement ou au relâchement des ligamens de ce viſcère : j'ai été conſulté pour une Demoiſelle de dix-neuf ans, ſujette depuis dix à cette ſeule indiſpoſition pour avoir ſauté de très-haut. D'après cela il paraît qu'on doit abandonner le projet de faire la ſection au milieu du cartilage.

En inciſant ſur l'un ou l'autre côté, on a pluſieurs avantages ; on conſerve une portion du ligament ſuſpenſeur de la veſſie, & comme il eſt rare que dans ce cas on n'entame pas un peu l'os, il en réſulte une végétation qui concourt peut-être à l'agglutination & à la réunion. Chez la femme Souchot l'inciſion ayant attaqué le pubis gauche, cet os a végété : il eſt devenu plus épais & a débordé en tout ſens, ſurtout du haut & du bas, le pubis droit. M. Deſault avait obſervé la même choſe ſur les animaux ſoumis à ſes expériences.

Mais de quel côté de la ſymphyſe doit-on inciſer ? avant de réſoudre cette queſtion, établiſſons la poſition que doit avoir le diamétre tranſverſe de la tête ſur l'ouverture ſupérieure du baſſin. Une tubéroſité pariétale doit ſe porter vers l'extrèmité antérieure du pubis & non au milieu de la ſymphyſe, & l'autre tubéroſité vers la partie latérale du ſacrum du côté oppoſé : ainſi lorſque l'enfant s'avance, ou par le

ſommet de la tête, ou par l'occiput tourné en devant & à droite, ou par les pieds, les talons tournés de même ; alors une tubéroſité pariétale doit répondre au côté gauche de la ſymphyſe, & l'autre au côté droit du ſacrum : ſi dans ce cas on coupe la ſymphyſe plus à gauche, la tubéroſité pariétale antérieure correſpondra mieux à l'ouverture dans laquelle elle doit s'engraîner ; mais ſi l'enfant s'avance par les talons, ou par l'occiput en devant & à gauche, alors la boſſe pariétale antérieure répondra au côté droit de la ſymphyſe ; dans ce cas on pourra faire la ſection plus à droite qu'à gauche ; d'où il ſuit qu'on doit inciſer ou à droite, ou à gauche, ſelon la poſition dans laquelle on ſe propoſe de faire ſortir l'enfant.

Il me ſemble qu'il y aura de l'avantage à amener l'enfant de manière qu'une tubéroſité pariétale réponde au côté gauche ; parce que le pubis gauche ayant paru après la ſection s'écarter un peu plus que le droit, on aura plus d'ouverture de ce côté, & conſéquemment il ſera plus avantageux que la tubéroſité pariétale antérieure y ſoit naturellement dirigée ; de plus, le col de la veſſie ayant un peu plus de penchant à ſe porter à droit, & le fond de cet organe s'y portant toujours davantage, la crainte de l'offenſer doit être encore ici une raiſon de préférence.

Revenons

Revenons à la manière de faire la section. Les tégumens étant coupés jusqu'au milieu du pubis, la partie supérieure du cartilage sera à découvert; alors on en commencera l'incision, qui n'est aucunement sensible; elle sera prolongée jusqu'au milieu de la symphyse, en observant de porter la sonde, que nous avons dit d'introduire dans le canal de l'urétre, du côté opposé à celui qu'on opère; on achevera ensuite de couper les tégumens, & l'on terminera la séparation du cartilage.

J'ai déjà indiqué la raison pour laquelle nous nous sommes déterminés à faire ainsi l'opération à deux temps. Comme c'est en incisant le haut du cartilage qu'on risque le plus d'attaquer la vessie, il importe de n'être pas gêné par le sang. D'après le succès de cette méthode, d'après la facilité & la promptitude avec laquelle nous l'avons mise en usage, elle me paraît encore mériter la préférence.

Dès que la symphyse est séparée, les os pubis s'éloignent subitement, & d'autant plus que les cuisses sont plus écartées. Si l'écartement au pubis est tout-à-coup très-considérable; comme les symphyses postérieures font l'effet de charnières, les ligamens internes qui les recouvrent seront distendus trop subitement, d'où il pourrait résulter des accidens. Il est donc plus prudent de ne tenir

cuiſſes que médiocrement écartées pendant l'opération, & enſuite en les relevant, de ne les éloigner que par degrés, juſqu'à ce qu'on ait obtenu l'écartement dont on a beſoin pour terminer l'accouchement.

Quant à l'enfant, s'il ſe préſente par la tête; abandonnera-t-on ſa ſortie aux forces expulſives de la matrice? emploiera-t-on le forceps, ou ira-t-on le chercher par les pieds?

M. Sigault conſeille, dans ſa thèſe, de l'abandonner aux forces expulſives de la matrice; j'eſpère que les raiſons ſuivantes conduiront à une autre opinion. Après ſection, il y a une hémorragie artérielle; quelque petite qu'elle ſoit, doit-on en être tranquille ſpectateur? En maintenant, autant de tems qu'il ſerait néceſſaire l'ouverture faite par la ſection, pour le paſſage de l'enfant, ne cauſerait-t-on pas aux articulations poſtérieures des douleurs & des contuſions qui pourraient avoir des ſuites fâcheuſes? Les parties environnantes ne ſeroient-elles pas dans ce cas irritées & enflammées? Après une pareille opération, on ne doit donc pas confier à la nature l'expulſion de l'enfant.

Employera-t-on le forceps? Sous le point de vue qu'il peut diminuer un tant ſoit peu le volume de la tête, il préſente quelque avantage; mais la

compreſſion qu'il fait devient ſouvent funeſte, & d'autant plus qu'elle a été plus forte : ajoutez qu'il eſt difficile, ſur-tout en ce cas, d'appliquer cet inſtrument au-deſſus du détroit ſupérieur ; & ſi après ſon application, les forces attractives ne ſont pas entièrement dirigées ſur les parties latérales du col de l'enfant, on riſquera de fatiguer, de luxer ſes vertèbres & de lui donner la mort. De plus ſi une cuilliere ne correſpond pas à l'ouverture de la ſymphyſe, on produira dans le baſſin des délabremens. Pourquoi donc employer dans ce cas une méthode qui expoſe la vie de l'enfant, lors qu'on n'a entrepris la ſection du pubis que pour le conſerver ? Il ne reſta donc d'autre parti à prendre pour terminer heureuſement cet accouchement que d'aller chercher les pieds.

Je ſais que la plûpart des Accoucheurs diſent que tout enfant qui vient par les pieds, eſt en riſque de perdre la vie, même ſur un baſſin bien conformé. Cette propoſition, fauſſe en elle-même, n'eſt vraie que pour les ignorans qui n'entendent par le méchaniſme de l'accouchement, dans cette poſition. Ceux qui ſavent que les forces attractives ne doivent jamais agir que ſur les parties latérales du corps de l'enfant, & qui connoiſſent le méchaniſme propre à faire paſſer aiſément ſa tête à travers le

baſſin, emploient, ſans danger, des forces guidées par l'adreſſe, tandis que ceux qui agiſſent ſans principes, font ſouvent périr un enfant, ſans même avoir employé beaucoup d'efforts. D'après cela, on ne doit plus être étonné que des enfans, venans par les pieds, ſoient péris pour avoir été abandonnés à leur propre poids, tandis que d'autres ont ſurvêcu aux plus violentes attractions. J'ai amené un grand nombre d'enfans par les pieds, en préſence de mes Élèves, & je les ai obtenus vivans, dans des circonſtances où il ſembloit preſqu'impoſſible d'y parvenir. Ces ſuccès ſont dus aux principes d'après leſquels j'opère, & dont je fais la démonſtation, même en opérant.

Quant à la manière de faire franchir le baſſin à la tête, je l'ai indiquée en expoſant la manœuvre que j'ai employé pour accoucher la femme Souchot. On doit ici connnaître le diamètre de devant en arrière du détroit ſupérieur du baſſin, l'étendue de l'ouverture faite par la ſection, & le volume de la tête de l'enfant; & d'après ces données, on peut calculer ſa ſortie, & aſſurer que l'événement ſera heureux.

L'accouchement étant terminé, les cuiſſes ſeront abbaiſées & rapprochées; les tégumens qui étaient fort diſtendus pendant la groſſeſſe,

s'affaiſſeront & viendront recouvir la ſymphyſe.

On adaptera une veſſie au bout de la ſonde qu'on aura laiſſée dans le canal, pour que la femme ne ſoit pas obligée de ſe remuer, lors qu'elle voudra rendre ſes urines, & qu'elle ne reſte pas dans des humidités funeſtes à ſa ſanté, & afin que s'il y a eu ſection au corps, au col de la veſſie, la cicatrice ſe faſſe promptement & ſans obſtacle de la part de l'urine.

On tiendra les os du baſſin aſſujettis par un bandage de corps derrière lequel on attachera deux rubans, qu'on paſſera ſous les cuiſſes, pour les arrêter en devant.

Quant au panſement, de la charpie ſéche ou imbibée d'eau-de-vie battue avec le blanc d'œuf & des ambrocations réſolutives vers les ſymphyſes poſtérieures, ſuffiront.

L'Accouchée nourrira pendant huit ou neuf jours ſon enfant, pour empêcher une ſurcharge de lait vers les parties inférieures; après ce temps, elle s'en ſéparera & prendra les évacuans, les toniques, & autres remèdes ſelon l'indication.

On fera enſorte que les parties opérées ſoient dans la plus grande immobilité poſſible, pour obtenir promptement la réunion.

Il a tout lieu de croire, qu'en agiſſant ainſi,

cette opération aura un ſuccès bien plus prompt que la première fois, & qu'on ne verra paraître aucun accident capable de donner la plus légère inquiétude.

Mais à l'inſtant où je termine cet Ouvrage, les efforts ſe raniment pour jetter de nouveaux doutes ſur le ſuccès de cette opération. Un nouveau courage me ramène au combat pour diſſiper les vaines terreurs que la timidité fait naître.

Dans un âge avancé, dit-on, il eſt à craindre qu'il ne s'établiſſe point de ramolliſſement aux ſymphyſes du baſſin.

Cette objection ſera bientôt diſſipée ſi l'on ſe rappelle ce que nous avons dit de la ſolution du principe ſolidifiant & nutritif pendant la groſſeſſe à quelque âge qu'elle arrive. J'ajouterai ici quelques réflexions ſur le méchaniſme par lequel les fluides abordent aux ſymphyſes & les gonflent. Pour en donner une idée, on rapporte les expériences ſuivantes.

Des coins de bois poreux pouſſés avec force dans des trous faits à la circonférence d'un rocher, ſe gonflent par l'humidité au point de détacher des maſſes énormes au grand étonnement de ceux même qui en connaiſſent la cauſe. L'économie animale, nous offre un exemple journalier de ce gonflement

des ſymphyſes. L'homme eſt plus grand le matin à ſon lever, que le ſoir, parce que pendant le jour le poids du corps comprime les cartilages placés entre les vertèbres, & que pendant la nuit ces mêmes parties exemptes de compreſſion ſont gonflées par l'abord des fluides.

Mais ces exemples ne donnent point une juſte idée de ce qui ſe paſſe pendant la groſſeſſe vers les cartilages des ſymphyſes qui ſont gonflées alors par une autre cauſe : cette autre cauſe, c'eſt le principe végétant dont les forces incroyables ne peuvent ſe calculer. Le polype du nez, mol, pulpeux, déjette en végétant, les os du palais dont la jonction eſt la plus affermie de la charpente oſſeuſe. Qui calculera jamais la force d'une herbe tendre qui ſoulève une pierre très-peſante, pour ſe diriger vers le principe de la lumière. Connait-on par quels efforts les fluides gonflent, engorgent & développent la matrice après l'imprégnation. Nulle puiſſance inerte par elle-même ne peut dans la nature produire le développement des fibres de ce viſcère. C'eſt donc le principe de la végétation, & dans notre économie c'eſt celui de la vie qui produit tous ces effets merveilleux. Ce principe pendant la groſſeſſe ſe dirige vers la matrice, la développe, & tuméfie les ſymphyſes. La rigidité produite ou par l'âge, ou par

le tempérament, lui oppoſera rarement des digues ne peut aſſez fortes pour arrêter ſes effets incompréhenſibles. D'après ces réflexions, reſtera-t-il encore des doutes ſur le ramolliſſement des ſymphyſes du baſſin, dans la plupart des accouchemens.

Les uns avouent l'écartement, mais ſe refuſent à croire à la réunion : ils diſent, « l'exemple de la » femme Souchot ne détruit point des obſervations » qui prouvent que quelquefois après la rupture » naturelle de la ſymphyſe du pubis, il n'y a pas » eu de réunion. «

Je conſens à ſuppoſer pour un inſtant (ce qui n'arrivera jamais) que cette réunion ne ſe faſſe pas, ce ne ſerait pas une raiſon pour rejetter notre opération : car pluſieurs femmes non-ſeulement ont ſurvécu à ce défaut de réunion, mais même elles ont vaqué à leurs affaires. M. Boileau, Elève du célèbre le Cat, & Chirurgien diſtingué, m'aſſure avoir vu à Saint-George près de Rouen, une femme qui, en accouchant dans un âge avancé avec les plus grandes douleurs, éprouva cet accident : quoique la réunion ne ſe fut pas faite, elle marchait mais avec une double claudication. Quelquefois les pubis chevauchaient ; forcée alors de s'arrêter, elle écartait les jambes & les cuiſſes, affrontait les deux pubis, faiſait avec ſon poing une compreſ-

ſion vers ces parties & continuait ſa route. M. Boileau lui fit un bandage qui aſſujettiſſait les os du baſſin, & depuis elle n'éprouva plus d'accident en marchant.

M. Bodelocq, que j'ai cité dans le cours de cet Ouvrage, a vu une femme qui retenue depuis ſix mois ſur ſa chaiſe longue, à raiſon de la même incommodité, reprit au moyen d'un bandage ſes occupations accoutumées. Un bandage raſſure donc ſur les ſuites de cette incommodité qu'on guérit même ſans ce ſecours, ainſi que le prouve l'obſervation ſuivante.

Smélie, en ſon ſecond volume, rapporte qu'une femme qui accoucha à trente-ſix ans pour la première fois, éprouva cette luxation. Après qu'elle eût enduré pendant ſix mois de vives douleurs ſans y porter aucun remède, elle conſulta Smélie qui lui conſeilla les bains froids qui la guérirent. A chaque groſſeſſe elle reſſentait des douleurs vers la ſymphyſe, & ſur-tout dans le tems de l'accouchement.

Mais à quoi bon s'occuper de ces luxations naturelles qui n'ont aucune ſimilitude avec la ſéparation faite par la ſection. La luxation naturelle eſt ſouvent précédée & ſuivie d'engorgement, de fluxion de ſéroſités, qui ont une iſſue dans le cas de la ſection. La réunion après notre opération eſt donc

auſſi certaine que celle des fractures & des bords de toute autre plaie faite par inciſion.

Le ramolliſſement & la réunion au pubis bien prouvés, on m'oppoſait encore les accidens aux ſymphyſes poſtérieures, & l'on me prouvait, d'après des obſervations, que l'écartement vers la ſymphyſe ſacro-iliaque droite ou gauche, a été ſuivi de la fièvre, du maraſme & de la mort.

Un Payſan âgé de vingt-un an, chargeait un ſac de bled de la peſanteur de trois cens cinquante: il avait les mains appuyées ſur l'extrêmité d'une charrete & la tête ſur les mains; celui qui recevait le ſac le lui laiſſa tomber ſur le dos du côté droit. Le jeune homme reſſentit vers le ſacrum une douleur ſourde & continua de porter ſur la voiture trois autres ſacs de même poids. Il vaqua pendant quelques jours à ſes occupations; mais la douleur, l'écoulement involontaire des urines & autres fâcheux ſymptômes s'étant manifeſtés, il appella un Chirurgien qui prit cet état pour une maladie inflammatoire, & le laiſſa périr faute des ſecours appropriés.

A l'ouverture du cadavre, on trouva un écartement à la ſymphyſe ſacro-iliaque droite; l'expenſion membraneuſe qui la recouvre, était enflammée, épaiſe & décolée à trois ou quatre lignes ſur le

ſacrum ; il y avait épanchement purulent dans le bas-ventre.

Un autre en ſoulevant un poids énorme, ſentit une violente douleur vers le ſacrum : pendant long-tems il n'y porta aucun remède & travailla comme à l'ordinaire ; cependant le mal s'étant accru, il conſulta des Médecins qui lui preſcrivirent des lavemens émolliens, des minoratifs, & des bouillons réſolutifs. Au moyen de ces remèdes, il continua pendant un an le cours de ſes occupations : laſſé de ce régime il ſe livra à des Empiriques ; auſſi-tôt la fièvre lente & la conſomption ſurvinrent, & en peu de tems le conduiſirent au tombeau. On trouva une exoſtoſe ſupurée dans la connexion de l'os des îles avec le ſacrum.

Le Docteur Baſſius, qui joignoit à Bâle la pratique de la Médecine à celle de la Chirurgie, rapporte, dans un recueil d'obſervations chirurgicales publiées en 1731, qu'un jeune homme de vingt ans d'une conſtitution molle, en tirant des armes, fit des mouvemens vifs ſur la partie inférieure du tronc, ce qui produiſit une divulſion d'un des os des îles avec le ſacrum (1), ce jeune homme ne

(1) Chez ce jeune homme la connexion des os était abreuvée de l'humeur ſéreuſe, delà vint que l'effort des muſcles ſuffi-

pouvait ni se lever, ni rester assis. Bassius appellé le troisième jour, reconnut la nature & le siége du désordre ; il fit frotter la partie affectée avec de l'esprit-de-vin qui tenait en dissolution partie égale de myrrhe, de mastic & de succin ; il appliqua sur la région sacro-iliaque une emplâtre de diachilom gommé, malaxé avec l'huile fétide de corne de cerf, le malade par ces seuls remèdes fut guéri en cinq jours.

---

pour opérer l'écartement à la symphyse sacro-iliaque. Il n'est pas rare de voir survenir aux enfans l'allongement d'une jambe avec claudication, parce qu'il se porte à la cavité cotiloïde une si grande quantité de sérosités, que le ligament de l'articulation se relâche & que la tête du fémur sort jusqu'à certain point de sa cavité. Le même Bassius dit avoir observé le premier des luxations naturelles aux symphyses sacro-iliaques des enfans de constitution faible : il en rapporte des exemples tirés de sujets de trois, de quatre & de sept ans, qu'on avait forcé à marcher trop tôt. Dans mes recherches sur les habillemens des femmes, & des enfans, j'ai parlé d'accidens semblables, & j'ai prouvé qu'ils causaient la difformité du bassin. Lorsque par quelque cause ou héréditaire, ou survenue, le sacrum des enfans a une certaine mobilité, si on les fait marcher trop tôt, ou porter des fardeaux, le sacrum mal assujetti entre les deux symphyses se porte par sa base vers la partie antérieure du bassin, & rétrécit le diamètre antérieur du détroit supérieur au point de former souvent un obstacle invincible à l'accouchement.

Le ſujet de la première obſervation eſt mort victime d'un mauvais traitement, ainſi que l'avoue avec une candeur bien rare le Chirurgien qui rapporte ce fait, dans le deſſein qu'on évite dans la ſuite une pareille faute. Le ſujet de la ſeconde obſervation eut été infailliblement guéri, ſi de bonne heure on eût employé le repos & la méthode qui rétablit en cinq jours le malade de Baſſius : & même il parait n'avoir ſurvécu un an que par le moyen des lavemens, des minoratifs & des bouillons réſolutifs.

Mais ſi l'on a droit de ſe promettre une guériſon dans les cas les plus graves, quel ſuccès ne doit-on pas eſpérer, dans une circonſtance où la nature eſt toute diſpoſée à guérir ? car à la ſuite de l'accouchement le tamolliſſement des parties procurera la plus prompte réſolution.

Peut-on même établir une comparaiſon entre la luxation produite par un violent effort vers les ſymphyſes toutes rigides du baſſin, & l'allongement opéré par l'écartement gradué vers ces parties ramollies? Dans le premier cas, il y a contuſion, irritation vers des membranes & des ligamens très-tendus, dans le ſecond cas, ces mêmes parties gonflées & ramollies ſe prêtent à un certain dégré d'extenſion.

Les accidens aux ſymphyſes poſtérieures ſeront donc bien moins graves à la ſuite de notre opération, que dans d'autres cas ſemblables à ceux ci-deſſus rapportés ; & ſi dans les circonſtances les plus graves on peut guérir, ſi même on a guéri, doit-on tant redouter & objecter cet accident.

D'après ce que nous avons dit, il eſt évident que notre opération ſera très-ſouvent utile pour ſuppléer avantageuſement à l'opération céſarienne, mais même qu'elle ouvrira une nouvelle carrière ſur le traitement des maladies du baſſin, & ſur-tout des luxations qui peuvent arriver aux ſymphyſes dans différens tems de la vie, par différentes cauſes.

M. Louis obſerve avec raiſon que ces luxations des ſymphyſes poſtérieures ont été trop négligées. Après avoir rapporté les obſervations que je viens de citer, il dit : « les Chirurgiens en faiſant atten-» tion à ces ſortes d'accidens pourront dorénavant » y remédier, & donner des ſecours certains & » efficaces dans des cas, que par de fauſſes ſpécu-» lations, on regardait comme incurables. Les » bienfaits de l'art s'étendront aux enfans, aux » hommes dans divers occaſions, & aux femmes » après des accouchemens laborieux ».

Ce Chirurgien ſavant termine ſes réflexions en indiquant le traitement curatif de ces ſortes de

luxations ; il conſeille d'après Baſſius, des embrocations réſolutives, quelquefois des ſaignées répétées, le repos de la partie, & un appareil pour contenir les os du baſſin.

Il m'a paru que ces préceptes ne ſuffiſaient pas & qu'il eut été néceſſaire de détailler davantage une méthode curative. Le traitement médicinal des maladies des articulations eſt bien développé dans Hippocrate & Gallien, mais ce traitement depuis eux, a été trop négligé : on a perdu de vue leur doctrine ſur les fluxions aux articulations & leur méthode dérivative & révulſive pour les diſſiper.

Toutes les fois qu'il y aura depuis peu de tems une contuſion vers les ſymphyſes & qu'elle ſera accompagnée de douleur, la ſaignée ne pourra manquer d'être utile ; on la répétera plus ou moins ſuivant l'état du malade. Si quelques raiſons s'oppoſaient à ce que l'on la pratiquât, les ventouſes ſcarifiées dont les Anciens faiſaient avec raiſon beaucoup d'uſage, pourraient être ici fort utiles. La méthode réſolutive de Baſſius ſera miſe enſuite en uſage. Si le mal eſt ancien, on emploiera les emplaſtiques rubéfians, les véſicatoires ; enfin une méthode qui réſolve & évacue en même-tems les ſéroſités qui affluent de toutes les parties voiſines vers l'articulation lézée. Quand ces

remèdes ne ſuffiſaient pas, les Anciens employaient le ſeton & même le feu. On fera uſage à l'intérieur des lavemens purgatifs & réſolutifs. On ſecondera cette méthode dérivative & révulſive par l'uſage intérieur des toniques, des évacuans & des diaphorétiques : telles étaient à-peu-près mes vues pour le traitement de la femme Souchot.

Les accideus vers les ſymphyſes poſtérieures, ne doivent donc point effrayer parce qu'on peut aiſément y porter remède, mais peut-être ces accidens ne ſe manifeſte-rontils pas, même en produiſant un écartement conſidérable ? car on peut obſerver que dans l'opération pratiquée ſur la femme Souchot, la ſymphyſe droite n'a éprouvé qu'une légère douleur, & ſeulement lorſqu'on écartait les cuiſſes après l'opération : peut-être que la ſymphyſe gauche n'eût pas été affectée, ſi elle n'y eût été diſpoſée par un état habituel de rhumatiſme. Il ne s'eſt manifeſté aucun accident aux ſymphyſes poſtérieures des chiennes qui ont été ſoumiſes à cette ſection, & depuis qu'elle a été pratiquée ſur la femme Souchot, on a réitéré pluſieurs expériences ſur des animaux imprègnés ; on a fait des efforts pour obtenir beaucoup d'écartement, on en a même obtenu un conſidérable, tous néanmoins ſe ſont rétablis en peu de temps, & ceux qu'on a ouvert un mois après

dans les premiers jours de Septembre. La conception fit sur elle l'effet d'une espece de contagion ; elle occasionna la fievre, & une grande débilité. Quinze jours après, la petite vérole se déclara. Cette maladie, dont la marche est ordinairement réglée, en prit une très-lente & très-irréguliere. L'éruption se fit à plusieurs fois. Pendant plus de six semaines cette dame garda la chambre : la fievre revenoit fréquemment : Elle guérit enfin ; mais resta long-tems avec des croûtes : elle sentit distinctement remuer son enfant à quatre mois, c'étoit dans les premiers jours de Janvier. Elle n'accoucha que le 20 de Juillet, & vers le milieu du jour, d'un enfant mâle très-petit, & qui portoit sur tout son corps des marques semblables à celles que laisse après elle & pendant quelque tems la petite vérole. Son ventre qui avoit été volumineux, resta tel au moment de l'accouchement. Le troisieme jour, après sa délivrance, il se déclara une fievre qui fit craindre pour sa vie. J'eus l'avantage de la sauver, mais l'enfant, malgré tous mes soins, n'a vécu que jusqu'à cinq ans, toujours foible, très-petit, couvert & rongé d'une éruption dartreuse.

M. de Buffon, dans son huitieme volume de supplément à l'Histoire naturelle, rapporte une

obſervation de naiſſance tardive, qui confirme ce que j'ai dit ſur les cauſes propres à produire ce phénomene. Une dame avoit eu 9 enfans : le dixieme vint au monde après treize mois de groſſeſſe. En Septembre 1734, cette dame ſentit des mouvemens d'enfant pendant cinq jours. Vers le 10 Octobre, elle ſe mit au lit, parce que la matrice étoit relâchée, & qu'elle ſentoit des douleurs qui paroiſſoient produire une fauſſe couche. Elle reſta couchée tout le mois. Au commencement de Février, qui étoit ſon neuvieme, elle eut des douleurs telles que la ſage-femme & l'accoucheur qui furent appellés, annoncerent que cette dame ſeroit délivrée dans la nuit ſuivante : néanmoins l'accouchement fut différé juſqu'au 10 de Juillet. A la fin de Février, cette dame avoit eu une grande émotion, qui avoit concouru à troubler ſes fonctions & à retarder ſon accouchement juſqu'en Juillet. Cet enfant faiſoit des mouvemens tels qu'il cauſoit à ſa mere les douleurs les plus violentes. Le 9 Juillet 1736, les douleurs ſe déclarerent. Pendant trente-ſix heures que dura le travail, elle n'eut que des éprintes très-ſenſibles. Enfin elle accoucha; mais principalement par les efforts qu'elle fit pour ſe débarraſſer de ſon ennuyeux fardeau.

L'enfant vint au monde avec des cheveux & des dents. Il a vécu, mais petit & contrefait, ayant les jambes groſſes, la tête énorme, & bien moins d'eſprit que ſes freres & ſœurs. Le volume de la tête, le terme de l'accouchement, la conformation, tout enfin étoit ici monſtrueux.

On peut remarquer encore que l'accouchement ſe fit en Juillet, mois pendant lequel l'athmoſphere eſt rempli, plus qu'en aucun autre, du fluide élaſtique lumineux.

Paſſons à la troiſieme obſervation, dans laquelle je vais offrir ſur les monſtres, quelques réflexions qui peuvent devenir intéreſſantes.

On a ſaiſi pendant long-tems, avec avidité, la deſcription des monſtruoſités: on a donné de ces prodiges, les détails les plus minutieux & les plus faſtidieux; mais on s'eſt éloigné de la connoiſſance des cauſes, en raiſon de ce qu'on les a cru proportionnées aux effets: des recherches ſtériles ont attiédi la curioſité des ſavans, qui d'ailleurs ont ſenti qu'en ſe fixant trop à ces rares phénomenes, on arrêtoit les progrès des ſciences, en donnant trop d'empire au merveilleux. L'obſervation ſuivante va nous offrir la naiſſance d'un enfant monſtrueux à la fin du onzieme mois. Je vais tenter de détruire le mer-

veilleux, par le merveilleux lui-même ; & tâcher, à ce moyen, de rendre dorénavant utile à la ſcience ce qui ſembloit nuire à ſes progrès.

Au 20 Septembre 1778, je fus appellé, rue Dauphine, auprès d'une femme âgée de 39 ans, pour l'accoucher de ſon cinquieme enfant, qui préſentoit le pied gauche, le talon tourné du côté droit. La ſage-femme étonnée de la réſiſtance, à raiſon du volume de l'enfant, dont elle jugeoit par la partie qui ſe préſentoit, me fit appeller pour achever l'accouchement.

Je commençai par diriger le plus grand diametre de l'enfant, ſelon le plus grand du baſſin. Je ne me preſſai point d'achever l'accouchement, parce que j'ai remarqué qu'une certaine rigidité, qu'on appelle force tonique, s'oppoſe à la ſortie de l'enfant ; & qu'on riſque de le faire périr par les efforts néceſſaires pour la vaincre, tandis qu'en attendant quelques momens, elle ne fait plus d'obſtacle. J'eus ſoin de faire les attractions ſeulement ſur les côtés de l'enfant, pour ne pas expoſer les ligamens de ſes vertebres à s'allonger : ſans ce ſoin on fait périr beaucoup d'enfans qu'on amene par les pieds, quoiqu'on n'emploie que des efforts légers en apparence ; tandis qu'on leur conſerve la vie, même en agiſſant avec

effort, ſi la puiſſance ne porte que ſur les parties latérales. D'après ce principe, j'ai obtenu vivans tous les enfans que j'ai amenés par les pieds ; cependant il eſt reconnu dans la pratique ordinaire, qu'il en périt un grand nombre dans cette ſorte de poſition, c'eſt ce qui la fait regarder comme dangereuſe.

L'enfant venu au monde, je le fis emporter promptement dans une autre chambre, de peur que ſa mere ne le vit. Le corps & les membres étoient énormes. C'étoit un enfant mâle, dont les parties génitales étoient extraordinairement petites : il n'avoit point de crâne ni de trace des pariétaux : le cerveau & le cervelet étoient chacun dans une petite poche membraneuſe ; & ſe préſentoient au dehors comme deux hernies, de la groſſeur, l'une d'un abricot, l'autre d'une ceriſe.

Cette femme, ſans avoir vu l'enfant, me dit qu'elle accouchoit d'un garçon au terme de onze mois. Je la queſtionnai, & voici ce que j'appris d'elle.

Toutes les fois qu'elle étoit groſſe d'un garçon, & celui-ci étoit ſon quatrieme, elle avoit un deſir de manger, pluſieurs fois dans le jour, du fromage : deſir tel, qu'elle ſe trouvoit mal quand elle ne pouvoit le ſatisfaire : tandis que

dans la groſſeſſe des filles, elle avoit du dégoût pour cet aliment.

Elle étoit devenue groſſe dans les premiers jours d'Octobre 1777. La ceſſation de ſes regles qui jamais ne lui avoient manqué, qui d'ailleurs étoient très-abondantes, l'envie qu'elle avoit de manger du fromage, & une foule d'autres ſymptômes, le lui avoient prouvé. Elle ſentit remuer très-diſtinctement vers le milieu de Février 1778. Ordinairement elle étoit ſaignée pluſieurs fois dans ſes groſſeſſes; elle s'y refuſa dans toute celle-ci, quoiqu'elle en ſentît le beſoin le plus preſſant, dès le troiſieme mois. Enfin, le premier Août, elle eut les douleurs de l'enfantement. Sa ſage-femme lui dit qu'elle ſeroit délivrée dans le jour, parce que le col de la matrice étoit dilaté & les eaux prêtes à percer.

Depuis cette époque, deux mois ſe ſont paſſés dans des ſouffrances continuelles: la matrice s'étant de plus en plus développée, monta ſous le diaphragme à tel point, que le cartilage Xiphoïde fut dejeté en dehors. Dans les derniers mois, la reſpiration ne s'étoit accomplie que par les muſcles extérieurs de la poitrine. Ils avoient même été ſi gênés pour cette fonction, que cette dame le lendemain de ſon accouchement, éprou-

voit dans tous les muſcles de la poitrine, la laſſitude la plus douloureuſe.

Quand j'eus terminé l'accouchement, je donnai des ſoins à l'enfant. Sa voix extraordinaire reſſembloit au bêlement du mouton. Je comprimai légérement la petite poche qui contenoit antérieurement le cerveau ; elle n'avoit pas le ſixieme du volume ordinaire ; la reſpiration reſta ſuſpendue : en retirant mon doigt elle ſe rétablit. Quand je vins à comprimer le cervelet, qui étoit au plus de la groſſeur d'une ceriſe, j'obſervai dès-lors des convulſions dans les quatre extrémités, & particuliérement dans les muſcles fléchiſſeurs.

Cet enfant ne vécut que quatre jours, pendant leſquels je lui fis donner du lait d'âneſſe ; lait qui me paroît ſeul pouvoir ſuppléer à celui de la femme. Le quatrieme jour l'enfant ne put remuer la mâchoire inférieure ; ſes pieds ſe recourberent, ainſi que la colonne épiniere, de devant en arriere, comme il arrive dans le tetanos. J'attribuai cet effet à l'impreſſion que fit l'air, qui étoit vif & froid, ſur la poche membraneuſe du cerveau & du cervelet. Cette poche ne pouvoit être comprimée par aucun corps : je ne pus la recouvrir d'aucuns vêtemens pour la défendre de

l'impreſſion de l'air. J'obſervai qu'en l'approchant à certaine diſtance de la chaleur du feu, l'enfant s'agitoit & reprenoit vie.

Pendant tout le tems de la groſſeſſe, l'enfant a été ſitué, dans la matrice, les feſſes ſur l'orifice, & la tête vers le fond & à droite. Ce fut à mon gré la cauſe de ſa monſtruoſité : car cette femme avoit pris l'habitude, de ſe coucher ſur le côté droit, & de former avec ſon oreiller un tampon pour preſſer pendant la nuit une boſſe qu'elle ſentoit au côté droit ; c'étoit la tête de l'enfant.

J'ai obſervé que les enfans ſitués dans la matrice, la tête en haut, ſe meuvent moins facilement que les autres. Celui-ci avoit peu remué. La pléthôre exceſſive & la compreſſion, avoient empêché le développement de ſon cerveau & produit la hernie. Cette preſſion, jointe à l'état des humeurs de la mere, s'étoit oppoſée à l'oſſification.

M. de Réaumur avoit remarqué que les œufs qu'il faiſoit éclore dans des fours produiſoient des monſtres. Il attribua d'abord ce phénomene à la ſeule inégalité de la chaleur : mais ayant obſervé une poule qui couvoit, il apperçut qu'elle retournoit de tems en tems ſes œufs, & dès-lors

en l'imitant il n'eut plus de monſtre. En 1778, un chat avoit couvé les œufs d'un canard, il en advint de petits canards monſtrueux. On s'occupoit beaucoup à expliquer les influences du chat ſur ſa ſinguliere incubation ; mais il n'avoit de part à cette conformation, que pour avoir ignoré le ſecret de la poule, qui retourne ſes œufs. Hippocrate, dans ſon ouvrage admirable, mais très-difficile à entendre, ſur la nature de l'enfant, indique ce mouvement que la poule donne à l'œuf, pour empêcher que le fœtus ne ſoit déformé par une chaleur & une preſſion inégale.

Dans l'eſpece humaine, ſi l'enfant a de la peine à ſe mouvoir, ſi les principes de ſes ſolides & de ſes fluides ont peu d'énergie, alors une compreſſion continuée peut le déſorganiſer, comme il arrive à l'œuf qui n'eſt pas retourné ; comme il arrive également à une plante tendre qui végete & qu'un corps lourd empêche de prendre ſa direction & ſa forme ordinaire ; elle ſe porte où elle trouve moins de réſiſtance. J'ai remarqué dans les obſervations de la plupart des monſtres, qu'ils s'étoient préſentés par les pieds : ſituation dans laquelle ils ſont comprimés dans la matrice.

L'enfant qui s'eſt accru en cette poſition, m'a paru avoir la tête auſſi plus petite.

On voit des monſtres qui ont deux têtes, trois bras, &c. Dans ce cas, ce ſont deux enfans : la matiere des deux corps s'eſt pénétrée, & les mouvemens vitaux de l'un & l'autre ſe ſont confondus ; ainſi deux graines montant en un tuyau ne forment qu'une tige. On parvient à faire de ſemblables monſtres parmi les poiſſons ; il ne s'agit que de ſerrer les fœtus les uns contre les autres.

On demandera peut-être, & avec raiſon, pourquoi cet accident eſt rare, ou plutôt pour quelle raiſon il eſt ici ſurvenu. C'eſt qu'il y avoit chez cette dame une diſpoſition dont l'influence s'eſt portée ſur l'enfant. Je vais en rendre compte.

En conſidérant la tête de cet enfant avec attention, je dis à la mere que je préſumois qu'elle avoit eu une grande quantité de fleurs blanches avant & pendant ſa groſſeſſe. Elle m'avoua que depuis ſa derniere couche elle en étoit accablée au point qu'on eût pu la ſuivre à la trace. C'étoit une perte fatigante. Les enfans des femmes ſujettes à cette incommodité, m'ont paru généralement, à leur naiſſance avoir les ſutures plus dilatées.

L'oſſification de leurs pariétaux eſt moins avancée. Ces ſortes d'enfans, vers le tems de la deſtition, deviennent ſujets aux engorgemens des articulations, ce qui forme le nouage, & quand le vice a plus d'intenſité, les écrouelles & le rachitis.

En obſervant cet enfant, je préſumai que puiſque l'enveloppe du cerveau ne s'étoit pas oſſifiée, il falloit que quelque vice humoral chez la mere s'y fût oppoſé; car la compreſſion ne pouvoit avoir produit un effet auſſi grand, qu'à raiſon de la molleſſe des membranes du cerveau: moleſſe due à l'état des mauvais ſucs qu'avoit fourni la mere pour la ſolidification de l'enfant.

Le développement du cerveau ayant été arrêté, il en réſulta un obſtacle au développement des parties génitales, qui ſont dans tous les animaux le dernier réſervoir nerveux : ces deux réſervoirs correſpondent l'un à l'autre. La nature arrêtée dans la marche progreſſive de l'un, dut l'être dans celle de l'autre. Faut-il s'étonner que dans ce cas l'époque ordinaire de l'accouchement ait été reculée de deux mois ?

J'ai expoſé quelques-uns de ces ſecrets de la nature, que les anciens prêtres de l'Egypte conſervoient entre eux comme des myſteres ſacrés.

Il ſeroit intéreſſant au bonheur de la ſociété ; & avantageux à la population, qu'on conſidérât philoſophiquement l'homme, depuis ſes premiers linéamens juſqu'au terme de ſa vie ; & qu'on s'occupât à découvrir les rapports qui exiſtent entre lui, les végétaux, les animaux, & tout ce que le globe entier renferme.

En liant ainſi l'homme à toutes les ſubſtances de la nature, on porteroit dans l'étude & dans la comtemplation de la médecine, une vie, une activité, qui rendroient cette ſcience tout à la fois plus agréable, plus facile & plus utile. L'homme alors verroit dans lui-même, toutes les opérations de la nature que ſes ſens auroient pu connoître & ſaiſir.

Ce petit opuſcule, dans lequel je n'ai offert que quelques traits des vérités à développer, a été compoſé en très-peu de tems au milieu de mes occupations. On me force à repouſſer l'intrigue & la calomnie, que mon ſilence n'ont fait qu'enhardir.

J'ai vu la groſſeſſe, l'accouchement, & j'en ai conſidéré les ſuites d'une maniere que je crois n'avoir point encore été expoſée dans nos livres. Preſque tous ſe ſont occupés des détails : j'ai cru devoir établir des généralités, des prin-

cipes, persuadé que les généralités nous apprennent à classer facilement & utilement la foule immense des détails, qui, sans ces mêmes généralités, n'offrent qu'une richesse plus embarrassante qu'utile.

Il eût été nécessaire de joindre ici quelques considérations sur l'état des femmes accouchées: ce sera l'objet de la suite de cet opuscule. J'essaye d'y suppléer par un mémoire de ce genre.

On s'occupa beaucoup, il y a quelques années, des accidens qui arrivent aux femmes à la suite des couches. Comme on observoit que la fievre putride à la suite de l'accouchement prenoit un caractere particulier; (&, en effet, elle en doit avoir un, vu l'état particulier des femmes en cette circonstance;) en Angleterre, on lui donna le nom de fievre puerperale, qu'elle a conservé en France. On a écrit sur cet objet, nombre de volumes pleins de détails précieux, j'en conviens, mais on n'a pas recueilli des généralités propres à les rassembler sous leur vrai point de vue.

Il périt à l'Hôtel-Dieu de Paris un grand nombre de femmes à la suite de leurs couches. On s'est plus occupé des effets que de la cause. Ce qui a conduit à l'application d'un remede

ſouvent ſalutaire, mais que d'autres nations avant nous avoient obſervé ſouvent inutile. N'eſt-il pas plus ſage de chercher à prévenir des maux, que de s'occuper des moyens propres à les combattre ?

Le Mémoire ſuivant offre quelques principes applicables à tous les accidens qui ſe manifeſtent à la ſuite des couches, & aux moyens de les prévenir. C'eſt ce qui me détermine à le publier.

Il y a pluſieurs années que je remis ce Mémoire à M. Colombier, mon confrere, inſpecteur des hôpitaux civils, afin qu'il en fît l'uſage qu'il croiroit convenable. Je le place ici comme tenant naturellement aux principes que je viens d'établir, comme généralement utile, mais ſurtout aux malheureuſes femmes que leur miſere force à venir dans cet hôpital pour y dépoſer le fardeau de leur groſſeſſe.

Le Gouvernement s'occupe efficacement aujourd'hui de ſecourir la claſſe la plus indigente du peuple ; puiſſent mes idées & mon expérience ſeconder ici ſes vues !

L'obſervation m'a prouvé que la mortalité des enfans, qui à la dentition eſt de près de moitié, pouvoit être réduite au moins d'un vingtieme. J'ai publié l'apperçu de ma théorie, c'eſt-à-dire,

de la maniere dont j'ai enchaîné les faits que l'expérience m'a fournis. On peut produire une influence auſſi heureuſe dans les accouchemens.

Des calculs politiques faits en Suede, publiés dans les Mémoires de l'Académie de Stockolm, démontrent que la mortalité exerce ſes ravages ſur les femmes principalement de 20 à 35 ans, & qu'il en périt par leurs couches plus que par toute autre maladie. La médecine peut, & j'en ſuis intimement perſuadé, réduire de beaucoup ce calcul affreux de mortalité. Elle peut, par une étude approfondie des maladies des femmes, amener des réſultats différens. Et en effet, le tems où la femme eſt le plus en état de reproduire ſon eſpece, ne doit pas être l'époque la plus dangereuſe pour ſa vie.

ÉTAT DE LA FEMME ACCOUCHÉE.

Moyens de remédier à la maladie appellée Fievre puerperale, *qui dans certaines saisons, attaque les femmes à la suite de leur couche :*

Spécialement à l'Hôtel-Dieu de Paris.

LA nature rallie & concentre son activité dans le bas-ventre de la femme qui a conçu. Toute occupée de la formation de l'enfant, elle sommeille ainsi que nous l'avons établi dans le reste de l'économie. La transpiration insensible, étant moins abondante pendant la grossesse, accroît à l'intérieur la pléthore. Tous les vaisseaux veineux de la matrice & du bas-ventre perdent leur ressort, ce qui produit un engorgement nécessaire. La matrice, en se développant, comprime les vaisseaux & les viscères du bas-ventre ; cette compression produit une perte ultérieure d'élasticité. Quand l'enfant, par sa sortie, a laissé un espace libre à toutes les parties comprimées, alors elles perdent quelquefois entiérement leur force & leur énergie.

L'enfant est-il arrivé au terme d'accroissement auquel il lui faut de nouveaux agens pour de nouveaux développemens, les forces assoupies se réveillent, se dirigent vers la matrice pour l'expulser. L'accouchement est un effort, une crise : mais

après cet effort, l'économie toute entiere, & surtout le bas-ventre, sont en une grande débilité. Les individus propagés, diminuent la force des individus propageans; ils les consument même dans plusieurs especes; car presque tous les insectes & un grand nombre de végétaux périssent d'épuisement après la propagation. La femme qui devient alors nécessaire à son enfant, n'est qu'affoiblie par l'accouchement, mais plus ou moins selon des circonstances accessoires. Dans l'état le plus ordinaire, deux jours de repos la réparent. Les visceres lâches & flottans dans le bas-ventre reprennent la force tonique nécessaire pour dissiper les sucs superflus qui les engorgent, & reporter à l'enfant la nourriture à l'extérieur & par la voie des mamelles.

La vie concentrée pendant neuf mois à la matrice, semble se répartir après l'accouchement, du centre à la circonférence. La transpiration insensible, diminuée pendant la grossesse, est très-considérable après l'accouchement. Les sueurs qui arrivent alors, sont si naturelles, si nécessaires, que toute femme qui, dans sa couche, n'a pas transpiré facilement & sans effort, aura dans la suite plus ou moins de désordres à combattre: ces sueurs indiquent que les mouvemens vitaux

ſe portent librement du centre à la circonférence : elles réſolvent les congeſtions ; évacuent des ſucs étrangers ; rétabliſſent l'harmonie dans toutes les ſecrétions, & dans tous les mouvemens de la vie.

Si la nature manque d'énergie pour pouſſer au-dehors la vapeur halitueuſe de la tranſpiration, ou ſi quelque cauſe refoule ſubitement à l'intérieur cette même vapeur, elle va ſe porter dans les lieux les plus relâchés & les plus affoiblis. D'abord elle n'eſt qu'un air qui gonfle, qui météoriſe, puis elle devient une roſée qui raſſemblée, produit un amas énorme de ſéroſité dans le bas-ventre, & principalement dans l'épiploon organe du lait, grand ſac cellulaire d'une bien foible énergie.

Si les viſceres du bas-ventre, & ſur-tout l'épiploon perdent facilement en tout tems leur force tonique, la groſſeſſe & tous ſes effets l'affoibliront bien davantage. Si à toutes ces cauſes il s'en joint encore de propres à affoiblir l'économie entiere, elles influeront au point d'enlever aux parties toute leur action. Ainſi lorſque la matrice n'ayant pas eu d'énergie pour pouſſer l'enfant, l'a livré aux efforts du diaphragme plutôt qu'elle ne l'a expulſé, après un tel accouchement, les

viſceres, au lieu de reprendre du ton, tombent dans une foibleſſe extrême. Alors à l'époque où le lait doit monter aux ſeins par la force tonique de l'économie, les forces toutes abbatues laiſſent s'établir l'engorgement dans des parties naturellement foibles, & ultérieurement encore affoiblies. Alors l'épiploon eſt un centre auquel vient ſans réſiſtance aborder de tous côtés la ſéroſité de toute l'économie.

Parmi la foule des cauſes qui peuvent tranſporter ou laiſſer fluer vers le bas-ventre la ſéroſité de toute l'économie, la plus funeſte, ſans contredit, c'eſt le froid combiné à l'humidité; c'eſt la plus propre à enlever à cette partie toute ſon énergie.

Une douce chaleur eſt néceſſaire à la génération; elle l'eſt également à la propagation. La chaleur eſt l'ame du monde, le principe de la vie. Un grand nombre d'animaux & de végétaux ne peuvent vivre & propager que dans des climats chauds. Mais tout périt, tout languit au moins par la froidure & l'humidité. Les fruits coulent s'ils ſe forment en un tems humide. Mais l'homme en maîtriſant ſeul par le feu la nature, a ſu l'imiter, la ſeconder & la perfectionner. J'ai déjà dit que de ſimples linges chauds appliqués dans le

moment de l'accouchement ſur le bas-ventre, ſont les vrais inſtrumens que la nature exige; tandis qu'elle rejette avec horreur tous les moyens violens qui ne ſavent pas l'imiter. Le froid eſt l'ennemi de la propagation, & s'il eſt combiné à l'humidité, c'eſt un principe de deſtruction & de diſſolution de la vie.

D'après ces principes, développons la cauſe de la maladie fatale qui ataque dans leur couche les femmes, ſur-tout à l'Hôtel-Dieu de Paris.

C'eſt dans le bas-ventre un épanchement ſubit de féroſité & de lymphe coagulée que rien ne peut ni réſoudre, ni évacuer. Les médecins de cet hôpital avouent que nul art encore n'a pu la prévenir.

Feu M. Doucet, médecin de cet hôpital, dans l'été de 1782, obſerva qu'une femme avoit des nauſées à la ſuite de ſon accouchement, & qu'elle ſembloit diſpoſée au fatal épanchement. Il lui fit donner un vomitif compoſé d'hypécacuana. L'épanchement n'arriva point. Il inſiſta ſur le remede, & la femme recouvra une bonne ſanté. On employa le même moyen envers toutes celles qu'on crut diſpoſées à cette terrible maladie.

On a publié que le vomitif remedioit à cette funeſte maladie. Mais il s'en faut que l'hy-

pécacuana produiſe tout ce qu'on s'en étoit promis. Ce remede adminiſtré depuis long-tems par des nations étrangeres, a paru ſouvent inſuffiſant, comme il l'a été depuis dans l'Hôtel-Dieu même de Paris; c'eſt pourquoi j'ai penſé qu'il falloit reconnoître ſon inſuffiſance ſans le négliger, & qu'on devroit s'attacher ſpécialement aux moyens de prévenir cette maladie, ſur-tout dans l'Hôtel-Dieu de Paris. Oſerois-je dire que je crois avoir trouvé les cauſes de cette maladie, ce qui conduiroit naturellement aux moyens propres à la prévenir?

Cette maladie n'eſt pas due primitivement aux miaſmes méphitiques des autres ſalles, comme le croit le vulgaire. Ces miaſmes ne doivent être comptés tout au plus que comme des cauſes ſecondaires. Les miaſmes exiſtent toujours; mais la fievre puerperale ne regne qu'en certains tems, qu'en certaines ſaiſons, qu'on peut déterminer avec préciſion.

En rapprochant ſon invaſion des obſervations météorologiques, on voit qu'elle ne s'eſt manifeſtée que dans les tems froids & humides d'hiver, appellés tems de morfondure. On l'obſerve encore dans les tems humides & chauds d'été, mais moins communément. On ne la voit preſque point

dans les tems ſecs & froids, ou ſecs & chauds: en ſorte qu'en parcourant les tables météorologiques d'un grand nombre d'années précédentes, on peut déterminer quelles ſont celles où elle a fait des ravages. Ce ſont les années les plus humides. En 1742, après des pluies continuelles, où il y eut de groſſes eaux, cette maladie fut déſaſtreuſe non-ſeulement à l'Hôtel-Dieu, mais dans tout Paris. En Novembre & Décembre 1774, elle a fait de grands ravages. A la fin de 1782, & au commencement de 1783, elle enleva un grand nombre de femmes, quelques ſoins que l'on ait pris d'adminiſtrer le remede que l'on croyoit alors ſpécifique. Elle regne dans le royaume humide de l'Angleterre; & c'eſt-là qu'elle a pris le nom de fievre puerperale. On la voit ſur-tout dans l'hôpital ſitué ſur les bords de la Tamiſe; mais elle n'y produit pas les mêmes ravages qu'en France.

Depuis Novembre, juſqu'en Mars & Avril, pendant les ſix mois, où l'influence ſolaire eſt la moins forte en notre climat, où le froid & l'humidité regnent dans l'athmoſphere, cette maladie, appuyée ſur les deux qualités de l'air fatales à l'économie, produit la deſtruction des femmes en couches. Pendant ces deux ſaiſons les

vents soufflent du sud à l'oueſt & au nord, & du nord à l'oueſt & au sud. Ces vents, après avoir balayé les mers, arrivent à nous dans l'hiver chargés d'un excès d'humidité froide qui supprime la transpiration. Quand ces vents humides & froids se sont soutenus avec constance au même point, alors ils produisent une influence générale, une disposition à des fluxions, à des congestions & à des rhumatismes, à des fievres lentes nerveuses & putrides. Baillon avoit observé qu'à Paris, lorsque les vents sont constamment à l'oueſt, ils influent spécialement sur le bas-ventre. Or, si cet état de l'athmosphere produit des maladies du bas-ventre dans les constitutions les plus robustes, combien plus grande sera son influence sur le bas-ventre des femmes, qui a perdu la plus grande partie de son énergie par la grosseſſe, par l'accouchement, & par une foule d'autres causes accessoires. Si le tems devient sec, la maladie disparoît, tant l'humidité a d'effet pour la produire.

Mais pourquoi se montre-telle à l'Hôtel-Dieu plus qu'en aucun autre endroit de la ville ? C'eſt qu'en ce lieu se rencontrent les circonstances de tout genre, propres à la produire. Rien n'eſt plus capable de causer un rhumatisme, une

fluxion, un catarre, une fievre lente nerveuſe, enfin un déſordre, ou particulier ou général dans toute l'économie, que le ſéjour pendant l'hiver, & ſans feu, en une chambre qui a ſes ouvertures ſur la riviere. L'athmoſphere humide & glaçante, dans laquelle le corps ſe trouve plongé, ſoutire le feu athmoſphérique des ſolides & fluides, & réſout les liens de la vie.

La ſalle des femmes en couche de l'Hôtel-Dieu eſt ſituée ſur la riviere, expoſée à l'oueſt & au nord. Cette ſalle eſt plongée pendant l'hiver en une athmoſphere d'humidité glaçante, & c'eſt cette froidure humide qui fait les plus terribles ravages ſur des femmes expoſées à en recevoir les deſtructives impreſſions. Il n'y a point de feu flambant dans cette ſalle pour abſorber cette athmoſphere. On trouve ſeulement à ſon extrémité un poële qui n'échauffe pas convenablement, en ſorte que le froid humide doit en ce lieu, plus que par-tout ailleurs, produire ſon influence. On eſt dans l'uſage tous les lundis de laver cette ſalle : auſſi cette maladie ſe manifeſte plus fréquemment les lundis que les autres jours. On obſerve encore qu'elle attaque plus ſpécialement les femmes dont les lits ſont auprès des fenêtres qui s'ouvrent ſur la riviere.

Cette maladie regne également dans les étés humides & pluvieux ; tems où la nature eſt plus diſpoſée que dans d'autres à la décompoſition & à la putréfaction des humeurs.

Cette métaſtaſe a deux caracteres différens. Tantôt elle paroît l'effet d'une ſimple congeſtion de la vapeur halitueuſe animale refoulée de toute l'économie dans le lieu le plus foible ; tantôt elle eſt due à une perte abſolue de ton dans le bas-ventre & dans l'économie entiere. Tous les fluides animaux ſont alors décompoſés & paſſent à la putridité la plus horrible, en ſorte que dans les femmes qui meurent de ce fatal accident, la congeſtion ſéreuſe qu'on trouve au bas-ventre eſt tantôt d'un caractere de ſimple épanchement ; d'autres fois, elle a celui d'un épanchement putride : putridité bien terrible, puiſque ceux qui ont le malheur de ſe faire la plus légere piqure en ouvrant de ſemblables cadavres, contractent une maladie qui, ſemblable au poiſon des ſerpens, produit une jauniſſe & la mort ; ſi l'on réchappe des effets de cette piqure, ce n'eſt qu'après des dépôts qui néceſſitent à de grandes opérations.

On ne peut douter qu'une putridité ſemblable ne ſoit contagieuſe pour les femmes, que l'état

de foibleſſe de leur économie diſpoſe à recevoir les fâcheuſes influences de l'athmoſphere. Auſſi l'on remarque qu'une femme en couche placée dans le lit où une autre avant elle eſt morte de cette maladie, la contracte plus rapidement, ſi d'ailleurs l'état de l'athmoſphere l'y diſpoſe.

Quand je communiquai mes vues à M. Majault, médecin depuis 25 ans de cet hôpital, ce ſavant obſervateur confirma mon opinion fondée ſur l'obſervation, & me communiqua ſes propres idées avec ce zele que lui inſpire ſon amour pour une ſcience qu'il exerce depuis 50 ans avec ſuccès. Il me confirma de plus en plus dans l'opinion que m'avoit inſpiré Hippocrate, qu'il eſt d'une néceſſité abſolue en médecine, d'étudier la météréologie.

Dans l'été de 1781, qui fut très-chaud & très-ſec, M. Majault, en ſortant de la ſalle des femmes, attaquées de la petite vérole, ſalle dont les ouvertures ſont ſur la riviere au nord, fut complimenté par la dame Religieuſe ſur ſes ſuccès. Madame, dit M. Majault, « daignez me » ſuivre dans la ſalle des petites véroles des « hommes : beaucoup y périſſent, & preſque » tous ſont dans la ſituation la plus affreuſe ».

La raiſon d'une contrariété ſi frappante, c'eſt que la ſalle des hommes expoſée ſur la rue & au midi, n'étoit rafraîchie par aucune humidité, tandis que celle des femmes ſur la riviere & au nord étoit rafraîchie par une humidité qui corrigeant la ſéchereſſe de la ſaiſon, revivifioit l'économie, comme l'eau revivifie les plantes. L'athmoſphere humide de la riviere qui ſoutiroit, & dans l'économie l'excès de chaleur que produiſoit la petite vérole, & dans l'air celle des feux de l'été, cette même athmoſphere combinée dans l'hiver à une froideur pénétrante, ſoutire le feu conſtituant & mal enchaîné de l'économie humaine, & devient fatale à la ſuite de l'accouchement.

En Juin 1782, on remarqua le premier ſuccès de l'hypécacuana; mais dans le mois précédent, qui avoit été très-froid & très-humide, la mortalité avoit été effrayante, & elle ceſſoit en Juin : elle n'exiſtoit plus en Septembre, quand on publia que l'hypécacuana étoit un ſpécifique: mais en Novembre & en Décembre, il périt un grand nombre de malades; ſur-tout en Décembre, alors il en périſſoit quelquefois juſqu'à ſix & ſept par jour. Ceux qui attachoient trop d'importance à l'hypécacuana, diſoient que les femmes

mouroient de fievre putride : mais le météorisme & la congestion ne sont qu'un symptôme de la putridité : on s'est trop attaché à donner un nom spécial à celle qui vient à la suite de l'accouchement : il eût été plus nécessaire d'en rechercher les causes disposantes dans la considération particuliere de l'état des solides & des fluides, & de toutes les parties de l'économie des femmes accouchées.

Beaucoup de femmes n'ont pas voulu prendre l'hypécacuana, néanmoins elles ont relevé de leurs couches : elles n'avoient donc pas la fievre puerperale, puisqu'on dit qu'avant l'administration de l'hypécacuana, aucune n'étoit échappée. Un vomitif végétal dans les suites de couches fâcheuses est un grand remede sans doute ; mais on a donné à celui-ci trop de valeur.

En Janvier 1783, la mortalité a diminué sensiblement, parce que l'athmosphere étoit alors moins humide & moins froid. Je n'ai pu avoir des résultats certains de 1786 & de 1787 ; mais je présume que cette maladie a existé, qu'elle a dû même être très-fréquente ; parce que je l'ai rencontrée plusieurs fois dans les maisons exposées sur les ponts à l'influence humide & froide de la riviere.

A la grande cauſe générale qui produit cette maladie, à l'humidité, ſe joint une foule d'autres cauſes acceſſoires, & l'Hôtel-Dieu de Paris eſt l'endroit qui les réunit en plus grand nombre.

Les femmes qui ſe rendent à cet hôpital ont été la plupart mal nourries : elles ont eu un grand nombre d'enfans, & leur ventre, naturellement gros, flaſque, ridé, farci d'humeurs diſpoſées à la décompoſition, reſte ſans énergie pendant la groſſeſſe, & principalement après l'accouchement. Le chagrin, la miſere, & quelquefois la crapule produiſent le même affoibliſſement. Pluſieurs de ces femmes viennent à l'Hôtel-Dieu un mois avant leur accouchement ; de mal nourries qu'elles étoient, elles paſſent à une profuſion d'alimens qui accroît leur diſpoſition naturelle à la maladie. D'ailleurs, on les fait travailler juſqu'à ce qu'elles accouchent, au blanchiſſage, dans un endroit humide & froid : de plus, on les ſevre de la ſociété, & ces femmes, accoutumées à l'excès, j'oſe même dire au libertinage de la liberté, ſe déplaiſent & ſe chagrinent.

A la ſuite de la plupart de ces accouchemens, il faudroit provoquer la tranſpiration par des cordiaux, des calmans, des toniques, heureuſement mêlangés. Il faudroit aider la nature à rem-

plir ſes fonctions conſervatrices. Mais la nature eſt épuiſée, & l'on lui laiſſe tout faire. Qu'en réſulte-t-il? C'eſt qu'à l'époque de l'aſcenſion du lait aux mamelles, le bas-ventre, qui doit refouler la féroſité animale vers les ſeins, manque d'énergie, & tombe en une foibleſſe & en une ſyncope qui permet à la vapeur aqueuſe, qui ſe réſout dans toute l'économie, de ſe précipiter dans le ſac de l'épiploon, comme une pluie abondante. C'eſt alors qu'on s'apperçoit du fatal dépôt.

Le troiſieme, quatrieme, cinquieme jour ſont-ils paſſés ſans accident, on répartit les femmes dans d'autres ſales où elles ſont expoſées à l'air des fenêtres qui s'ouvrent ſur la riviere, où elles n'ont que des boiſſons froides, où elles ſont quelquefois dans des draps humides, ou enfin elles mangent une boullie malſaine qu'on a l'habitude de donner aux femmes accouchées dans cet hôpital. Enfin, elles y ſont expoſées à la foule de cauſes qui provoquent cette terrible métaſtaſe.

Cet épanchement du bas-ventre, n'eſt autre choſe qu'un ſymptôme funeſte de la fievre putride nerveuſe, maladie à laquelle on a donné le nom de fievre puerperale; c'eſt-à-dire, fievre propre aux femmes accouchées, mais qui ne

differe en effet des autres maladies putrides que parce qu'à la ſuite de l'accouchement le bas-ventre des femmes eſt en un état particulier de foibleſſe, & leurs humeurs en un état particulier de décompoſition. J'oſe aſſurer que cette maladie eſt la vraie cauſe de la mort de preſque toutes les femmes qui périſſent dans leur couche. C'eſt ici qu'il importe de ne pas faire autant de maladies que de ſymptômes. C'eſt ici qu'une foule d'effets très-diſtincts, très-différens dans leur intenſité, ſont le produit des cauſes communes & générales que nous avons indiquées.

Nous avons vu que dans le travail de l'accouchement, l'inertie de la matrice ſeule, ou de toute l'économie peut avoir les effets les plus funeſtes, ſi l'on ne la reconnoît pas, & ſi l'on n'y remédie pas convenablement. La fievre puerperale eſt après l'accouchement l'effet de cette même inertie dans tout le bas-ventre : elle eſt accompagnée quelquefois d'une extrême décompoſition des humeurs. Selon les parties différentes qui perdent le reſſort, ſelon que cette perte eſt locale ou générale, on voit cette maladie prendre diverſes formes & produire divers ſymptômes.

Il n'eſt point de maladie plus fatale que la fievre puerperale : il n'en eſt pas où les délais ſoient

ſoient plus dangereux : il n'en eſt pas qu'on néglige plus & qu'on prévoie moins. C'eſt un ennemi qui attaque d'une maniere ſourde & preſqu'inviſible. A peine commence-t-il à ſe manifeſter, que déjà ſa force eſt inſurmontable, parce que déjà les forces vitales ſont épuiſées.

Ce qui trompe dans cette maladie, c'eſt que ſouvent la peau eſt fraîche, la langue eſt humide, les lochies coulent bien, la tête eſt ſaine, la reſpiration eſt bonne ; & néanmoins avec tous ces ſymptômes favorables, le danger eſt extrême.

Je ne m'arrêterai point à préſenter ici des ſymptômes acceſſoires qui variant dans chaque ſujet, font varier les opinions ſur les cauſes.

Deux ſymptômes principaux doivent fixer l'attention : ſavoir, la vivacité du pouls & la ſenſibilité dans le bas-ventre.

Dans la fievre puerperale le pouls eſt très-vif & très-foible. Il y a 100 à 130 pulſations par minute. Sur la fin elles ſont en ſi grand nombre qu'on ne peut les compter. Ce battement du pouls eſt un ſymptôme ſi caraſtérique, que quoique tous les accidens allarmants diminuent, ſi les pulſations ne diminuent pas de nombre par minute, le danger n'eſt aucunement diminué. L'examen du pouls ſert en cette maladie plus qu'en au-

cune autre, à établir un pronoſtic ou conſolant, ou terrible; c'eſt l'art du pronoſtic dans la médecine qui doit confondre les incrédules ſur cette ſcience, & leur prouver que la médecine n'eſt pas vaine & conjecturale.

Quant à la ſenſibilité du bas-ventre qu'on remarque dans cette maladie, c'eſt une douleur aigue, ſoit dans l'une ou l'autre région iliaque, ſoit aux aines, ſoit au pubis, ſoit enfin dans toute la région de l'abdomen. Elle eſt telle que les femmes ne peuvent rien endurer ſur le ventre qui eſt météoriſé, mais qui d'autres fois ne l'eſt pas, quoique le dépôt ſe forme.

Ce dépôt eſt précédé de petits friſſons, d'envies de vomir, de diarrhée; ces ſymptômes ne ſont point conſtans. Quand le mal s'accroît, la douleur du bas-ventre provoque à pouſſer un cri aigu ſi particulier, qu'il ſuffit ſeul pour reconnoître cette maladie. Ce cri eſt accompagné d'une briéveté plutôt que d'une difficulté de reſpiration. La malade ne reçoit l'air qu'à l'entrée de ſa trachée artere. En effet, ſi l'air gonfloit les poulmons, le diaphragme en s'abaiſſant, & les muſcles du bas-ventre en ſe contractant, mettroient entre deux preſſes les parties intérieures qui ſont d'une ſenſibilité exquiſe. C'eſt donc pour

éviter cette preſſion exceſſivement ſenſible que la femme eſt portée malgré elle à inſpirer ſi peu d'air à la fois.

La ſenſibilité dans l'un des points du ventre, commence quelquefois pendant le travail de l'enfantement : on n'y fait pas aſſez d'attention. On prend cette douleur pour une colique légere, mais la moindre négligence devient fatale. Auſſi je n'entends jamais ſans frémir, & ſans y porter un prompt remede, une femme ſe plaindre de ſenſibilité douloureuſe dans le bas-ventre. Pour avoir négligé ou méconnu ces premieres annonces, le ſecours vient ſouvent trop tard. Cette terrible métaſtaſe doit & peut être prévue ; car quand elle exiſte, tout l'art de la médecine eſt le plus ſouvent inutile contre elle.

Après la mort, on trouve la matrice pour l'ordinaire en un état naturel : mais l'épiploon eſt très-ſouvent gangrené. Les inteſtins ſont en différentes parties rougeâtres ; leur reſeau vaſculaire ſemble être injecté. Ces apparences ont porté à croire que la fievre puerperale étoit une maladie inflammatoire : il n'en eſt rien. Cette opinion mal fondée a conduit quelquefois à une fauſſe pratique. La rougeur des inteſtins, la gangrene de l'épiploon ſont l'effet des compreſſions, des contuſions

& de la ſtagnation du ſang qui n'a pu être réſout, vu le défaut d'énergie vitale.

La matrice, par ſon volume & ſon poids fait quelquefois contuſion ſur les inteſtins grêles, dans la région iliaque, au milieu & au-deſſus du pubis & ſur l'épiploon porté à gauche. L'épiploon eſt un ſac très-tendre, plus expoſé qu'aucune autre partie aux effets de cette compreſſion & contuſion. Jai obſervé cette contuſion ſur la matrice même; elle avoit été faite pendant la groſſeſſe, par la ligne tranchante de l'os pubis droit. Nos livres n'ont fait nulle attention à ces ſortes de contuſions, dont les effets ſont d'autant plus terribles que la vie eſt plus éteinte dans la troiſieme cavité. Les divers points de douleur qu'on obſerve en cette maladie, ſont les divers points où ſe font ces compreſſions & contuſions. Cette obſervation eſt eſſentielle en pratique: elle mene à ne pas ſolliciter la femme pendant l'accouchement à des efforts propres à les produire: elle conduit à uſer des moyens réſolutifs quand on ſoupçonne ces contuſions. Et l'on ſent facilement ici comment, lorſque le dépôt ſe prépare, l'engorgement tiraille les fibres contuſes, & cauſe une ſenſibilité exquiſe.

Il eſt important de ne pas prendre de ſem-

blables contuſions pour des inflammations.

On a trouvé ſouvent du ſang en quantité conſidérable dans les poulmons, parce que pendant la groſſeſſe la preſſion ſur tous les gros vaiſſeaux du bas-ventre fait refluer beaucoup de ſang à la poitrine, d'où réſulte toux & palpitation. La maniere dont la femme reſpire quand la maladie exiſte eſt une ſeconde cauſe d'engorgement au poulmon.

Le dépôt dans le bas-ventre à la ſuite des couches, ſi fréquent à l'Hôtel-Dieu, n'eſt donc qu'un ſymptôme de la maladie putride, ou un effet de métaſtaſe, à laquelle les femmes ſont alors ſpécialement diſpoſées à raiſon de la foibleſſe particuliere du bas-ventre & de l'état naturel de décompoſition des humeurs. Les vapeurs putrides qui s'élevent des matieres excrémentitielles des entrailles, la preſſion qui ſe fait ſur tous les viſceres, l'état particulier de l'athmoſphere, le local froid & humide, toutes ces cauſes & beaucoup d'autres enlevent, à des viſceres déjà bien affoiblis, le peu qui leur reſte d'énergie. Il eſt facile de ſentir quelles ſont les autres circonſtances encore qui produiront ce cruel mal. Ainſi les femmes qui ſeront accouchées de deux enfans à la fois, celles qui auront eu de

grandes pertes en accouchant, les pléthôriques chez leſquelles on n'aura pas favoriſé la réſolution du ſang par la ſaignée, celles qui auront habité des lieux humides & froids, toutes ces femmes, deviendront ſujettes à la fievre puerperale & à ſes effets mortels, & d'autant plus qu'elles auront été expoſées, avant, pendant, & après leur accouchement, à un plus grand nombre de ces cauſes, ou ſeulement à une plus grande intenſité d'une d'elles.

La fievre puerperale n'eſt point une maladie particuliere à l'Hôtel-Dieu ; mais elle produit à l'Hôtel-Dieu de Paris plus fréquemment qu'ailleurs, un dépôt énorme dans le bas-ventre, de ſéroſité & de matiere coagulable, parce que les cauſes qui peuvent donner lieu à cette méteſtaſe terrible, exiſtent en ce lieu en plus grand nombre & avec plus d'intenſité qu'ailleurs.

J'ai vu ce dépôt dans différens quartiers de la ville, mais particuliérement chez les femmes indigentes, dont le ventre avoit été farci pendant la groſſeſſe de matieres putrides, & qui habitoient des lieux bas ou des chambres ſur la riviere expoſées à une athmoſphere froide & humide. Je l'ai vu dans toutes les ſaiſons, mais plus particuliérement quand les vents froids &

humides ont regné long-tems au même point ; & dans cette derniere circonſtance l'invaſion de cette maladie eſt plus rapide & les ravages ſont plus grands. Le moindre des ſymptômes un inſtant négligé, laiſſe la maladie faire des progrès ſourds, ce qui la rend abſolument incurable quand elle ſe manifeſte plus ſenſiblement. J'ai cependant guéri une femme qui avoit ce fatal dépôt. Il ſe fit dans le vagin une tumeur dans laquelle on ſentoit un fluide correſpondant à celui du bas-ventre. Je l'ouvris avec le pharingotome. La ſéroſité s'échappa, & les évacuans combinés aux cordiaux amenerent la femme Gorgus à une parfaite guériſon.

C'eſt ſans doute à raiſon de cet athmoſphere humide & froid que les femmes qui habitent ſur le haut de certaines montagnes de la Suiſſe, près des glaciers, deſcendent dans la plaine pour y faire leurs couches. L'expérience apprend que le voiſinage du glacier produit, ſur-tout lorſque les vents le balayent, une influence fatale ſur les femmes accouchées.

Cette maladie a deux caracteres bien différens : tantôt elle n'eſt qu'un ſimple refoulement vers le bas-ventre de toute la ſéroſité qui circule en vapeur dans l'économie, & qui ſe pré-

cipite en pluie dans le bas-ventre. Mais d'autres fois il y a en même tems une telle décompoſition dans toutes les humeurs, que j'ai vu les femmes en s'appuyant ſur leurs coudes, en enlever l'épiderme.

La matiere de cette métaſtaſe eſt-elle proprement du lait? J'ai vu des amas de ſéroſité & de matiere coagulée, parfaitement ſemblables dans des jeunes gens morts de cachexie écrouelleuſe. On parle beaucoup de dépôt de lait, mais on ne ſait pas encore bien quel eſt le méchaniſme de la formation & de la ſecrétion de cette liqueur dans l'économie de la femme. Je réſerve en un autre tems à traiter de cet objet important.

L'état des femmes accouchées bien développé, il ſera facile de ſentir quelles ſont les cauſes de la fievre puerperale. On pourra facilement alors la prévoir & s'y oppoſer. C'eſt la connoiſſance des cauſes qui fait principalement prévoir & guérir les maux. On ſentira parfaitement alors combien la prévoyance eſt un point ici capital, & pourquoi l'art eſt ſi infructueux quand on a perdu les premiers tems.

On veillera ſur-tout à l'état du bas-ventre. On tâchera d'y entretenir ou d'y rétablir l'énergie

vitale. On en expulsera les humeurs par des laxatifs toniques & l'on redonnera ensuite de l'énergie par des doux cordiaux. Des trois cavités du corps, c'est la plus affoiblie après l'accouchement. On veillera donc pendant la grossesse à en dissiper la pléthore sanguine pour éviter à la nature un travail que quelquefois elle ne pourroit faire pour la dissiper. On évitera le froid, l'humidité, enfin tout ce qui peut affoiblir la puissance nerveuse, & l'on employera tout ce qui peut la provoquer. Pendant l'accouchement, on ménagera l'énergie du bas-ventre par le repos, & l'on agira selon les indications qui seront, je l'espere, plus faciles à saisir d'après les précédentes considérations. Immédiatement après l'accouchement, on donnera à la femme une espece de syrop de sucre bien chaud, avec un peu de vin, ou bien d'heure en heure une potion calmante & cordiale, composée selon les indications qu'on se propose de remplir.

Tout foyer de putridité dissipé dans le bas-ventre, au moindre signal de maladie, donné sur-tout par l'accélération du pouls ou la douleur dans le bas-ventre, on insistera sur tous les remedes propres à rétablir la transpiration. Quelquefois un simple lavement émollient, une fla-

nelle humide & chaude, appliquée sur le bas-ventre, suffisent pour ramener l'ordre. La maladie paroît-elle plus forte, un vomitif alors donne une secousse heureuse qui distribue & repartit dans toute l'économie l'énergie qui sembloit s'exhaler. Ce vomitif chasse les humeurs putréfiantes du canal intestinal, il rétablit les mouvemens vitaux & devient propre à recomposer les fluides. J'ai donné, dans ce cas, les vomitifs joints à dix, douze onces de différentes eaux aromatiques distillées, pour remplir plusieurs indications.

A la suite du vomitif, j'ai administré avec beaucoup de succès une potion dont je donne de deux heures en deux heures une cuillerée. Elle peut être composée avec six onces d'eaux aromatiques distillées, six gros à une once d'esprit de mendérérus, qui est l'union de l'acide végétal & de l'alkali-volatil, d'où résulte un sel neutre, cordial, très-analogue à notre économie, & qu'on donne ici trop timidement : j'y joins encore quinze à vingt gouttes de laudanum de Sydenham, quelquefois un gros de sel de quinquina, cinq à six gouttes d'éther vitriolique, une once à deux de sucre, & par fois encore un gros de lillium de Paralelse, médicament très-

précieux qui ne me ſemble qu'une matiere huileuſe plus efficace dans l'économie que la ſubſtance éthérée dont on le retire. L'on ne peut ici donner rien de précis ; c'eſt à un médecin habile à combiner ces divers remedes d'après les diverſes indications qu'il ſe propoſe de remplir. On peut obtenir pluſieurs effets à la fois : on peut remédier à pluſieurs cauſes. C'eſt ici qu'il eſt vrai de dire que le pilote doit être au gouvernail. On peut remarquer ici que l'art des accouchemens exige beaucoup plus de connoiſſances médicinales que chirurgicales, & que la diviſion que nos inſtitutions ſociales ont fait des différentes branches de la médecine des femmes, a bien empêché que la ſcience des accouchemens ne fût auſſi utile qu'elle le pourroit être. C'eſt le ſentiment de l'importance de cette vérité qui a conduit pluſieurs nations à confier aux médecins la pratique & l'enſeignement des accouchemens.

Des moyens bien ſimples s'oppoſent à une maladie bien fatale, parce qu'après l'accouchement la nature eſt en équilibre. Un rien fait pancher l'économie vers ſon ſalut ou vers ſa perte : un rien rallume le feu de la vie prêt à s'éteindre : un rien recompoſe les liqueurs & y enchaîne l'athmoſphere vivifiant prêt à s'en exhaler : mais

pour adminiſtrer ce rien ſi ſalutaire, il faut connoître les cauſes.

Le premier moyen de s'oppoſer à cette fatale métaſtaſe à l'Hôtel-Dieu de Paris, c'eſt de placer les femmes en couche en une autre ſalle moins expoſée à l'humidité froide que celle où elles ſont aujourd'hui. Un hôpital de femme en couche devroit être en un lieu ſain & ſec, expoſé au levant & au midi.

Quand l'air eſt humide & froid, il faudroit entretenir dans cette ſalle des feux flambans pour conſumer l'humidité de l'air. Un hygrometre ſeroit aux médecins un inſtrument néceſſaire. Il faudroit s'attacher à d'autres moyens de propreté que le lavage dont l'influence eſt nuiſible, ainſi que nous l'avons dit.

Nous avons expoſé les cauſes; on prévoira quelles ſont les femmes chez leſquelles la métaſtaſe pourroit ſe faire: on la préviendra par les moyens que nous avons indiqués.

Il n'eſt pas ce me ſemble dans la nature des choſes, que les médecins dans un hôpital, n'aient preſque aucune prépondérance. Il ſemble que l'Hôtel-Dieu appartient ſpécialement aux chirurgiens: ils y regnent abſolument. La ſalle des

morts eſt un empire, où l'on ne peut aborder que très-difficilement (1).

(1) On vit à l'Hôtel-Dieu de Paris, il y a quelques années, une femme de 50 ans qui avoit perdu au retour d'âge tout ſentiment. On portoit le fer & le feu ſur toutes les parties de ſon corps, ſans qu'elle en reçût la moindre impreſſion. Néanmoins elle conſervoit le mouvement : elle ſe tournoit, elle regardoit ce qui l'entouroit, ployoit ſes membres, mais comme une pure machine ; car tout ſentiment phyſique & moral étoit abſolument éteint. Le mouvement lui-même ſembloit de tems en tems s'anéantir : on le rallumoit en la ſaignant du pied. Elle ſuccomba.

Une foule d'obſervations m'ont conduit à ce principe que j'ai déjà établi ; ſavoir, que nos opérations ſont d'autant plus intérieures, qu'elles ſont plus parfaites. Le principe du mouvement me paroît exiſter dans l'écorce du cerveau & dans tout l'extérieur des nerfs. Le ſentiment, opération la plus parfaite, ſe paſſe je crois dans leur pulpe. C'eſt pourquoi il étoit pour moi de la plus grande importance d'obtenir l'ouverture du cadavre de cette femme, pour obſerver la pulpe du cerveau qui, d'après mes principes, devoit être altérée.

Je fus m'adreſſer à un médecin alors en exercice à cet hôpital. Mais l'autorité des médecins eſt ſi légere à l'Hôtel-Dieu de Paris, qu'il fut bien difficile de me procurer l'ouverture du cadavre. J'y parvins.

L'ouverture du cadavre offrit une matiere ſanieuſe dans le corps calleux du cerveau. Toute la ſubſtance pulpeuſe du cerveau, du cervelet, & de la moëlle al-

Les moyens de s'inſtruire ſont en cet hopital, bien difficiles pour ne pas dire impoſſibles.

Ne ſeroit-ce pas le chef-d'œuvre de la politique & de l'intelligence de faire ſortir de la deſtruction, la ſcience de la conſervation ? On voit

longée, étoit altérée dans ſa couleur, & probablement dans ſes principes, & même juſqu'aux points pulpeux du nerf ſciatique étoient gris. Mais la ſubſtance corticale de tout ce ſyſtême, n'offroit pas la plus légere altération : ce qui me confirma de plus en plus que le ſentiment au moral comme au phyſique eſt une opération de la pulpe nerveuſe, tandis que le mouvement eſt une opération de la ſubſtance corticale : ces vues m'ont ſervi à établir quelquefois le prognoſtic des affections nerveuſes. Quand il y a beaucoup de ſenſibilité avec peu ou excès de mobilité, le prognoſtic eſt bien moins fâcheux que quand la ſenſibilité eſt preſque éteinte, ſoit au phyſique, ſoit au moral. J'ai quelquefois remarqué que la ſenſibilité ſe ranime, que la mobilité reparoît, qu'enfin les opérations renaiſſent de la pulpe des nerf, comme de leur foyer ; ce qui indique (quelqu'allarmant que ſoient les autres accidens) que la vitalité eſt augmentée dans la pulpe des nerfs où elle réſide capitalement.

Que d'obſervations en ce genre on pourroit faire en cet hôpital, qui ſerviroient à nous réveler le ſecret des fonctions étonnantes de notre cerveau, & qui nous apprendroient qu'il peut exiſter un art & des principes certains pour perfectionner l'intelligence humaine !

en ce lieu ſe renouveller perpétuellement le tableau de toutes les infirmités poſſibles dans notre climat. On prend des moyens diſpendieux pour conſerver la population. Il en eſt un bien ſimple & bien naturel, & qui ne coûteroit aucune dépenſe. Que deux médecins habiles dans la pratique & dans la théorie, reforment au lit du malade la théorie par la pratique, & par la pratique étendent la théorie. Ne ſeroit-il pas intéreſſant de joindre à cet hôpital un ſéminaire de médecins qui de-là ſeroient diſtribués dans différentes provinces, où ils porteroient des ſecours aſſurés dans les maladies. Les livres ſe multiplient, l'erreur ſe propage & l'enſeignement capitalement néceſſaire eſt négligé.

J'oſe croire, d'après une profonde méditation ſur cette matiere, que ce que je propoſe ici eſt le ſeul & vrai moyen de perfectionner la médecine dans chacune de ſes parties, au point de faire changer au bout de quelques années le calcul ordinaire de la mortalité, à l'avantage de la population. Que n'a-t-on pas droit d'eſpérer en ce ſiecle de l'attention particuliere que donnent aujourd'hui à l'aſyle des malheureux, notre Roi bienfaiſant & ſes miniſtres éclairés?

FIN.

NOTE IN BOOK
AFTER LEAF 466:

pp. 113-128 of this item bound in item 4 (pt 1) to which the following pp 113-159 belong